

A. Sion

Général José-Estevam de MORAES SARMENTO
Ancien Ministre de la Guerre au Portugal
Ancien Directeur de l'École Militaire à Lisbonne

CAUSES DÉTERMINANTES

DE LA

GUERRE MONDIALE

PRÉFACE DU MARÉCHAL LYAUTEY

Oh. p. Sion.

1930
LIBRAIRIE FERIN
LISBONNE

PARIS
Maison du Livre Français
4, Rue Félibien

BRUXELLES
Librairie Falk Fils
Succr G. Van Campenhout
22, Rue des Paroissiens

MADRID
Espasa — Calpe, S. A.
Rios Rosas, 24



A. Sion

Général José-Estevam de MORAES SARMENTO
Ancien Ministre de la Guerre au Portugal
Ancien Directeur de l'École Militaire à Lisbonne

CAUSES DÉTERMINANTES

DE LA

GUERRE MONDIALE

PRÉFACE DU MARÉCHAL LYAUTEY

Bd. p. Sion.

1930
LIBRAIRIE FERIN
LISBONNE

PARIS
Maison du Livre Français
4, Rue Félibien

BRUXELLES
Librairie Falk Fils
Succr G. Van Campenhout
22, Rue des Paroissiens

MADRID
Espasa — Calpe, S. A.
Rios Rosas, 24

CAUSES DÉTERMINANTES

DE LA

GUERRE MONDIALE



Général Marquis de Maud'huy

Causes déterminantes de la Guerre Mondiale

par le Général Moraes Sarmento
Préface du Maréchal Lyautey

1 vol. in-8° — 388 pages.

La Librairie Fèrin de Lisbonne publie, avec une belle préface du Maréchal Lyautey, une excellente traduction en français du livre capital du Général Moraes Sarmento sur les *Causes déterminantes de la guerre mondiale.*

Ancien ministre de la guerre du Portugal, ancien directeur du Collège militaire et de l'École de guerre, ancien directeur de la plus vieille revue militaire du monde, technicien et historien, le Général Moraes Sarmento a joué un rôle considérable dans son pays. Ses ouvrages sur la *Défense des côtes*, qui est un véritable traité de la guerre maritime, et la monographie du roi Pierre Ier ont d'ailleurs porté sa réputation dans les milieux militaires du monde entier.

Un ouvrage de lui sur la politique de l'expansion allemande prend donc du même fait une grande autorité. Là sont étudiés avec une rare pénétration les concepts sur lesquels reposaient en 1914 les relations internationales de l'Allemagne, en même temps que les caractères spécifiques de l'âme allemande. Les projets de conquête de l'hégémonie politique et économique, la lutte pour la domination de la mer, la politique pacifique de l'Angleterre, la conception de la Mitteleurope, les aspirations italiennes, les tentatives d'expansions allemandes dans l'Afrique portugaise, les raisons qui ont déterminé le Portugal à prendre part pour les alliés à la guerre de 1914, l'alliance anglo-portugaise font tour à tour l'objet de chapitres substantiels. Le livre si plein contient, pour les peuples occidentaux la plus grave des leçons politiques et le talent et la science de l'auteur ont été au niveau de ce grand sujet. Aussi le Maréchal Lyautey a-t-il eu raison d'écrire : « Et il est impossible de faire œuvre plus utile et plus efficace, car rien ne sert de disserter dans le vide des plus belles utopies, en face d'un problème dont les données ne sont pas solidement établies. »

Imprimé par Desclée De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique). — 1930.

CAUSES DÉTERMINANTES

DE LA

GUERRE MONDIALE

PAR LE

Général José-Estevam de MORAES SARMENTO

Préface du Maréchal Lyautey

VIII, 5, 5, 3;

BRUGES

1930

11878

BIBLIOTEKA NAUKOWA ASG
Nr ewid.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

A LA MÉMOIRE

DE MON FILS,

DR. JOSÉ EVARISTO DE MORAES SARMENTO

ANCIEN DIRECTEUR ET PROFESSEUR TITULAIRE
DE L'ÉCOLE DE PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ DE LISBONNE,
PREMIER ASSISTANT
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE CETTE UNIVERSITÉ,
MÉDECIN EN CHEF DU SERVICE
DE BACTÉRIOLOGIE DE L'INSTITUT CENTRAL D'HYGIÈNE,
DIRECTEUR DU DISPENSAIRE D'ALCANTARA,
DIRECTEUR D'INFIRMERIE DES HOPITAUX CIVILS.

PRÉFACE

Bien sincèrement, je dois m'avouer surpris de l'honneur qui m'est fait d'avoir à préfacer ce livre.

D'autres étaient tellement mieux qualifiés que moi par le rôle plus éminent et plus direct qu'ils ont eu à jouer au cours des années qui ont précédé ou vu la guerre mondiale, dans les événements précurseurs du conflit et dans le conflit lui-même.

Mais, à la lecture de cet ouvrage, dès les premières lignes je me suis senti empoigné.

Certes, l'idée était heureuse en cette époque où tous, hommes d'État et diplomates et jusqu'aux plus humbles citoyens, dans tous les pays belligérants, s'évertuent à trouver les moyens propres à éviter le retour de luttes sanglantes et à assurer la stabilisation de la paix, d'y apporter contribution dans cette étude si fouillée des causes déterminantes de la guerre mondiale.

Et il est impossible de faire œuvre plus utile et plus efficace, car rien ne sert de disserter dans le vide des plus belles utopies, en face d'un problème dont les données ne sont pas solidement établies.

En décelant avec un constant souci de l'objectivité les facteurs qui ont contribué à la naissance de l'idée de guerre, en faisant saisir l'étendue des désirs d'expansion de l'Allemagne, cet ouvrage paraît à son heure, au moment même où des assemblées européennes tentent d'ouvrir dans le monde, et pour l'Europe en particulier, une ère nouvelle.

Les visées allemandes en Afrique portugaise, elles se sont manifestées identiques au Maroc, non pas seulement par les provocations de Tanger et d'Agadir, mais, comme en Afrique portugaise, elles n'ont cessé qu'à la signature de l'armistice, à la fin des hostilités.

Avec quelle ténacité et avec quelle souplesse l'Allemagne a préparé et étendu la guerre dans toutes les régions et sur tous les points où elle pouvait menacer et toucher ses adversaires !

Et à ce sujet je ne saurai trop m'associer à cette idée que vous mettez si bien en évidence dans votre étude, que les fissures même légères qui se sont produites entre des nations alliées ont toutes donné lieu de la part de l'Allemagne à des intrigues dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles n'ont pas peu contribué à la création du conflit mondial.

Puissent nos contemporains se souvenir non seulement des événements du passé mais de ceux auxquels ils ont participé et qu'ils ont intensément vécus, et faire leurs les conclusions de votre si intéressant ouvrage : « la guerre a été une assez dure leçon pour nous faire « éviter dans l'avenir les erreurs commises dans le passé ».

(s.) LYAUTEY.

I

Sentiments et concepts sur lesquels repose la politique mondiale de l'Allemagne.

Au cours des périodes d'infortune de son histoire, la Prusse apprend à voir dans l'agression un moyen de développer sa vie nationale. — La fidélité à la parole dans les traités, condamnée par la tradition prussienne. — Subtilité juridique adoptée pour enfreindre les conventions internationales relatives au droit de la guerre. — Le parti pangermaniste préconise la violence dans la guerre et l'intervention dans les divers incidents internationaux. — Des écrivains allemands, parmi les plus éminents, protestent encore contre cette assertion. — La coalition des Nations alliées contre l'Allemagne a pour cause l'irréductible incompatibilité mentale existant entre les races respectives.

C'est un fait reconnu que « l'esprit d'expansion », qui domine les États sains et vigoureux, résulte de la tradition historique, du caractère de la race et des exigences géographiques, — circonstances qui se trouvent réunies, plus que partout ailleurs, dans la nationalité allemande.

Autrefois éloignée de la mer par toutes ses frontières, morcelée en parties séparées les unes des autres, violentée aujourd'hui par les Russes, piétinée demain par les Français, menacée plus tard par les Suédois, entourée de petits États incapables de l'aider et de la soutenir, soit dans ses entreprises audacieuses d'agrandissement, soit dans ses heures d'infortune, la modeste Prusse a appris, au cours de ses phases de lutte et d'angoisse, que, pour développer, comme elle le désirait, sa vie nationale, elle ne pourrait trouver de moyen sûr que dans l'agression opportune et résolue.

Dès lors, la Prusse a cessé de considérer ses confins

territoriaux comme la limite fixe et infranchissable de sa puissance.

Pour elle, les frontières sont devenues à peine une barrière provisoire, destinée à être repoussée à l'intérieur des territoires voisins, dès que serait réalisée la force nécessaire à cet effet. Celles-ci représentaient dès lors de simples lignes conventionnelles, relativement fixes pendant la paix seulement, mais variables avec l'état de guerre. C'est la pensée que RATZEL a exprimée de façon frappante, lorsqu'il a écrit : « L'État le plus puissant enfonce ses lignes frontières dans l'État le plus faible ».

FRÉDÉRIC II, souverain non moins cynique que despote, mais auquel la Prusse doit ses premiers pas vers l'unité et l'agrandissement territorial, de même que son influence politique dans le Conseil des grandes puissances, a exposé avec impudence une opinion analogue : « Emparons-nous de la Silésie, a-t-il dit, nous trouverons ensuite un juriste pour démontrer la légitimité de notre action ».

Ce souverain n'a cependant pas toujours considéré la question de la même manière. En 1736, alors qu'il n'était encore que Prince Royal, il émettait des théories plus généreuses dans son œuvre intitulée : *Considérations sur le corps politique de l'Europe.*

Après y avoir tracé la magnifique esquisse du type idéal de chef d'État, après avoir protesté contre l'esprit de conquêtes, il terminait sa théorie par ces mots : « En résumé, c'est un opprobre et une ignominie de perdre ses États, et c'est une injustice et une rapacité criminelles de conquérir des territoires sur lesquels on n'a aucun droit légitime »[1].

C'est seulement quelques années plus tard que, dominé

1. *Mémoires de Frédéric II, roi de Prusse, écrits en français par lui-même, publiés conformément aux manuscrits originaux conservés aux archives du cabinet à Berlin, avec des notes et des tables, par MM. E. Bontaric et E. Campardon, archivistes aux Archives de l'Empire.* Paris. 1886. T. I, p. VII.

par l'idée de l'agrandissement de la Prusse, pour la réalisation duquel tous les moyens lui semblaient bons, il a répudié, par ses actes, cette noble théorie. Prévoyant la critique défavorable dont ce revirement serait un jour l'objet, il s'efforça audacieusement de le justifier dans *Histoire de mon temps*. Le prologue de l'édition publiée en 1775 contient en effet ces lignes :

« La postérité verra peut-être avec surprise dans ces « mémoires les récits de traités ratifiés et rompus. Quoique « ces exemples soient communs, cela ne justifierait point « l'auteur de cet ouvrage, s'il n'avait d'autres raisons « meilleures pour autoriser sa conduite. Seul, l'intérêt « de l'État doit servir de règle aux souverains... Il me « paraît clair et évident qu'un particulier doit se borner « scrupuleusement à la parole donnée, l'eût-il même « engagée inconsidérément. Si on lui manque, il peut « recourir à la protection des lois, et quoi qu'il en arrive, « ce n'est qu'un individu qui souffre ; mais à quels « tribunaux un souverain prendra-t-il recours, si un autre « prince viole envers lui ses engagements ? La parole « d'un particulier n'entraîne que le malheur d'un seul « homme, celle des souverains des calamités générales « pour des nations entières. Ceci se réduit à cette question: « vaut-il mieux que le peuple périsse ou que le prince « rompe son traité ? Quel serait l'imbécile qui balancerait « pour décider de cette question[1] ? »

Telle est la doctrine qui a triomphé dans la suite des temps et jusqu'à l'époque actuelle. HEGEL, le grand métaphysicien, l'a fortifiée en prétendant que les traités de paix ne peuvent pas être éternels et que la Raison d'État elle-même, qui les a fait signer, les déchire, si cela devient nécessaire.

Quand, en 1863, à la mort du roi de Danemark Frédéric VII, la question du Slesvig-Holstein a été

1. *Loc. cit.*, T. I. p. 5 et 6.

soulevée, c'est en s'appuyant sur cette théorie, que Bismarck a défendu ce qu'il croyait être les intérêts allemands dans ces duchés : « Aucun tribunal compétent « n'existant pour le consacrer, ce n'est, a-t-il dit, que « par les baïonnettes que le droit peut s'imposer ». Et comme on lui objectait le texte des traités, notamment de celui de *Londres*, il répliqua : « Si on voulait leur « appliquer le critérium de la morale et de la justice, « il faudrait les abolir presque tous ». Par la suite, ses affirmations sont d'ailleurs devenues plus précises encore. « L'exécution des traités par les États, déclare-t-il un « jour, est purement conditionnelle, dès que la lutte « pour la vie les met à l'épreuve ». « Il n'y a aucune « grande nation, dit-il une autre fois, qui consente à « sacrifier son existence à la foi des traités, si elle a « la liberté de choisir ». Et lorsque de nouvelles circon- « stances l'y incitent, il prononce ces paroles : « Il est « même impossible de fixer par contrat la mesure dans « laquelle il sera nécessaire d'intervenir par la force « pour assurer l'exécution d'un traité, si le texte signé « par lui ou l'interprétation qu'il en a tout d'abord « donnée ne conviennent plus au signataire »[1].

C'est en s'appuyant sur une dialectique aussi cruelle et immorale, que cet homme d'État est parvenu à obliger l'Autriche à se lancer, avec la Prusse, contre le Danemark, — dont l'intégrité était garantie par le traité de Londres, — pour lui arracher, avec leurs forces jointes, le Slesvig-Holstein.

Ce fait n'est pas isolé. Il ne fait qu'illustrer ce que fut l'opinion de la nation allemande, chaque fois que ses ambitions territoriales ont été mises en jeu. Ce n'est

1. En novembre 1892, Bismarck lui-même s'est vanté de cette falsification dans les *Hamburger Nachrichten*. Voir dans le *Temps* un article à ce sujet du 15 novembre 1892, un du 13 novembre donnant la traduction d'un article paru le 20 dans *Die neue freie Presse*, un autre du 26 novembre relatif aux déclarations faites à la tribune par le Chancelier de Caprivi à propos de l'aveu de Bismarck. Voir aussi la correspondance du Général Roon, dans le numéro de mai de 1891 de *Die Deutsche Revue...* » Capitaine Constantin, *Le rôle sociologique de la guerre*, p. 98.

que par la violence que la Prusse s'est agrandie peu à peu jusqu'à la constitution de l'Empire actuel.

C'est par la guerre qu'elle a obtenu l'accès de la Baltique, et qu'elle a conquis la Silésie ; c'est par la guerre qu'elle s'est annexé une grande partie de la Pologne ; qu'elle a étendu son pouvoir sur toute l'Allemagne septentrionale ; c'est par la guerre encore qu'elle s'est emparée de l'Alsace et de la Lorraine ; c'est par la guerre toujours qu'elle a obtenu la reconnaissance mondiale de la restauration de l'Empire allemand.

La mission des hommes supérieurs est d'incarner, de synthétiser les sentiments et les aspirations de la race à laquelle ils appartiennent, comme aussi du temps dans lequel ils vivent. Ils se servent pour cela d'armes d'occasion : instinct de la guerre, astuce, goût du travail, — de façon à conglomérer les vertus irradiant des divers individus, à provoquer chez eux la manifestation de leur force d'expansion, jusqu'alors à l'état potentiel.

Si Bismarck a créé l'Allemagne contemporaine, c'est que celle-ci existait déjà dans ses éléments vitaux, qu'il a su coordonner et galvaniser. La preuve en est dans les paroles qu'il a prononcées à la Commission du budget, au cours de la session du 23 septembre 1862 : « Ce n'est, disait-il alors, ni avec des discours parlementaires, ni par le vote d'une majorité que les questions pendantes seront résolues ; c'est par le fer et le sang ». A ces paroles il a d'ailleurs ajouté, à maintes reprises, d'autres non moins expressives, telles que celles-ci : « La force prime le droit, la guerre abolit les traités »[1]. Et le feld-maréchal von Moltke a soutenu la même doctrine dans une lettre adressée au professeur Bluntschli : « Les plus nobles vertus se développent dans la guerre : le courage et le renoncement, la fidélité au devoir et l'esprit de sacrifice ; le soldat donne sa vie. *Sans la*

1. *Situation militaire de la Belgique*, par A. Brichmont. Bruxelles, 1882, p. 139.

guerre, le monde croupirait et se perdrait dans le matérialisme »[1].

C'était également le sentiment populaire allemand. Il s'y manifestait en effet graduellement un courant d'opinions tout à fait favorables à de nouvelles entreprises guerrières, poursuivant l'agrandissement de la patrie allemande. Voilà la conception, fortifiée chaque jour davantage, de laquelle est résulté ce fait — que les traités de garantie, certifiés par la signature des représentants de cette nation, que l'on prétendait honorer et agrandir, ont été considérés comme des *chiffons de papier*. C'est encore ainsi que, sans aucune explication ni avis préalable et en pleine paix, les lignes frontières des colonies, bien que rigoureusement définies dans les actes diplomatiques, ont été repoussées à l'intérieur du territoire des États amis et voisins — comme il est advenu dans la colonie portugaise de Mozambique, quand l'Allemagne s'est approprié violemment le triangle de Kionga[2].

Se refusant sans scrupules à observer les clauses stipulées aux traités, par lesquels elle s'était engagée, l'Allemagne a poussé l'audace jusqu'à violer les conventions excluant de la guerre les actes de férocité, qui donnent à celle-ci un aspect de sauvagerie, sans être d'ailleurs utiles pour assurer la victoire.

Cette exclusion était le but des travaux élaborés par les deux conférences de la Haye et auxquels l'Allemagne collabora et, par la suite, donna son approbation. Cependant, l'État-major allemand a publié un manuel intitulé *Kriegsgebrauch in Landskriege* (Lois de la guerre terrestre), qui s'inspire d'un esprit opposé aux doctrines adoptées au cours de ces conférences. Dans ce livre,

1. Lettre du feld-maréchal von Moltke à Bluntschli, datée de Berlin, le 10 décembre 1880.

2. Il est utile de rappeler ici les paroles prononcées par le prince de Bulow à la séance du Reichstag du 13 décembre 1900 : « Je n'éprouve aucun embarras à déclarer publiquement que, pour l'Allemagne, le droit ne peut jamais être considéré comme une raison déterminante ». *Mémoires* de l'Ambassadeur Gérard (*Loc. cit.*, p. 30).

destiné aux officiers, les considérations humanitaires, les complaisances envers les personnes et la propriété, sont condamnées comme contraires à la nature même et au but de la guerre. On y autorise par contre tous les procédés et moyens propres à atteindre ce but, en les laissant à l'initiative individuelle des chefs militaires.

Cette théorie, il faut le dire, n'a rien d'extraordinaire en ce sens qu'elle s'accorde avec celle que la science allemande soutient depuis plus d'un siècle en matière de droit de guerre. Celle-ci établit une différence entre l'usage commun de la guerre et la raison d'être de la guerre, entre ce qu'elle appelle *Kriegsmanier* et *Kriegsraison*. En principe, elle comprend, sous le titre de droit de guerre, l'ensemble des limites imposées à la liberté des belligérants, au nom de la raison, de l'humanité et de l'honneur, et elle soutient que ces limites doivent être observées. Mais, au sujet de cette obligation, elle fait observer qu'il y a deux façons légitimes de faire la guerre : la façon ordinaire, ou *Kriegsmanier*, qui oblige à respecter les dispositions formulées par le droit des gens, et la façon exceptionnelle, ou *Kriegsraison*, suivant laquelle tout est permis.

Quand la guerre est conduite sous cette dernière forme, aucune considération n'est due aux principes traditionnels du droit de guerre, ni même aux traités contresignés à ce sujet ; tout devient permis, il n'y a pas d'excès condamnables, ni d'acte pouvant être qualifié de barbare ou de déshonorant. « En politique, disait Bismarck, il n'y a pas de place pour la pitié ».

Qui a compétence exclusive pour choisir la méthode de guerre à adopter ? C'est le seul belligérant, qui conduira la lutte, soit en respectant les principes consignés dans le droit de guerre (Kriegsmanier), soit en les ignorant complètement et en se basant sur la seule « raison de guerre » (Kriegsraison), expression équivalente à « la raison d'État ».

C'est cette dernière théorie qu'adopta un célèbre publiciste allemand, Frédéric Martens (1756-1821), quand il prétendit justifier certains actes de cannibalisme pratiqués sur les blessés et les troupes du service de santé Cette distinction fut également admise, et dans les mêmes termes, non seulement par les notables juristes KLUBER et HEFFTER, qui ont écrit un peu plus tard, mais encore par des auteurs plus récents, tels que : HOLTZENDORFF, DAHN, BULMERINCQ, NEUMANN, SUEDER, ULLMANN et LITZT. Fidèlement maintenue par eux, cette distinction apparaît dès lors comme la caractéristique véritable de la théorie allemande, d'autant plus que tous les juristes des autres nationalités, le suisse RIVIER excepté, restent étrangers à la notion de « la raison de la guerre ». C'est donc avec la restriction mentale de cette subtilité juridique que l'Empire allemand a ratifié, en 1907, les doctrines humanitaires préconisées dans les conférences de La Haye, relativement au droit de guerre.

Ce n'est pas d'ailleurs sur de vagues suppositions que s'étaye une telle affirmation. D'incontestables témoignages viennent la justifier.

Dans un rapport, daté du 6 mai 1913, Jules CAMBON, Ministre de France à Berlin, informait son gouvernement qu'au cours d'une réunion militaire, le Chef du Grand État Major, qui était alors le général VON MOLTKE, neveu du maréchal du même nom, avait affirmé qu'il était nécessaire de mettre de côté tous scrupules quant à la responsabilité de l'agression et que — du moment qu'il y avait neuf chances sur dix pour que la guerre éclatât — il était indispensable de devancer le principal adversaire, en le surprenant[1] pour *écraser brutalement*

1. L'ancien ambassadeur des États-Unis à Berlin, Gérard, confirme dans ses *Mémoires*, qu'il lui a été déclaré par le Ministre des Affaires Étrangères, von Jagow, que le plus grand avantage de l'Allemagne, au point de vue militaire, était la possibilité d'exécuter une attaque imprévue ou par surprise (brusquée).
Dans ces mêmes *Mémoires* on trouve l'information suivante, dont l'importance à ce sujet doit être reconnue : ...« En Allemagne le pouvoir qui décide des grandes « questions en dernier ressort, c'est le grand État-Major ; il est le pouvoir suprême, « sauf, bien entendu, lorsqu'il s'agit de son propre destin... Il est vrai que l'Em-

toute résistance. Peu de temps après, à l'occasion du dîner offert à *Postdam* au roi Albert, le 6 novembre 1913, ce même chef du Grand État Major disait à l'attaché militaire belge : « La guerre contre la France est inévitable « dans un très bref délai et la victoire allemande ne « peut pas être mise en doute, bien qu'elle doive être « obtenue aux dépens d'énormes sacrifices et de quelques « revers préliminaires. Rien ne résistera au *Furor Teuto-* « *nicus* quand il sera déchaîné. La nation germanique « se dressera comme un seul homme, pour ramasser le « gant que le peuple français aura eu l'audace de lui « lancer ».

Or, « *l'écrasement brutal* » recommandé et le *Furor Teutonicus* annoncé, n'étaient pas seulement des mots vides de sens. Ces expressions indiquaient la manière de conduire la guerre, d'après la méthode préconisée par le manuel « Kriegsgebrauch in Landskriege », élaboré sous la direction de l'institution même dont le général VON MOLTKE était le chef suprême et dont tous les membres, partageant ses convictions au sujet de la guerre de 1870-1871, considéraient celle-ci comme un jeu enfantin, en comparaison de celle que l'Allemagne était en train de préparer. Les idées qui viennent d'être mises en relief s'accordent d'ailleurs avec les théories formulées, non seulement par les juristes précités, mais encore par différents représentants de la culture allemande, dont il sera parlé en détail au chapitre suivant. Il y apparaîtra notamment que l'expression de *Furor Teutonicus* renferme une véritable leçon d'histoire.

C'est à cette orientation des idées, il faut le reconnaître, que l'Allemagne a dû la création et le développement du parti pangermaniste, résolument favorable à la guerre,

« pereur peut destituer à ses grés tout fonctionnaire de l'État-Major qui a démérité « à ses yeux. Mais il reste toujours, plus ou moins, sous l'influence de l'État-Major « tout entier et il arrive que le Kaiser se trouve amené à prendre en considération « l'avis du chef du grand État-Major général, même sur les questions de politique « étrangère, surtout quand celui-ci a des succès à son actif » (p. 31).

que ce parti considérait comme le seul moyen d'épurer, de régénérer le corps social, comme aussi de réaliser les aspirations de la race, quant à l'exercice de l'hégémonie universelle.

Pendant le court règne de l'Empereur Frédéric III et pendant les premières années qui ont suivi, le souci de maintenir la supériorité militaire de l'Allemagne s'inspirait de l'intention d'assurer et de stabiliser les conquêtes obtenues. Il s'agissait seulement pour ce pays de maintenir, entre les grandes puissances européennes, la situation de premier plan que lui avaient assurée deux guerres formidables. L'armée était pour elle un instrument de défense et d'intimidation, non de nouvelles conquêtes.

Cet état de choses s'est modifié radicalement avec le développement étonnant d'un parti pangermaniste : une propagande intense eut en effet pour but de faire croire que les maux, résultant du caractère extraordinairement prolifique de la race et de la surabondance considérable des produits industriels, n'auraient de remède que dans la constitution de la « Grande Patrie allemande ». Et, d'après lui, celle-ci ne pouvait être créée qu'à la suite d'une guerre reprenant à leurs détenteurs les vastes et fertiles régions, que les Germains affirmaient leur avoir été violemment arrachées et auxquelles ils se croyaient un droit incontestable, journellement affirmé par les manifestations verbales ou écrites des plus éminents penseurs.

Le gouvernement impérial a été obligé de suivre cette évolution des esprits et c'est ainsi qu'il s'est occupé de renforcer peu à peu le pouvoir militaire et de l'organiser en vue d'une prochaine guerre. Les mesures de défense prises par des adversaires présumés et l'esprit dans lequel ont été négociées entre ces derniers des alliances et « ententes » bien connues, ont encore exaspéré davantage l'âme germanique, qui ne pouvait admettre aucune

réaction étrangère contre ses projets de conquérir l'hégémonie mondiale.

Dès lors, il n'est pas un seul incident international qui n'ait été envenimé par l'intervention brusque et hautaine de l'Allemagne. Le monde entier vivait dans de continuels sursauts. Partout les peuples se sentaient opprimés par l'ambition insatiable et l'orgueil démesuré de la race germanique. Il n'y avait pas, en effet, un seul coin de la terre qui ne fût parcouru par ses agents commerciaux, chacun d'eux se sentant protégé par les milliers de soldats dont l'Allemagne disposait, ainsi que l'avait affirmé l'Empereur lui-même, au cours de l'une de ses allocutions fameuses.

Malgré l'évidence de tels faits, ses penseurs les plus autorisés cherchent toujours à démontrer les tendances pacifiques de la politique allemande contemporaine. Le prince de Bulow va plus loin. Il fut, de 1897 à 1909, le collaborateur et le confident de Guillaume II, lequel peut, sans aucun doute, être identifié avec l'opinion de son peuple. Or, dans son livre *La Politique Allemande*, le prince affirme que, de tous les peuples de la terre, celui qui a le plus rarement attaqué pour conquérir, c'est le peuple allemand. Écartant soigneusement le souvenir des expéditions romaines, entreprises par les empereurs allemands du moyen âge et qui suffiraient pour contredire cette thèse, il attribue la force impulsive qui les a motivées, plutôt à un rêve grandiose et à une erreur politique, qu'à une indomptable tendance vers la conquête et la guerre.

Se bornant plus particulièrement à l'histoire moderne, l'ancien chancelier allemand assure que l'on chercherait en vain, dans le passé de son pays, des guerres de conquête semblables à celles de la France aux XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, à celles de l'Espagne des Habsbourgs, à celles de la Suède dans sa période brillante, à celles de la Russie et de l'Angleterre durant les époques

de leur expansion nationale. Au cours des siècles, les Allemands auraient seulement cherché à assurer la défense et la sécurité de leur patrie. Après la conquête de la Silésie et l'établissement de la monarchie prussienne, ce n'est pas dans des aventures que le grand Frédéric aurait conduit ses invincibles bataillons. De même, après les triomphes sans précédents de deux grandes guerres, l'Empereur Guillaume Ier et Bismarck n'auraient nullement pensé à de nouvelles conquêtes. D'après lui, s'il y a un peuple pouvant avoir la prétention de savoir se contenir, c'est le peuple allemand, qui aurait toujours su limiter ses succès, sans attendre que l'épuisement de ses forces y mît un terme !

En formulant une telle affirmation, le Prince de BULOW a oublié à la fois les préceptes recommandés par la philosophie historique et l'assertion, citée par lui-même à un autre endroit de son livre, du distingué historien TREITSCHKE. Celui-ci, en effet, commence son *Histoire de l'Allemagne* par le paragraphe suivant : « Malgré « l'ancienneté de son histoire la nation allemande est « la plus jeune de toutes les grandes nations de l'Europe « occidentale. Elle a eu deux périodes de jeunesse ; « elle a lutté deux fois pour jeter les bases de sa puissance « politique et de sa liberté morale. Il y a un millier « d'années, elle créa la royauté germanique la plus fière ; « huit siècles plus tard, elle a recommencé la construction « de l'État sur un terrain complètement nouveau, pour « ne revenir que de nos jours, comme puissance unifiée, « dans les rangs des peuples ».

Pourtant, s'il en est bien ainsi et l'autorité de celui qui l'affirme est incontestable, il faut également reconnaître que, si, en mathématiques, on ne compare pas des quantités hétérogènes, de même, dans l'histoire, ne doit-on pas confronter des époques différentes de l'évolution des nations, pour en déduire leur action respective dans la marche de la civilisation.

Ce ne sont pas les périodes où ils établirent les bases de leur pouvoir politique, de leur liberté morale et pendant lesquelles les Germains se sont seulement livrés à des actes que des circonstances momentanées rendaient possibles, qui doivent être envisagées, dans un parallèle avec l'œuvre des nations en pleine virilité et en pleine expansion de leurs forces.

Une judicieuse critique commande, pour apprécier équitablement les tendances de la mentalité allemande, de prendre comme base de comparaison les moments historiques durant lesquels l'Allemagne est arrivée à réaliser ses aspirations, à se constituer comme puissance unifiée dans le rang des peuples — moments historiques qui ont été, d'après TREITSCHKE, ceux de la création de la plus grande royauté germanique et ceux des temps présents.

En circonscrivant de la sorte l'étude des sentiments et des concepts qui ont inspiré l'Allemagne, pendant ces époques historiques, dans ses relations avec les autres collectivités humaines, on remarque qu'ils se sont affirmés avec fermeté et ténacité comme étant : d'une part, l'aspiration à la complète unification des peuples allemands ; d'autre part, la croyance dans la supériorité de la race germanique ; la foi dans la mission, pour la quelle elle se croit providentiellement réservée, d'exercer la plus complète hégémonie sur toutes les autres races ; enfin, le culte de la force et de la guerre, le mépris de tous les autres droits qui ne soient pas appuyés sur l'Énergie, la Volonté et le Pouvoir[1].

Pourquoi l'Allemagne a-t-elle vu se dresser devant elle la coalition d'États la plus nombreuse, la plus

1. On m'a conté qu'en 1871, à Versailles, un anglais, M. William Jones, très sceptique en tout ce qui concernait l'avenir de l'Empire allemand, dit à Bismarck: « Comment ferez-vous, Excellence, pour dénationaliser l'Alsace ? » Et Bismarck répondit : « Nous leur prendrons leurs enfants et nous les élèverons dans les écoles allemandes ».
Gaston Dechamps, *Le premier Noël en Alsace délivrée*. Revue des deux Mondes, 15 janvier 1919, p. 455.

formidable, la plus haineuse, que l'histoire rappelle ? Pourquoi, non seulement les plus grandes nations européennes, mais aussi les puissances asiatiques, africaines, américaines et même océaniques, se sont-elles dressées contre elle, dans le plus violent désir de l'anéantir ? Pourquoi ce terrible antagonisme des races a-t-il surgi, jetant sur les champs de bataille leurs représentants les plus valeureux, dans l'ardente volonté d'écraser un peuple qu'ils s'accordaient à reconnaître comme leur ennemi le plus acharné ? Comment se fait-il qu'au cours des relations internationales, qui devraient être de conciliation et de paix, ait pu se manifester une telle incompatibilité d'aspirations et de volontés ?

La réponse à donner à toutes ces questions est simple. C'est pour beaucoup l'atavisme de la race allemande ; mais ce sont aussi les procédés de culture de sa jeunesse et la longue propagande qui orienta sa mentalité dans un sens agressif, obstiné et dominateur, qui ont rendu cette race absolument incompatible avec toutes les autres.

La démonstration de cette thèse n'exige ni artifices, ni subtilités de dialectique. Elle résultera du simple exposé des faits, sans qu'il soit même besoin de donner au tableau toute l'ampleur que comporte la vaste étendue du sujet.

II

Manifestation des caractères spécifiques de l'âme allemande.

Révélation de l'aspiration unitaire. — Développement de la croyance dans la supériorité de la race elle-même. — Propagation de la foi dans la mission, réservée à la race allemande, de conquérir l'hégémonie universelle. — Exaltation du culte de la force et de la guerre.

Dans les doctes et éloquentes leçons, qui lui ont acquis sa réputation, le Professeur italien FERRI avait l'habitude de répéter : « Vale più un gramo di fatti « che un quintale di teorie ». — Il ne manquait pas d'ailleurs de conformer à cette règle l'exposé de ses doctrines.

Ce n'est pas, semble-t-il, suivre un mauvais chemin que de l'appliquer également à la démonstration des différents caractères spécifiques de la mentalité germanique déjà décrite et qui, ainsi que nous l'avons dit, la rendent incompatible avec les autres races. Cette règle a, du moins, l'avantage de nous éloigner du champ des divagations toujours contestables, pour aussi convaincantes qu'elles puissent paraître. De plus, c'est à ceux qui affirment, que revient le soin de prouver leur allégation. Or, une preuve est toujours mieux établie par l'exposé de faits concrets, que par des circonlocutions doctrinales.

Suivons donc cette méthode et apportons successivement dans le champ de notre observation les sentiments et les concepts qui définissent l'âme allemande, de façon d'autant plus incontestable qu'ils ont été avoués par ses représentants les plus autorisés et reproduits, sans

soulever la moindre protestation, dans de nombreuses publications connues.

L'aspiration unitaire se révèle, ainsi qu'il a été dit plus haut, dans la tendance manifestée par la Prusse depuis le XV^e^ siècle et qui eut pour objet de réunir, par la constitution d'un bloc puissant, les fragments dispersés composant autrefois sa nationalité propre. Ce sentiment apparaît davantage de nos jours dans la série des conquêtes qui se sont succédé jusqu'en 1871

Depuis lors, sa persistance s'est révélée dans la propagande tenace développée par le pangermanisme, en vue de constituer la « Grande Allemagne ». Le pangermanisme en effet formulait de prétendues revendications sur les régions occupées, à l'est de l'empire actuel, par 250.000 Germains qui habitent la partie la plus cultivée et la plus riche des provinces baltiques russes ; au sud, par les 11.300.000 Allemands qui peuplent une partie des régions autrichienne et suisse ; à l'ouest, par la Hollande et la Belgique flamande. La réalisation du premier de ces desiderata est déjà ébauchée par le récent traité de paix de *Brest-Litowsk ;* le reste serait venu en son temps, si les circonstances ne s'y étaient opposées.

Mais, dans le délire débordant qu'entraîna un accroissement de puissance politique et militaire, cette aspiration primitive fut successivement accrue, au point d'opposer à la « Petite Allemagne » déjà existante, une « Grande Allemagne » devant résulter de la conquête de régions nouvelles et étendues, dont nous parlerons plus loin. Pour justifier ce rêve de grandiose expansion, la prétendue unification du peuple allemand ne suffisait déjà plus. On y ajouta la nécessité de s'adjuger, au banquet universel, la place exigée par la prolification de la race et par l'indispensable besoin d'en assurer la subsistance et le bien-être.

La croyance dans la supériorité de la race se trouve, depuis GOETHE, SCHILLER et HUMBOLT, jusqu'à nos jours, énoncée, propagée et stimulée par les écrivains allemands les plus illustres, quelle que soit la branche des connaissances où ils aient exercé leur autorité. En dehors des savants précités, nous en signalerons trois des plus notoires. WOLTMANN, le chef incontesté de l'anthropologie allemande, est arrivé à soutenir que « le Germain est le type supérieur du genre *homo sapiens* ».

Se référant à la mission hégémonique, qu'il jugeait réservée à sa patrie, l'historien GIESEBRECHT a écrit de son côté : « Cette domination appartient à l'Allemagne, « parce qu'elle est la fleur des nations et qu'elle constitue « une race noble, ce qui l'autorise à user, vis-à-vis de « ses voisins, du droit et du devoir dont tout homme, « doué de l'esprit le plus fin ou de la force la plus grande, « peut user à l'égard des individus inférieurs qui l'en- « tourent ».

Et CHAMBERLEIN, auteur d'un livre de philosophie historique, dont huit éditions ont été épuisées en moins de deux ans, a affirmé : « qu'à la tête des races euro- « péennes, se trouvent les Germains, qu'après eux « viennent les Juifs, et que les Latins doivent être consi- « dérés comme bien inférieurs aux fils d'Israël ».

Quant à la croyance que *la mission réservée à la race allemande, pour exercer son hégémonie universelle, est providentielle*, elle a été propagée avec insistance par Guillaume II parmi ses sujets. Celui-ci déclarait, au cours d'une cérémonie publique : « La branche régnante « des HOHENZOLLERN est pénétrée du sentiment élevé « du devoir, qui dérive de la certitude d'avoir été désignée « par Dieu pour remplir une mission providentielle ». — Dans une circonstance solennelle, il disait : « La prière « est la clé d'or qui ouvre le coffre du trésor de Dieu. Dieu « vit et règne encore. Il est notre grand Allié et ne

« consent pas que ni le péché, ni l'iniquité triomphent ». Et dans une autre conjoncture également solennelle : « Le « peuple allemand est la roche de granit sur laquelle « Dieu omnipotent complétera son œuvre de civilisation « du monde ».

En mars 1901, comme inspiré par le Ciel, il prophétisait en ces termes : « Partout nous serons victorieux, même « si nous nous trouvons entourés d'ennemis et si les « forces de l'adversaire sont supérieures aux nôtres, car « notre puissant allié est Dieu lui-même et depuis le « temps du Grand Électeur et du Grand Roi il s'est « toujours maintenu à nos côtés ». — « J'ai la ferme « conviction », affirmait-il dans une autre occasion, « que « Dieu sera avec nous au moment où la paix sera « interrompue ».

En dernier lieu, lors de la déclaration de la grande guerre, voici en quels termes il s'adressait aux troupes qui, en septembre 1914, préparaient l'invasion de la Russie : « Je suis l'instrument de la divinité. Je suis son « glaive et son représentant. Malheur et mort à ceux « qui résisteront à ma volonté ! Malheur et mort à ceux « qui nieront ma mission ! Malheur et mort aux lâches ! « Meurent tous les ennemis du peuple allemand ! Dieu « exige leur destruction ! Et Dieu, par ma voix, ordonne « que vous exécutiez sa volonté ! »

Le culte de la force et de la guerre a été propagé d'une façon incessante par les intellectuels allemands et en premier lieu par le Chef de l'État lui-même. « C'est à « l'empire du monde qu'aspire le génie allemand », dit Guillaume II à Aix-la-Chapelle, le 20 juin 1902. — Plus tard, dans l'allocution prononcée à l'occasion de la fête du second centenaire de la fondation du royaume de Prusse, il répète : « Rien ne doit être organisé dans « le monde sans l'intervention de l'Allemagne et celle « de l'empereur allemand ». En octobre 1905, lors de

l'inauguration du monument au maréchal von Moltke, il s'écrie dans un accès de délirant enthousiasme : « Hurrah ! trois fois hurrah ! pour la poudre sèche, pour « l'épée affilée et pour la force toujours tendue, que « représentent l'armée et l'état-major ! » Et voici les conseils que, dans une proclamation, il adresse au corps expéditionnaire de Chine : « En entrant en contact avec « l'ennemi, ne lui donnez pas d'abri, ne faites pas de « prisonniers. Il y a mille ans, les Huns, commandés « par leur roi Attila, ont conquis une si grande renom- « mée, qu'elle est encore maintenue par la tradition. « Procédez comme eux : ne pardonnez pas en faisant « grâce, car il faut que dans mille ans d'ici il n'y ait « pas un chinois qui ose se mesurer avec un allemand ».

Les hommes d'État les plus notoires n'ont pas été moins francs ni moins tranchants que leur souverain. — « Notre droit est celui de la nation allemande à la vie, « à la respiration et à l'unité ; c'est le droit et le devoir « de la Prusse, d'assurer à cette nation les bases de « sa propre existence » : — voilà en quels termes Bismarck répondait en 1866 à la commission parlementaire l'invitant à fournir un titre meilleur que celui de « conquête », invoqué par lui pour justifier l'annexion des États de *Hanovre*, de *Hesse-Cassel*, de *Nassau* et de la ville libre de *Francfort*, qui séparaient la région occidentale du reste de la Prusse. Bien des années plus tard, le Chancelier, Prince de Bulow, exprimait une pensée semblable lorsqu'il disait : « L'Allemand est bon cavalier, « il sait se tenir en selle, pour anéantir sur son passage « tous ceux qui tenteront d'empêcher la prospérité et « la grandeur nationales »[1].

Et, le 10 janvier 1900, à l'occasion du baptême du

1. Ces paroles, ainsi que celles de Guillaume II, dont il est question plus loin, font directement allusion à celles de Bismarck cherchant à modérer l'impétuosité des impatients, qui l'incitaient à réaliser promptement l'unité nationale en disant : « Laissez-moi d'abord mettre l'Allemagne en selle. Nous verrons ensuite « comment elle s'y tiendra ».

Deutschland qui était, alors, le plus grand transatlantique, il s'exprimait d'une façon plus orgueilleuse encore : « De « même, disait-il, que ce navire prétend être supérieur « à n'importe lequel de ceux qui sillonnent les mers, si « nombreux soient-ils, plaise à Dieu que tous nos com- « patriotes soient persuadés que l'Allemagne est pareille- « ment supérieure à tout et au-dessus de tout ce qui « existe au monde ». Et, dans la fougue croissante d'une morgue patriotique, lors de l'inauguration du nouveau Palais de la Chambre des Pairs, le 16 janvier 1914, il s'écriait : « Que le roi soit à la tête de la Prusse ; la « Prusse à la tête de l'Allemagne ; l'Allemagne à la « tête de l'Univers ».

Les historiens n'emploient pas un langage différent. Déjà avant 1870, MOMMSEN écrivait dans son *Histoire romaine* : « La civilisation est le but vers lequel tend « l'évolution sociale et, pour triompher, elle exige la « destruction, par les nations d'un niveau plus élevé, « des branches moins susceptibles d'être cultivées ou « moins développées. La guerre est la machine qui sert « à élaborer le progrès. Si les Celtes furent vaincus par « les Romains, ce ne fut pas l'effet du hasard ; cette « catastrophe était méritée, elle fut même, jusqu'à un « certain point, une nécessité historique. Dans son irrésis- « tible tourbillon, l'histoire dévore sans pitié les nations qui « ne possèdent pas la dureté et la malléabilité de l'acier ».

TREITSCHKE, écrivain que le Général VON BERNHARDI dénomme « le grand éducateur de la nation », n'a pas été moins catégorique, lorsqu'il a dit : « Ce n'est pas « aux Allemands qu'il appartient de répéter les lieux « communs des apôtres de la paix, ou des prêtres de « MAMMON, non plus que de fermer les yeux en face « des exigences cruelles du temps. Oui, notre époque « est une époque de guerre. Ce temps présent est un « temps de fer. Si le fort domine le faible, c'est qu'un « tel fait représente la loi inexorable de la vie ».

Les livres et opuscules destinés à bercer et à vivifier le sentiment patriotique, ne sont pas moins violents et audacieux. Dans une œuvre, éditée à *Berlin*, intitulée *Grossdeutschland und Mitteleuropa um das Jahr* 1950, on trouve le passage suivant : « D'ici peu d'années, nous « verrons le drapeau allemand abritant quatre-vingt-six « millions d'Allemands, qui gouverneront un pays peuplé « par cent-trente millions d'Européens. Dans ce vaste « territoire, seuls les Allemands exerceront des droits « politiques ; seuls, ils serviront dans l'armée et dans « la marine ; seuls, ils pourront acquérir des terres. Ils « constitueront alors, comme au moyen âge, une caste « de seigneurs, condescendant seulement à ce que les « travaux inférieurs soient exécutés par les peuples soumis « à leur domination ».

Il ne faut pas croire que de telles conceptions ne représentent que le sentiment de quelques cerveaux infirmes, ou exaltés par une ardeur déséquilibrée. « J'ai « été en Allemagne », écrivait Lockroy, ancien ministre français de la marine, dans le journal de Toulouse, *La Dépêche*, du 22 août 1905, « et j'en suis revenu « épouvanté. On dit en France : l'Empereur d'Allemagne, « un ambitieux, prétend étendre sa domination du Cap « Nord à la Méditerranée. Ce n'est pas exact. Non ! « Pour puissant que soit l'Empereur, jamais il n'aurait « fait un tel rêve, s'il n'avait eu avec lui et pour lui, « l'opinion. Ce n'est pas seulement l'Empereur, c'est « l'Allemagne entière qui veut soumettre toutes les nations « à son joug et absorber l'Europe. Ce sentiment est « commun à toutes les classes de la société ; on le « rencontre à la cour comme dans les villes, dans l'aristo- « cratie comme dans le prolétariat, chez les conserva- « teurs comme parmi les socialistes ; il domine la politique « de tous les partis ».

En vérité, les aspirations impérialistes de l'Allemagne furent nationales, avant d'être dynastiques. Il ne serait

pas juste d'attribuer aux Hohenzollern les conquêtes réalisées successivement par la Prusse. De même, le déchaînement de la dernière guerre ne doit pas être imputé exclusivement à la volonté de Guillaume II. A part un petit nombre d'exceptions, l'histoire montre que, dans les grands conflits, soit internationaux, soit nationaux, les chefs d'État ont toujours fondé leurs actions sur la croyance qu'elles étaient conformes aux aspirations de l'Ame Nationale. C'est pourquoi MARX avait raison de critiquer Victor HUGO, de ce qu'il avait rendu Napoléon III seul responsable du coup d'État du 2 décembre, lui attribuant ainsi une influence vraiment exceptionnelle dans l'histoire du monde.

Dans un livre intitulé *L'Allemagne Moderne*, un illustre professeur de la Sorbonne, LICHTENBERGER, résumant les impressions éprouvées au cours de son séjour dans ce pays, arrive aux mêmes conclusions que l'ex-ministre de la marine déjà cité : « L'Allemand, dit-il, veut le « pouvoir, moins pour le désir personnel de se mettre « en évidence, de se faire valoir, moins pour les avantages « matériels qui pourront en découler pour lui, que pour « le pouvoir lui-même, parce que celui-ci représente la « valeur d'un homme, d'un parti, d'un peuple... Car il « ne devient pas seulement inévitable, mais aussi utile, « sensé, normal, que la force domine le droit, que la « monade inférieure soit soumise à la supérieure... Et « l'effort pour la conquête du pouvoir germe, s'agrandit, « dans toutes les régions de la vie allemande, dans tous « les domaines de l'activité humaine. Il se manifeste « chez les individus, dans les partis politiques, dans les « groupements sociaux et dans les États. Il s'affirme au « sein de toutes les collectivités nationales, sous la « forme de l'Impérialisme et de la politique mondiale. « On y aspire à la prééminence militaire, navale, diplo- « matique, à l'hégémonie économique, industrielle, com- « merciale, à la primauté scientifique ».

BIBLIOTEKA NAUKOWA
Nr ewid.

Une aussi forte et tenace propagande a eu pour résultat que le peuple allemand, même dans ses couches les plus humbles, aspirait à l'expansion de l'Empire et la réclamait. De nombreuses sociétés, comptant, d'après les affirmations de E. REICH, des milliers de membres, luttaient pour l'agrandissement de l'Allemagne, créaient à cet effet des filiales dans les pays de langue allemande, « étreignant ainsi la terre étrangère dans leurs bras « germanisateurs. » Ces sociétés publiaient « des jour- « naux et des livres destinés à semer la foi dans l'ex- « pansion *nécessaire, inévitable, providentielle*, de l'empire « allemand en Europe et sur tout le globe ».

Au congrès pangermaniste de KARLSRUHE, en septembre 1911, les assistants protestèrent contre tout accord avec l'Angleterre au sujet des armements navals, et votèrent des motions favorables à un grand développement du pouvoir militaire de l'Allemagne. Ce furent encore les pangermanistes qui réclamèrent, partout et à tous instants, la « guerre nécessaire » pour faire triompher la Patrie de ses embarras financiers, de ses disputes intérieures et réaliser ses rêves d'agrandissement. — « Vivre encore quarante ans en paix, serait pour nous « un malheur national », écrivait le *Postdamer Zeitung*. — « Nous sommes nés pour la guerre. Prenons donc les « armes, avant qu'il soit trop tard », répétait *Die Zukunft*. — Et la *Germania* affirmait : « Il y a un excé- « dent de force dans la jeunesse de vingt à trente ans. « Elle a soif d'actes héroïques... Un peuple qui a vécu « quarante ans en pleine paix commettra nécessairement « des désordres, si on ne l'emploie pas contre l'ennemi. « Dès que la guerre aura surgi, les perturbations révo- « lutionnaires disparaîtront ». Cette doctrine coïncide avec celle de l'historien précité, TREITSCHKE, d'après laquelle « dans les grandes crises de la vie des peuples, la guerre « est toujours un remède moins violent que les révo- « lutions, car elle garantit la fidélité, et son appari-

« tion semble amener comme un jugement de Dieu ».

Ces observations ne sont pas nouvelles, car MIRABEAU disait déjà que la guerre est l'industrie nationale de la Prusse, ce qui fut récemment confirmé par l'éminent journaliste HARDEN.

Dans une telle atmosphère, il semble logique que le parti militaire ait fait entendre des exclamations plus bruyantes et plus énergiques encore, en faveur de la guerre destinée à assurer l'expansion de la « grande patrie allemande ». L'incitation à cette propagande est partie, comme toujours, de l'Empereur lui-même. Le 6 février 1907, après les élections qui firent triompher les pangermanistes sur les socialistes, le Généralissime Guillaume II disait en présence de nombreux militaires et au milieu des acclamations de son peuple : « Merci ; « je me sens profondément reconnaissant de l'ovation « que vous venez de me faire ; elle provient de la con- « science que vous avez d'avoir accompli votre devoir « vis-à-vis de la Patrie et elle démontre la vérité des « paroles que vous a adressées le Chancelier, quand il « a dit que l'Allemagne savait parader quand elle le « voulait. J'ai l'inébranlable conviction que, si toutes « les classes de la société, depuis les plus modestes « jusqu'aux plus élevées et quelle que soit leur confession, « continuent comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour, à « demeurer intimement unies, non seulement nous nous « maintiendrons en selle, mais encore nous anéantirons « tous les obstacles qui s'opposeraient à notre passage. « Je veux terminer maintenant par les paroles que le « grand poète KLEIST, dans son drame *Le Prince de « Hambourg*[1], fait prononcer par KOOWITZ en réponse

1. « Le Prince de Hambourg » est un des bons drames historiques allemands. Écrit par Henri de Kleist, en 1810, alors que la fièvre du plus ardent patriotisme dévorait son esprit, il met en scène un général prussien qui transgresse sciemment les ordres de l'Électeur de Brandebourg, et sauve ainsi la patrie. Sa conscience militaire est en paix, bien que le Conseil de guerre l'ait condamné à mort, mais le pays l'acquitte. Le rideau tombe sur la phrase suivante : « Réduisons en poussière tous les ennemis du Brandebourg ! »

« au Grand Électeur : Qu'importe la règle suivie pour « mieux vaincre l'ennemi, si celui-ci se trouve à nos « pieds avec tous ses étendards ! Celle qui l'a abattu « est la meilleure de toutes ! — Nous avons appris l'art « de vaincre et nous sommes anxieux de le mettre à « nouveau en pratique. C'est pour cette raison que « notre attitude ne peut être un mouvement patriotique « éphémère et passager, mais au contraire qu'elle signifie « la résolution inébranlable de nous maintenir dans la « même voie ».

Cette doctrine était également celle de CLAUSEWITZ, le grand maître allemand de l'Art militaire : « Toute « idée de philantropie dans la guerre, écrivait-il, est une « erreur pernicieuse. Celui qui emploiera la force physique, « avec toute son énergie, sans ménager le sang, acquerra « toujours la prépondérance sur l'adversaire qui ne procé- « dera pas de même ; il lui dictera sa loi ».

Les paroles suivantes d'un vieux soldat des campagnes de 1870, le Général von TANERA, n'étaient pas moins énergiques : « Affirmez ce que vous voudrez, disait-il, « soutenez que la guerre rend les hommes barbares et « étouffe leurs plus grandes vertus. Non, mille fois non ; « ce n'est pas vrai et j'ai assez d'expérience de la guerre « pour pouvoir vous démentir. Il n'y a aucun doute, « l'écorce peut durcir, mais la guerre exalte les hommes « et les rend forts, braves et nobles. C'est sous son « régime que naissent et se développent les vertus, qui « firent la grandeur de nos aïeux : la discipline, le courage « devant la mort, l'esprit de sacrifice et l'empire sur « soi-même. C'est en elle que prennent racine les qualités « qui constituent la force des peuples. Lisez l'histoire « de la chute de l'Empire romain, étudiez les longues « périodes de paix et leurs conséquences, et plus jamais « vous n'oserez nous parler de la paix éternelle, de la « fraternité internationale, des tribunaux d'arbitrage. « Vous prétendez être des anges célestes et vous ne

« serez que des êtres paresseux, poltrons et sans ca-« ractère. Non ; la guerre est nécessaire ; ce n'est « que dans la guerre que l'homme montre ce qu'il « vaut ».

Un autre général illustre, VON MEISENDORF, amplifie ce vigoureux tableau en écrivant : « Oui, la guerre est « le duel des nations. C'est un acte de violence aussi « naturel, aussi légitime que tous les actes résultant « des autres relations entre les nations et notamment « que la concurrence commerciale ou industrielle. La « guerre ne connaît qu'un moyen d'action qui est la « Force. Il n'y en a pas d'autres. La force morale ne « sert qu'à rendre plus efficace le développement de « l'activité physique. Quant au fameux droit des gens, « qui remplit la bouche de tous les jurisconsultes, il « n'impose à la raison et au droit de la guerre que des « restrictions insignifiantes... Si les peuples civilisés ne « scalpent plus les vaincus, ne décapitent plus les prison-« niers, ni ne répandent plus la dévastation sur leur « passage, ce n'est pas par esprit d'humanité. C'est « parce que, aujourd'hui plus que jamais, l'intelligence « préside à la direction de la guerre. La civilisation a « développé l'esprit des peuples et les sciences économi-« ques leur ont révélé le plus utile emploi de leurs énergies. « Le meilleur profit qui puisse être tiré de la victoire « c'est de prélever sur l'adversaire des contributions « qui le ruinent, c'est de lui imposer des traités défavo-« rables qui, peu à peu, le réduiront à la misère et à « l'ilotisme ».

Le Général VON DER GOLTZ, bien connu de tous les spécialistes, a renforcé les opinions précédentes et, dans un livre, qui figure dans la bibliothèque de tous les militaires éclairés, il s'est exprimé également de la façon suivante : « Avant tout, il est nécessaire que nous « comprenions et fassions comprendre à la génération « que nous formons, que le temps de nous reposer n'est

« pas encore venu et que la prédiction d'une lutte finale, « destinée à assurer l'existence et la grandeur de l'Alle- « magne, n'est pas une chimère de fous ambitieux ; elle « surgira inévitablement un jour, violente et grave, « comme l'est toute lutte déclarée entre des peuples, « dont l'un veut définitivement faire reconnaître sa « suprématie sur les autres ».

Une des personnalités les plus remarquables de l'Allemagne actuelle, le général Falkenhausen, n'a pas hésité, non plus, à proclamer les avantages de la guerre de conquête dans ces termes odieux et sanguinaires :

« Les arts les plus purs et les plus nobles de la paix « sont basés sur la guerre, a dit Ruskin ; aucun grand art « ne s'est développé sur terre ailleurs que dans une « nation de soldats... Aucun grand art n'est possible à « une nation s'il n'est fondé sur la bataille... Quand je « vous dis que la guerre est le fondement de tous les « arts, *j'entends aussi qu'elle est la base de toutes les ver-* « *tus, de toutes les facultés élevées de l'homme.* Il est « étrange pour moi de faire cette découverte terrible ; « mais j'ai vu que c'était un fait indiscutable. L'idée « que la paix et les vertus de la vie civile ont fleuri « ensemble est absolument insoutenable. Seuls les vices « de la vie civile peuvent fleurir avec la paix. Nous « parlons de paix et de science, de paix et d'abondance, « de paix et de civilisation ; mais j'ai découvert que ce « n'étaient point là des mots que la muse de l'histoire « avait coutume de mettre en pratique ; que sur ses « lèvres les mots inséparables étaient ceux de la paix « et de la sensualité, de la paix et de l'égoïsme, de la « paix et de la mort. J'ai découvert, en résumé, que « toutes les grandes nations ont trouvé dans la guerre le « langage de la vérité et la force de la pensée, qu'elles « ont été nourries par la guerre et ruinées par la paix, « instruites par la guerre et trompées par la paix, « éduquées par la guerre et trahies par la paix ; en un

« mot, qu'elles étaient nées dans la guerre pour mourir « dans la paix »[1].

Une simple phrase de l'éminent écrivain qu'était le général VON BERNHARDI, condense la vaste propagande faite par lui dans de nombreux livres, brochures et articles, au sujet de la théorie de la force bienfaisante et de la guerre créatrice du progrès. « Malgré les traités et les congrès de la paix, c'est par le fer, dit-il, que les grands problèmes seront résolus ». — Et à un autre endroit, condamnant durement toute l'orientation politique basée sur le maintien de la paix et sur la nécessité de repousser les procédés énergiques et audacieux, communément qualifiés « politique aventurière », il écrit : « Notre « peuple nourrit, au contraire, dans son âme, le désir « profond de remplir sa mission dans le monde, par « une action virile. Cette âme vibre à chaque parole « énergique, à chaque acte politique décisif du gouver- « nement, qui dénoue, pour ainsi dire, le lien retenant « les forces nationales. Une grande partie de la presse « de notre pays a dépeint, à plusieurs reprises, ce senti- « ment. L'homme d'État qui saura réveiller cette aspi- « ration, maintenant endormie dans le cœur du peuple, « sans s'occuper des clameurs de quelques partis et de « leur presse respective, entraînera avec lui tous les « esprits ».

On pourrait ainsi prolonger indéfiniment les témoignages. Ce que nous venons de dire suffit toutefois à prouver combien le culte de la force et de la guerre était honoré et propagé dans toutes les classes sociales allemandes.

Il reste à démontrer combien *le mépris de tous les droits non basés sur l'Énergie, la Volonté et le Pouvoir*, était également un des sentiments qui inspiraient l'attitude de l'Allemagne dans ses relations avec les autres

1. *Ce que le peuple belge doit savoir*, par le capitaine BREMER René — Bruxelles — Paris. 1910, p. 31-32.

collectivités humaines. Quelques-unes des observations précédentes le prouvent déjà, mais le tableau peut être rendu plus vif encore et plus concluant.

Ainsi que le fait observer un écrivain français, bien que ce concept ne soit pas nouveau, il a fallu arriver à la fin du XIXe siècle pour le voir constituer la doctrine nationale d'un peuple. L'idée d'une Allemagne régnant par la force et se servant de la force pour instaurer une forme supérieure de civilisation, élaborée par le génie de sa race, se rencontre chez les philosophes les plus notoires, dont nous allons invoquer le témoignage.

Depuis ARNDT (1789-1860), qui a été le véritable apôtre du patriotisme et le créateur du pangermanisme, la masse des intellectuels allemands a contribué à acheminer l'esprit national dans cette direction. Mais le chemin qu'ont ensuite aplani les grands penseurs nationaux, c'est HEGEL (1770-1831) qui l'a montré par ses doctrines philosophiques et surtout grâce à son immense autorité de maître de la pensée allemande contemporaine : « Les idées ne correspondent pas seule-« ment à la réalité, comme l'image à l'objet, » écrivait-il. « Elles sont la propre essence de la réalité ; le rationel « est le principe du réel et tout ce qui existe est entière-« ment justifié par le propre fait de l'existence ; ce qui « subsiste est la propre raison consumée ». L'application de ce principe à l'histoire et à la politique a porté HEGEL à démontrer le parfait accord des événements avec les lois providentielles ou fatales qui régissent la vie humaine ; à reconnaître, dans la victoire et dans la force, le vestige d'un droit supérieur ; à affirmer que la civilisation ne s'élabore que par la guerre et que la force, le droit et la vertu sont synonymes.

HEGEL prétendait encore qu'il y avait des individus et des peuples prédestinés et dotés de la Force indispensable pour accomplir la mission dont ils avaient été investis. Ce raisonnement le portait à prédire à l'Alle-

magne la suprématie universelle, l'empire du monde. Et ce ne fut pas seulement la suprématie intellectuelle, l'irradiation supérieure de la civilisation ou de la pensée, que ce philosophe a prévues pour sa patrie, mais encore la domination politique par la création d'un Empire germanique, devant lequel le droit national des autres peuples, et jusqu'à leur propre droit humain, cesserait d'exister. L'idéalisme de HEGEL le portait, dans la vie pratique, au culte de la Force, à la théorie de conquête et encore à la légitimité des abus, devant l'idée de la mission destinée au peuple fort, à l'individu fort.

Sachant que l'hégélianisme est la philosophie officiellement enseignée dans les écoles, et la source d'inspiration des savants et des littérateurs allemands, on comprend aisément comment elle a étendu sa domination jusque sur les classes populaires elles-mêmes.

Karl MARX (1818-1883), qui a basé son système social sur la loi d'évolution de HEGEL, sur la loi de la lutte pour l'existence de DARWIN, et sur l'étude de l'histoire, a soutenu la thèse d'après laquelle, en fait, comme en droit, c'est la nécessité de la nourriture qui guide les peuples, non celle de l'égalité et de la justice. Et cette conception de l'humanité, étrangère à la notion du droit, et dans laquelle l'idée de lutte pour la satisfaction des exigences matérielles est maintenue souveraine, a de véritables points de contact avec la doctrine sociale dominante dans l'Allemagne actuelle.

WAGNER (1813-1883), le musicien philosophe, soutient que le monde ne fut pas organisé d'après un plan préconçu et pour la réalisation d'un but déterminé ; il suit une évolution perpétuelle, mais aveugle et inconsciente. Et l'homme ne représente pas une exception dans l'univers ; pour lui, il n'existe pas d'autre loi morale que celle d'acquérir le Pouvoir, pour obtenir par celui-ci la réalisation des désirs et le développement le plus complet possible des aptitudes individuelles, par quoi

se trouve achevée sa mission. Satisfaire les nécessités elles-mêmes est, non seulement la cause de toutes les transformations sociales, mais encore la justification de toutes les actions humaines. Dans ses œuvres musicales, WAGNER a symbolisé ce dédain inné de toute règle de conduite, cette convoitise du Pouvoir, qui anime la vie des hommes et qui justifie leur conduite. Il a incarné ce sentiment dans son grand héros SIEGFRIED, qui traverse la vie indifférent aux dieux et aux lois, guidé uniquement par ses puissants instincts et sans craindre ni la lutte, ni la mort.

Le célèbre philosophe NIETZSCHE (1844-1900), disait, avec audace, qu'il y a deux races dans l'humanité : celle des forts, des dominateurs, d'une part ; celle des faibles, des esclaves, d'autre part. Et il ajoutait : de même, il y a deux morales, celle des forts et celle des faibles. La morale conseillée jusqu'à ce jour est une morale d'esclaves. Elle détermine, elle exige l'obéissance absolue ; c'est ainsi que tous deviennent esclaves, les forts comme les faibles. Cette morale dit que tous les hommes ont les mêmes droits et qu'il faut respecter les droits de ses semblables. Ceci ne signifie pas le respect du droit d'autrui, mais bien la suppression de tous les droits. C'est l'obligation pour les plus distingués et les plus forts, pour ceux qui possèdent une valeur individuelle, d'avoir à s'abaisser jusqu'au niveau des plus humbles, comme si le bonheur pouvait résider dans un état d'amoindrissement, comme si la médiocrité était pour les hommes le statut idéal. La morale des esclaves dit qu'il faut adoucir la vie de l'humanité par la justice, par la charité, et qu'il faut la consoler par l'assurance d'un monde meilleur, soit sur la terre, soit au ciel. Or, la pitié est dangereuse. Elle représente chez le faible le désir d'émouvoir les autres, dans un intérêt personnel — sentiment d'esclave ou de mendiant ; chez le fort, l'appréhension inattendue de sa sensibilité, le doute au

sujet de son droit, la volonté affaiblie par le scrupule de « justice », « d'égalité », ou de « fraternité humaine ». La pitié est, en tout cas, un symptôme de dégénérescence.

La morale des forts, au contraire, est basée sur la nature ; elle a été mal et scandaleusement appliquée et c'est pour cela qu'on n'ose pas la défendre ; mais c'est la seule morale véritable. Elle dit que le Bien est tout ce qui exalte chez l'homme le désir de domination, l'aspiration au Pouvoir et le Pouvoir lui-même ; que le Mal est tout ce qui a ses racines dans la faiblesse et constitue la cause de l'affaiblissement. Elle dit encore que tout est vrai et tout est permis (qu'on l'appelle vertu ou vice), sauf la faiblesse.

La morale du sacrifice et de la pitié, la religion de la souffrance, la suppression des guerres par les tribunaux d'arbitrage, le refrain de l'égalité entre les valeurs humaines, sont autant d'indices de dégénérescence, de symptômes d'affaiblissement de l'énergie vitale, d'agents de dissolution et de destruction. Les bêlements du pacifisme créent, parmi les peuples, des âmes de troupeaux ; partout où cesse de régner la volonté du Pouvoir et l'ardeur belliqueuse, il y a décadence. Ce qui existe de bon et de sain, c'est la Force. Il n'y a qu'un droit sacré dans le monde, c'est celui de la Force. La guerre et le courage ont obtenu de meilleurs résultats que l'amour du prochain. On perd la force avec l'attendrissement. La diminution des forces, que la souffrance produit déjà dans la vie, est aggravée par la pitié. Celle-ci contrarie la loi de l'évolution, qui est celle de la sélection. La grande erreur de la société moderne est de vouloir substituer au naturel développement de la force, l'application artificielle et vaine de la justice pour tous, du bonheur universel. Le règne de la justice et de la concorde sur terre, serait le règne de la plus abjecte médiocrité.

Il n'est pas besoin de citations plus nombreuses pour

faire apprécier, même par les esprits étrangers aux études philosophiques, les conceptions qui dominent l'œuvre de NIETZSCHE et qui ont été maintenues vivaces après sa mort, dans les générations ayant suivi la publication de ses ouvrages. « Il est presque impossible « aujourd'hui, dit le Dr. Hugo KAATZ, de lire un livre « quelconque, dans lequel les questions philosophiques « soient à peine ébauchées, sans qu'on y trouve le nom « ou les théories de NIETZSCHE ».— « Son nom est célèbre « dans toute l'Europe, ajoute WYZEWA, et l'influence « de ses écrits se fait sentir, tant dans le *Triomphe de* « *la Mort* de D'ANNUNZIO, que dans les derniers drames « d'IBSEN et dans les œuvres plus récentes des romanciers « russes... Mais c'est en Allemagne surtout que l'admi- « ration pour NIETZSCHE a pris les proportions d'un culte. « Les professeurs des universités ont inscrit la théorie « du surhomme dans le programme de leurs cours ; il « s'est formé la littérature, la musique et la politique « NIETZSCHÉENNES ».

TAINE a démontré, dans la *Philosophie de l'Art*, que les grands ouvrages littéraires ou artistiques sont le fruit du milieu social dans lequel vivent leurs auteurs respectifs et la représentation d'un ou de plusieurs des caractères dominants de ce milieu. Un écrivain français, rappelant cette conception, dit qu'elle est le plus parfaitement incarnée chez NIETZSCHE, ainsi qu'il est prouvé par la comparaison des théories morales de ce philosophe avec tous les actes et opinions de BISMARCK, de MOLTKE et de tous les autres écrivains déjà cités.

Mais les principaux écrits de NIETZSCHE furent publiés de 1881 à 1889. Ils sont, dès lors, postérieurs aux grands actes historiques de BISMARCK, mais contemporains des œuvres de tous les autres théoriciens de la doctrine sociale allemande. Le célèbre philosophe a donc simplement condensé, dans son système de morale, les doctrines généralement professées dans l'ambiance au milieu de

laquelle il a vécu. Il a ensuite et en retour répandu ces mêmes idées à travers l'Allemagne, mais après les avoir exprimées dans des maximes éclatantes de poésie, qui les ont fait pénétrer plus rapidement et plus profondément dans l'esprit des multitudes germaniques.

Le parti socialiste lui-même, au dogme duquel sont adressés quelques-uns des traits les plus vibrants de NIETZSCHE, fut influencé par les doctrines de cet éminent philosophe. L'un de ses chefs, BEBEL, déclarait le 9 mars 1904 : « Si l'Allemagne vient à être attaquée, si son « existence est menacée, je vous donne ma parole que « tous, du plus jeune au plus vieux, nous serons disposés « à porter l'arme sur l'épaule et à marcher ! Oui, je « le jure, tous les socialistes combattront pour la Patrie, « jusqu'à leur dernier souffle ».

Et au Reichstag, où il siégeait, s'adressant aux partis bourgeois, il disait encore : « Nous, les socialistes, repous- « sons, aussi énergiquement que tous les autres partis, les « attaques contre notre Patrie ».

Les revues socialistes elles-mêmes n'emploient pas un autre langage. — « Il faut que l'Allemagne s'arme jus- « qu'aux dents, » écrivait, avant la guerre, l'une de ces revues qui disposait d'une puissante influence. « Cette « question est de la plus grande importance pour tous « les travailleurs. Qui porte préjudice à nos exportations, « leur nuit également, et ils ont le plus grand intérêt à « ce que la prospérité de notre trafic extérieur soit assuré, « même s'il l'est par la force des armes. Ce commerce « a pris un tel développement, que l'Allemagne peut être « appelée à le défendre les armes à la main. Seul celui « qui vit sous la protection des canons, peut dominer « les marchés du monde et, dans la lutte pour les « conquérir, les travailleurs allemands peuvent se trouver « dans l'alternative, soit de mourir de faim, soit de « s'assurer une place l'épée à la main ».

Au Congrès Socialiste de *Stuttgart*, en 1907, les Alle-

mands refusèrent catégoriquement d'adhérer à la thèse de la grève en cas de guerre, présentée par les Français. C'est ce qui motiva, de la part d'HERVÉ, aujourd'hui si repentant de ses anciennes doctrines, l'apostrophe suivante : « Quand la guerre éclatera, allez ! allez ! socialistes « allemands, vous abriter sous les drapeaux de votre « Empereur ! Mais comptez, si vous marchez contre la « France révolutionnaire, que vous verrez flotter, sur nos « communes en insurrection, le drapeau rouge de notre « Internationale, que vous avez trahi »

La même idée ayant été présentée à nouveau au Congrès socialiste de COPENHAGUE, en 1910, par les Français appuyés par les Anglais, les Allemands n'ont pas caché la profonde hostilité qu'elle leur inspirait. RADECK déclara qu'il considérait comme « inutiles et funestes » les efforts tendant à obtenir la restriction des armements. Moins catégorique que les orateurs précédents, le socialiste LEDEBOUR, après avoir affirmé qu'il ne craindrait pas de recourir à tous les moyens, même les plus énergiques, pour éviter la guerre, se refusa cependant à prendre cet engagement par écrit et au nom de son part .

Au Congrès suivant de BALE, des faits identiques se sont reproduits. HERVÉ fut ainsi conduit à reconnaître l'illusion dans laquelle il avait vécu jusqu'alors et il avoua franchement qu' « après ce qui s'était passé à « BALE, il serait malhonnête de cacher plus longtemps « que la Social-Démocratie allemande s'était refusée à « prendre l'engagement de tenter l'insurrection le jour « où serait donné l'ordre de mobilisation ».

Il était nécessaire d'exposer avec quelque développement l'état de l'esprit public allemand, considéré, soit individuellement, soit collectivement. On comprend ainsi comment, dans un délai relativement court, un colossal pouvoir militaire put être constitué dans ce pays.

On comprend comment son expansion, sans rencontrer de difficultés dignes d'être enregistrées, recueillit au contraire les applaudissements de la majorité, qui encouragea le gouvernement impérial à recourir sans hésitation aux plus grands sacrifices, tant personnels qu'économiques.

C'est qu'en effet dans le cœur de chaque citoyen allemand s'était instauré un véritable culte consacré à l'esprit de la race ; c'est que son cerveau alimentait l'ardent désir de la constitution d'une « Grande Allemagne », destinée à soumettre à sa domination toutes les autres nations et à exercer, sans conteste, l'hégémonie universelle. Chaque Allemand représentait ainsi un disciple fervent de NIETZSCHE, nourrissant dans son âme la croyance à un monde gouverné par l'Énergie, la Volonté et le Pouvoir et assujettissant à cette doctrine, non seulement son propre sentiment, mais aussi ses intérêts personnels [1].

Si l'on accepte la méthode de démonstration préconisée par le professeur FERRI, il semble que les témoignages qui viennent d'être invoqués suffisent à justifier la thèse par laquelle se termine le chapitre Ier. Les événements

1. « Un des nos amis, qui fut jadis élève de l'Université de Bonn, a eu récemment l'occasion de revoir plusieurs de ses anciens maîtres. Tous, et même ceux dont on vantait ou dont on suspectait, avant la guerre, un libéralisme plus ou moins sincèrement teinté d'internationalisme, lui ont tenu un langage d'une franchise brutale. L'orgueil national regimbe : ils nient que l'Allemagne ait été militairement vaincue. Toutefois, il leur faut bien avouer (les conditions de la paix sont là pour la prouver) la défaite de l'Empire, trahi, prétendent-ils, et miné au-dedans par la révolution. — « *C'est entendu*, ajoutent-ils, *vous nous avez « eus » ; mais demain ce sera à notre tour de vous « avoir ». Nous n'aurons pas pour cela grand' chose à faire, nous allons continuer à avoir des enfants et vous à n'en avoir pas. Notre revanche sortira naturellement du nombre.* »— « Ils ne se donnent pas un long répit et ne nous font pas un long crédit : cinq ans, dix ans, quinze ans, au plus. Ce ne sont pas seulement les professeurs qui pensent et qui parlent ainsi ; ce thème, qui va être développé dans les chaires, s'étale dans les journaux et alimente les conversations ; il n'est pas exempt de rancune ni de rodomontade. Mais, réfléchissons à la force qu'il va prendre chez le plus crédule et le plus systématique des peuples, quand il sera érigé en système et quand ce sera bien mériter de la patrie et se faire bien voir du gouvernement que de l'enseigner, pour les uns, et, pour les autres, d'y adhérer. Telle est l'Allemagne à l'issue de la guerre, à laquelle on avait assigné pour objet de détruire ce qu'on se représentait à tort comme l'impérialisme des Hohenzollern, le pangermanisme des Junkers, le militarisme prussien, et qui était en réalité le caractère allemand, que l'Allemagne conservera, entretiendra, ranimera, tant qu'une Allemagne persévérera dans son être » (Charles Benoist, *Chronique*. Revue des deux Mondes, 1er août 1919, p. 716).

qui se sont produits au cours de la dernière guerre s'accordent d'ailleurs entièrement avec les sentiments et concepts attribués au peuple allemand. Ceux-ci recevront du reste, dans l'étude des questions qui font l'objet des chapitres suivants, une nouvelle confirmation. Ainsi se trouvera fortifiée, s'il en est encore besoin, la preuve déjà fournie par l'infidélité à la foi des traités, par les violences et les cruautés, qui ont dressé la conscience universelle contre les procédés allemands et qui prouvent que BISMARCK traduisait exactement la mentalité de ses compatriotes, quand il disait : « En politique, il n'y a pas de place pour la pitié »[1].

1. *Revue des deux Mondes* du 1er juin 1919, p. 704.

III

Conquête de l'hégémonie politique.

L'Empereur Guillaume se préoccupe de maintenir, vis-à-vis de l'Europe et du monde entier, la prépondérance morale de l'Allemagne. — L'hégémonie que cette nation exerce sur l'Europe provoque un rapprochement entre la France et la Russie. — Première tentative d'une nouvelle agression de l'Allemagne contre la France, écartée par l'intervention de la Russie. — Origine de la *Triple Entente*. — Intervention de la Russie en Orient. — Congrès de *Berlin*. — Politique coloniale française. — L'hostilité que lui oppose l'Italie provoque la *Triple Alliance*. — Dernières tentatives de BISMARCK afin d'éviter l'alliance franco-russe. — Influence du Boulangisme en France sur la politique internationale. — Incidents fâcheux sur la frontière franco-allemande. — Affirmation de l'alliance franco-russe. — Rapprochement entre l'Angleterre et la France, après règlement des divergences coloniales. — La question du *Maroc* suscite en Allemagne une seconde tentative d'agression contre la France. — L'attitude ferme de la France et l'appui de l'Angleterre font échouer ce projet.

La préoccupation dominante de l'Empereur Guillaume II, depuis son avènement au trône, a été de maintenir, devant l'Europe et devant le Monde, la prépondérance morale qui découla pour l'Allemagne de la campagne de 1870-1871, dont la conséquence fut la proclamation de l'Empire. Il en est résulté que la politique allemande devint ce que BISMARCK, par principe, ne voulait pas qu'elle fût : une politique mondiale, conforme aux desiderata du germanisme.

Pour réaliser l'aspiration du souverain, il était indispensable d'assurer deux conditions. La première consistait à donner à l'Allemagne une situation militaire capable de repousser promptement toute agression, que la France aurait, par hasard, la velléité de tenter. La seconde était d'empêcher que ce pays pût, au moyen

de combinaisons diplomatiques, échafauder un plan d'action, qui mettrait en danger la situation prépondérante de l'Empire. Par la seule persistance de cette situation, le succès de l'hégémonie politique allemande se trouvait assuré en grande partie. Il était réservé aux circonstances qui devaient survenir, d'en consacrer ou non le triomphe final.

La première condition visait, non pas des faits concrets, mais bien la pensée agressive, attribuée à la France par BISMARCK dans la circulaire diplomatique datée de *Reims*, le 13 septembre 1870, peu de jours après *Sedan*. Il s'y exprimait ainsi : « Une fois la guerre terminée, « nous devrons compter, aussitôt après, non sur une « paix durable, quelles que soient les conditions que « nous imposerons à la France, mais sur une nouvelle « agression de sa part. Elle considérera la paix comme « une simple trêve et nous attaquera à nouveau, pour « venger sa défaite actuelle, dès qu'elle se sentira assez « forte pour le faire, soit par ses propres moyens, soit « avec l'aide d'alliances étrangères ».

C'est pour éviter cette offensive prévue, en cas de rétablissement des forces françaises, que Guillaume II s'efforça de constituer l'Allemagne en une formidable puissance militaire ; il n'a pu cependant écarter la seconde condition. Son règne commença, en effet, par la grande déception que lui causa l'alliance franco-russe. Cette alliance, BISMARCK, conformément à la tradition des Hohenzollern, avait toujours cherché à l'éviter, mais il l'a involontairement facilitée par certains de ses actes.

La politique allemande, après la campagne de 1870-1871, doit être attribuée au rapprochement redouté des deux grandes puissances qui avait pour but de contrarier, par leur action commune, l'hégémonie incontestable exercée par l'Allemagne sur l'Europe. La politique agressive de BISMARCK, en 1864-1866, les annexions redoublées et encore accrues en 1870 — toutes basées

exclusivement sur le principe du droit de conquête — avaient donné l'angoissante impression que l'Allemagne, à l'exemple de Napoléon Ier, prétendait user de l'incontestable supériorité de son pouvoir militaire pour réaliser, avec une nouvelle vigueur, une autre série d'annexions et atteindre ainsi le rêve pangermaniste.

D'un autre côté, la politique suivie en France par le Duc DECAZES, au ministère des affaires étrangères, tendait tout à fait à faire croire que la France cherchait sérieusement à reconquérir sa situation de grande puissance, mais sans aucune intention d'agression et de revanche. Le soin, la sollicitude, avec lesquels il cultiva les germes de sympathie, qui devaient se transformer plus tard en alliances et en ententes, ont beaucoup contribué à faire sortir la France de l'isolement dans lequel elle se trouva après les désastres de la guerre.

Un incident, plus retentissant que les précédents, vint aggraver cette préoccupation relative à la politique suivie par l'Allemagne. Quand, en 1875, l'Assemblée Nationale vota en France la loi relative à l'organisation des cadres de l'armée, l'État Major allemand, à la tête duquel se trouvait encore le maréchal de MOLTKE, déclara, dit-on, à son gouvernement, qu'une telle loi ne pouvait s'expliquer que par le fait que la France préparait une prochaine guerre de revanche, à laquelle GAMBETTA avait fait allusion dans sa phrase historique: « Pensons-y toujours, n'en parlons jamais ». BISMARCK chargea alors son ambassadeur à Paris, HOHENLOHE, de demander des explications. Celui-ci se présenta aussitôt devant le Duc DECAZES pour l'informer que son gouvernement « considérait cette organisation comme une « menace et demandait que cette déclaration fût enre- « gistrée ». Le Duc DECAZES répondit par un refus, en se basant sur le fait que ces soupçons étaient injustifiés.

Entretemps, le journal officieux allemand *Post* publiait un article intitulé « Guerre en perspective », lequel,

faisant précisément allusion aux probabilités d'une nouvelle conflagration, alarmait l'opinion. Le *Times* du 6 mai aggravait encore la situation par la publication d'un article dans lequel un écrivain célèbre, BLOWITZ [1], s'exprimait ainsi : « Annihiler la France, n'est pas seule-« ment une opportunité qui ne doit pas être perdue ; « c'est un devoir pour l'Allemagne et pour l'humanité. « L'Europe ne pourra pas être tranquille, tant que la « lutte sera possible et elle le sera tant que n'aura pas « été réparée l'erreur du traité de *Francfort*, conservant « la France en état de renaître et de recommencer la « lutte. Dans sa conscience, l'Allemagne doit s'accuser « de n'avoir anéanti sa rivale qu'à moitié et de ne pouvoir « se défendre qu'à la condition de dormir avec un œil « toujours ouvert ».

Lord DERBY avoua, alors, qu'une telle attitude avait provoqué « l'indignation universelle ». Et le Duc DECAZES, donnant connaissance des faits aux représentants de la *Russie* et de l'*Angleterre*, leur déclara que « si les français étaient attaqués, ils se retireraient à l'abri de la Loire ». Mais le Tzar promit aussitôt au général LE FLÔ, ambassadeur de France à *St-Pétersbourg*, d'intervenir à l'occasion de son prochain voyage à *Berlin*, et le Gouvernement anglais se montra d'accord avec cette orientation.

Effectivement, recevant le 12 mai, à *Berlin*, l'ambassadeur de France, GONTAUT-BIRON, Alexandre II lui dit : « La paix est nécessaire au monde. Tous ont beaucoup « à faire chez eux. Comptez sur moi et restez tranquilles. « Présentez au Maréchal de MAC-MAHON les témoignages « de mon estime personnelle et les vœux que je forme « pour que son Gouvernement se consolide. Je compte « que nos relations seront chaque jour plus cordiales.

1. Henri Jorge Stephan Adolphe *Opper de Blowitz*, journaliste né à *Blowitz*, en Autriche, en 1825. Venu très jeune en France, il enseigna l'allemand dans divers lycées, s'étant fait naturaliser en 1870. En 1874, il fut nommé correspondant en chef du *Times* à Paris; il y collaborait depuis 1871. Il a publié différents livres.

« Nous avons des intérêts communs et nous devons « rester amis ».

Les termes de cette déclaration révélaient bien que le Tzar avait tenu la parole donnée au général LE FLÔ. Le 14 mai, GORTSCHAKOFF adressait du reste un télégramme circulaire aux ambassadeurs de *Russie*, leur annonçant que « le maintien de la paix était assuré ».

Dans cette conjoncture, BISMARCK s'efforça de démontrer que jamais il n'avait eu l'intention de déclarer la guerre à la France, ce qui serait, disait-il, un « colossal manque de bon sens ». Guillaume II, lui-même, assura à l'ambassadeur français « que tout avait été l'effet « de manœuvres de Bourse » et à l'attaché militaire de France il ajouta : « On a voulu nous brouiller ».

La vérité est que, dans les cercles diplomatiques, l'incident fut considéré comme la première tentative, depuis la guerre de 1870-1871, d'un nouvel écrasement de la France,conforme aux intentions du pangermanisme, et motivé par la crainte de l'éventualité exprimée dans la circulaire diplomatique du 13 septembre 1870. Les résultats obtenus par cette tentative furent, toutefois, néfastes à la réalisation des intentions allemandes.

Elle eut en effet pour conséquence, non seulement de donner corps à l'idée d'un rapprochement franco-russe, mais encore de faire germer l'idée d'une *Triple Entente*. L'accord entre les trois Empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie, qui avait été la base de la politique européenne depuis 1862, commença ainsi à se disloquer.

La constitution de l'Empire allemand donna à l'Autriche la conviction que son influence en Allemagne avait cessé d'exister. Elle devait dès lors suivre le conseil que lui avait donné BISMARCK, en 1862, de diriger sa politique dans le sens de l'Orient. Mais, pour agir ainsi, l'appui de l'Allemagne lui devenait indispensable, afin de contre-balancer la réaction naturelle de la Russie. On pouvait, en effet, dire de cette dernière qu'elle vivait

internationalement pour la politique balkanique. Entre *Vienne* et *St-Pétersbourg* le conflit devenait donc fatal et l'Allemagne devait inévitablement opter.

En Russie, l'opinion, celle du peuple slave, comme celle des régions officielles, commençait à s'exprimer contre la tendance à l'hégémonie manifestée par les allemands. Ami personnel de l'Empereur Guillaume, le Tzar s'efforça cependant de maintenir intactes les affectueuses relations russo-allemandes, entretenues depuis le milieu du XVIII^e^ siècle, sauf durant la période des hostilités intervenues entre la Tzarine Isabelle et Frédéric II et dues plutôt à des motifs personnels, qu'à des raisons d'État. La collaboration de Frédéric III, dans la campagne de la Grande Armée contre la Russie, lui avait été imposée par la contrainte, et c'est pourquoi, dès qu'elles avaient pu le faire sans danger, en 1813, les troupes prussiennes s'étaient tournées contre la France. Quant à l'œuvre difficile du partage de la Pologne, elle avait suscité, il est vrai, des animosités passagères, mais non des antagonismes profonds. Ce sont plutôt les affaires de Pologne qui furent parfois la cause du rapprochement entre la Prusse et la Russie. Il en fut ainsi, particulièrement en 1863, quand les relations amicales des deux puissances s'affirmèrent solidement, pour cette même raison.

Le 8 décembre 1871 le souverain allemand maintenait encore vivant ce sentiment affectueux et il le manifestait par un toast, qui eut son écho en Europe. Il y rappelait que la fraternité existant entre l'armée allemande et l'armée russe, de même que l'amitié qui liait leurs Empereurs respectifs, étaient « la meilleure garantie pour le maintien de la paix et de l'ordre en Europe ».

Depuis la défaite de la France, la Russie avait pris une influence dominante sur le Gouvernement Turc. Toutefois, la question religieuse ayant provoqué l'insur-

rection des peuples slaves, soumis à la domination du Sultan et par ailleurs appuyés par le *Monténégro*, puis par la *Serbie*, la guerre de la Turquie avec la *Russie* devint inévitable. La *Porte* s'était en effet refusée à effectuer les réformes que cette puissance exigeait d'elle, au nom de ses propres intérêts et de ceux de l'Europe, que lésait l'agitation des chrétiens opprimés et que bafouait en outre le manquement de la Turquie aux promesses de réforme faites par elle.

Toutes les puissances se déclarèrent neutres ; seule l'Angleterre protesta, au nom des traités, suivant sa politique, jusqu'alors constante, de défendre toujours l'Empereur ottoman contre la Russie. Malgré son vif désir de maintenir la paix, Alexandre II se vit obligé de céder au parti national, qui, depuis deux ans, insistait dans la presse pour que le Gouvernement appuyât les Slaves opprimés par les Turcs. L'Angleterre se borna à envoyer une escadre à *Constantinople*, déclarant qu'elle n'interviendrait que pour défendre les intérêts anglais dans le canal de *Suez*, à *Constantinople* et aux *Dardanelles*.

La France, se consacrant entièrement à sa restauration intérieure, suivait avec indifférence le cours des événements d'Orient. A la fin, la Russie, appuyée par le Monténégro et par la Roumanie, déclara la guerre aux Turcs (1877-1878) qui se termina par le protocole d'*Andrinople* (31 janvier 1878) et par le traité de *San Stefano* (3 mars 1878). Les Russes exigèrent l'indépendance et l'agrandissement de la Roumanie, de la Serbie, du Monténégro, de la Principauté de Bulgarie et l'autonomie de la Bosnie. Ils cherchèrent ainsi à prouver qu'ils n'avaient agi que dans l'intérêt même de leurs protégés slaves.

L'Angleterre prit alors une attitude belliqueuse, mais sans oser engager un conflit, dans lequel elle savait qu'elle ne serait suivie par aucune autre puissance. C'était la conséquence de sa politique d'isolement, qui

avait tant flatté sa vanité nationale. Elle se borna donc à se montrer d'accord pour la réunion d'un congrès européen, dans lequel seraient discutées les questions soulevées par la Russie, et pour conclure, avec le Sultan, le pacte du 4 juin, en vertu duquel elle s'engageait à défendre l'Asie Mineure, dans le cas où les annexions obtenues par la Russie dans cette région seraient maintenues. L'Angleterre était autorisée, en compensation, à occuper l'île de *Chypre*.

Le Congrès de *Berlin*, dans lequel étaient représentées les six grandes puissances (Allemagne, Autriche, France, Angleterre, Italie et Russie), ainsi que le Sultan, fut, sous la présidence de BISMARCK, une nouvelle manifestation de la prépondérance de l'Allemagne. Le Chancelier déclara à cette occasion qu'il acceptait la mission, non d'arbitre, mais « d'honnête courtier », pour aider à rétablir la paix.

Ainsi qu'il était naturel, la divergence entre les prétentions autrichiennes et russes se montra irréductible au Congrès. Devant une telle situation, BISMARCK n'hésita pas. Malgré la répugnance de l'Empereur Guillaume, il opta pour l'Autriche-Hongrie. Étendant le domaine de cette puissance jusqu'aux Balkans, grâce à l'occupation de la *Bosnie-Herzégovine*, consentie par le Congrès, il nourrissait ainsi d'ardents projets d'expansion, et son ambition convoitait, dès cette époque, la Serbie et la route commerciale de *Vardar*, qui devait lui permettre d'atteindre le golfe de *Salonique*. L'Autriche remplissait, de la sorte, la mission de garde avancée allemande dans la réalisation du rêve pangermanique, qui visait déjà à la conquête de l'hégémonie en Orient. Le représentant de la Russie, GORTSCHAKOFF, avouait que ce Congrès fut « la page la plus sombre de sa vie ». Il ne pardonna jamais à BISMARCK, ainsi que les faits subséquents le prouvèrent, de n'avoir pas appuyé les revendications russes. Cette rivalité latente fut encore une des sources qui

donnèrent naissance à la Triple Alliance et à l'Entente franco-russe.

Estimant à leur juste valeur les conséquences de la politique qu'il s'était vu obligé de servir, BISMARCK non seulement ne s'opposa pas à ce que la France occupât *Tunis*, ainsi que Lord SALISBURY conseillait à WADDINGTON de le faire, mais il chercha encore à conquérir l'amitié de l'Angleterre, en l'incitant clairement à s'établir en Égypte. Au même moment, il négociait avec l'Autriche le traité d'alliance secret du 7 octobre 1879, qui ne fut rendu public qu'en 1888. C'était un traité défensif, par lequel les deux nations s'engageaient à se prêter secours en cas d'agression de la Russie contre l'une d'elles, ou dans le cas où cette puissance interviendrait dans un conflit « engagé avec tout autre », ce qui faisait allusion à la France. C'est évidemment à l'isolement de la Russie que BISMARCK visait.

Toutefois, grâce à l'amitié qui unissait Alexandre II et Guillaume Ier, les apparences étaient qu'entre la Russie et l'Allemagne régnait la plus grande harmonie, motivée, tant par la conférence intervenue en 1879 entre les deux souverains, que par le toast porté en mars 1890 par Alexandre « à son meilleur ami, Guillaume ».

L'opinion continuait, toutefois, à opposer sa façon de voir à la volonté des souverains précités. L'idée d'un accord entre la Russie et la France, qui avait été déjà lancée par RICHELIEU, NAPOLÉON, POLIGNAC et autres français illustres, avait été complètement abandonnée après l'indignation provoquée par la politique de la Russie en Pologne. Elle commença à renaître simultanément, en France où l'on était anxieux de trouver un allié contre l'Allemagne, et en Russie où l'on se montrait irrité par la prépondérance allemande. L'idée, bien qu'encore sans caractère officiel, trouva du reste un appui en GORTSCHAKOFF (septembre 1879), en GAMBETTA et dans le général russe SKOBELEFF (1882). Ainsi commen-

çait à apparaître, sous un aspect déjà réalisable, le projet d'alliance entre l'autocratie et la liberté, que beaucoup imaginaient inconciliables.

La politique coloniale française eut le mérite d'achever cette évolution. Jules FERRY, président du Conseil, résolut en effet d'abandonner la « politique de recueillement », suivie jusqu'alors et d'y substituer une politique d'expansion en Afrique et en Asie. Il se mit ainsi en conflit avec l'Italie. Depuis 1870, cette puissance hésitait entre la méfiance à l'égard de la France, qu'elle soupçonnait de vouloir rétablir le pouvoir temporel du Pape, et l'hostilité contre l'Autriche, maîtresse du Tyrol italien et de *Trieste*. Dans la période de 1878 à 1881, pendant laquelle gouverna CAIROLI, les relations entre l'Autriche et l'Italie furent très fragiles en raison des manifestations « irrédentistes ». La sympathie du gouvernement à l'égard de la France paraissait dominer, malgré les visites de Victor-Emmanuel à *Vienne* et à *Berlin* (automne 1873), de l'Empereur d'Autriche à *Venise* et de l'Empereur d'Allemagne à *Milan* (1875), en dépit également de la propagande faite par la presse en faveur de l'alliance allemande.

Mais, quand la France occupa *Tunis* malgré les réclamations italiennes, l'opinion se manifesta d'une telle façon contre ce pays, que CAIROLI, l'ami des français, dut abandonner le pouvoir. Les partisans de l'Allemagne, DEPRETIS et CRISPI, parvenus au pouvoir, conseillèrent le voyage de Victor-Emmanuel à *Vienne*, voyage qui fut effectué en 1881. En décembre, ils faisaient savoir aux gouvernements allemand et autrichien que l'Italie était disposée, sur la base d'une garantie territoriale réciproque, à adhérer au pacte défensif de 1879, auquel il fut déjà fait allusion. En février 1882, les négociations étaient entamées à *Vienne* et le 20 mai était signé le Traité qui consacrait la Triple Alliance, pour une période renouvelable de cinq années.

L'Allemagne se trouvait ainsi à la tête d'une coalition qui disposait, en temps de guerre, de plusieurs millions de soldats et l'Europe centrale, de la mer du Nord à la Méditerranée, formait une ligne d'alliances, dont l'hégémonie ne lui était pas contestée.

En face d'une telle combinaison, la France était paralysée. La Russie restait endolorie, mais sur la réserve. Les relations anglo-françaises, du fait des ambitions coloniales, étaient devenues tendues, depuis octobre 1883, et devaient l'être pendant vingt ans. L'Espagne penchait alors vers la Triple Alliance. Et, par l'intermédiaire de l'Italie, BISMARCK comptait sur la bonne volonté de l'Angleterre. Rien ne s'opposait, par conséquent, à la prépondérance allemande.

La mort d'Alexandre II, poursuivant l'œuvre du temps, acheva de détruire la solidarité maintenue jusqu'alors entre les trois Empereurs. Bien qu'Alexandre III fût hostile à l'influence allemande, il craignait la Révolution et s'imaginait que l'Allemagne serait, contre elle, la dernière redoute de la monarchie. Il continua donc, dans les premiers temps de son règne, à suivre la tradition que lui avait léguée son prédécesseur. C'est ainsi qu'entre autres manifestations tendant à assurer la paix menacée par l'attitude de l'Angleterre dans les affaires d'Afghanistan, il conclut, avec l'Allemagne et l'Autriche, la convention secrète du 14 septembre 1884, par laquelle les signataires s'assuraient réciproquement, pendant trois années renouvelables, une neutralité bénévole, dans le cas où l'un d'eux serait attaqué.

Mais, le renouvellement de la question d'Orient aggrava les dispositions déjà peu favorables du Tzar à l'égard de l'Allemagne et de l'Autriche. La Révolution de la Roumélie (1885) et son union avec la Bulgarie pour constituer un seul État, obligèrent les puissances à définir leur attitude. La Russie se montra ouvertement hostile à la Bulgarie, alors que l'Autriche s'affirma

favorable. BISMARCK se refusa à intervenir dans la question qu'il prétendit ne pas intéresser l'Allemagne. Le résultat fut qu'Alexandre III s'irrita simultanément contre les deux puissances et refusa de renouveler avec elles l'alliance secrète de 1884, qui était venue à expiration.

BISMARCK, toutefois, ne se laissa pas décourager. Il sut employer de telles ruses que, le 18 novembre 1887, à l'occasion de la visite du Tzar à *Berlin*, il lui arracha un nouveau traité, semblable au premier, avec la seule différence qu'au lieu d'être trois, les signataires étaient seulement l'Allemagne et la Russie. Le Chancelier de fer resta persuadé qu'il avait ainsi évité les dangers de la coalition franco-russe.

Il continuait par ailleurs à entretenir avec l'Angleterre des relations, au cours desquelles il employait les meilleurs moyens en vue de capter la bonne volonté de ce pays. Il parvint ainsi, sans soulever les protestations anglaises, à acquérir pour l'Allemagne (on le démontrera plus loin), les îles *Marshall* (1878), le *Damaraland*, la *Nouvelle Guinée*, le *Togo*, le *Cameroun* (1884) et à s'installer en Afrique Orientale (1886). A cette époque l'Angleterre ne croyait pas encore au péril allemand, qui devait tant l'inquiéter quelques années plus tard. Une fois ou deux, cependant, l'opinion respective des deux gouvernements fut un peu irritée, notamment à propos de la ratification du traité anglo-portugais relatif au *Congo* (1884) ; mais l'harmonie fut vite rétablie. C'est ainsi que, dans la seule année 1886, trois accords anglo-allemands furent signés : un, relatif au Pacifique (6 avril), un autre, aux possessions du golfe de Guinée (2 août) et le troisième, concernant ZANZIBAR et l'Afrique orientale, avec l'abandon de l'île de Heligoland, dans la mer du Nord (1er novembre).

Sans cesser de tenir la France en respect, au moyen de menaces lancées à diverses reprises par la presse

officieuse, sans cesser de cultiver l'intrigue chez les puissances alliées (la Russie notamment), en leur montrant la France comme le foyer du péril révolutionnaire, BISMARCK cherchait toutefois à éviter, autant qu'il le pouvait, d'envenimer les relations avec la République française. C'est ainsi que celle-ci put facilement progresser dans l'œuvre d'expansion coloniale inaugurée par Jules FERRY. Non seulement en effet elle n'y rencontra pas d'entraves, mais elle reçut, au contraire, des encouragements.

Ce fut le cas pour le Maroc, au sujet duquel, lors de la conférence de MADRID, en 1880, le Chancelier donna des instructions aux délégués allemands afin qu'ils « réglassent leur manière de procéder d'après celle de leur collègue français ». De même, en 1884, c'est avec l'ambassadeur de France à *Berlin* qu'il étudia l'attitude à prendre vis-à-vis de l'Angleterre, relativement au traité anglo-portugais du *Congo*, et ce fut encore en harmonie avec ce diplomate qu'il régla la question de la conférence congolaise. C'est pourquoi, le 26 juin, il affirmait au Reichstag « la pleine confiance qu'avaient les deux gouvernements dans la loyauté et la sincérité de leurs mutuelles relations ».

L'explication de cette confiance de la part de BISMARCK se trouve dans les paroles que le Comte de SAINT-VALLIER, ambassadeur de France à *Berlin*, adressa au Duc de BROGLIE, quand celui-ci manifesta au Sénat la crainte de voir la France s'engager dans des entreprises lointaines, devant une Allemagne chaque jour plus forte « Tranquillisez-vous, lui dit le comte, je suis persuadé que Mr. de BISMARCK approuve et favorise nos entreprises coloniales, voyant en elles la preuve que la France s'éloigne de toute idée de revanche ». Mais cette attitude du Chancelier avait d'autres motifs ; il espérait également que, sur le chemin qu'elle suivait, la France rencontrerait inévitablement en face d'elle l'Angleterre décidée à

l'arrêter et qu'un conflit se produirait ainsi entre les deux nations. Dans son esprit clair, il envisageait déjà l'incident de FACHODA (1898), avec des conséquences encore plus funestes que celles qui sont survenues.

Toute cette apparente harmonie fut cependant brisée par l'éclosion et le développement du « boulangisme ». Il représentait l'idée de la revanche, que l'on estimait avoir été jusqu'alors écartée par le mouvement d'expansion coloniale, — cela malgré la contradiction formelle entre les idées de GAMBETTA et celles de Jules FERRY En dépit de cela, le général BOULANGER fut élevé au pouvoir et soutenu par l'opposition qui combattait avec rancune la politique coloniale et qui regardait ce soldat comme l'incarnation des propos agressifs dirigés contre l'Allemagne.

En réponse à cette attitude, et bien que la loi du septennat militaire ne dût perdre effet que le 31 mars 1888, BISMARCK, dans le discours de la couronne, prononcé à la Séance de 1886-1887, fit annoncer la présentation d'un nouveau projet du septennat, comportant l'augmentation des effectifs militaires. « C'est dans l'armée, disait « ce document, que réside la plus sûre garantie d'une « paix stable et, bien que la politique de l'empire continue « à se montrer pacifique, l'Allemagne ne peut renoncer « plus longtemps à augmenter son pouvoir militaire et, « en particulier, l'effectif des troupes du temps de paix, « étant donné le développement des institutions militaires « chez les États voisins ».

Le nouveau projet de septennat comprenait, conformément à son exposé, une augmentation de 61.000 hommes dans les rangs et 47 millions de marks dans les dépenses. Le Chancelier lui-même, à la Séance du 11 janvier 1887, prononça un long discours, soutenant que l'approbation de cette proposition était indispensable. Il termina par la menace franche et nette, en cas contraire, de la dissolution du Reichstag — laquelle fut

effectivement décrétée et provoqua une grave agitation intérieure.

Cette attitude eut sa répercussion naturelle en France, où l'opinion se montra plus agitée encore, par le fait de deux incidents survenus sur la frontière de l'est. L'un fut l'arrestation, par les autorités allemandes, du commissaire de police français SCHNOEBELE ; l'autre fut la mort du chasseur BRIGON, tué en territoire français par un soldat allemand.

En même temps, l'opinion russe se montrait de plus en plus hostile à l'Allemagne et favorable à la France, par suite de la crise bulgare (1887). En présence de cette situation, BISMARCK résolut de frapper un grand coup, et, à cet effet, le 3 février 1888, il publia le texte du traité austro-allemand, conservé secret jusqu'à ce jour et dans lequel étaient tour à tour visées la France et la Russie. Il prononça en outre, à la Séance du Reichstag, le 8 du même mois, un discours extraordinairement violent à l'égard de ces deux puissances, bien que tempéré par la déclaration relative aux assurances pacifiques données par le Tzar, en 1887, et qui, disait-il, avaient plus de poids, pour le gouvernement, que les articles des journaux. Malgré tout, l'accusation adressée à la Russie, de l'avoir excité contre l'Autriche, fut formelle. Son discours se terminait d'ailleurs par les énergiques et provocantes paroles ci-dessous reproduites :

« Les menaces de la presse ne représentent qu'un « manque de bon sens, si l'on pense que c'est avec de « l'encre et des paroles que l'on peut intimider une « nation aussi puissante et aussi noble que l'Allemagne. « Il est possible que nous nous laissions influencer facile- « ment, et même très facilement, par la courtoisie et « les bonnes manières, mais, par les menaces, jamais ! « Nous, les Allemands, ne craignons que Dieu et plus « personne au monde. C'est la crainte de Dieu, seule, « qui nous fait aimer et cultiver la paix. Si quelqu'un

« vient à la rompre, il se convaincra que le patriotisme « combattif qui, en 1813, réunit sous ses drapeaux tout « le peuple prussien, alors faible et vaincu, est aujourd'hui « le bien commun de toute la nation allemande. Celle-ci « verra sa puissance accrue par cette forte croyance qui « animera le cœur de chaque soldat : « Dieu est avec « nous ! »

Un illustre écrivain dit que ce discours agressif, qui fut comme le testament politique de BISMARCK, fit mûrir de dix ans l'alliance franco-russe.

En effet, dès que l'agitation politique française prit fin avec la défaite du général BOULANGER, le Tzar se décida à un rapprochement évident avec la France. Les démonstrations en furent pourtant simplement platoniques : visites réciproques d'escadres, télégrammes de félicitations, etc. En 1890, l'attitude de la France, faisant emprisonner les nihilistes qui conspiraient contre la vie de la famille impériale, augmenta encore les bonnes dispositions du souverain russe.

BISMARCK, qui avait été, en mars 1890, destitué de ses fonctions de Chancelier et de Ministre des Affaires Étrangères, suivait, avec une ironie cruelle pour son successeur, le Général CAPRIVI, les progrès de cette combinaison politique, qu'il se vantait d'avoir toujours fait échouer. Et, dans une interview donnée le 10 mai de cette même année, il avouait que « l'existence de la France était indispensable à la Russie ».

Le 15 juillet 1891, l'escadre française commandée par l'Amiral GERVAIS jetait l'ancre à *Cronstadt*. Elle fut visitée par le Tzar et accueillie par le peuple russe avec un enthousiasme qui resta légendaire. L'Europe y acquit la conviction que l'alliance franco-russe, qui ne devait être signée qu'au mois d'août de l'année suivante, était déjà un fait accompli.

L'Allemagne elle-même ne conservait, alors, aucune illusion à ce sujet. Le nouveau Chancelier, CAPRIVI,

ordinairement optimiste, proposait au Reichstag, le 23 novembre 1892, de nouveaux armements et disait, en résumant les arguments fournis : « La France dispose « de nombreux corps d'armée bien organisés, de places « fortes et de camps retranchés. Et nous, nous ne trou- « verions plus en Russie les mêmes dispositions qu'au « commencement de la guerre de 1870... L'Empereur « de Russie est un puissant facteur de paix, mais le « sentiment populaire russe nous est hostile. D'après les « travaux de la mobilisation, *St-Pétersbourg* estime en « outre que le prochain conflit éclatera en Occident. « Nous nous voyons donc obligés de compter avec une « guerre de ce côté... Il est hors de doute qu'il s'est « produit un rapprochement intime entre la France et « la Russie. Il date de loin ; mais, en ce moment, tout, « jusqu'à ce qui vient de se passer à *Cronstadt*, fait « comprendre qu'il s'agit d'une alliance.... Nous ne vou- « lons pas être l'agresseur, mais nous voulons pouvoir « faire face aux attaques des deux côtés ».

Ainsi qu'il a été dit, la conclusion de l'alliance franco-russe fut réalisée peu de mois après l'avènement de Guillaume II au trône et la démission de BISMARCK. Par ce pacte, la puissance isolée par le traité de *Francfort* (1871) liait ses destinées à la puissance isolée par le traité de *Berlin* (1878), et réciproquement. Le grand mérite du souverain allemand fut de ne pas voir de suite, dans un tel acte, un motif d'injure et de s'accommoder facilement de la situation créée. L'Allemagne n'était pas encore préparée pour une telle guerre. De plus, l'alliance contractée était de nature défensive, ce qui, bien qu'assurant à chacun des signataires une aide puissante en cas d'agression étrangère, ne constituait pas, en vérité, une incitation à une politique offensive, ni un instrument de revanche.

En outre, les toasts échangés à *Cronstadt* entre le Tzar et le Président de la République, Félix FAURE,

assuraient que l'alliance contractée représentait un élément de paix. Or, la paix, c'était la conservation du *statu quo* territorial et celui-ci comportait le maintien du traité de *Francfort*.

Guillaume II se résigna donc à cette alliance, cherchant même à l'utiliser comme un nouvel élément d'action. A cet effet, dans la période écoulée entre 1892 et 1901, il profita de tous les incidents pour révéler une continuelle amabilité envers la France et son désir de collaborer avec elle, d'accord avec la Russie, dans les questions extra-européennes. Cette collaboration continuait à présenter le double avantage d'éloigner la France chaque jour un peu plus des préoccupations continentales et de l'inciter à progresser dans la politique coloniale, qui l'avait brouillée avec l'Italie en 1881 et qui la maintenait également irritée contre l'Angleterre.

En effet, ce fut de 1891 à 1898 que se produisit la grande période d'expansion coloniale française en Afrique, en Indo-Chine, au Dahomé (1892), à Tombouctou (1894), à Madagascar (1895), ainsi que la capture du Samory (1898), etc... La France rencontra toujours la bonne volonté de l'Allemagne, ce qui permit au Chancelier Prince de BULOW de déclarer au Reichstag, en décembre 1899, qu' « il avait toujours été jusqu'alors facilement et volontairement d'accord avec ce pays ». Cet état d'esprit existait encore, le 15 mars 1891, lorsque le Chancelier affirmait à nouveau qu' « entre la France « et l'Allemagne, il n'y avait, ni en Extrême-Orient, « ni en aucune autre région, de réel conflit d'intérêts ».

Néanmoins, l'Allemagne cherchait également à se constituer une puissance coloniale, dont nous parlerons plus loin. Elle continuait ainsi la politique d'expansion faiblement inaugurée par BISMARCK en 1884, mais déjà suivie à ce moment, avec plus de décision et de persévérance, par Guillaume II. Les Allemands se trouvèrent parfois en contact avec les français, en Afrique et en

Asie, mais leurs intérêts respectifs se conjuguèrent et ce ne fut guère qu'avec les anglais qu'ils eurent à lutter.

Mais la France, par la convention du 21 mars 1898, mit fin aux divergences soulevées dans ses rapports avec l'Angleterre. Elle se montra d'accord pour la fixation, à travers le continent noir, d'une frontière différente de celle à laquelle elle aspirait. Une seule question grave restait à régler : celle du *Niger*. L'insuccès de la mission MARCHAND, suivi de la convention du 14 juillet de la même année, par laquelle cette question fut résolue, bien qu'au grand détriment de la France, liquida, de fait, les causes d'irritabilité contre la Grande-Bretagne.

Pendant ce temps, plusieurs événements se déroulèrent dans la République française. Ce fut notamment l'arrivée au pouvoir du parti radical, laquelle inaugura une nouvelle période de la politique extérieure et des relations avec l'Allemagne. Par ses buts, cette politique se maintenait constamment en rapport avec le passé ; mais ce furent ses méthodes qui varièrent essentiellement. De plus, la rivalité alors croissante entre l'Angleterre et l'Allemagne, résultat de la politique instaurée par le roi Édouard VII (à laquelle il sera fait allusion dans un chapitre spécial), rapprochait les Anglais de la France et aggravait encore la situation.

Comme compensation au désastre de FACHODA, les Français avaient jeté leurs vues sur le *Maroc*, qui avait déjà attiré également les regards et la convoitise de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Italie. Il serait long et monotone d'exposer, dans tous ses détails, l'état de la question. Il suffit de dire que la France obtint de l'Italie qu'elle se désintéresserait de sa part marocaine, en échange de sa libre action en Tripolitaine. Avec l'Espagne, elle réalisa un accommodement de partage. Les négociations engagées avec l'Angleterre lui assurèrent également l'assentiment de

cette nation, en échange de diverses concessions dans d'autres régions.

Ce n'est qu'avec l'Allemagne que la France ne put s'entendre préalablement ou, si elle le fit, ce fut dans des termes insuffisants. Elle se borna, en effet, à lui communiquer l'accord réalisé avec l'Angleterre, à quoi le Chancelier, Prince de BULOW, répondit seulement qu'il en prenait note. Mais, au moment où la mission française TAILLANDIER arrivait à *Fez*, afin de recueillir les fruits de l'accord anglo-français du 8 avril 1904, l'Empereur Guillaume II débarquait à *Tanger*, le 31 mars 1905, et prononçait un dicours qui causa une profonde sensation dans diverses Chancelleries. Le 12 avril suivant, une circulaire diplomatique précisait le point de vue allemand : il consistait dans la réunion d'une conférence à laquelle devaient prendre part les signataires de la convention de MADRID, de 1880. Le conflit était engagé.

Suivant les déclarations des Ministres de la Guerre et de la Marine, faites au Conseil réuni le 6 juillet 1905, les forces militaires françaises n'étaient pas prêtes à affronter la guerre, ce qui eut pour résultat de faire accepter la Conférence et d'entraîner la démission de DELCASSÉ, qui était alors Ministre des Affaires Étrangères.

Malgré les déclarations conciliatrices faites postérieurement par l'Empereur Guillaume et par le Chancelier, les difficultés, qui surgirent au moment où l'action française au *Maroc* se prononçait, suscitèrent la réprobation de l'Europe. Il en résulta que l'internationalisation des territoires chérifiens, demandée par l'Allemagne, ne fut votée, au Congrès d'*Algésiras*, que par l'Autriche et le Maroc

Ce vote démontra pleinement à l'Allemagne que, ni l'Europe, ni l'Amérique, n'étaient disposées à souffrir son hégémonie. La conséquence indirecte de sa manière de procéder fut de provoquer le rapprochement, qu'elle supposait plus ou moins irréalisable, entre la Russie et

l'Angleterre — ces deux puissances ayant réglé toutes les divergences qui pouvaient encore exister entre elles.

De 1904 à 1912, chaque année fut marquée par un conflit diplomatique provoqué par l'Allemagne, ou dans lequel elle eut, du moins, une part prépondérante. Ce fut d'abord, dans la question du Maroc, le débat entre l'Allemagne et la France, au cours duquel la première de ces deux puissances profita d'une série d'événements pour entraver l'action de la seconde. Tout fut néanmoins résolu, après de longues négociations, par les signatures de protocoles, par une sentence arbitrale du Tribunal de *La Haye* et, finalement, à l'avantage de la France, par le traité du 8 février 1909.

Au moment où fut soulevée la question de la Bosnie, le Prince de BULOW crut l'heure venue d'obtenir un dédommagement des événements d'*Algésiras*. Dans la crise qui a suivi l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et la France durent, en effet, céder sous la pression menaçante de l'Allemagne. Le Chancelier avait pris sa revanche.

Par la suite, la question marocaine fut soulevée à nouveau. Le traité franco-allemand du 8 février 1909, qui sanctionnait la politique d'association d'intérêts des deux nations signataires du pacte, avait rencontré diverses difficultés, aggravées aux yeux de l'opinion allemande par l'expédition française de *Fez*. En Allemagne, les passions s'exaltèrent, les pangermanistes se servant de tout pour accuser le gouvernement impérial de faiblesse et de complaisance à l'égard de la France.

Bien que cette expédition eût reçu l'ordre de se retirer, la canonnière *Panther* alla jeter l'ancre à *Agadir*. Par l'intention qu'il révélait et qui résultait de la propagande antérieure, le fait causa une réelle sensation dans le monde ; on y connaissait en effet la conception, attribuée par les uns au Kaiser lui-même, par d'autres au défunt Chancelier KINDERLEN-WOECHTER, et qui ten-

dait à constituer, pour l'opposer à la France, un vaste empire colonial au nord d'Afrique devant comprendre une étendue considérable du territoire marocain.

Dans toutes les librairies allemandes et autres lieux propres au développement de la propagande, se trouvaient, au moment où surgit le conflit, des opuscules et des cartes géographiques indiquant comment devait être réalisé le partage du Maroc. — « Trois puissances « devront en profiter, disait l'un de ces opuscules. Il « convient que l'Espagne obtienne la région septentrio- « nale, car on la lui a promise. La partie centrale doit « être destinée à la France, qui possède pour cela des « titres incontestables, ne fût-ce que celui du voisinage « de l'Algérie. Pour nous, nous réclamons la région « méridionale, le territoire de *Sous* jusqu'à *Tarondant*, « région dans laquelle l'activité de la France ne s'est pas « encore exercée. Son amour-propre ne peut donc en « être nullement froissé. Cette région est fertile et possède « de nombreuses mines qui auront probablement une « grande valeur. Cette acquisition sera, pour notre marine, « un appui d'une incontestable utilité, puisqu'elle est sur « la route de nos colonies africaines ».

« Le peuple allemand, écrivait également la *Rheinisch-* « *Westphälische Zeitung*, exige impérieusement un Maroc « allemand, comme pays de colonisation et d'exploration».

Et dans une autre brochure, relative à l'abandon éventuel du Congo, on ajoutait : « Nous prétendons que « le quart du Maroc vaut plus pour nous que tout le « Congo français ».

La France eut, dans ces circonstances, une attitude ferme. De son côté, le Ministre des affaires étrangères anglais, Grey, déclara à l'ambassadeur allemand que, si l'événement d'*Agadir* n'avait pas été suivi par un accord franco-allemand, il aurait donné lieu à un entretien anglo-allemand. Lloyd George, enfin, prononça, le 21 juillet 1911, au banquet de *Mansion-House*, un im-

pressionnant discours, dans lequel il révéla la résolution de l'Angleterre, de prêter une assistance efficace à la France, dans le cas où la guerre deviendrait inévitable. Ces différents événements eurent pour conséquence de circonscrire les limites de l'ambition allemande. L'Empire se contenta de l'abandon d'une partie de la région congolaise française, dont la surface fut ensuite estimée à 275.000 kilomètres carrés.

Ce fut un terrible moment que celui-ci, durant lequel sembla se jouer, comme il se joua d'ailleurs par la suite, non seulement l'avenir de l'Afrique, mais encore le sort de l'Europe. On en trouve la preuve dans l'un des journaux étrangers les plus connus, lequel reproduit ces paroles fières et réfléchies du premier ministre anglais, ASQUITH : « Nous souhaitons que la France et l'Allemagne arrivent à un accord raisonnable ; mais, si celui-ci devenait impossible, l'Angleterre se réserverait le droit d'intervenir ».

L'Allemagne comprit alors que le moment opportun pour déclarer la guerre n'était pas encore arrivé. C'est pourquoi, donnant suite aux pourparlers engagés, elle n'hésita pas à négocier, ce qui a donné lieu à l'abandon par la France d'une partie du Congo, au lieu de la région du Maroc que l'Allemagne convoitait.

Bien que sommaire, le tableau que nous venons de présenter de la politique internationale suivie par l'Allemagne depuis la guerre de 1870-1871, révèle de sa part, de façon incontestable, la prétention d'exercer, en particulier dans les questions européennes, une efficace et véritable hégémonie. C'est ce qui ressort nettement de la déclaration déjà rappelée du Kaiser disant : « rien ne « doit être organisé dans le monde, sans l'intervention « de l'Allemagne et de son Empereur ».

Il y eut certainement des heures où ce souverain manifesta l'intention de pratiquer une politique générale de conciliation, laissant à chaque puissance le soin de

sauvegarder librement ses intérêts, pourvu qu'il n'en résultât pas de préjudice pour les Allemands. Mais la réflexion fut prompte. L'opinion allemande, excitée par le pangermanisme, voulut absolument exercer l'hégémonie mondiale, en se réservant le droit de notifier à chaque nation la place à occuper et la mission à remplir par elle. Guillaume II s'efforça de réaliser cette aspiration, d'où résulta la série des conflits que nous venons d'exposer.

Comme si une telle prétention ne suffisait pas pour provoquer l'émulation et la réaction des autres puissances, l'Allemagne cherchait en même temps à nuire à leurs intérêts matériels respectifs, en acquérant l'hégémonie commerciale et économique. Elle tendait également à surpasser leur puissance navale, afin de s'assurer la domination des mers. Son ascendant sur le globe eût été absolu, si elle avait pu réaliser un plan aussi audacieux. Mais, sous l'habile et féconde initiative du roi Édouard VII, les puissances menacées s'unirent dans le ferme dessein de défendre, non seulement leurs propres intérêts, mais aussi leur intégrité morale en danger. La guerre devenait ainsi chaque jour plus inéluctable. L'Allemagne seule pouvait l'éviter, en renonçant à sa prétention à la domination universelle.

IV

Conquête de l'hégémonie industrielle et commerciale.

L'indemnité de guerre française, en 1871, cause efficiente de l'expansion de l'industrie et du commerce allemands. — Développement ferroviaire de l'Empire. — Perfectionnement de ses ressources fluviales et maritimes. — Prolification étonnante de la race allemande. — Forces contribuant aux progrès incessants de la richesse publique et à la conquête des marchés mondiaux. — D'abord agricole, l'Allemagne devient un pays de production capitaliste. — Lutte industrielle entreprise contre la France, l'Angleterre et les États-Unis. — Concurrence commerciale faite à ces puissances. — Causes de l'invasion de l'Empire britannique par les industries allemandes. — Décadence agricole de l'Angleterre. — Progrès maritimes de l'Allemagne. — Méthodes anglaises et allemandes pour conquérir l'hégémonie industrielle et commerciale.

Les aspirations de l'Allemagne à la domination universelle, qui faisaient l'objet d'une propagande fréquente et intense, se trouvèrent renforcées par la suite des événements mentionnés au chapitre précédent. Elles rencontrèrent en outre, dans la mentalité nationale, de nombreuses conditions de fertilisation. Il y a plus de deux mille ans, THUCYDIDE, le plus illustre des historiens grecs, avait dit, en parlant de ses ancêtres, les Teutons, que « pleins d'une présomptueuse confiance dans l'avenir, « entièrement dominés par des aspirations supérieures à « leurs forces propres, mais bien inférieures à leurs « désirs, ils avaient recours aux armes, préférant la force « à la justice ».

Or, depuis ces temps reculés, l'âme allemande ne s'est pas sensiblement modifiée, ainsi que le reconnaissent des psychologues autorisés. La croyance mystique que la race germanique était destinée par Dieu à la domi-

nation du monde demeura intacte dans la suite des siècles. Ainsi persistèrent ses aspirations à l'hégémonie universelle. Les triomphes militaires survenus au cours des campagnes de 1864 à 1871, et leurs conséquences favorisèrent extraordinairement son développement.

L'une d'elles, particulièrement salutaire, résida dans le fait que la colossale indemnité de guerre, exigée de la France en 1871, fut savamment employée dans des travaux d'encouragement et permit ainsi à l'industrie et au commerce de disposer de puissants moyens d'expansion.

Entièrement dévoué à l'œuvre de l'unification de la patrie allemande, le gouvernement prussien, profitant de cette pluie d'or des cinq milliards de l'indemnité de guerre, racheta presque toutes les lignes de chemin de fer existant sur son territoire. Il en construisit de nouvelles et établit ainsi un vaste réseau, auquel il chercha à donner la plus grande efficacité pour le développement de l'industrie et du commerce nationaux.

D'une part, il étendit les ramifications de ces diverses lignes partout où les grands producteurs les réclamaient. Il édicta par ailleurs des tarifs, habilement combinés, en vue de faciliter le transport des matières premières jusqu'au lieu de leur transformation, de favoriser l'exportation des produits manufacturés et de les expédier, aux plus bas prix, dans les ports, où les attendaient des Compagnies nationales de navigation, dont le développement fut aussi rapide que celui des industries territoriales.

Pendant la période de 1870 à 1907, le réseau des chemins de fer s'accrut ainsi de 20 à 58.000 kilomètres. Le 31 décembre 1912, cette extension avait atteint 62.207 kilomètres. L'augmentation du réseau des chemins de fer appartenant aux divers États confédérés fut calculée sur une base annuelle de 1.000 kilomètres. Son exploitation produisit, pour le budget des dits États,

une augmentation de recettes de 600 à 700 millions de marks. Dans l'année économique de 1912-1913, le rendement total de tous les chemins de fer allemands accusait, par rapport à l'exercice précédent de 1911-1912, une augmentation de 153 millions de marks. Ainsi s'explique la provenance des sommes considérables appliquées par les administrations des diverses voies ferrées à l'amélioration, à l'édification des gares, à l'augmentation du matériel fixe et circulant, etc. Chez les Allemands dominait, au moment de la déclaration de guerre, la préoccupation de donner un caractère monumental aux nouvelles gares et d'électrifier les lignes importantes, afin d'obtenir, grâce à un accroissement de vitesse, l'expédition d'un plus grand nombre de trains. La nouvelle gare centrale de *Leipzig*, par exemple, est un édifice colossal, d'une façade de trois cents mètres et dans lequel ont été concentrés tous les perfectionnements suggérés par la science et par l'industrie modernes.

L'électrification de la ligne de *Leipzig* à *Bitterfeld*, sur une longueur de 28 kilomètres, qui permet la vitesse de 200 à l'heure, devait être prolongée jusqu'à *Berlin*, ce qui eût rendu le trajet de cette ville à *Leipzig* aussi rapide que celui de *Paris* à *Dieppe*.

Des travaux grandioses de navigation intérieure, effectués par le génie, coupèrent les lignes d'eau et firent communiquer les vallées, en vue de faciliter extraordinairement le drainage des produits de l'Europe centrale jusqu'aux ports maritimes. Les Allemands ne se bornèrent pas à beaucoup améliorer la navigation sur le *Rhin*, leur fleuve le plus important ; ils procédèrent de même sur l'*Ems*, le *Weser*, l'*Elbe*, l'*Oder* et la *Vistule*, de façon à permettre l'ample développement de leur trafic fluvial respectif.

Simultanément, ils agrandirent les anciens canaux et en construisirent de nouveaux, toujours dans l'espoir

que ces progrès profiteraient essentiellement à leurs ports. C'est ainsi que la plus importante de ces nouvelles artères, le canal de *Dortmund* à *Emden*, reliant directement le bassin houiller et métallurgique rhéno-westphalien à la mer du Nord, ne détourna pas moins de 14 millions de tonnes du port hollandais de *Rotterdam* et du port belge d'*Anvers*. Le trafic s'accrut toutefois de telle façon, que la multiplication des voies ferrées fut insuffisante pour faire face aux besoins. Il devint indispensable d'entreprendre l'ouverture d'un autre canal qui, partant de *Ruhrort*, sur le Rhin, se dirigerait sur *Herne*.

Afin de mieux permettre d'évaluer de façon précise l'importance de cet accroissement du trafic, il suffit de dire qu'il était de 90 millions de tonnes en 1902 et que 10 ans après, en 1912, il s'élevait déjà à 142 millions de tonnes, représentant une augmentation journalière de 500 trains, formés chacun de 50 wagons de marchandises. Les exigences industrielles obligèrent encore à construire des ports ou bassins, destinés à servir de lieu de mouillage aux bateaux fluviaux, le long des principaux canaux.

Un aussi étourdissant drainage de marchandises vers les ports nationaux obligea à veiller soigneusement à leur amélioration, d'où résulta également qu'ils furent dotés, mieux que tous autres au monde, de tous les progrès et améliorations, en commençant par les chantiers de construction navale qui acquirent une solide réputation. C'est ainsi qu'*Hambourg*, qui est le meilleur port allemand, occupe la troisième place dans la statistique des principaux ports du monde, n'étant surpassé que par *New-York* et par *Londres*.

C'est pourquoi sa population, qui en 1865 était à peine de 289.000 habitants, s'élevait déjà, en 1905, à 1.080.000. Elle devait atteindre 1.500.000 à la veille de la déclaration de guerre, si l'augmentation annuelle de 30.000 âmes, qu'on lui attribuait, est exacte. Les travaux

qui y furent entrepris sont gigantesques. Le plus notoire est celui du chemin de fer métropolitain qui, tantôt souterrain, tantôt aérien, embrasse la ville et ses environs sur une étendue de 20 kilomètres. Un autre, non moins important, est celui du tunnel qui relie les deux rives de l'*Elbe*. Sa construction ne put être réalisée qu'au prix d'immenses difficultés, le lit du fleuve étant formé d'un sable n'offrant aucune sécurité, ce qui obligea à prendre les plus grandes précautions et à adopter des machines spéciales afin d'empêcher l'eau de faire irruption dans le tunnel. Le port lui-même atteint des proportions étonnantes. Il y a presque un demi-siècle qu'on ne cesse d'y construire de nouveaux bassins ou docks, afin de répondre aux besoins toujours croissants du trafic. En 1910, l'étendue des quais respectifs s'élevait déjà à plus de 36 kilomètres et elle était jugée insuffisante. Mais les derniers travaux effectués avaient atteint les limites du territoire hambourgeois ; il était donc indispensable de les poursuivre en territoire prussien. Les négociations nécessaires à cet effet furent entamées et couronnées de succès. Les constructions furent ainsi poursuivies, après que les anciens docks eurent reçu une nouvelle utilisation, chacun ayant une affectation précise. Ces agrandissements nécessitèrent la construction d'un nouveau tunnel sous un bras latéral de l'*Elbe*.

Toutefois, malgré des améliorations aussi considérables, les extraordinaires dimensions atteintes par les derniers sous-marins, comme l'*Imperator*, exigèrent la construction d'un nouveau port, car la profondeur de l'*Elbe* ne permettait pas de les recevoir. On choisit à cet effet CUXHAVEN, à l'embouchure du dit fleuve. Les travaux entrepris répondaient aux caractéristiques des plus grands navires qu'il serait possible de construire, afin que ceux-ci pussent s'y mouvoir et accoster, quelle que fût la marée, ce qui exigeait une superficie de 100 hectares et une profondeur de 14 mètres, prises sur la terre

ferme. Ce nouveau port fut concédé en fermage à la *Hamburg-Amerika Linie* pour 352.000 marks annuels. Mais, comme les navires du *Norddeutsche Lloyd*, qui représentaient un tonnage supérieur à 900.000 tonnes, nécessitaient des installations maritimes analogues à celles de sa rivale, ces installations furent exécutées dans le port de *Bremen*.

L'État intéressé dut acheter également des territoires limitrophes prussiens, les siens ne suffisant pas aux besoins d'un tel agrandissement. Ce furent encore les nouveaux canaux dont on vient de parler, qui exigèrent le développement du port de *Emden*, lequel est considéré comme un rival important de ceux de *Rotterdam*, *Amsterdam* et *Anvers*.

Grâce à cette politique économique exemplaire, les marchés financiers et en particulier celui de *Berlin* prirent une grande importance. Aux environs de 1880 celui-ci avait déjà conquis une place éminente en Europe, surtout au point de vue de l'émission de fonds internationaux. En 1912, le nombre des établissements financiers et des banques s'élevait à dix-neuf, dont neuf avaient leur siège à *Berlin*. Chacun possédait un capital d'au moins cinquante millions de marks. Il existait encore 139 banques, ayant un capital non inférieur à un million de marks. Les bénéfices nets de ces 158 maisons s'élevèrent, durant l'exercice de 1912, à 307.401.000 marks. La même année, on comptait dans toute l'Allemagne, en outre des banques précitées, plus de 3.500 établissements bancaires particuliers, dont quelques-uns d'importance considérable.

Une autre circonstance bienfaisante, qui fortifia chez les Allemands leurs aspirations à l'hégémonie universelle, fut l'extraordinaire prolification de la race. En moins de quarante ans le développement de la population de l'Empire s'éleva au delà de toute prévision légitime.

En 1871, on comptait à peine, à l'intérieur du pays, 41.058.792 habitants, qui trouvaient dans les ressources nationales les conditions de leur bien-être. En 1900, cette population s'élevait déjà à 56.367.178 âmes ; en 1908, elle était de 60.641.278 ; en 1909, de 63.879.000.

Actuellement, la population de l'Empire atteint plus de 66 millions et il doit l'entretenir sur une superficie presque équivalente à celle de la France, qui compte environ 40 millions d'habitants [1]. Or, ce n'est pas seulement par les qualités de la race et par la contexture des organismes sociaux que s'améliorent la force et l'économie d'un peuple. Le développement de la population exerce également à ce sujet une puissante influence.

Les travaux d'encouragement qui viennent d'être relatés, ainsi que l'expansion naturelle de l'industrie et du commerce, avaient constitué une solution opportune du problème économique posé par le merveilleux accroissement de la population. Mais les exploitations industrielles et commerciales, énormément multipliées et agrandies, qui occupaient l'activité de milliers d'ouvriers et d'agents, ne pouvaient subsister qu'en s'emparant des marchés mondiaux. Il en fut ainsi effectivement, car elles trouvèrent de puissants auxiliaires, qui leur permirent de concurrencer de façon redoutable les établissements similaires des autres pays.

Ce fut notamment la possibilité d'extraire du sol, à l'exemple de l'Angleterre, les matières premières essentielles aux deux branches de l'activité sociale, qui

1. Le Colonel Reboul, dans un article intitulé : *La Question des effectifs* et publié par la *Revue des Deux Mondes* (Numéro du 1er avril 1925), affirme que la différence entre les effectifs français et allemands sera considérablement augmentée à partir de 1935, le nombre des naissances en France ayant baissé de 600.000, de 1910 à 1914, à 387.000, en 1915, à 335.000, en 1916, à 343.000, en 1917, et à 399.000, en 1918. Ces nombres, ajoute l'écrivain, sont la conséquence de la diminution de la natalité en France pendant la guerre ; ils doivent entraîner la réduction de la moitié environ des effectifs des classes respectives, dans la période de 1935 à 1940, ce qui sera extrêmement grave pour le maintien de la paix. D'où résulte que l'assertion des professeurs de l'Université de Bonn, que nous avons rappelée au chap. II, ne doit pas être négligée.

utilisent la houille et le fer. Ce fut encore la faculté de disposer de machines entièrement nouvelles, scientifiquement construites et méthodiquement employées, qui placèrent subitement les fabriques allemandes en état d'incontestable supériorité, par rapport à celles de l'Angleterre, qui, assurées de leurs débouchés et exemptes de concurrents puissants, sont en général vieilles et routinières.

Comme si des auxiliaires aussi efficaces ne suffisaient pas à encourager son développement, il s'en manifesta un autre, que l'on considérait comme un caractère distinctif de l'Allemagne moderne et qui suffirait à expliquer ses succès industriels et commerciaux. Il consistait en une nouvelle méthode de travail, qu'aucun autre peuple n'avait aussi bien organisée et qui lui assura une supériorité considérable sur ses concurrents.

La vie économique est en effet, actuellement encore, dominée par le vieux système capitaliste, d'où résulte l'antagonisme existant entre le patron et l'ouvrier ; car la prépondérance plus ou moins absolue de l'aristocratie capitaliste et l'exploitation plus ou moins rigoureuse, par elle, du prolétariat ouvrier, placent parfois celui-ci dans une situation dégradante.

L'Allemagne y a substitué rapidement un nouveau régime, dénommé « capitalisme organisé », qui est essentiellement basé sur le remplacement de l'ancien ouvrier illettré, par un autre dûment instruit, grâce aux effets de l'instruction publique obligatoire. Ce nouvel ouvrier, bien préparé au point de vue professionnel, groupé par syndicats, conscient de ses droits, de ses devoirs et de ses intérêts, est protégé contre l'exploitation et contre les risques professionnels, par un système efficace d'assurance et de prévoyance. Jouissant d'une situation personnelle avantageuse, il touche un salaire élevé, mais fournit en échange un labeur intense, rapide et d'un fort rendement. Ce travailleur qualifié, fruit de l'école primaire et de la

discipline allemande, a constitué, pour les industries et les branches commerciales qui s'y rattachent, un instrument de choix.

Mais une autre évolution, semblable à celle survenue chez l'ouvrier et présentant des effets aussi décisifs, s'est développée dans la classe patronale. Aux syndicats ouvriers, correspondent les cartels ou syndicats patronaux A la concurrence illimitée, présentant toujours des effets économiques périlleux, a été progressivement substituée une concurrence limitée, grâce à l'organisation d'associations volontaires, que peuvent constituer les producteurs d'articles de même espèce. Pour que ces groupements soient susceptibles de prospérité, il est toutefois nécessaire qu'ils réunissent de 80 à 90 % des intéressés dans chaque branche d'affaires.

Grâce aux avantages obtenus, le régime du cartel a été successivement perfectionné. Constitué tout d'abord pour fixer les prix et les conditions de vente du marché intérieur, il s'est rapidement appliqué aux relations internationales. Il permet : 1° — de limiter la production de chaque établissement manufacturier à une quote-part déterminée de la production totale ; 2° — de limiter la faculté de vente, par la fixation de la région dans laquelle les produits devront être consommés ; 3° — de débarrasser chaque producteur de la fonction commerciale corrélative, par l'institution d'organismes ayant compétence exclusive pour recevoir les commandes et répartissant leur exécution suivant les conventions fixées par les membres.

Le cartel visait, à l'origine, à la fabrication d'un seul article ; par la suite, il comprit également les éléments qui coopèrent à la fabrication de cet article. La métallurgie offre un exemple frappant de ce procédé connu sous la dénomination de « combinaison verticale ». Ainsi, la fabrication des produits respectifs y exige successivement : la mine pour l'extraction de la houille ; les fours

pour sa transformation en coke ; les gisements pour l'extraction du minerai de fer ; les hauts fourneaux dans lesquels la combustion du coke, après fonte du minerai, laisse apparaître le fer débarrassé de l'excès de carbone , les usines spéciales, dans lesquelles le fer coulé est transformé en acier ; enfin, les laminoirs, les forges, etc., pour la fabrication de machines, d'armes, de rails de chemins de fer et d'autres articles innombrables, de même nature.

On comprend facilement que, si une société anonyme dispose de ces différentes installations, si ces dernières sont proportionnées les unes aux autres et si leur rendement respectif est élevé au maximum, cette association aura la prépondérance économique sur n'importe quel autre concurrent, qui ne possédera pas des ressources identiques.

De là résulte l'application fréquente d'un tel régime. Bien plus, au groupement volontaire, a parfois été substituée une organisation obligatoire. C'est ainsi que, déjà avant la guerre, une loi avait imposé le principe de la participation des mines de potasse dans le cartel du « cali ». Au cours des hostilités, le gouvernement impérial imposa aux mines de houille leur adhésion au syndicat du charbon ; le cartel fut également rendu obligatoire pour les ciments et, pendant la guerre, pour les fabricants de chaussures. On conçoit que l'expérience de la guerre ait généralisé l'application du cartel coercitif, d'autant plus, cela est reconnu aujourd'hui, que, s'il a été possible de réaliser la mobilisation industrielle, c'est grâce à l'appui apporté à cette formule par les associations de cette nature existant déjà.

Étant donné que le problème essentiel, pour les grandes industries, est de vendre leurs produits à bas prix, afin de leur assurer une plus grande consommation, on comprend de suite à quel point la solution en a été facilitée par de telles méthodes de travail.

L'augmentation incessante de la production aurait

d'ailleurs entraîné de graves dangers économiques sans la constitution des cartels,et ces mêmes dangers seraient résultés d'un bas prix excessif des articles fabriqués Pour éviter ce dernier inconvénient, les excédents que le marché intérieur ne peut pas absorber sont exportés à des prix inférieurs à ceux fixés par les cartels pour la consommation intérieure. On donne à ce procédé le nom de « dumping ». Cette différence des prix de vente, entre le produit destiné au marché intérieur et celui exporté, varie dans de larges mesures, certains articles étant vendus cinq fois plus chers en Allemagne qu'en France. Le but est de diminuer ou d'annihiler la protection douanière que chaque pays assure aux industries nationales corrélatives.

De la sorte, l'Allemagne ne prétend nullement tromper sa clientèle étrangère,car elle ne lui offre pas des articles avariés ou d'une qualité inférieure. Un des buts visés par son commerce est en effet le maintien des marchés conquis. A cette fin il perfectionne ses méthodes, non seulement quant à la qualité de ses livraisons, mais encore en ce qu'il les adapte au goût des consommateurs et en ce qu'il accepte les modalités de paiement en usage dans les divers pays.

L'évolution qui vient d'être décrite a transformé complètement les conditions d'existence du peuple allemand. Dans la première moitié du XIX^{e} siècle, l'Allemagne n'était qu'une colonie agricole, dont la production, non seulement suffisait à alimenter sa population, mais lui permettait encore d'exporter une assez grande quantité de produits alimentaires. Elle s'est, depuis, modifiée, au point qu'elle représente actuellement un pays capitaliste, dont la population rurale ne dépasse pas 28 ½ %, alors que celle adonnée à l'industrie et au commerce s'élevait déjà, en 1907, à environ 56 %.

Elle possède des sociétés anonymes et des entreprises

industrielles gigantesques. Et, malgré les progrès techniques considérables réalisés par l'agriculture, elle est devenue tributaire de l'étranger sous le rapport des céréales et du bétail. Cessant ainsi de pouvoir s'alimenter par ses propres ressources, elle paye le supplément de vivres nécessaire à sa population, ainsi que les matières premières indispensables à l'alimentation de ses fabriques, avec la vente à l'étranger des produits de ses industries.,

On raconte que le jour même où *Metz* se rendit aux Allemands, le prince Frédéric Charles adressa aux officiers qui l'entouraient, les paroles suivantes : « Nous venons « de vaincre, Messieurs, sur le terrain militaire ; il faudra « maintenant affronter la lutte économique et triompher « également sur le terrain industriel ». Il est possible que la légende ne soit pas fondée, mais il est certain qu'elle s'harmonise avec la doctrine de l'hégémonie universelle, proclamée par les philosophes, les historiens, les économistes et les journalistes allemands. Elle s'accorde également avec le fait que c'est après la campagne de 1870-1871 que l'activité du peuple allemand, grâce aux procédés que nous venons d'exposer, s'orienta dans le sens du développement de l'industrie et du commerce.

De puissantes industries furent alors organisées, dont les centres principaux s'installèrent à l'est, en *Silésie*, à l'ouest, en *Westphalie*, dans la région Rhénane et dans le bassin de la Sarre. Les entreprises carbonifères et métallurgiques s'appliquèrent avec ardeur à l'exploitation des gisements de houille et de fer existant dans le pays et il se développa une industrie sidérotechnique, qui rivalise avec celle des États-Unis, laquelle avait conquis la première place dans le monde.

Le charbon et le fer sont comme les muscles de l'industrie moderne. Sans aucun doute, la Grande Bretagne produit encore du charbon en plus grande quantité

que jamais, car de 67 millions de tonnes, en 1857, l'extraction carbonifère s'y est élevée, en 1872, à 123 millions et à 2.220 millions en 1901 — cette production n'ayant pas diminué depuis lors. Mais, en 1857, celle-ci représentait 54 % de celle du monde entier et, en 1872, elle ne figurait déjà plus que pour 49 %, pour n'atteindre plus que 30 % en 1901.

Dans la lutte engagée par la concurrence, sans parler des États-Unis, c'était l'Allemagne qui bravait chaque jour davantage l'Angleterre, ainsi que le montre le tableau suivant qui compare les quantités de charbon produites dans les deux pays :

Années	ANGLETERRE (Tonnes de 1.016 k.)	ALLEMAGNE (Tonnes de 1.000 k.)
1900	225.181.300	109.290.200
1905	236.128.936	121.298.600
1908	261.528.795	147.671.149
1909	263.774.312	148.899.745
1910	264.433.028	152.881.509

Quant à la production du minerai de fer, depuis 1903, l'Allemagne avait déjà atteint une supériorité notoire sur l'Angleterre, ainsi que le montre la statistique suivante :

Années	ANGLETERRE (Tonnes de 1.016 k.)	ALLEMAGNE (Tonnes de 1.000 k.)
1906	15.500.406	26.734.570
1907	15.731.604	27.697.128
1908	15.031.025	24.278.151
1909	14.804.382	25.505.409
1910	15.226.015	28.709.654

Les statistiques du fer fondu accusaient un dénivellement identique. La production des hauts fourneaux britanniques était, en 1877, de 6.700.000 tonnes, représentant 47 % de celle du monde entier. En 1901, cette

proportion était réduite à 22 %, bien que la production respective se fût élevée à 9 millions de tonnes. L'Allemagne continua à maintenir sa supériorité sur l'industrie anglaise, ainsi que le prouve le nouveau tableau suivant :

Années	ANGLETERRE (Tonnes de 1.016 k.)	ALLEMAGNE (Tonnes de 1.000 k.)
1906	10.183.860	12.293.825
1907	10.114.281	12.875.159
1908	9.056.851	11.805.321
1909	9.531.987	12.625.575
1910	10.012.098	14.793.604

Dans les années suivantes, cette suprématie allemande s'accusa encore davantage. En 1912, la production de ses hauts fourneaux s'éleva à 17.850.000 tonnes, ce qui représente une augmentation de 13,3 % sur celle de 1911.

Comparé à ce qui avait été obtenu en 1900, à savoir : 8.520.000 tonnes, le progrès réalisé en douze ans a doublé la production. D'après les données fournies par M.A.RAFFADOVICH, qui évalue la production mondiale à 35 millions de tonnes en 1900, et à 72 millions en 1912, on arrive à la conclusion que la part de l'Allemagne, dans ce développement général, s'éleva de 21 à 25 %.

Des faits analogues se manifestèrent pour d'autres produits, qui constituent des sources abondantes de la richesse britannique. Ainsi, en 1860-1861, les tissages utilisaient 2 millions de balles de coton, soit 48 % de la consommation totale du monde civilisé ; en 1901-1902, ce chiffre s'élevait à 3.253.000 balles, mais ne représentait plus cependant qu'une proportion de 23 % Aux époques précitées et jusqu'à la guerre, la production anglaise n'était dépassée que par celle des États-Unis ; mais l'Allemagne la suivait de près, luttant avec avantage contre ces deux nations, jusque sur les propres marchés anglais.

Dans la production des industries électriques, les États-Unis étaient plus avantagés que l'Allemagne ; mais celle-ci avait déjà conquis une notable prépondérance sur l'Angleterre, ainsi que le démontre le tableau suivant, relatif à l'année 1912 :

	Millions de marks		
	Production	Exportation	Rapp. entre Prod. et Export.
ALLEMAGNE	1200	260	22 %
ÉTATS-UNIS	1500	100	7 %
ANGLETERRE	450	130	30 %

Sous le rapport des exportations, ce même tableau révèle que l'Allemagne avait déjà acquis une prépondérance notable sur les États-Unis, dans la conquête des marchés étrangers.

Des considérations analogues pourraient être exposées au sujet de l'industrie des produits chimiques, de la soie et d'autres encore.

Malgré les crises économiques et financières de 1873, de 1892, de 1901-1902, de 1907 et de 1911, jusqu'au plus fort des dépressions qui en résultèrent, les principales industries allemandes ne cessèrent pas de travailler et, grâce aux méthodes précédemment exposées, de façon à distribuer de bons dividendes à leurs actionnaires. Une fois vaincues les difficultés inhérentes à ces crises, la prospérité industrielle s'est accrue d'une façon incessante, comme le prouvent les dividendes distribués. Ainsi, l'entreprise dénommée *Laura*, grande productrice de charbon, de fer et d'acier en *Silésie*, n'a jamais abaissé ses dividendes au-dessous de 10 %. La *Bachumar*, une des principales sociétés westphaliennes, ne les a jamais abaissés non plus au-dessous de 7 %. En 1907, parmi diverses entreprises carbonifères et fonderies, la *Bismarck Hutte* distribua 25 %, l'*Union de Bochum*, 16,

la *Harpenar*, 12, la *Hosch*, 18, la *Phoenix*, 17, et les autres, en proportion.

L'industrie des machines ne fut pas moins bien rémunérée cette même année, car si l'entreprise *Archimedes* ne distribua à peine que 11 % de dividende, par contre, l'*Egestorff* en répartit 25, le *Kappel*, 24, la *Kirschner*, 15, la fabrique de wagons de *Düsseldorf*, 22, la fabrique de matériel de chemin de fer de *Gorlitz*, 20, etc. En 1910 et 1911, les quatre principales fabriques de cette industrie distribuèrent des dividendes variant entre 12 et 25 %.

Les industries électriques connurent la même prospérité. Presque toutes se réunirent en deux groupes : l'*Allgemeine-Elektricitäts-Geselschaft* et la société *Siemens & Halske*. En 1907, ces deux groupes distribuèrent, respectivement, 12 et 11 % ; en 1910 et 1911, ils répartirent 9 et 14 % de dividende.

Durant ces deux derniers exercices, les quatre fabriques les plus importantes de produits chimiques distribuèrent des dividendes allant de 20 à 30 % et ceux répartis par les trois établissements, qui les suivent par ordre d'importance, varièrent entre 12 et 18 %. Les statistiques révèlent, dans les industries textiles et les fabriques de ciments, une marche aussi favorable.

Les trois principales compagnies de navigation, qui sont : la *Hamburg-Amerika Paketfahrt*, de Hambourg, la *Norddeutscher Lloyd*, de Bremen, et la *Hansa Dampfschiffahrt*, réalisèrent des bénéfices moindres, tout en distribuant — la première : 8 et 9 %, la seconde : 3 et 5 % et la troisième : 19 et 15 % de dividende.

Une telle prospérité, malgré les graves crises précitées, explique l'étonnant développement des entreprises industrielles. On peut s'en faire une idée en indiquant que, dans la seule année 1906, 1.100 millions et, dès 1907, 1.222 millions de titres de ces entreprises furent créés. Ce colossal développement se continua jusqu'à la

guerre. Voici le nombre des nouvelles sociétés qui furent fondées en 1911 et leurs capitaux respectifs : 169 sociétés par actions, avec un capital global de 240.024.000 de marks ; 4.031 sociétés à responsabilité limitée, avec 403.301.000 marks. En 1912, les chiffres précédents s'élevèrent encore comme suit : 183 sociétés par actions, avec un capital de 252.189.000 marks ; 4.098 sociétés à responsabilité limitée, avec un capital de 354.186.000 marks.

Parmi celles existant déjà à cette époque et qui augmentèrent leur capital, il n'y eut, en 1911, pas moins de 437 sociétés par actions, avec 625.053.000 marks et de 815 sociétés à responsabilité limitée, avec 92.129.000 marks. En 1912, les chiffres respectifs furent : 427 sociétés par actions, avec 759.078.000 marks et 926 sociétés à responsabilité limitée, avec 104.284.000 marks.

Le capital total des sociétés créées ou développées en 1911, s'éleva ainsi de 1.360.507.000 marks, dont 643.325.000 pour les premières et 717.182.000 pour les secondes. En 1912, il monta à 1.469.687.000 marks, dont 606.375.000 pour de nouvelles fondations et 863.312.000 pour des élévations de capital.

D'après un tableau statistique, relatif aux sept années écoulées de 1906 à 1912 et révélateur de la progression des opérations réalisées par les caisses d'épargne officielles ou privées, on remarque que les classes laborieuses allemandes virent s'accroître successivement le montant de leurs économies de telle sorte qu'en 1910 elles étaient déjà supérieures au montant total des fonds de réserve des caisses analogues de France et d'Angleterre réunies. A ce moment, diverses institutions possédaient : en Allemagne, 16.780.568 marks ; en France, 4.514.500 marks et dans le Royaume Uni de Grande Bretagne (en 1909), 4.442.300 marks. Ces chiffres démontrent, mieux que tous autres, que les indices précités de la prospérité économique du peuple allemand sont confirmés par

l'accroissement ininterrompu de la masse des capitaux économisés.

Ce fait est dû, en grande partie, à la manière dont les Allemands, à la différence des autres peuples, comprennent la vie économique. La bourgeoisie a une tendance particulière, en raison des bénéfices plus importants qu'elle en retire, à placer ses économies dans les entreprises industrielles ou commerciales, plutôt que de les employer en fonds d'États, fût-ce même de l'Empire.

Une telle activité productrice a toutefois ses inconvénients. Un des directeurs de la *Deutsche Bank* disait à Jules HURET que l'argent gagné mensuellement était aussitôt absorbé par de nouvelles entreprises. L'Allemagne pouvait être comparée à une famille ayant plusieurs enfants, tous en plein développement physique et pour lesquels il fallait, chaque mois, confectionner de nouveaux vêtements. C'était une situation par trop onéreuse pour le pays et c'est pourquoi les hardes neuves se faisaient parfois attendre.

L'économiste Walter CONRAD, indiquant les difficultés résultant d'une telle orgie productrice, a écrit : « L'Alle-« magne est dans une situation identique à celle d'un « homme riche, lancé dans une grande entreprise in-« dustrielle et pour laquelle ses capitaux sont insuffisants. « Malgré sa richesse, cet homme luttera constamment « avec des besoins d'argent ! »

En vérité, il est toujours dangereux pour les nations, comme pour les individus, d'outre-passer leurs forces financières et de vouloir gagner rapidement des fortunes qui, pour se constituer naturellement, exigent la collaboration du temps. Aussi, ne manquait-on pas de prévoir, pour un grand nombre d'entreprises allemandes, une ruine, qui devait forcément advenir, en l'absence de certains événements mondiaux, comme ceux auxquels nous venons d'assister, ou si la politique protectionniste avait continué à se développer dans les pays avec lesquels

l'Empire maintenait les plus actives relations commerciales.

Ainsi qu'il était à prévoir, la concurrence commerciale s'accrut parallèlement avec le développement industriel, le commerce extérieur atteignant, en 1913, la valeur de 19 billions de marks[1]. Ainsi, le mouvement général (importations et exportations) qui était de 6 millions de marks en 1878, s'éleva à 7 billions en 1892 et dépassa 10 billions en 1900 et 15 billions en 1906. Dans la période suivante, de 1907 à 1911, le mouvement est représenté par le tableau suivant :

En millions de marks :

ANNÉES	Importations	Exportations	TOTAL
1907	8.748,7	6.846,2	15.594,9
1908	7.666,6	6.399,2	14.065,8
1909	8.256,9	6.594,2	15.121,1
1910	9.934,1	7.474,7	16.408,8
1911	9.544,7	8.108,8	17.653,5

1. Le Portugal fut une des nations dans lesquelles cette action expansive du commerce allemand se fit sentir le plus intensément. Pour le prouver, il suffit de transcrire quelques passages de l'un des ouvrages les plus notoires qui aient été publiés par la presse portugaise, au sujet des sciences morales et politiques.

L'auteur indique d'abord que l'Allemagne a été le principal importateur de nos cacaos, contre lesquels l'Angleterre faisait, sous les prétextes les plus futiles, un boycottage sévère, auquel nos gouvernements ont opposé, en vain, non leurs protestations, ils ne sont pas allés jusque-là, mais leurs inutiles observations. Il écrit ensuite :

« Dans le chapitre des importations de substances alimentaires, l'Allemagne figure pour l'alcool, le riz et le sucre ; mais c'est dans les chapitres des matières premières, manufactures, appareils, instruments et machines, que son commerce avec le Portugal s'est le plus développé pendant ces dernières années. Si un jour nous cessions de consommer son alcool, son riz et son sucre, la balance de notre commerce avec cette nation n'en souffrirait aucun déséquilibre que ne puisse rétablir et réparer le croissant et réciproque besoin qu'on aura, de notre côté, de ses produits fabriqués et du côté de l'Allemagne de nos produits d'outre-mer.

« Nous nous sommes par trop attardés sur des considérations au sujet de l'Allemagne, mais c'est avec ce pays que nos relations commerciales avaient été le plus développées. C'est pourquoi elle est pour nous particulièrement intéressante. Il y a 15 ou 20 ans, nos importations d'Allemagne ne dépassaient pas, en moyenne, 5.000 contos et les exportations, 2.100. Les importations étaient à la veille de la guerre presque quadruplées et les exportations triplées. (Dans une note à part, il est dit que notre commerce avec cet empire aurait été, en 1913, de : 18.596 contos d'importations et de : 6.850 d'exportations). Avec l'Angleterre, la moyenne des importations était de 13.400 contos et celle des exportations de 7.800. La valeur des importations était à peine doublée; quant à celle des exportations, non seulement elle n'avait pas augmenté, mais elle avait diminué. De cette façon, l'Allemagne nous était plus utile que l'Angleterre pour nos approvisionnements et pour le placement de nos produits nationaux ». Anselmo de Andrade, *Portugal economico, Theorias e factos*. Nouvelle édition en deux volumes, 1918. Tome I, pages 208 et 214.

Ce fut la crise américaine qui motiva la dépression de 1908. En 1909, l'Allemagne n'avait pu encore se rétablir des pertes éprouvées, mais en 1910, non seulement elle avait reconquis le terrain perdu, mais elle avait gagné, sur 1907, un avantage, qui s'accentua encore en 1911. Enfin, dans les derniers mois de 1913, elle prenait place, dans les statistiques mondiales, immédiatement après l'Angleterre (25 billions) et avant les États-Unis (15 billions).

Une étude publiée par l'un des plus importants établissements financiers de *Berlin*, la *Dresdner Bank*, signale que les taux de l'accroissement du commerce extérieur (importations et exportations) de la Grande Bretagne, des États-Unis, de la France et de l'Allemagne, dans la période de 1891 à 1911, avaient été les suivants :

Grande Bretagne	65,9 %
États-Unis	69,8 %
France	105,1 %
Allemagne	143,1 %

Il arriva ainsi que les articles allemands envahirent les marchés de la métropole anglaise, l'Allemagne et l'Angleterre s'étant fait réciproquement, en 1903, des achats et des ventes pour un montant sensiblement égal, soit : 34 millions de livres sterling. C'était la conséquence de ce que l'Angleterre, fidèle à ses doctrines libérales en matière commerciale, avait ouvert librement aux Allemands ses marchés de la métropole et des colonies.

Il en résulta que l'Allemagne ne se contenta pas d'attaquer l'Angleterre dans sa métropole. Elle poussa l'audace jusqu'à le faire également dans ses possessions coloniales, surtout dans celles constituant des régions prospères ou de précieux points d'appui maritimes. Dans cette lutte, le principal moyen d'action employé fut la création de lignes maritimes subventionnées. Les statistiques de dix années (1900 à 1910) montrent que, dans l'ensemble des colonies anglaises, les progrès de la

marine marchande et du commerce allemands furent constants.

En général la proportion de ce progrès a varié de 1 à 3, à 4, à 5 et jusqu'à 10. Cependant, les points attaqués ne manquèrent pas d'opposer parfois une résistance tenace à l'envahisseur. Il en fut ainsi, par exemple, pour le Canada, qui usa de droits prohibitifs, pour l'Afrique du Sud et l'Australie, qui édictèrent des tarifs préférentiels à l'égard de l'Angleterre et de l'Empire anglais, en général. Dans l'Inde, les navires allemands furent même boycottés.

Comment se fait-il que l'Angleterre se soit ainsi laissé envahir par son tenace adversaire ? Pour deux raisons. La première, à laquelle nous avons déjà fait allusion, est que l'Angleterre, même en matière commerciale, est très traditionnaliste, tandis que l'Allemagne, sous ce rapport surtout, est par trop opportuniste et n'hésite pas à recourir aux moyens les plus révolutionnaires, quand ils sont préconisés par la science économique. C'est ainsi qu'à son maximum d'intensité, l'invasion du commerce allemand, résultant de la concentration et de la mobilisation de toutes les forces du Zollverein, put atteindre l'Angleterre et ses possessions alors en pleine période de libre échange. D'après Marcel BRUNET, il n'est pas étonnant, dès lors, que la phalange allemande ait vaincu, dès le premier choc, la résistance opposée par les nombreux et vaillants bataillons de l'Empire britannique et qu'elle ait forcé ses coffres-forts, qui sont ses colonies, en envahissant leurs ports.

La seconde cause de cette invasion fut le magnifique système d'écoles commerciales élémentaires, secondaires et supérieures, qui permit aux modestes commis voyageurs allemands, dont elles avaient parfait la préparation technique, de battre les réputés « clerks » anglais, dans la *City of London* même.

Jusqu'en 1890, les industriels et les commerçants anglais n'attachaient aucune importance aux rapports de leurs consuls, signalant les progrès de l'exportation allemande sur les marchés où les produits anglais avaient jusqu'alors régné en maîtres. L'opinion publique britannique ne se montra inquiète et alarmée que devant le brusque accroissement de ces progrès et lorsque le gouvernement impérial, alors qu'étaient discutés les nouveaux traités commerciaux avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie, présenta au Reichstag, en 1891, un large programme d'expansion maritime et commerciale.

L'éminent historien anglais, SEELEY, donne à cet événement sa véritable valeur lorsqu'il écrit : « le com-« merce dirigé avec une telle méthode était presque « identique à la guerre ». La même opinion, à laquelle nous avons déjà fait allusion, fut d'ailleurs exprimée en Allemagne de la façon la plus brutale et la plus formelle par le journal *Post :* « Il y a cinq millions de baïonnettes « derrière chaque commerçant allemand ».

Ces faits constituent de précieux arguments à l'appui de ceux présentés par les publicistes célèbres qui refusent de considérer le rapprochement des peuples, provoqué par les progrès de la civilisation, comme entraînant des conséquences favorables à la consolidation de la paix universelle. Avec une franchise audacieuse et plus clairvoyante encore, SEELEY a dit : « le commerce conduit « à la guerre et la guerre alimente le commerce ».

L'étude réfléchie de la situation économique de l'Angleterre à cette époque, démontre en effet que ce n'est que dans la guerre qu'elle pouvait trouver une solution aux difficultés qui l'assiégeaient. En vertu de la transformation subie par ce pays depuis le milieu du XVIII^e^ siècle, l'ancienne et fertile Angleterre agricole a disparu presque entièrement. Elle a trouvé dans le fer, la houille, la laine et le coton, les matières premières de colossales

industries, sur lesquelles, ainsi que sur le commerce, se trouve aujourd'hui basée sa richesse.

C'est pourquoi, actuellement, les produits alimentaires nécessaires à l'approvisionnement de sa population lui arrivent journellement de l'étranger. L'*Économiste européen* publia, en avril 1913, une étude sur la production et la consommation mondiales de blé, d'où il ressort que la culture de cette céréale, qui constitue la principale base de l'alimentation, est arrivée, dans le Royaume Uni, à son dernier degré de décadence.

MONTESQUIEU disait que l'Angleterre était, au moment où il écrivait, la nation produisant le plus de blé. Sa consommation intérieure ne suffisant pas à l'absorber, elle devait en exporter de grandes quantités. Cette situation se modifia radicalement. L'étude précitée, de l'*Économiste européen*, contient deux tableaux intéressants se rapportant aux périodes de 1881 à 1890 et de 1901 à 1910 et qui montrent : 1° — que la production de cette céréale augmenta, en vingt années, d'environ 69 millions de quintaux et que tous les pays contribuèrent à cet accroissement, sauf l'Angleterre, dont la production avait diminué de 6.400.000 quintaux ; 2° — que l'augmentation de la population européenne, durant le dit intervalle, fut proportionnellement plus importante que celle de la production du blé.

En Angleterre, la population était passée de 36.880.000 habitants, en 1885, à 43.740.000, chiffre fourni par la statistique pour l'année 1905. Ce fait avait contribué à aggraver la question alimentaire, car la production moyenne de blé était descendue de 57,9 k., par habitant, à 34,0 k. C'est pourquoi l'énorme quantité de blé consommée ensuite dans le Royaume Uni était importée, pour la majeure partie, de l'Argentine, des États-Unis, du Canada et de la Russie. Il en était de même pour les autres produits alimentaires.

C'est parce qu'elle vit surtout de l'exportation indus-

trielle, au prix de laquelle elle satisfait les nécessités de sa propre alimentation, que la Grande Bretagne a besoin de nombreux marchés sûrs, car sans eux elle connaîtrait la faim et la ruine. Pour que l'on puisse concevoir l'idée du développement que ces marchés peuvent avoir, il suffit de dire que cette nation doit acquérir annuellement des produits alimentaires pour une valeur de plus de 150 millions de livres.

Il est donc indispensable que, par ses industries et son commerce, par ses capitaux placés à l'étranger et par d'autres sources de richesses, elle gagne au moins cette somme, qu'elle doit payer à l'étranger pour sa nourriture.

On calcule que l'Angleterre ne dispose jamais de vivres pour plus de six semaines. En conséquence, il est à prévoir que toute éventualité pouvant altérer le cours régulier de son trafic commercial, constituerait un danger formidable, qui menacerait cette nation dans ses sources vitales. De là, la raison de l'intensité avec laquelle les Allemands conduisirent la guerre sous-marine et de la réaction violente que lui opposèrent les Anglais pendant la dernière guerre. Même en temps de paix, toute concurrence industrielle, commerciale et maritime représente également pour l'Angleterre une dangereuse menace de paralysie pour ses ateliers. Sans parler d'autres inconvénients, il en résulterait une augmentation du nombre de ses chômeurs et par suite une lourde charge pour le budget et un grand danger pour la paix sociale.

La prospérité de l'Allemagne, nous l'avons dit, était grande. Cependant, par suite de l'accroissement extraordinaire de sa population, qui l'obligeait à importer des produits alimentaires, l'éventualité d'une guerre y causait de sérieuses préoccupations. La *Leipziger Volkszeitung* dénonçait avant la guerre le déficit des récoltes et exposait les conséquences, qui en pourraient résulter

dans les régions de population intense, comme la Saxe. Il écrivait avec une grande perspicacité : « Si la guerre « éclatait et si l'Angleterre, d'accord avec la France, « parvenait à entraver l'importation de produits ali- « mentaires, effectuée particulièrement par *Bremen* et par « *Hambourg*, nous connaîtrions la faim ».

Dans ses études sur la guerre, comparée au mouvement économique, SERRIGNY exposait en ces termes des considérations du même ordre : « On luttait autrefois pour « les acquisitions territoriales et aujourd'hui pour celles « des marchés. Il ne s'agit plus d'augmenter les États, « mais d'étendre les clientèles ».

L'Allemagne, en effet, à l'exemple de l'Angleterre, ne cessait, par ses manœuvres, non seulement de poursuivre la conquête de nouveaux marchés devant lui permettre de placer l'excédent de sa production industrielle, mais encore d'accroître ses transports maritimes, afin de développer un trafic commercial déjà très vaste et utilisant une très puissante flotte marchande en activité.

Les statistiques de l'administration de la marine allemande montrent que, dans la seule période de 1891 à 1911, ses intérêts nationaux sur mer passèrent de 327 à 810 millions de marks. Pendant le même délai, le tonnage des navires de commerce, comparé à celui de la Grande Bretagne et de la France, s'est élevé aux chiffres du tableau suivant, établi d'après l'étude publiée par la *Dresdner Bank* et déjà citée :

Tonnage des navires marchands (net)	Par milliers de tonnes		Pourcentage de l'accroissement du tonnage en 1911, relativement à 1891	Pourcentage de chaque escadre marchande de la marine du commerce mondial	
	En 1891	En 1911		En 1891	1911
Allemagne	1.416,3	2.882,2	103,90	7,4	10,1
G^de^ Bretagne	8.933,5	12.240.7	37,00	46,8	43,0
France	786,6	1.325,1	68,50	4,1	4,16

Dans les cinq années écoulées de 1908 à 1912, le nombre des navires marchands, naviguant sur les différentes mers du globe, s'est élevé, comme on peut le prévoir, en proportion du tonnage qui vient d'être donné et dans la mesure indiquée par les chiffres suivants :

1908 4.571
1909 4.638
1910 4.658
1911 4.675
1912 4.723

La comparaison entre ces pourcentages et ces chiffres permet, en outre, de conclure que la *qualité* des navires de commerce allemands fut améliorée à mesure que leur *nombre* augmentait.

Le Prince de BULOW raconte que, quelques années après que BISMARCK eut cessé d'exercer les fonctions de Chancelier de l'Empire, le directeur général BALLIN lui proposa de visiter le port de *Hambourg*, qu'il n'avait pas encore vu, malgré la proximité de sa résidence de *Friedrichsrude*. Après la visite du port, BALLIN conduisit BISMARCK, alors déjà octogénaire, à bord d'un des nouveaux transatlantiques de la ligne *Hambourg-Amerika*, dont il ne connaissait pas encore les dimensions. Au moment où il mit le pied sur ce gigantesque navire, l'ancien Chancelier jeta un regard autour de lui, puis sur les nombreux navires qui l'entouraient, sur les docks, les grues colossales, l'immense panorama du port, et dit : « Je suis convaincu et transformé. Il n'y a aucun « doute, nous sommes dans un temps nouveau, dans « un monde entièrement neuf »[1].

1. Sur une hauteur qui domine l'Elbe et le port de Hanovre se dresse une gigantesque statue de Bismarck, en pierre, qui symbolise l'opinion des Allemands sur l'œuvre du fameux chancelier. La statue et son piédestal mesurent 36 m. de hauteur. Le fondateur de l'unité allemande, debout et portant l'armure de cavalier teuton, a les deux mains appuyées sur la croix de son épée, une épée gothique droite, de 9 m. de longueur. Un opulent manteau lui couvre les épaules et descend jusqu'à terre. La tête découverte, les yeux fixés sur l'Elbe et sur la courbe de son estuaire, le Chancelier semble contempler son œuvre et formuler l'idée qu'expriment les paroles transcrites ci-dessus.

En effet, par leur rapidité et leur commodité, les grands transatlantiques allemands, non seulement représentaient des instruments de trafic extraordinaire, mais ils l'emportaient sur ceux des autres nations. C'est pourquoi, dans les régions les plus proches, comme dans les plus éloignées, on se montrait parfois alarmé. On craignait que le pavillon allemand ne tendît à remplacer le pavillon anglais, d'autant plus que, chaque année, quelque ligne de navigation anglaise était achetée par des compagnies allemandes, notamment au Levant et dans les mers de Chine.

Ainsi s'explique que la flotte des vapeurs allemands s'éleva, peu à peu, de 196.000 tonnes, en 1890, à 1.474.000, en 1905. Cet énorme mouvement ascendant n'avait pas encore cessé, à la veille de la dernière guerre. Cela résulte en effet du tableau suivant :

ANNÉES	BATEAUX A VAPEUR	TONNAGE MÉTRIQUE
1908	1.922	2.256.783
1909	1.953	2.302.910
1910	1.950	2.349.557
1911	1.973	2.396.733
1912	2.009	2.513.666

La compagnie *Norddeutscher Lloyd*, qui ne possédait, en 1882, que 29 transatlantiques, jaugeant environ 118.000 tonnes, disposait, en 1904, d'une flotte de 325 navires, dont 104 paquebots, d'un total de 700.000 tonnes et desservant 34 lignes de navigation. Le *Hamburg Amerika Linie* était dernièrement à la tête d'un service maritime embrassant 59 lignes de navigation. Sa flotte comprenait 168 paquebots représentant 908.679 tonnes et 215 bateaux fluviaux, remorqueurs, etc. Ce fut en 1856 que cette compagnie inaugura sa première ligne régulière de navigation. Son développement rapide et étendu lui a conquis par la suite une réputation mondiale. Elle était d'ailleurs suivie de près par la *Norddeutscher Lloyd*.

C'est par des progrès aussi formidables et incessants que le pays réalisa l'idée qu'exprime la phrase bien connue de l'Empereur Guillaume : « L'avenir de l'Allemagne est sur la mer ».

Il est certain que la puissance maritime commerciale de l'Angleterre continuait à affronter, avec calme et succès, le grandiose développement allemand. A elle seule, en effet, elle représentait, en 1914, au moment de la déclaration de guerre, la moitié de celle qu'atteignaient toutes les autres nations réunies. Mais, on ne peut le nier, l'agrandissement continuel d'un aussi puissant rival bravait la fierté et provoquait la jalousie du léopard britannique.

C'est pourquoi les Allemands disaient que cette guerre avait un caractère à la fois politique et économique ; qu'elle n'affectait pas seulement l'hégémonie politique, mais encore l'hégémonie industrielle et commerciale, ainsi que la conquête des marchés mondiaux. C'était, ajoutaient-ils, le choc décisif entre l'impérialisme anglais et l'effort expansif de l'Allemagne, ou plutôt la tentative violente de l'Angleterre pour anéantir la concurrence allemande.

A quoi les Anglais objectaient qu'ils avaient un double droit à l'hégémonie qui leur était contestée : droit naturel résultant de la situation insulaire de leur pays ; droit mystique que lui conférait sa supériorité morale. Comme les Allemands, les Anglo-Saxons se croient en effet investis d'une mission providentielle, consistant à enseigner au monde, par leur exemple, l'exploitation rationnelle du globe. Cette prétention surgit et se développa au cours du siècle dernier. Elle fut propagée, non seulement par des écrivains distingués, comme Carlyle, Dilke, Seeley et autres, mais encore, par l'organisation, en 1884, de l'*Imperial Federation League*, qui est une institution rivale de la *Flottenverein* allemande.

Les deux puissances suivirent des moyens différents pour s'assurer l'hégémonie disputée. Les Anglais cherchaient à consolider leurs relations commerciales et à s'ouvrir les marchés les plus avantageux, grâce à l'aide puissante de leur pouvoir politique. Quant aux Allemands, ils s'efforçaient de s'assurer les unes et les autres par le perfectionnement de leur matériel technique et de leurs procédés commerciaux. Ils opposèrent l'*organisation* au *pouvoir* et ce fut ainsi qu'ils parvinrent à réaliser les succès industriels et économiques, qui ont tant excité la jalousie anglaise.

Il y eut à cela de nombreuses raisons. De 1887 à 1912, tandis que l'Angleterre n'augmentait son commerce que de 103 %, celui de l'Allemagne se développait dans la proportion de 225 %. Tandis que, de 1890 à 1908, la flotte marchande britannique ne prospérait que dans le rapport de 1 à 2, durant ce même laps de temps, soit de 1891 à 1909, celle de l'Allemagne s'accroissait de 1 à 3. L'influence allemande augmentait ainsi d'une façon incessante et telle, que les simples expédients auxquels recouraient les Anglais, en vue de retarder cette marche ascendante, étaient, ils le reconnaissaient eux-mêmes, insuffisants pour leur procurer le bénéfice du résultat qu'ils ambitionnaient.

Cette situation délicate n'empêchait pas toutefois la Grande Bretagne d'être toujours un pays riche et florissant, ce qui autorisa LLOYD GEORGE, alors qu'il était Chancelier de l'Échiquier, à déclarer au Parlement, à l'occasion de la présentation du budget de 1913-1914 : « malgré la grève charbonnière, qui coûta aux finances « anglaises 600.000 livres sterling, l'année 1912-1913 fut « la plus prospère que le Royaume Uni eût jamais con- « nue ». La puissance économique de la nation était certainement incontestable, mais on ne pouvait se dissimuler qu'un puissant rival l'assaillait de jour en jour et qu'en grandissant ainsi lui-même, il rendait

la différence entre eux chaque jour moins sensible.

Les mesures proposées par le ministre CHAMBERLAIN en vue d'implanter le régime protectionniste, obéissaient déjà au dessein de combattre la rivalité allemande. Il ne réussit point, toutefois, à convaincre le pays, qui, orgueilleux de la puissante situation dominante qu'il occupait, se prononça ouvertement, au cours de deux ou trois campagnes électorales successives, en faveur du maintien du régime libéral ou de la porte ouverte.

Mais cette arme contre la prétendue hégémonie industrielle et commerciale de l'Allemagne, bien qu'écartée par le scrutin, continua à être ardemment réclamée par la propagande. Et durant la dernière guerre, non seulement la Grande Bretagne, mais aussi les nations alliées, manifestèrent plus vivement que jamais le désir de prolonger la lutte économique contre les Empires centraux, lorsque la paix politique et militaire serait signée. Des travaux préparatoires avaient été effectués et poursuivis dans ce sens. Cette question si importante a été inscrite au programme de la Conférence interparlementaire du commerce, dont la séance d'inauguration eut lieu le 2 juillet 1918, dans la Galerie Royale du Parlement anglais, en présence des représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique, de la Grèce, de l'Italie, de la Roumanie, du Portugal, de la Chine, du Japon et des États-Unis. L'avenir dira comment elle fut envisagée et résolue par chacun des intéressés. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les Empires centraux étudièrent également, de leur côté, au cours de la guerre, le moyen d'assurer leur propre existence et leur prospérité économique, au cas où les nations alliées se montreraient favorables à cette poursuite de la guerre économique, dont nous examinerons plus loin le projet.

Ainsi qu'il arrive dans toutes les questions d'intérêt humain, que la force des armes n'a pas le pouvoir de

résoudre, ce sera par l'application de la vieille maxime latine — *In medio consistit virtus* — que les incompatibilités survenues seront sans doute résolues, surtout si les conceptions générales formulées généreusement, dans ses discours et ses messages, par le Président WILSON, finissent par être entièrement réalisées.

V

Lutte pour la domination de la mer.

Importance de la puissance navale anglaise à deux dates rapprochées. — Propagande allemande en faveur du développement des forces navales. — Comparaison de la prolification des races allemande, anglaise et française. — Raison d'être de l'attitude agressive de l'Allemagne contre l'Angleterre, d'après le leader socialiste BLATCHFORD, Maximilien HARDEN et le Général BERNHARDI. — L'opinion anglaise alarmée par les progrès maritimes allemands. — L'Allemagne manifeste audacieusement son intention de tenter la conquête de la domination des mers. — Conséquences de cette attitude : alliance anglo-japonaise et instantes démarches du Gouvernement anglais pour régler, d'accord avec l'Allemagne, la limitation des armements. — Abandon de la règle du « two Powers Standard », qui consacra longtemps la suprématie maritime anglaise ; son remplacement par le principe d'une supériorité de 60 % en dreadnoughts sur l'armée navale allemande. — Consolidation de la puissance navale anglaise par une nouvelle organisation de ses escadres. — L'infériorité relative de l'Allemagne est la seule cause de l'insuccès de ses forces maritimes au cours de la dernière guerre. — La lutte sous-marine et son efficacité eussent été évitées sans l'orgueil excessif de l'Angleterre, qui méprisa les avertissements précédemment donnés par des personnalités autorisées. — Tableau explicatif de la vigueur de l'attaque sous-marine allemande et de la résistance offerte par les alliés. — Échec des prévisions de l'État-Major Naval allemand.

La suprématie maritime anglaise, bien qu'encore incontestable, n'a plus la « grandeur relative » d'antan. Une autorité digne de foi, l'amiral BERESFORD, aujourd'hui décédé, l'a reconnu dans son livre « The Batrayal ». Il a ensuite amplement démontré cette thèse dans un article publié par le *Daily Mail*.

Comparant l'état de l'armée navale, la veille de la déclaration de la dernière guerre, à ce qu'elle était dix ans auparavant, cette personnalité distinguée de la marine et du Parlement assura que l'Empire britannique

était alors défendu sur toutes les mers du monde, par des escadres qui y exerçaient le contrôle maritime le plus absolu. Les treize bases navales existantes étaient toutes dûment occupées par des troupes suffisantes pour les défendre ; les travaux de fortification bien conservés ; les soutes, amplement pourvues de munitions, de vivres et de combustibles. Les itinéraires habituels de la flotte marchande étaient régulièrement surveillés par environ soixante croiseurs. Il y avait, dans ces bases navales, des digues répondant à tous les besoins de la marine. Et, en dépit d'une certaine pénurie d'effectifs, il eût été facile d'obtenir le personnel nécessaire en cas de crise.

A ce moment, l'objectif stratégique du pouvoir naval britannique était constitué par les escadres réunies de la France et de la Russie. Dans la Méditerranée, quatorze cuirassés étaient, à cet effet, maintenus en service. Ils avaient pour base principale *Malte*, que défendait une forte garnison. *Gibraltar* se tenait également prête à toute éventualité. De cette façon, la route maritime de l'Égypte, le Canal de *Suez* et les communications avec l'Inde et la Chine, étaient assurées.

Au dire de cet amiral, les divisions navales qui protégeaient autrefois les intérêts britanniques sur les différentes mers du monde, avaient été récemment, soit supprimées, soit réduites, afin de concentrer, dans la métropole, toute la force navale.

Sur les treize bases que l'Angleterre possédait encore au commencement de ce siècle, six avaient été supprimées et les sept autres se trouvaient dans des conditions plutôt défavorables. Leurs garnisons étaient considérablement réduites ; l'armement mal entretenu et les soutes dépourvues des ressources nécessaires aux besoins de l'escadre qui devrait aborder l'une d'elles. Au lieu des soixante croiseurs qui patrouillaient les mers dix ans auparavant, arborant le pavillon anglais dans les ports de toutes les nationalités, il y avait à

peine, répandues par tout le globe, vingt unités de guerre destinées à défendre les intérêts de la Grande Bretagne et de ses sujets. Les autres croiseurs avaient été mis hors de service et vendus comme ferraille, sans que l'amirauté ait pris le soin de les remplacer.

Par suite de l'augmentation constante du tonnage des cuirassés, les abris existant dans ces bases navales étaient devenus insuffisants pour les nouveaux vaisseaux de guerre. D'autre part, la réduction du personnel atteignait de telles proportions que l'amirauté dut reconnaître l'impossibilité de donner aux marins les congés auxquels ils avaient droit. Elle les obligeait même à naviguer constamment, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre des navires dont il était indispensable d'augmenter l'équipage. Au moment où l'amiral BERESFORD écrivait, le cadre du personnel naval accusait des vides représentant un déficit de plus de 20.000 hommes.

En ce qui concerne la Méditerranée, la situation était lamentable. L'Angleterre conservait à peine, sur cette mer, quatre cuirassés de seconde classe, stationnant non plus à *Malte*, qui est la position stratégique centrale, mais à *Gibraltar*. A *Malte*, elle maintenait à peine quatre croiseurs, et la garnison de cette place comptait en moins trois bataillons d'infanterie. *Gibraltar* était également dans de mauvaises conditions, car elle manquait d'artillerie et les forces d'infanterie y étaient aussi insuffisantes. En Égypte — clé de l'autre entrée de la Méditerranée — les effectifs laissaient tellement à désirer, tant en artillerie, qu'en infanterie, que la situation militaire y serait devenue dangereuse, même si la puissance navale anglaise dans la Méditerranée n'eût pas été réduite comme il vient d'être dit.

On peut sans doute considérer comme exagérées les critiques formulées par Lord BERESFORD, étant donné l'hostilité existant entre lui et l'amirauté, depuis qu'il avait été destitué du commandement de l'escadre de

la Méditerranée. Il n'en est pas moins vrai que de telles affirmations ne pouvaient manquer d'impressionner fortement l'opinion, d'autant plus que d'autres considérations, que d'autres faits plus importants encore y contribuaient également.

La conquête de la suprématie économique et commerciale, que l'Allemagne, nous l'avons vu au chapitre précédent, poursuivait avec tant d'audace et de ténacité, ne pouvait manquer d'affecter le peuple anglais.

Le perfectionnement constant et l'augmentation de la puissance militaire et navale de la nation rivale lui prouvaient en effet, et surtout, qu'on n'y avait pas oublié la phrase de BISMARCK : « L'avenir de l'Allemagne doit être édifié par le fer et par le sang » ; phrase qui, plus encore que par le passé, demeurait la base de la politique pangermaniste.

L'Allemagne ne se lassait pas de poursuivre d'une façon incessante sa besogne de conquête. Celle-ci tendait à lui procurer non seulement un grand empire colonial, mais aussi de nouveaux marchés lui permettant de placer l'excès de sa production industrielle, ainsi qu'un fret maritime plus considérable, en vue du développement de son trafic commercial déjà très vaste.

Sa puissance navale se développait en outre à un tel point que la suprématie anglaise elle-même, autrefois si brillante, n'atteignait plus, dans les dernières années, ainsi que l'affirme lord BERESFORD, le même coefficient de grandeur relative.

A la réflexion, on devait sans doute constater que cette déchéance relative ne pouvait être attribuée, exclusivement, au seul développement de la marine de guerre allemande, mais aussi à un mouvement semblable survenu chez les autres puissances maritimes.

Les progrès de l'Allemagne étaient toutefois servis de jour en jour par un ensemble de circonstances, qui don-

naient un relief particulier à sa prétention de constituer un fort pouvoir naval.

Peu d'années auparavant, l'importance de sa flotte était encore insignifiante, au double point de vue de la qualité et du nombre des navires qui la constituaient.

En 1908, elle disposait à peine de neuf petits cuirassés. L'opinion publique estimait, en effet, que l'Empire devait se contenter d'une escadre défensive, composée de garde-côtes et de canonnières. Subitement, et à la faveur des événements qui se succédèrent à *Haïti*, à *Chantoung* et dans l'archipel des Navigateurs *(Samoa)*, une audacieuse propagande se manifesta dans le pays, en faveur de la formation de puissantes escadres destinées à la mer du Nord, à l'Atlantique et aussi à la Méditerranée. Elle fut l'œuvre non seulement de marins, mais aussi de généraux de l'armée de terre, comme VERDY DU VERNOIS, VON DER GOLTZ, JANSON, BOGUSLAWSKI et autres.

Livres, brochures, articles de journaux, discours, tous les moyens de propagande verbale ou écrite démontrèrent à satiété que l'armée serait gravement compromise, si une formidable marine ne pouvait donner aux combinaisons stratégiques et tactiques du grand État-Major l'appui de ses navires et de ses canons.

L'action des généraux fut suivie par celle de la *Flottenverein*, ou ligue maritime, qui constitua l'organisation la plus puissante de son espèce, dans le monde.

Elle comptait, en effet, en janvier 1912, 1.054.404 adhérents et comprenait, non seulement les principaux membres de l'aristocratie, mais encore toute la famille impériale, à la tête de laquelle figurait le Prince Henri de Prusse, frère de l'Empereur et chef supérieur de l'armée.

Dès ses débuts, la ligue s'inspira du sentiment pangermanique, son but formel étant la conquête de la suprématie navale. Cela résulte en effet de la lecture de

l'organe de presse dont elle disposait et qui comptait plus d'un million d'abonnés. Ce journal proclamait, conformément aux statuts de la ligue, que l'Allemagne ne pouvait se passer d'une flotte de guerre appelée à conquérir le respect du monde entier, tant au point de vue de la défense des côtes métropolitaines, qu'à celui de son prestige parmi les grandes puissances. Par là serait assurée la protection de ses intérêts généraux et de ses relations commerciales, ainsi que la sécurité de ses nationaux en pays étrangers.

Les cartes et les publications isolées, distribuées par la ligue, se trouvaient dans un grand nombre d'établissements et en particulier dans tous les hôtels et les gares de chemin de fer. Elle multipliait les conférences, les représentations cinématographiques, qui poursuivaient dans toute l'Allemagne une campagne destinée à provoquer la création d'une puissante flotte.

En résumé, la Ligue se vantait d'être une institution si grandiose et si utile qu'il n'en existait pas d'autre semblable. C'est ainsi que ses recettes dépassaient 50.000 livres, alors que, d'après l'aveu même du *Daily Mail*, celles de sa concurrente anglaise, bien que plus ancienne, n'excédaient pas 3.500 livres.

L'importante prolification de la race germanique fut une des causes de la volonté ardente d'expansion attisée par la *Flottenverein*. Le rapport publié par la *Dresdner Bank*, pour fêter son quarantième anniversaire et auquel nous avons déjà fait allusion, mentionne à ce sujet que la situation comparative de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, de 1875 à 1910, était la suivante :

	SUPERFICIE EN KILOMÈTRES CARRÉS	POPULATION	ACCROISSEMENT DE 1875 A 1910
ALLEMAGNE ...	540.858	64.926.000	52 %
ANGLETERRE ...	313.607	44.902.000	37 %
FRANCE	536.463	39.600.000	8 %

Le leader socialiste anglais, Robert BLATCHFORD, expliqua, en décembre 1906, à ses compatriotes, la conséquence qu'entraînait, pour l'Allemagne, cette situation florissante. « Pourquoi, écrivait-il, l'Allemagne se propose-t-elle d'attaquer l'Angleterre ? » A cette question il répondait aussitôt en expliquant comment l'Allemagne, voyant augmenter rapidement sa population, avait besoin de coloniser pour pouvoir s'étendre. Mais l'Angleterre s'était emparée de toutes les régions possédant une valeur réelle. L'Inde, l'Australie, le Canada, la Nouvelle Zélande, l'Égypte et toutes les régions les plus riches et les plus fertiles de l'Afrique lui appartenaient.

L'Allemagne, d'autre part, avait soif de commerce et d'influence dans les mers lointaines. Or, la Grande Bretagne, solidement retranchée dans les forteresses et les stations carbonifères qu'elle avait semées sur tout le globe : Gibraltar, Malte, Chypre, les Indes occidentales, etc., contrariait cette expansion germanique. Un regard jeté sur la carte de la terre montre immédiatement la mer du Nord menacée par Douvres, la Méditerranée par Gibraltar et de même partout ailleurs.

L'Allemagne enfin était avide d'acquérir un plus grand nombre de ports et une plus grande étendue de côtes. La possession de la Belgique et de la Hollande aurait satisfait son ambition ; mais l'intégrité de ces deux pays était garantie par l'Angleterre et par la France.

Partout, l'Allemagne rencontrait l'Angleterre gênant son expansion et contrariant ses plans. C'est pour cette raison qu'elle se proposait d'attaquer cette rivale dont elle jalousait le commerce, les colonies, l'influence et la puissance. Ayant vaincu la France, s'étant réconciliée avec l'Autriche, n'ayant plus, avant longtemps, à redouter la Russie, l'Allemagne comprenait que la Grande Bretagne était son adversaire le plus dangereux

Ce tableau brossé par Robert BLATCHFORD sera plus complet encore si l'on observe, comme nous le ferons

dans un des chapitres suivants, qu'à la réalisation de l'ambition germanique, l'Angleterre opposait, en ce qui concerne les colonies portugaises, un autre obstacle, dont seules purent triompher les difficultés contre lesquelles se débattait l'Angleterre.

Le développement incessant de sa population, qu'un témoin autorisé évaluait annuellement à un million d'âmes, contraignait fatalement l'Allemagne à tenter de conquérir, à bref délai, de nouvelles régions pour son expansion. Maximilien HARDEN écrivait, avant 1914, que si d'autres nations ne se décidaient pas à céder volontairement à l'Empire les territoires qu'exigeait sa puissance toujours croissante, « l'Allemagne ne tarderait pas à se souvenir que, de tous temps, la guerre avait été sa meilleure industrie nationale ».

Le général VON BERNHARDI, dont les avis pesaient alors sur l'opinion allemande, a soutenu la même doctrine, dans un livre qu'il publia il y a quelques années et dans lequel il écrit que ses compatriotes sont contraints à expédier, dans des colonies étrangères, l'excédent de la population. — « Mais, si nous ne voulons pas, ajoute-« t-il, augmenter le pouvoir de nos rivaux par la vague « de nos émigrants, il devient indispensable pour nous « de conquérir sur les États voisins les nouveaux terri-« toires dont nous avons besoin, ou bien alors, de les « acquérir d'un commun accord... Nous n'atteindrons « ce résultat qu'en augmentant notre force... Il faut « donc que le peuple allemand ne se laisse pas aveugler « par les tentatives pacifistes. Les tribunaux d'arbitrage « et de justice ne sont pas compatibles avec l'état actuel « des choses. Ils constituent un danger pour le peuple, « qui éprouve l'impérieuse nécessité d'étendre son empire « colonial aux dépens d'autrui ».

Roland DE MARES, le pacifiste connu, commentant des considérations du même ordre, a déclaré : « Quel que « soit le fait mettant en jeu l'avenir d'un grand peuple,

« les arguments d'ordre sentimental ne peuvent jamais « prévaloir contre l'impérieuse nécessité de vivre ».

Une telle doctrine s'accorde entièrement avec l'opinion soutenue par LE DANTEC, lorsqu'il affirme que : « tout le « vernis de l'homme civilisé n'empêche pas qu'en le « grattant légèrement on retrouve l'homme primitif, « l'homme des cavernes ». C'est l'opinion qu'un écrivain portugais, aussi distingué qu'intelligent, énonçait, il y a pas très longtemps, de la façon suivante : « Dans toute « créature humaine dort un tyran ; la question est de « savoir l'éveiller ».

Les faits et les doctrines que l'on vient d'exposer parvinrent finalement à alarmer l'opinion anglaise, demeurée jusqu'alors presque indifférente aux efforts de l'Empereur Guillaume, en vue de faire aboutir la propagande de ses généraux, si ardemment poursuivie par la *Flottenverein* et qui tendait à la création d'un fort pouvoir naval.

Depuis plusieurs années déjà, l'Angleterre disposait de l'empire des mers[1], les efforts de NAPOLÉON n'ayant pas été suffisants pour le lui arracher. Après les désastres fatals d'*Aboukir* et de *Trafalgar*, le trident de Neptune demeura dans les mains anglaises, plus puissant et plus ferme que jamais. Par la suite, en effet, les gouvernements successifs vouèrent un véritable respect au principe d'après lequel la sécurité nationale résidait dans la possibilité, pour le pouvoir naval anglais, de contre-balancer, au moins, celui résultant de l'ensemble des deux plus grandes puissances maritimes.

L'audacieuse tentative napoléonienne, aucun autre

1. La grandeur maritime de l'Angleterre est bien plus récente qu'on ne se l'imagine. Elle date des guerres civiles du XVII[e] siècle et des prouesses de Robert Blake... Non seulement dans la guerre maritime, mais encore dans les découvertes maritimes, dans l'activité maritime de toute sorte, la grandeur de l'Angleterre est moderne. J. R. Seeley, professeur de l'Université de Cambridge. *La Grandeur de l'Angleterre et les dangers qui la menacent*. Trad. de Fernandes Costa, p. 102.

État n'osa la renouveler en essayant d'arracher le trident aux mains de son détenteur. L'Angleterre, confiante dans sa toute-puissance maritime, en usait amplement. Elle s'emparait des dépouilles de ses adversaires vaincus et conquérait, par la force ou l'astuce, par l'achat ou l'échange, par la fausseté ou la félonie, un immense empire colonial, qu'elle ne cessa d'agrandir avec une inépuisable persévérance et une insatiable voracité.

Les hommes d'État anglais ne pressentirent l'importance du danger, qui menaçait leur pays, que lorsque les brises de la Baltique leur apportèrent le fameux défi qu'à *Stettin* l'Empereur Guillaume lança en ces termes : « L'avenir de l'Allemagne est sur la mer ». Mais cette crainte naissante ne se transforma en violente terreur que lorsqu'ils eurent devant les yeux des documents plus probants encore. Le premier consistait dans l'extrait suivant du rapport de la proposition de loi, présentée au Reichstag par le gouvernement allemand et qui devint la loi du 14 juin 1900 :

« L'Allemagne, y était-il dit, doit disposer d'une escadre « de combat suffisamment puissante pour inspirer une « crainte salutaire à la plus forte nation maritime elle-« même ».

Le second fut rendu public au cours d'une fête maritime, célébrée à *Cologne*, aussitôt après l'envoi à KRUGER du célèbre télégramme concernant la guerre du Transvaal. C'était une proclamation de l'Empereur lui-même, qui confirmait, de façon évidente, les termes du rapport précité. Il y était en effet déclaré, et déjà sans réserve aucune, que « le trident de Neptune devait être empoigné « par la main allemande ».

Les préoccupations des hommes d'État anglais devinrent plus pressantes encore, lorsque le Parlement allemand approuva le projet de loi en question, qui établissait les bases du pouvoir naval allemand et dont le meilleur

commentaire fut le télégramme adressé, par l'Empereur Guillaume, à son frère l'Amiral : « Je n'aurai pas de « repos tant que je n'aurai pas élevé la marine allemande « au niveau de l'armée allemande ». Cet euphémisme dénotait la prétention d'en faire, pour la guerre maritime, un instrument assurant la prédominance mondiale.

L'engagement fut scrupuleusement tenu. La construction accélérée de puissants cuirassés et d'autres navires de combat, autorisée par les lois de juin 1906 et août 1908, permettrait, en effet, à l'Empire de présenter, dès 1920, en ligne de combat, au moins 49 superdreadnoughts et dreadnoughts, sans compter les croiseurs, destroyers, sous-marins et torpilleurs correspondants.

L'allocution lue par le Chef de l'État à l'ouverture du Reichstag, en 1912, et le discours prononcé par l'amiral VON KOESTER, le 8 février de la même année, à *Leipzig*, alarmèrent davantage encore l'Angleterre. Ils confirmaient que l'intention, qui avait présidé à un tel développement maritime, n'avait souffert aucune modification ; qu'il s'agissait toujours de poursuivre, sûrement et imperturbablement, la réalisation du plan exposé, avec tant de netteté et de fermeté, dans les paroles déjà citées de l'Empereur.

Ces affirmations anciennes s'accordaient d'ailleurs avec les paroles qui furent plus tard adressées, par l'Empereur, au Reichstag, lorsqu'il déclara : « La prospérité des « travaux publics, exécutés dans l'intérieur du pays et « outre-mer, dépend de la puissance de l'Empire. Celui-ci « doit continuer à être assez fort pour pouvoir, à toute « heure, défendre l'honneur national, sa prospérité et « ses intérêts légitimes dans le monde. C'est pourquoi « je m'efforce avec sollicitude de maintenir et d'augmenter « *tant sur terre que sur mer*, le pouvoir défensif de notre « peuple, d'ailleurs si riche de jeunes gens capables de « s'enrôler dans son armée. A cet effet, des projets de

« loi en préparation vous seront présentés avec d'autres « propositions, créant les recettes nécessaires pour couvrir « les frais qui en résulteront ».

L'amiral VON KOESTER, qui avait été le collaborateur précieux du souverain dans son œuvre, tant diplomatique que navale, et qui, par cette raison, jouissait d'une autorité spéciale, s'exprimait ainsi : « Il est indispensable « de maintenir nos côtes de la mer du Nord en état « de parfaite défense contre toutes éventualités. Nous « devons y entretenir une flotille de sous-marins et de « torpilleurs, comme mesure de précaution, en vue d'em- « pêcher toute surprise. Il est donc naturel que le nombre « des torpilleurs soit augmenté. Il sera utile également « de disposer d'un bon service d'éclaireurs, le plus près « possible de la côte méridionale de la mer du Nord. « *Notre escadre doit être toujours apte au combat et en « état de repousser toute attaque dirigée contre nous.* Pour « atteindre ce but, il est clair que la création d'une « troisième escadre active devient indispensable. Les « navires nécessaires à sa formation existent déjà en « partie dans notre matériel de réserve ; les autres seront « compris dans le programme de 1917. Nous avons « également besoin d'un plus grand nombre de gros « cuirassés prêts au combat. Il est donc aussi indispensable « de réduire le temps nécessaire à leur construction, de « façon à pouvoir compter sur la possibilité de lancer à « l'eau, chaque année, trois navires du type « dread- « noughts ». *C'est une nécessité que je prétends être de la « plus grande urgence* ».

Comme on le voit, il n'y a pas eu discordance entre les deux orateurs. C'est à peine si la différence de leurs situations respectives les amena à développer, avec plus ou moins de détails, un sujet qui reste le même : « l'a- grandissement ininterrompu du pouvoir naval ».

Tout ce qu'on vient de rappeler est de nature à convaincre que ce n'est pas de l'Angleterre que sont

partis les propos agressifs. Il est bien certain que le développement de sa puissance navale accompagna, tout au moins, les efforts de l'Allemagne pour se constituer en une grande puissance maritime ; mais cette attitude ne faisait que répondre à l'absolue nécessité de défendre la maîtrise de la mer, qu'on tentait de lui arracher.

On disait qu'il était d'usage, sur les navires de guerre allemands, de porter chaque jour, au dîner des officiers, un court toast. Il ne pouvait pas être plus simple. Il s'exprimait en deux mots : « Au jour !... »

Ainsi était mieux encore définie la mentalité agressive de la race allemande. C'était en effet l'invocation au jour, tant désiré, où l'armée navale allemande parviendrait à battre l'armée navale anglaise dans la mer du Nord.

Ce fut devant de telles menaces, si souvent répétées contre sa propre sécurité, que l'Angleterre se vit obligée, non seulement à négocier avec le Japon une alliance qui lui permît de réduire ses stations navales orientales, mais encore à organiser des escadres métropolitaines, de façon à assurer la défense nationale par la rapide concentration d'une force imposante *(Fleet in being)*

Avec l'esprit égoïste qui la domine, l'Angleterre eût désiré qu'on lui permît de jouir tranquillement des biens et des richesses qu'elle sut accumuler autour d'elle, sans avoir à se préoccuper des intérêts ou des malheurs d'autrui. A cette manière de voir, correspondait la politique de *splendid isolation* suivie pendant de nombreuses années et que l'Angleterre ne dut abandonner que devant l'attitude cupide de l'Allemagne, menaçant de lui arracher la suprématie qui lui valait sa prospérité magnifique et sans laquelle elle risquait de devenir un des États les plus faibles du monde.

En présence d'une aussi sombre perspective, les hommes d'État anglais ne pouvaient manquer de reconnaître que cette politique d'isolement, autrefois suivie,

représentait désormais « une véritable calamité publique », ainsi que l'a définie le ministre Edward GREY. Les difficultés de cette situation seront écartées par la politique du roi Édouard VII.

Il en coûta au peuple anglais d'accepter cette orientation nouvelle. Il persistait en effet à se croire invincible et intangible. Il se refusait à croire que l'empire britannique pourrait être sérieusement menacé dans un avenir plus ou moins rapproché. Aussi méprisait-il les avertissements que lui donnaient des hommes de guerre aussi autorisés que ROBERTS, BERESFORD, SEYMOUR et des hommes d'État de la valeur de BALFOUR, GREY, DILKE, LANDSDOWNE, CROMER et ASQUITH lui-même, sans parler d'autres non moins illustres.

Quand la rivalité entre les Anglais et les Français était identique à celle qui sépare aujourd'hui la Grande Bretagne de l'Allemagne, Richard COBDEN disait : « qu'il « voterait cent millions de livres sterling, plutôt que « de permettre à la marine française d'atteindre le niveau « de la marine anglaise, car il était convaincu qu'une « tentative quelconque de cette nature, sans cause « légitime, représenterait une pensée agressive contre la « Grande Bretagne ».

Mais d'autres courants étaient intervenus. D'abord LLOYD GEORGE avait pris une attitude énergique en juillet 1911, à l'occasion de la tension des relations entre la France et l'Allemagne, — attitude qui avait déterminé le prompt rétablissement de l'harmonie entre ces deux puissances.

Cherchant à flatter l'opinion populaire dominante, cet homme d'État prétendit ensuite résoudre les nouvelles difficultés qui surgissaient, au moyen d'une autre Entente cordiale, à la condition qu'elle fût conclue entre l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et la Russie. — « Par « une action honnête, franche et opiniâtre, cette aspira- « tion, disait-il, pourrait être réalisée. Le monde en serait

« plus riche et meilleur ; les impôts seraient réduits ; « toutes les sommes économisées en armements, seraient « employées au développement des ressources matérielles « des pays et à l'amélioration du sort des peuples. La « meilleure solution pour avoir de bonnes finances, c'est « la paix sur la terre et la parfaite harmonie entre les « peuples ».

Les déceptions antérieures, on le voit, n'avaient pas encore modifié l'opinion de LLOYD GEORGE. A l'occasion de la conférence de *La Haye*, le représentant de l'Angleterre avait déjà tenté de garantir la paix générale, par la restriction des armements, mais l'Allemagne avait péremptoirement refusé la proposition.

Cet homme d'État — il était à ce moment déjà ministre — n'hésita pas à se rendre lui-même en Allemagne, avec l'illusion d'obtenir, par la magie de ses paroles, la réalisation d'un traité qui assurerait la limitation des armements navals. Il dut toutefois se retirer sans avoir pu atteindre son but.

Cependant, il ne voulait pas encore s'avouer vaincu, car il ne croyait ni à l'ampleur, ni à la rapidité que l'on attribuait au développement naval de l'Allemagne. Pensant qu'il parviendrait à conquérir l'adhésion de ce pays à son généreux procédé, il obtint du gouvernement, dont il faisait partie, la suspension de la construction des dreadnoughts autorisée par le Parlement. Mais il fut vite constaté que l'Allemagne, au lieu de suivre cet exemple, avait peu à peu précipité ses préparatifs navals, dans l'espoir d'obtenir une prépondérance éclatante sur ses rivaux.

Le gouvernement anglais fut ainsi contraint de réparer l'erreur commise, en accélérant les constructions retardées, afin de regagner le temps perdu si ingénument.

Il est étonnant que LLOYD GEORGE et ses collègues eussent oublié à nouveau de tels précédents, lorsqu'en

1913 ils autorisèrent le départ pour *Berlin* du ministre de la guerre HALDANE. Ce voyage, déclarait par la suite ASQUITH, avait pour but « de dégager des nuages épais « qui les enveloppaient, l'unité de vues et les bonnes « dispositions existant entre l'Angleterre et l'Allemagne ». Mais la leçon des faits démontra rapidement que le nouvel émissaire, ainsi que nous le verrons en détail, n'avait pas été plus heureux dans ses combinaisons que les précédents négociateurs.

LLOYD GEORGE dut enfin acquérir la conviction « que « ce n'est pas toujours par l'intégrité, la franchise et « l'opiniâtreté d'action qu'on arrive à ses fins ». En l'espèce, l'opiniâtreté, dont il fut témoigné, eut pour seul mérite de démontrer au monde que les intentions agressives ne vinrent pas de l'Angleterre, mais qu'elles doivent au contraire être attribuées exclusivement aux Allemands.

En vérité, à l'opiniâtre pacifisme anglais, que les Allemands dénommaient « politique d'eau et de lait » *(Milk and water)*, ceux-ci opposèrent toujours celle de fer et de sang, conseillée par BISMARCK, et à laquelle ils devaient leur grandeur. Mais une attitude aussi intransigeante ébranla les Anglais eux-mêmes qui, aveuglément confiants dans leur suprématie nationale, finirent cependant par se convaincre que la puissance relative de leur marine avait souffert de grands dommages.

Comme symptôme de cet état d'esprit général, un membre de la Chambre des Communes adressa au Gouvernement, au début de la session de 1912, la question suivante : « Combien de navires du type « Dread- « nought » et « Invincible » (ou d'une valeur de combat « égale), devront-ils être terminés le 1er avril 1912, tant « en Grande-Bretagne, qu'en Allemagne et aux États- « Unis, en admettant que l'une de ces nations ait *fixé* « *à cette date son programme* de 1910, et combien ces « puissances possèdent-elles de navires du type « Pre-

« Dreadnought » mis en chantier depuis moins de 10, « 12 et 15 ans ? »

Il y a des pays où pareille question n'aurait reçu aucune réponse, à moins que celle-ci n'ait été formulée dans des termes évasifs. Il n'en fut pas ainsi en Angleterre, où le pouvoir exécutif ne conteste pas au Parlement le droit d'être amplement renseigné sur tout ce qui intéresse la grandeur et la prospérité de la nation.

Au nom du Gouvernement, Mac Kenna envoya immédiatement la note suivante au Bureau de la Chambre où la question avait été posée :

TYPES DES NAVIRES	GRANDE BRETAGNE	ALLEMAGNE	ÉTATS-UNIS	TOTAUX DES NAVIRES DE L'ALLEMAGNE ET DES ÉTATS-UNIS
Dreadnoughts ou Invincibles.....	16	13	8	21
Pre-Dreadnoughts ayant moins de :				
10 ans	9	8	18	26
12 »	14	12	13	25
15 »	26	18	16	34

Ce tableau démontrait surabondamment que le principe du *Two Powers Standard* ou de la supériorité sur les escadres réunies des deux plus grandes puissances maritimes — principe qui constituait l'orgueil de l'Angleterre et assurait sa suprématie maritime contre toutes éventualités internationales — avait cessé d'être respecté. Les grandes forces navales de la Grande Bretagne se montraient en effet inférieures à celles représentées par les escadres allemande et américaine réunies. Ce tableau démontrait encore que l'infériorité numérique de l'Allemagne allait peu à peu en diminuant, au point que ses forces maritimes imposaient plus de craintes que n'en suscitaient précédemment celles des deux plus grandes puissances rivales de l'Angleterre. Ce fait incita Lord Curson à déclarer à la Chambre où il siégeait :

« Notre supériorité navale fut toujours indécise, mais « nous aurons l'occasion de constater, par la suite, qu'elle « nous a échappé des mains ».

Lord ROBERTS, en 1908, ne fut pas moins précis, ni moins catégorique, quand il soutint que : « Une invasion « du pays était non seulement possible, mais réalisable « sur une plus vaste échelle qu'on ne le pensait en général.. « Si les mesures nécessaires n'étaient pas prises, l'Angle- « terre risquait de rester à la merci de l'envahisseur et « d'être condamnée à accepter les plus humiliantes con- « ditions ».

Cette façon de voir et d'apprécier les faits était partagée dans le pays par beaucoup de personnalités ayant une autorité professionnelle. Ce qui leur semblait particulièrement grave c'est que, sans aucun doute, l'Allemagne construisait ses navires de guerre plus rapidement que la Grande Bretagne et que, par suite, elle pouvait anticiper l'exécution de ses programmes navals.

L'amirauté anglaise se montrait toutefois sereine et en sécurité. Elle continuait à croire que la maîtrise des mers, résultant de la supériorité des escadres britanniques sur celles de l'Allemagne, était, à ce moment plus qu'à tout autre, indispensable non seulement à la grandeur, mais à l'existence même de l'Angleterre.

Quant au principe du *Two Powers Standard*, il s'était, d'après elle, utilement imposé tant que la coalition que la diplomatie pouvait éventuellement opposer à la Grande Bretagne était celle de la France et de la Russie. Mais elle estimait que cette règle avait cessé d'avoir une raison d'être du jour où l'Allemagne avait approuvé le septennat de 1888, aussitôt remplacé par les lois navales de 1900, 1906 et 1908. — « Dorénavant, déclara, à la « Séance du 18 mars 1912, le Premier Lord de l'amirauté, « CHURCHILL, nous ne devrons plus concevoir comme « le plus grand danger pouvant nous menacer, l'alliance

« ou la coalition de deux puissances navales d'une force « à peu près égale. Depuis quelque temps, notre attention « s'est portée de préférence sur la constitution et le « développement d'une marine des plus puissantes et « homogènes, concentrée à peu de distance de nos côtes, « servie par le peuple le mieux doué de l'univers au « point de vue organique et obéissant à un seul gouver- « nement. Le principe du double pavillon n'est plus « applicable à l'Europe. A en juger d'après les faits « actuels, la marine qui nous serait nécessaire pour nous « défendre contre la coalition la plus probable, n'a pas « besoin d'être plus puissante que celle dont nous avons « besoin aujourd'hui pour lutter contre le pouvoir naval « le plus fort, après le nôtre. Basé sur de telles considé- « rations, ajouta le Ministre, le principe suivi par l'ami- « rauté, durant ces dernières années, a été celui de nous « assurer, sur l'armée navale allemande, une supériorité « de 60 % en Dreadnoughts ; cette proportion étant enco- « re plus forte en ce qui concerne les navires de catégorie « inférieure ».

Le Premier Lord de l'amirauté affirma encore que, sauf en temps de paix, le rapport entre les constructions navales des deux pays ne devait pas résulter de pourcentages. En temps de guerre, la force des marines en lutte ne devait pas être mesurée par comparaison, mais par soustraction. Pour la puissance la plus forte, il y avait tout avantage à payer, par le sacrifice d'une unité, l'élimination d'un autre navire semblable. C'était là le chemin de la victoire, car les éliminations successives donnaient plus de valeur aux anciens navires. Quand les as sont sortis, les rois deviennent les plus fortes cartes. L'Angleterre possédait, à ce moment, un plus grand nombre de dreadnoughts qu'aucune autre nation du monde et si tous les dreadnoughts de toutes les puissances coulaient à un moment donné, la supériorité anglaise ne manquerait pas d'être plus grande. C'est pour cette

raison que les vieux navires étaient soigneusement gardés en réserve et que l'on étudiait la façon de pouvoir les armer le sixième, le neuvième et le douzième mois de chaque année.

En prononçant ces paroles, le Ministre n'avait pas prévu une réponse possible — à savoir que les escadres allemandes pouvaient reproduire ce qui était arrivé à *S. Tiago de Cuba* et à *Tsushima*, où les escadres américaine et japonaise, ayant détruit leurs adversaires, se trouvaient encore en état de battre celles qui leur auraient, à nouveau, offert le combat. L'orgueil particulier à la race anglo-saxonne ne permettait pas, toutefois, à l'un de ses nationaux, même par basse rancune à l'égard d'un adversaire politique, d'employer un argument qui équivaudrait à une appréciation humiliante pour la puissance navale britannique.

Au cours de son exposé, le Ministre CHURCHILL soutint également que, construire ne fût-ce qu'un seul bateau sans une nécessité absolue et reconnue, représenterait un véritable gaspillage. Car il serait nécessaire que ce navire se montrât le plus longtemps possible à la hauteur des progrès de la science navale. Or, à sa naissance, trois années de sa brève existence seraient déjà écoulées et, au moment où il serait lancé, les unités capables de le détruire seraient déjà en projet.

Chaque nouvelle unité que l'Allemagne construisait, ajouta l'orateur, accélérait le déclin des pré-dreadnoughts anglais et il était indispensable d'adopter des mesures spéciales.

Pour garder, sur les armements prévus par la loi navale allemande en vigueur, une supériorité de principe de 60 %, l'Angleterre était contrainte de construire annuellement et alternativement, au cours des six années suivantes, quatre et trois navires, en commençant cette année-là par quatre. De cette façon, la proportion serait de 17 contre 10.

Si les constructions navales allemandes, pendant les six années à venir, s'accroissaient de deux navires, en outre de ceux prescrits par les lois en vigueur, l'Angleterre, par conséquent, en mettrait quatre nouveaux en chantier. Si l'augmentation était de trois, les constructions additionnelles anglaises seraient de six. Si, par exemple, l'Allemagne construisait annuellement et successivement : 3, 2 ; 3, 2 ; 3, 2 unités, l'Angleterre répondrait en mettant en chantier : 5, 4 ; 5, 4 ; 5, 4 unités.

En exposant ce plan, le chef de l'amirauté affirma que les Allemands n'auraient rien à gagner avec l'accroissement de leur pouvoir naval, de même qu'ils n'auraient rien à perdre en diminuant leurs constructions. Le plan était simple et n'exigeait, pour remédier à la situation fiévreuse des armements en cours, ni négociations diplomatiques, ni restriction de souveraineté.

En affirmant, dans les termes exposés, la consolidation du pouvoir naval anglais, le gouvernement ne s'inspirait pas d'intérêts commerciaux ; il poursuivait un but plus noble, qui était l'indépendance nationale, car il s'agissait pour lui d'une question vitale. Et c'est pour être à tout moment apte à repousser une agression étrangère qu'on résolut de consacrer trois escadres à la défense des côtes.

La première escadre, dotée d'effectifs complets et toujours en mer, comprendrait : la 1re et la 2e divisions du « Home Fleet », dénommées 1re et 2e escadres de combat ; l'escadre de réserve de l'Atlantique (3e escadre de combat) et l'escadre de la Méditerranée (4e escadre de combat, ou 3e division du « Home Fleet ») — cette dernière abandonnant la base navale de *Malte*, pour adopter *Gibraltar*, qui était celle de l'escadre de l'Atlantique. Chacune de ces quatre forces navales serait composée de 8 cuirassés, accompagnés de leurs croiseurs, flottilles et autres navires auxiliaires.

Elles demeureraient en permanence dans les eaux anglaises, de façon que l'on pût disposer contre toute

agression de 33 cuirassés au lieu de 22, comme auparavant.

La seconde escadre, avec la moitié des équipages débarqués, serait formée de la 3e division de la « Home Fleet » (5e et 6e escadres de combat) — chacune de ces dernières disposant également de 8 cuirassés et de leurs annexes respectives. Grâce à cette escadre, le nombre de navires croisant dans les eaux anglaises, s'élèverait à 40 cuirassés.

Enfin, la troisième escadre serait constituée par la 4e division du « Home Fleet », c'est-à-dire par les 7e et 8e escadres de combat, composée chacune, également, de 8 cuirassés, de leurs flottilles de croiseurs correspondants, etc. Les navires de la 7e escadre auraient des équipages réduits et ceux de la 8e formeraient simplement une réserve de matériel. La totalité des navires maintenus dans les eaux anglaises pourrait ainsi s'élever à 65 cuirassés.

Le chef de l'amirauté annonça de plus qu'une septième flottille de torpilleurs était en voie de formation, la huitième devant être créée l'année suivante.

On remarque, d'après cet exposé, que le principe de la concentration des forces navales, qui avait été inauguré en 1904, reçut en 1912 la plus grande impulsion, à laquelle contribua l'Entente cordiale avec la France.

En vertu de l'accord établi entre les deux puissances, les intérêts français dans les mers du Nord, de la Manche et de l'Atlantique, ainsi que la protection des côtes respectives, furent spécialement confiés aux armées navales anglaises. La France, de son côté, concentra ses forces navales dans la Méditerranée, suivant le programme élaboré par le vice-amiral Boue de Lapeyrère. Les intérêts anglo-français y étaient ainsi assurés grâce à une supériorité maritime sur les escadres de l'Autriche et de l'Italie — cette dernière demeurant alors, on le supposait, fidèle à la Triple Alliance.

Les forces principales concentrées sous les ordres de l'amiral JELLICOE, en août 1914, dans les eaux territoriales, comprenaient :

— La 1e « Home Fleet » (cuirassés les plus récents) dans les îles Orcades, au nord de la Grande Bretagne.

— La 2e « Home Fleet », ou escadre de la Manche, à *Portland*.

— La 3e « Home Fleet », ou escadre de réserve (dont l'entrée en ligne exigeait un certain délai).

En outre, la « Mediterranean Fleet » (escadre de 7 croiseurs cuirassés, de 4 croiseurs légers, etc.) était réunie à *Malte*, sous les ordres du contre-amiral TRONBRIDGE. L'amiral CRADOCK, avec une escadre de croiseurs, surveilait l'Atlantique. Enfin, une autre division navale stationnait en Australie.

Pour faire face à la puissance navale de l'Angleterre, dont on vient d'indiquer l'importance, l'Allemagne ne disposait alors que de deux escadres actives, auxquelles devrait bientôt se joindre une troisième. Elles réunissaient un ensemble de 25 cuirassés à peine, c'est-à-dire seulement l'équivalent des trois premières escadres de combat anglaises. C'est à cause de leur grande inégalité, que le duel terrible qui s'engagea au cours de la dernière guerre entre ces forces maritimes n'eut pas de réussite pour l'Allemagne.

On disait, à l'explosion de la guerre, que l'Allemagne voulait prendre l'initiative de l'attaque, qu'elle préparait une opération par surprise, confiée à des sous-marins et à des torpilleurs, dont l'instruction avait été sans cesse poussée dans ce sens ; qu'elle livrerait, aussitôt après, un combat en lignes, profitant du moment où les escadres adverses seraient en voie de concentration pour les battre successivement. C'était le plan que l'Allemagne se proposait de suivre dans la guerre terrestre : faire tout d'abord face à l'invasion orientale, pendant

qu'elle anéantirait la France à l'ouest, pour n'écraser qu'après le colosse russe.

Les circonstances, toutefois, n'ont pas permis à l'Allemagne de réaliser son rêve avide de conquête, de s'emparer de la domination de la mer et du trident de Neptune, pour lequel elle fit tant de sacrifices pendant les années qui précédèrent la guerre. L'Angleterre lui prouva qu'elle le tenait, non seulement d'une main vigoureuse, mais encore, avec la réflexion, la ténacité et la fermeté de celui qui sait que son existence même dépend de son invulnérabilité.

Il est certain qu'aucun homme d'État anglais ne pouvait plus manifester l'orgueil qui animait autrefois PITT, quand il s'écriait devant le Parlement : « Pas « un seul coup de canon ne pourra être donné sur mer, « sans la permission de l'Angleterre ». Cependant la puissance navale de cette nation était encore si considérable, qu'à la séance du 8 mars 1916, lorsque fut présenté à la Chambre des Communes le budget de la marine qui réclamait 350.000 hommes, le Premier Lord de l'Amirauté — c'était alors BALFOUR — répéta, avec moins d'emphase que PITT, mais avec une fierté justifiée : « Aucun croiseur allemand ne peut menacer le « commerce anglais sur aucun des Océans du monde ». Et il ajouta : « Toutes les lignes commerciales sont « gardées par la Grande Bretagne, 4 millions de com- « battants, 1 million de chevaux, 2 millions et demi « de tonnes d'approvisionnements et 22 millions de tonnes « de matériel de guerre et de marchandises ont été trans- « portés par voie maritime. La marine s'est accrue « considérablement depuis le commencement de la guer- « re [1]. Le nombre des navires construits est sans précédent;

1. Dans un discours prononcé en février 1918, à Glasgow, en présence d'une assemblée de contre-maîtres mécaniciens, un officier de l'administration navale, nommé Hughes, déclara que l'Angleterre possédait, au moment de la déclaration de guerre, environ 300 navires destinés exclusivement à des opérations militaires, mais qu'au moment où il parlait, ce chiffre s'élevait déjà à plus de 3.500. De

« la perte de croiseurs armés a été, sans conteste, plus « que compensée et le nombre de canons prêts à tirer a « été augmenté ». Par la suite, l'amiral JELLICOE, dans un banquet du « Aldwych Club », développa une partie de ces données,en assurant « que les escadres britanniques « avaient déjà transporté 13 millions de soldats, avec « une perte atteignant seulement 2.700 hommes et due « aux sous-marins ».

Au début de juillet 1918, le ministre de la guerre des États-Unis, dans un document reproduit par la presse, déclara qu'à cette date l'on avait déjà transporté en Europe plus d'un million de soldats américains, avec le matériel de guerre et les approvisionnements les concernant, et que les pertes subies avaient été peu considérables et seulement dues à l'action des sous-marins.

Les difficultés, que rencontrait sur mer le commerce mondial et que lui causait la guerre sous-marine, provenaient essentiellement de l'orgueil illimité qui, malgré les avis suggérée par des marins d'une incontestable autorité, portait les Anglais à croire leur omnipotence inattaquable. C'est ainsi qu'ils n'attachèrent aucune importance aux paroles autorisées de BONAMICO, affirmant, il y a plus de quinze ans : « que les torpilleurs, « comme élément efficace de défense nocturne et les « sous-marins, comme éléments probables de défense « côtière diurne, avaient modifié les conditions de défense « maritime des nations ».

Ils ne prirent pas davantage en considération leurs propres techniciens, lorsqu'à la même époque, dans le journal *Engineering*, ceux-ci rappelèrent la conclusion

même, le personnel naval, qui comptait à peine, au commencement de la guerre, 150.000 officiers et marins, avait triplé. Résumant la situation, il termina son discours de la façon suivante : « Les navires de guerre allemands, excepté les sous-marins, sont ancrés dans leurs ports d'attache respectifs. La flotte marchande allemande a disparu des mers. Au contraire, la marine de guerre anglaise continue à parcourir! es Océans et il en est de même pour la flotte marchande britannique. » L'exactitude de ce tableau est la meilleure critique du résultat obtenu par la guerre sous-marine.

des expériences faites à *Saint-Vaast la Hougue*, à savoir que : « pour qu'une escadre puisse se juger en sécurité, « dans le rayon d'action des sous-marins, il serait indis- « pensable qu'elle se trouvât dans un port fermé, avec « entrée protégée, dans toute la profondeur, contre l'atta- « que des sous-marins ».

Quoi qu'il en soit, si la méthode de guerre si intensément poursuivie par l'Allemagne eut pour conséquence indubitable d'affaiblir la maîtrise que l'Angleterre s'enorgueillissait de posséder sur toutes les mers, il est certain qu'elle ne fut pas assez efficace pour assurer le blocus formel des côtes métropolitaines de la Grande Bretagne et pour l'obliger à accepter la paix que les Allemands prétendaient ainsi lui imposer. — « Avec nos sous-marins, disait encore en mars 1918, à la Fédération du Commerce de l'Angleterre à *Berlin*, un allemand illustre, HELLFERICH, nous étranglerons l'Angleterre, comme le fit NAPOLÉON, au moyen du blocus continental ».

L'ancien ambassadeur des États-Unis à *Berlin*, GÉRARD, raconte que, dans la quinzaine qui précéda le 31 janvier 1917, le docteur SOLF, ministre des colonies, lui demanda s'il ne pensait pas que les États-Unis pourraient autoriser l'Allemagne à rétablir, contre l'Angleterre, la guerre sous-marine à outrance. Et il ajouta que trois mois suffiraient pour la contraindre à s'agenouiller et pour terminer ainsi la guerre. Effectivement, VON TIRPITZ, le grand amiral VON MEUSTER, les conservateurs, les ennemis du Chancelier et les autres partis belliqueux avaient conduit leur propagande si habilement, que, dans l'opinion allemande tout entière, la reprise d'une campagne sous-marine rigoureuse devait certainement permettre aux Allemands d'imposer la paix si désirée. Aucun gouvernement ne pouvait résister à l'opinion unanime du peuple qui réclamait l'adoption de cette méthode de guerre, d'autant plus que l'armée et la marine estimaient également que la guerre sous-marine,

sans restrictions, serait couronnée de succès et suivie d'une paix glorieuse.

Ce qu'on ignorait, au moment où se manifestait un aussi grandiose mouvement d'opinion, et ce que n'hésita pas à affirmer, dans le « Daily Telegraph », son critique naval autorisé, Archibald HARD, c'est que la puissance visée construisait péniblement et secrètement un grand nombre de sous-marins de vastes dimensions et d'un rayon d'action étendu et qu'ils étaient destinés exclusivement à la chasse des navires ennemis de même espèce. D'après une doctrine soutenue jusqu'alors par des techniciens autorisés et adoptée par les Allemands, un sous-marin ne pouvait pas combattre un autre sous-marin. Ce fut encore une illusion qui fut détruite vers le milieu de 1918, lorsqu'un croiseur sous-marin allemand, naviguant à la latitude du *Cap St-Vincent* et à plus de 2.000 milles de *Plymouth*, fut anéanti par un sous-marin anglais.

Ces faits et d'autres analogues permettaient, peu de temps avant la fin de la guerre, au Premier Lord de l'Amirauté, Eric GEDDES, de déclarer à un correspondant de l'Associated Press : « Nous tenons déjà les sous-marins « en échec. La preuve qu'ils n'ont pas réussi, c'est « qu'actuellement le nombre des navires coulés par eux « est inférieur à ce qu'il était avant que la guerre sous- « marine eût atteint sa plus grande intensité. A ce « sujet, je suis optimiste : les sous-marins ne sont pas « invincibles, car, depuis ma précédente déclaration, nous « les avons coulés avec la même rapidité que mettent « les Allemands pour les mettre à flot[1]. Il est toutefois

1. A la fin de 1918, alors que la guerre était déjà terminée par l'armistice, le fameux journaliste, connu sous le nom de « Capitaine Persius », publia un article donnant des détails rétrospectifs sur la guerre sous-marine. Il y avouait que les pertes de sous-marins, subies par l'Allemagne, furent successivement croissantes, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants : en 1914, 5 ; en 1915, 20 ; en 1916, 25 ; en 1917, jusqu'en février, 30 ; en 1918, 62. Et dans cette dernière année, sur 98 vapeurs rencontrés par les dits sous-marins, 7 à peine avaient été coulés à pic.

« nécessaire de construire un plus grand nombre de « bateaux, si nous voulons transformer cet échec alle- « mand en victoire pour nos alliés. Pour infime que soit « la proportion de nos navires détruits, elle dépasse en « effet celle des navires construits, alors que les exigences « du tonnage augmentent chaque jour davantage. Il est « certain que nous construisons actuellement avec plus « de rapidité, attendu que le nombre des navires qui « sortent aujourd'hui de nos chantiers dépasse la totalité « des constructions durant les meilleures années qui « précédèrent la guerre, mais, dans peu de mois, cette « supériorité doit être élevée au double, sinon plus[1] ».

Les Américains appréciaient de même la situation. Peu de temps avant, le *New York World* écrivait ce qui suit : « L'état-major naval allemand voit se terminer mainte- « nant la première année de la guerre sous-marine intense

1. Dans un discours antérieur, prononcé le 20 mars 1918, à la Chambre des Communes, le Premier Lord de l'Amirauté, Geddes, déclara que les Allemands prétendaient avoir coulé, la première année de la guerre sous-marine intense, soit du 1er février 1917 au 31 janvier 1918, neuf millions et demi de tonnes de navires britanniques, alliés et neutres. Le chiffre exact était en effet de six millions y compris les bateaux avariés et ceux abandonnés. Mais grâce à l'augmentation des constructions et à la diminution du nombre des navires coulés, les alliés étaient arrivés, à la fin du dernier trimestre de 1917, à couvrir mensuellement — à cent mille tonnes près, environ — les pertes mondiales dues non seulement aux sous-marins, mais encore aux autres risques maritimes. A elle seule, l'Angleterre subissait mensuellement une perte d'environ 261.000 tonnes ; comme durant ce même trimestre elle construisait par mois à peine 140.000 tonnes, la différence accusait un déficit de 121.000 tonnes. La proportion plus élevée des pertes du tonnage britannique était due à ce que la guerre sous-marine était dirigée spécialement contre l'Angleterre, afin de la réduire par la faim.

Parlant encore des nouvelles constructions, ce même ministre déclara qu'il n'y avait au début que 50 grands navires marchands en construction dans les chantiers existant alors, le travail ayant dû être parfois interrompu, en raison du manque de matériaux et de main-d'œuvre. Mais, à la date où il parlait, il existait déjà 49 grands chantiers disposant de 209 docks, tous employés, sans arrêt, à la construction de navires marchands de haute mer. Quant aux réparations, l'effort fourni était tel qu'en février seulement il y eut, relativement à la production moyenne hebdomadaire, une augmentation de 69 navires, déplaçant 237.000 tonnes. De plus, le bureau compétent de la Marine projetait le lancement d'un nouveau type de navire, dénommé « Fabric » et qui devait être construit par pièces détachées, établies en série et réunies ensuite dans les chantiers ; ce navire était achevé si rapidement, qu'on jugea bon, dans l'intérêt national, d'annuler des commandes d'un autre genre, faites précédemment.

Ces précisions s'accordent entièrement avec celles qu'en mai de la même année, Leygues, Ministre de la Marine française, fournissait aux commissions sénatoriales de la guerre et de la marine, auxquelles il déclarait que le mois précédent, le tonnage construit par l'Angleterre et les États-Unis dépassait de 40.000 tonnes le tonnage coulé. Grâce aux efforts bien compris des alliés, le chiffre du tonnage construit dans les quatre derniers mois, fut considérable. En Angleterre, celui livré à l'État fut supérieur à 500.000 tonnes hebdomadaires et la France mit en circulation, en un mois, 260.000 tonnes. Dans le seul espace d'une des dernières semaines, les constructions anglaises atteignirent 598.000 tonnes.

« et tout le monde est à même de faire l'inventaire « des résultats obtenus La Grande Bretagne et la France « n'ont pas été contraintes à se soumettre par la faim « et elles ne courrent pas davantage le risque de l'être. « Il est certain cependant que la campagne a infligé de « grandes pertes aux marines de commerce alliées et « neutres. Elle a forcé l'Angleterre et les États-Unis à « appliquer toute leur énergie à la construction de « nouveaux navires, afin de réparer les pertes subies, « et le danger ne peut pas encore être considéré comme « conjuré. Mais, sans faire aucune mention du tonnage « total coulé, l'expérience de la dernière année prouve, « dès maintenant, que les sous-marins ne peuvent pas « assurer la victoire aux Allemands ».

Ce sont d'ailleurs des documents d'origine allemande qui confirment cette affirmation. A la fin de 1915, l'État-Major de la Marine élabora un mémorandum en vue de démontrer que, dans un délai de six mois, si l'on donnait à la guerre sous-marine sa plus grande intensité, l'Angleterre serait obligée de se soumettre, son approvisionnement lui étant rendu impossible. Après diverses consultations, cette proposition fut approuvée. Mais, en avril 1916, l'amiral HOLTZENDORFF, Chef du dit État-Major, avoua la faillite de cette prévision, en disant : « Donnez-nous encore six mois et vous verrez ce qui « arrivera au commerce maritime anglais. Le cercle sera « fortement resserré autour des Iles Britanniques et nous « verrons alors si l'Angleterre continuera à soutenir « qu'elle ne fera la paix qu'après la complète destruction « de l'Allemagne ».

Deux années s'étaient déjà écoulées depuis cette nouvelle prédiction et, malgré tout, la Grande Bretagne continuait à posséder la suprématie maritime qui lui assurait, non seulement son propre approvisionnement, mais encore celui des nations alliées [1].

1. A l'occasion de la fête nationale de l'Empire britannique qui eut lieu au

Malgré cela, il faut reconnaître que si les Allemands n'obtinrent pas de la guerre sous-marine tout ce qu'ils en attendaient, elle créa des difficultés considérables, sans lesquelles la guerre aurait été terminée beaucoup plus tôt. La note publiée officiellement à *Londres*, à la fin de décembre 1918, confirme l'exactitude de cette opinion. Elle précise, en effet, que les sous-marins ennemis avaient coulé 15.053.786 tonnes de navires marchands de toutes les nationalités, sur lesquels 9.931.628 appartenaient à l'Angleterre.

Ces pertes avaient été réparées, en partie, par de nouvelles constructions, lesquelles s'étaient élevées à 10.194.527 tonnes, dont 4.342.296 étaient anglaises. Le tonnage capturé à l'ennemi avait également servi à compenser les dommages subis ; l'Angleterre avait ainsi profité de 716.520 tonnes et les alliés s'en étaient partagé 1.678.155. Dans l'ensemble, le tonnage mondial, comparé à celui existant avant la guerre, avait diminué de 1.811.584 tonnes, alors que les nécessités avaient doublé. Telle était la raison de la crise.

Cependant, quelle que fût l'ampleur donnée à la guerre sous-marine, ce qui vient d'être dit prouve que, même en la prolongeant longtemps encore, ce n'est pas elle qui eût permis à l'Allemagne d'imposer la paix à ses adversaires, ni de leur arracher la domination de la mer.

mois de mai 1918, à la Sorbonne, sous la présidence du Président de la République française, Georges Leygues, Ministre de la Marine, après avoir affirmé que, grâce à la suprématie maritime de la Grande Bretagne, l'Entente possédait la domination de la mer, ajouta : « Les escadres de haut bord de l'Entente bloquent et main-« tiennent prisonnières dans leurs bases respectives, les escadres allemande et « austro-hongroise ; leurs escadres légères et leurs flottilles poursuivent sans cesse « les corsaires et les sous-marins ennemis, leur infligeant des pertes irréparables. « Dans les derniers mois, il fut coulé un plus grand nombre de sous-marins que « les Allemands n'en ont construit. Ces escadres protègent les transports qui nous « apportent le blé, le charbon et qui, en avril, débarquèrent sur les côtes de « France, plus de 400.000 soldats ; elles maintiennent nos relations avec les colonies « et les points les plus reculés du globe ; elles forment autour de nos patries res-« pectives une zone de sécurité inviolable ; elles encerclent l'ennemi dans un « circuit inextricable qui se resserre chaque jour davantage et elles aident à « préparer des actions militaires décisives... »

VI

La politique internationale d'Édouard VII et son influence sur la dernière guerre.

Phases distinctes de la politique extérieure anglaise au cours des trente dernières années. — Période d'isolement et de quiétude. — Période de manifestations impérialistes et d'expansion coloniale. — Période de préoccupation au sujet du maintien de l'équilibre européen. — Avènement d'Édouard VII et mort de Lord SALISBURY ; efforts du nouveau Roi en vue de mettre un terme à la guerre du Transvaal. — Développement du plan politique de ce monarque, après la paix de *Vereinigen*. — Son voyage à *Lisbonne*, *Malte*, *Rome* et *Paris*. — Le succès qu'il remporte dans la capitale de la France, est l'origine de l'Entente Cordiale. — Rapprochement anglo-russe. — Traité d'alliance anglo-japonais et son renouvellement. — Accord définitif anglo-russe. — Mort d'Édouard VII et appréciation de sa politique par ses ministres.

Ce n'est pas précisément en Angleterre, pas plus qu'en France et encore moins en Russie, qu'il faut chercher la cause de l'accord anglo-franco-russe ; c'est bien plutôt en Allemagne.

Ce fut la crainte de l'action intelligente et tenace de cette puissance, en vue de conquérir la suprématie politique, maritime, industrielle et commerciale, qui détermina l'Angleterre à se rapprocher d'abord de la France, avec laquelle, depuis la chute des STUARTS, elle s'était toujours trouvée en guerre continuelle, puis de la Russie, avec laquelle elle n'avait pas, non plus, vécu en parfaite harmonie.

Si l'on veut connaître, en toute certitude, la raison d'être de la politique d'alliances et d'ententes qui détermina l'attitude des puissances avant la guerre, il faut commencer par étudier les profondes modifications

subies, pendant ces trente dernières années, par la politique extérieure de l'Angleterre.

Cette politique a présenté trois phases distinctes : la première, d'isolement et de quiétude ; la seconde, d'ambition impérialiste et d'expansion coloniale ; la troisième, de préoccupation pour le maintien de l'équilibre européen, comme cela s'était déjà produit aux XVII^e^, XVIII^e^ et commencement du XIX^e^ siècles.

Dans la longue série d'actes diplomatiques, qui s'échelonne de 1880, jusqu'à l'accord anglo-français de 1904, l'Angleterre chercha surtout à résoudre certaines questions coloniales. Elle borna ses combinaisons politiques à un traité d'alliance avec le Japon et à l'affirmation chaque jour plus forte de son entente avec l'Italie, qui s'était rapprochée d'elle depuis la paix de *Villefranche*, et en raison de la politique suivie par NAPOLÉON III dans la question romaine — ce qui avait profondément irrité l'opinion italienne contre la France. L'Angleterre cherchait ainsi une garantie contre les ambitions françaises dans la Méditerranée, manfestées par l'acquisition de territoires africains sur le littoral de celle-ci.

Comme les autres nations ne connaissaient encore ni la fièvre du protectionnisme, ni celle de l'expansion coloniale, c'est avec calme que l'opinion anglaise se manifesta d'abord. La politique adoptée par ce pays, au cours de cette première phase, s'inspira de ce mélange d'optimisme, de libre-échange et d'indifférence pessimiste en matière coloniale, qui caractérisait l'école de *Manchester* et qui prévalut, jusqu'en 1872, dans tous les rapports de l'Angleterre avec ses colonies. Des causes de la crise européenne, laquelle prit fin au Congrès de *Berlin*, l'Angleterre avait conservé seulement l'inquiétude et la tendance hostile que lui inspirait la Russie, en raison de son action envahissante en Asie centrale et de la domination qu'elle prétendit toujours exercer

sur *Constantinople*, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un État sous sa dépendance.

Cette préoccupation amena, naturellement, l'Angleterre à se rapprocher des puissances, de la politique desquelles elle s'était inspirée, en vue d'obliger la Russie, après le traité de *San Stefano*, à renoncer à ses tendances dominatrices. Telle fut la base de l'entente observée au Congrès de *Berlin*, entre les politiques anglaise et autrichienne. Cette harmonie fut maintenue après la réalisation de l'alliance austro-allemande, qui date du dit Congrès et qui fut encore renforcée, en 1881, lorsque cette double alliance se transforma en Triplice, par suite de l'adhésion de l'Italie.

L'intimité de l'Angleterre avec l'Italie continua à se resserrer chaque jour davantage, après que se furent manifestées, non seulement la crise coloniale survenue après 1880, mais encore la tendance de la politique anglaise à s'appuyer sur les puissances centrales. Il était naturel qu'il en fût ainsi, attendu que c'était avec la France que l'Angleterre avait à débattre, à cette époque, les questions les plus épineuses et les plus anciennes. La plus importante de toutes était celle concernant l'occupation de l'Égypte, en raison de la politique de protestation adoptée à son sujet en 1882 par la France, réfractaire à tout accord et retranchée derrière la plus irréductible intransigeance politique.

Quand, après 1884, l'Allemagne en vint à définir sa politique d'expansion coloniale dans le Sud-Ouest de l'Afrique, au Togo, au Cameroun et dans les Iles du Pacifique, l'Angleterre, qui n'avait pu encore renoncer à l'idée instinctive que le monopole des régions d'outremer lui appartenait, s'en émut et prit une attitude parfois rude, qui exaspéra l'opinion coloniale allemande. Mais le Prince de BISMARCK, en dépit de cette attitude, jugeant que la question de l'Égypte était primordiale pour l'Angleterre et surtout désagréable pour la France,

poursuivit imperturbablement sa politique d'appui à l'égard de la Grande Bretagne et ne soutint jamais la thèse française. La question que suscita l'occupation, par l'Allemagne, du sud-ouest africain, ne modifia pas l'orientation allemande. « L'Angleterre, disait BISMARCK, « est plus importante pour nous, que le Zanzibar et que « toute la côte orientale de l'Afrique ».

Il est évident que les Allemands ne manquèrent pas de manifester leur dépit, concernant l'attitude qu'adopta alors la Grande Bretagne. C'est ainsi qu'ils obtinrent de la conférence africaine de *Berlin*, non seulement l'annulation du traité anglo-portugais, relatif à l'embouchure du Congo, mais encore une déclaration d'après laquelle l'occupation effective devenait le seul critérium admis comme base de la colonisation africaine.

Ce fut cet acte qui occasionna en Angleterre la fièvre d'expansion à laquelle elle s'abandonna dès lors et qui inaugure la seconde phase de sa politique internationale.

Cependant, la constante bonne volonté manifestée par la diplomatie allemande au sujet des prétentions coloniales de l'Angleterre, se poursuivait inaltérable, malgré l'apparition de quelques nuages. Cette concorde est démontrée par une déclaration du Chancelier CAPRIVI qui avait déjà, à cette époque, remplacé le Prince de BISMARCK. Expliquant au Reichstag la raison du traité de 1890, par lequel l'Allemagne reconnut à l'Angleterre la possession de Zanzibar, en échange de l'Ile de Heligoland, dans la mer du Nord, il synthétisait sa pensée dans les paroles suivantes : « Nous avons voulu, de « préférence à toute autre considération, assurer notre « accord avec l'Angleterre ».

Si la politique coloniale allemande fut toujours maintenue indépendante de l'Angleterre, bien qu'évitant soigneusement toute cause de grief, celle de l'Italie se développa toujours en parfait accord avec elle. C'est

sur l'invitation de la Grande Bretagne que les Italiens occupèrent, en 1885, *Maçua*, et c'est grâce à ses efforts que l'Europe leur en reconnut la possession. C'est par les protocoles anglo-italiens du 24 mars et du 15 avril 1901 que fut reconnu à l'Italie le droit d'occuper l'Éthiopie et de joindre l'Érythrée au Banadir, sauf en ce qui concerne la région du Nil — ce qui provoqua une âpre, mais passagère discussion entre les journaux anglais et italiens. Toutefois, au moment où cette controverse était la plus vive, le 7 décembre 1894, le baron Blanc, Ministre français des Affaires étrangères, déclarait à la Chambre des Députés, que « la solidarité de la politique « des deux puissances susdites, dans les affaires d'Égypte, « était complète et que toutes les autres questions « africaines étant connexes, cette communion d'intérêts « avait également un caractère général pour les questions « relatives aux communications de la Méditerranée avec « l'intérieur de l'Afrique, dans la partie intéressant, « soit le gouvernement ottoman, soit le Sultan du « Maroc ».

D'une déclaration aussi formelle, on pouvait inférer que ce n'était pas en Afrique orientale, mais dans la Méditerranée et sous forme de garantie contre les ambitions françaises, que l'Italie espérait recueillir les fruits de son accord avec l'Angleterre. Le bruit courut même, sans avoir été démenti, qu'une triple Entente s'était alors formée dans ce sens entre l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne, inquiètes, l'Italie, au sujet de l'avenir de la Tripolitaine et l'Espagne, au sujet du Maroc. Ce fut ainsi que tant la question égyptienne, que la question méditerranéenne, maintinrent ces trois puissances dans l'orientation déjà suivie par l'Allemagne, anxieuse de conserver le statu quo territorial qui résultait de la guerre de 1870-1871.

Malgré tout, les relations anglo-allemandes s'envenimèrent à ce moment. Les manifestations de l'hostilité

anglaise qui se multipliaient contre les Allemands, furent en effet aggravées encore par le télégramme de l'Empereur Guillaume à KRUGER. L'accord anglo-italien servit alors à tempérer l'amertume survenue en Angleterre, de même qu'il contribua également à adoucir la situation des Italiens en Afrique où, le 1er mars 1896, ils avaient perdu, dans des conditions tragiques, la bataille d'*Adoua*.

A ce même moment, la rivalité coloniale entre la France et l'Angleterre atteignait sa plus grande intensité. En Chine, les diplomates russes et français collaboraient en vue de la prise de possession de la Mandchourie par la Russie et des provinces limitrophes du Tonkin par la France. De telles prétentions inquiétaient et irritaient l'opinion britannique. En Afrique occidentale, les tentatives de la France pour s'approprier la vallée du Haut-Nil et pour substituer au traité anglo-congolais un autre traité franco-congolais, concouraient à exaspérer les passions. Celles-ci parvinrent à leur point culminant lorsque le général KITCHENER, après la bataille de *Omdurman*, rencontra la mission française du Commandant MARCHAND à *Fachoda* et qu'il lui donna l'ordre de se retirer.

La campagne extrêmement violente de la presse anglaise contre la France, malgré l'évacuation de cette position, continua jusqu'au mois de février 1899. Elle ne cessa qu'à cette date et l'on eut vite connaissance de la conclusion du traité du 21 mars 1899, par lequel la France reconnaissait de fait, bien qu'avec des restrictions juridiques, la situation de l'Angleterre dans tout le bassin du Nil.

L'hostilité anglaise à l'égard de la Russie ne fut nullement atténuée par la signature de l'accord du 29 avril 1899, d'après lequel les chemins de fer longeant la Grande Muraille de la Chine devaient être construits par les Russes et ceux de la vallée du Yang-Tsé-Kiang,

ou Fleuve Bleu, par les Anglais. Le ressentiment de ces derniers contre la Russie, persistait.

La guerre du Transvaal était parvenue à atténuer un peu la fièvre d'expansion manifestée par les Anglais. Elle avait en effet mis en relief la situation défavorable dans laquelle se trouvait l'Angleterre du fait de son isolement — situation d'autant plus périlleuse que le peuple allemand prenait violemment le parti des Boers. Toutefois, au lieu de suivre cette tendance nationale, le gouvernement de *Berlin* préféra traiter avec l'Angleterre. C'est ainsi que fut signé l'accord anglo-allemand de 1898, relatif au partage des zones d'influence de l'Afrique Portugaise — accord dont il sera parlé plus longuement dans un chapitre spécial.

Les Français eurent le pressentiment de cette harmonie. Ils soupçonnèrent également l'Empereur d'avoir cherché à obtenir, au moyen du télégramme envoyé à KRUGER, une compensation dans l'archipel des Navigateurs *(Samôa)*. Ce soupçon fut confirmé, peu de temps après, en 1899, par une autre convention anglo-allemande et par les déclarations suivantes, de Lord SALISBURY, faites au banquet du Lord Maire, le 9 novembre 1899 : « C'est ce matin que vous avez eu con-« naissance de l'accord conclu entre nous et l'un des « États continentaux, avec lequel nous maintenons, « depuis de nombreuses années, des relations d'amitié « et de sympathie plus étroites qu'avec tous autres. « Cet accord est intéressant, surtout, parce qu'il indique « que nos rapports actuels avec la nation allemande « sont les meilleurs que nous puissions désirer ».

Étant donné que l'acquisition définitive de l'archipel des Navigateurs dépendait de l'adhésion des États-Unis, qui d'ailleurs la donnèrent, on ne manque pas de penser à une sorte de « tugenbund » ou « alliance des peuples « teutons, vertueux et forts, contre les nations vicieuses « et décadentes, dont l'héritage risquait de donner lieu

« à des causes de conflits entre les nations fortes ».

Dans son fameux discours de *Leicester*, CHAMBERLAIN fit clairement allusion à cette Triple Alliance teutonne. La conséquence fut que l'Angleterre signait effectivement, le 5 février 1900, un traité avec les États-Unis. Il comportait dérogation à l'acte dénommé *Chayton Bulver*, par lequel les Anglais s'étaient réservé, en 1850, des droits identiques à ceux des États-Unis, sur tout canal inter-océanique qui viendrait à être construit à travers l'isthme de l'Amérique Centrale.

Les négociations respectives ne furent pas, toutefois, poursuivies au-delà des termes exposés, ainsi que l'affirma sans être contredit, le chef de l'opposition, Lord ROSEBERY, à la date du 15 février 1900. En fait, il fut démontré que les relations entre l'Allemagne et l'Angleterre, au lieu de s'améliorer, ne cessèrent, dès les premiers mois de cette même année, de s'envenimer. Le secret de ce revirement résidait dans la malveillance de plus en plus vive qui se manifestait entre Allemands et Anglais et qui trouvait son origine dans la concurrence commerciale et industrielle dont nous avons décrit la ténacité et l'énergie. Il provenait surtout des secours apportés aux Boers de l'Afrique du Sud et de la découverte du vaste projet d'expansion allemande en Orient.

Le moment était arrivé de grandes transformations dans la vie politique intérieure de l'Angleterre. L'opinion s'y montrait en effet terrorisée par l'idée menaçante d'un impérialisme allemand, poursuivant la conquête de l'hégémonie européenne et l'anéantissement de l'Angleterre. Ce mouvement d'opinion coïncidait presque avec deux faits des plus importants : la disparition de deux personnalités historiques.

A la mort de la reine Victoria, en 1901, le roi Édouard VII fut couronné. Et dès 1902, disparaissait également de la scène politique l'illustre homme d'État, Lord SALISBURY. Ce disciple de Lord BEACONSFIELD

avait été le premier anglais qui lutta contre la France pendant vingt années, en vue d'assurer l'expansion britannique en Afrique. Ces deux décès clôturèrent la seconde phase de la politique extérieure de l'Angleterre.

La troisième période commença avec l'avènement d'Édouard VII au trône. Elle se signala par le tact et la prudence qui furent, pendant son court règne, les caractères dominants de ce souverain. Celui-ci évita le plus possible de laisser croire que, le sceptre ayant changé de mains, la direction des affaires serait différente de la précédente. Il faut cependant reconnaître aujourd'hui que, fort d'une longue observation des faits et d'une parfaite connaissance des hommes, Édouard VII avait une politique entièrement personnelle, nettement définie et parfaitement exécutée. Elle eut pour conséquence de mettre fin au « splendide isolement » et d'y substituer la restauration d'un « équilibre européen » faisant contrepoids à la puissance de l'Allemagne : menace chaque jour plus redoutable pour la suprématie maritime, industrielle et commerciale de la Grande Bretagne.

Son premier soin fut de mettre un terme à la guerre du Transvaal qui, sans aucun avantage pour l'Angleterre, avait assombri les deux dernières années de la vie de la Reine Victoria. La paix de *Vereinigen*, négociée par les généraux KITCHENER et BOTHA, fut rendue d'autant plus facile que ces deux illustres soldats se sentaient inspirés et appuyés, bien que de loin, par le Chef de l'État. Un an après la signature du traité, Édouard VII développait amplement son plan politique, déjà inauguré en janvier 1902, par l'entente franco-italienne relative à la Méditerranée. Cet accord substituait à la méfiance qui régnait auparavant entre les deux puissances, l'assurance du désintéressement français en Tripolitaine, en échange du désintéressement italien au Maroc.

Au printemps de 1903, Édouard VII, quittant la

métropole, s'embarquait à destination de *Lisbonne*. Ce voyage avait pour but d'apaiser les ressentiments qu'y avaient excités, contre l'Angleterre, les violences exercées par elle au sujet des possessions africaines. Tous les Portugais connaissent, soit par leur observation personnelle, soit par la tradition, le tact et l'accent de parfaite loyauté avec lesquels le roi d'Angleterre, se référant à l'ancienne alliance anglo-lusitaine, récemment renouvelée, chercha à garantir, par le respect de leur intégrité, les précieux éléments de l'empire colonial portugais.

De *Lisbonne*, Édouard VII se dirigea sur *Gibraltar* et de là, sur *Malte*, où débarquait pour la première fois un souverain anglais, animé du désir d'apaiser les mauvaises dispositions des habitants contre l'occupant. Par la promesse de nombreuses mesures aussitôt prises, il parvint en effet à réaliser son souhait, et se rendit ensuite à *Naples*, qu'il visita comme simple touriste.

De là, il partit pour *Rome*, où l'appelait une double et délicate mission. La première consistait à se faire du roi Victor Emmanuel, un ami sincère et à obtenir de lui le maintien de la clause qui fut un des points délicats de la Triple Alliance — celle qui immobilisait la marine italienne, pour le cas où l'Angleterre déclarerait la guerre dans la Méditerranée. Cette clause, qui fut en effet conservée, fit dire à Crispi que l'Italie procédait, sur terre, d'accord avec l'Allemagne et, sur mer, avec l'Angleterre. Elle fut, il est vrai, quelque peu lésée par le renouvellement postérieur de la Triplice, ainsi qu'on put le déduire des déclarations du ministre des Affaires étrangères italien ; mais non cependant au point d'empêcher, plus tard, la rupture de ce pacte.

La seconde mission, remplie auprès de Léon XIII, le fut avec un tact si subtil, que la cour de *Rome*, vieille école de diplomatie, en fut véritablement satisfaite. Le Pape et le Roi, chef nominal de l'Anglicanisme, eurent

une longue conférence d'où résultèrent d'importantes conséquences.

De *Rome*, Édouard VII se dirigea sur *Paris*, où il espérait recevoir officiellement bon accueil. Les questions qui, quinze ou vingt ans avant, avaient divisé la France et la Grande Bretagne, telles que celles de l'Égypte, de la Pêche de Terre-Neuve et de la délimitation des zones d'influence respective en Afrique, avaient été en effet résolues, ou étaient en voie de l'être, depuis le commencement de son règne. Mais si bonnes qu'aient été les dispositions des sphères gouvernementales, le peuple français ne pouvait oublier, ni l'abandon auquel l'Angleterre l'avait voué en 1870, ni l'injure de *Fachoda*, qui avait cruellement blessé l'amour-propre national. C'est pourquoi les nationalistes songèrent à siffler le royal visiteur. Soit que ceux-ci eussent appris son intention de substituer à l'amertume et à la méfiance des esprits des dispositions entièrement opposées, soit pour toute autre raison, il est certain que l'accueil fait au souverain anglais par la population de *Paris*, quand il y entra, le 1er mai 1903, fut courtois, bien que froid et cela, malgré les sympathies que le Prince de Galles avait su conquérir au cours des fréquentes visites, qu'il fit en cette capitale. Mais cet état d'esprit se transforma comme par enchantement quand le roi, lors de sa visite à la Chambre de Commerce anglaise, prononça l'allocution suivante :

« La Providence a voulu que la France fût notre « voisine la plus rapprochée et, j'ose l'espérer, notre « meilleure amie. Il n'y a pas deux nations au monde « dont la prospérité les rende plus intimement solidaires « l'une de l'autre Il est possible qu'il y ait eu mauvaise « compréhension et des causes de dissentiment dans le « passé ; mais je crois que ces divergences sont dissipées « et oubliées et je suis persuadé que l'amitié et l'admi- « ration que tous nous avons pour la nation française

« et pour ses glorieuses traditions, peuvent, dans un « avenir prochain, se transformer en un sentiment de « sincère et de profonde affection entre les peuples des « deux nations. C'est là le but de tous mes désirs et « je compte sur vous, Messieurs, qui résidez dans cette « belle ville, et qui recevez l'hospitalité de la République « française, je compte sur tous et sur chacun en parti- « culier, pour m'aider à cet effet ».

Dès que ces paroles eurent été publiées, le Roi fut l'objet des plus délirantes ovations. L'enthousiasme fut encore plus grand lorsque, visitant l'Hôtel de Ville et répondant à l'allocution du Président du Conseil Municipal, il dit : « Je n'oublierai jamais ma visite à ce pays « enchanteur et je peux vous assurer que ce sera avec « le plus grand désir que je reviendrai à *Paris*, où je me « crois toujours chez moi ».

C'est à ce moment que furent jetées, semble-t-il, les bases de l'Entente cordiale, définissant la ligne de conduite qui a toujours été suivie depuis par les deux nations, en vue de procéder entièrement d'accord et de se donner un mutuel appui dans toutes les questions internationales.

Deux mois après la visite du roi Édouard à *Paris*, le Président de la République française, qui était alors LOUBET, arrivait à *Londres*. Ce fut à cette occasion que Lord LANSDOWNE, Ministre des Affaires étrangères de Grande Bretagne, dit à DELCASSÉ, Ministre français des Affaires étrangères, qui accompagnait le Chef d'État : « Maintenant, causons ». La conversation fut en effet poursuivie pendant huit mois, durant lesquels les interlocuteurs varièrent, mais le désir d'arriver à un complet accord fut toujours maintenu avec fermeté. Il est juste de reconnaître que ce désir constituait la pensée dominante du monarque anglais.

L'entente fut scellée par le pacte du 8 avril 1904, qui concernait la « Convention relative à l'Afrique Occi-

dentale », et la « Déclaration relative à l'Égypte et au Maroc ». Le premier de ces actes fixait les questions locales qui, de longue date, et bien que ne présentant, pour chacune des deux nations, qu'une importance relative, avaient été, pour toutes deux, motif d'alarme et de ressentiment. Par le second, au contraire, étaient résolus deux problèmes de la plus grande importance pour les deux parties : l'Angleterre recevait de la France l'engagement formel de ne pas entraver son action en Égypte, soit en réclamant la fixation d'un délai déterminé pour l'occupation de cette région, soit pour un tout autre motif imprévu. La France obtenait, au sujet du Maroc, un engagement identique de la part de l'Angleterre. Celle-ci reconnaissait que la France, étant une puissance limitrophe du Maroc, il lui appartenait de veiller à la tranquillité de cet empire, en lui apportant son aide pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il avait tant besoin.

Un engagement réciproque, pour une durée de 30 années, assurait encore aux deux puissances la liberté commerciale et l'égalité du traitement de leurs sujets respectifs, tant en Égypte, qu'au Maroc.

La partie la plus difficile du programme que s'était imposé à soi-même le roi Édouard, était d'obtenir avec la Russie un rapprochement, auquel s'opposaient d'anciens préjudices et de récentes injures, qu'il convient de rappeler.

L'occupation de la Mandchourie par les troupes russes augmentait à ce moment l'inquiétude économique et politique éprouvée par l'Angleterre depuis de longues années, en raison des progrès de l'influence moscovite en Chine. Pour atténuer cette inquiétude, il n'avait suffi, ni de l'accord anglo-russe du 16 avril 1899, ni de l'accord anglo-allemand du 16 octobre 1900, tous deux relatifs à l'intervention dans le Céleste Empire.

D'une part, le premier n'empêchait pas l'infiltration russe et, d'autre part, le second ne parvint pas à réaliser une entente de l'Allemagne avec l'Angleterre, en vue de l'évacuation de la Mandchourie par les Russes. Préoccupée de la question du Transvaal, qui absorbait à ce moment toute son énergie, l'Angleterre reconnut qu'il lui était indispensable de gagner un allié susceptible de seconder son action en Asie. Ce fut alors qu'elle le trouva dans le Japon, qui luttait avec des difficultés analogues.

L'occupation de la Mandchourie par les Russes menaçait d'invasion la Corée qui, pour des raisons différentes, était nécessaire au Japon : économiquement, à cause de sa grande production de riz, base de son alimentation ; stratégiquement, parce qu'elle lui assurait la domination des mers asiatiques ; politiquement, par la base continentale qu'elle offre à un pays insulaire. De plus, pour continuer sa transformation, le Japon avait un besoin absolu d'or, qu'il ne pouvait trouver qu'en Europe.

C'est afin de découvrir un allié capable d'aider le Japon à atteindre le but qui l'obsédait, que le Marquis Ito partit pour l'Europe. Il ne rencontra pas d'écho dans les premières ambassades auxquelles il s'adressa. Il n'en fut pas de même à *Londres*. Il y était arrivé en janvier et dès le 6 février 1902, un traité était signé, entre les deux pays. S'inspirant du seul désir de maintenir le statu quo et la paix générale en Extrême Orient et particulièrement intéressés à garantir l'indépendance de la Chine et de la Corée, ils prenaient, pour une durée de cinq années, des engagements à cet effet.

D'après leurs stipulations, si la Grande Bretagne ou le Japon, pour la défense des intérêts précités, entrait en guerre avec une autre puissance, l'autre partie contractante conserverait une stricte neutralité et s'efforcerait d'empêcher que d'autres nations prissent part

aux hostilités contre son alliée. Faute d'y parvenir, cette partie contractante viendrait en aide à l'autre, ferait la guerre en commun avec elle et conclurait la paix d'un commun accord.

La conséquence immédiate de ces conventions fut que la Russie signa, avec la Chine, un autre traité, le 12 avril de la même année. Il fixait les dates de l'évacuation successive de la Mandchourie aux 8 octobre 1902, 8 avril et 8 octobre 1903. L'engagement pris n'ayant été observé qu'à la première échéance et de nouveaux faits ayant démontré l'intention de la Russie de continuer à menacer l'intégrité de la Chine dans cette région, le Japon manifesta, le 5 février 1904, une attitude agressive, dont le résultat fut la guerre russo-japonaise.

Une fois la guerre terminée, alors que les négociations de paix étaient ouvertes, le traité d'alliance anglo-japonais fut, à la date du 12 août 1905, renouvelé pour une durée de dix années. Par cet accord, l'Angleterre reconnut la prépondérance politique du Japon en Corée. En compensation, le Japon reconnaissait à la Grande Bretagne, en vertu de ses intérêts très particuliers sur « la frontière des Indes, le droit de prendre, dans les « environs, les mesures nécessaires pour leur protection « dans cette région ». Les termes de l'article qui mentionnait cette doctrine autorisaient diverses interprétations et même celle relative à un projet d'action militaire contre la Russie, en Asie centrale. La clause de coopération militaire fut maintenue sous la forme que lui avait donnée le premier traité, mais avec une légère modification laissant entendre que la dite coopération pourrait avoir comme théâtre, soit l'Europe, soit l'Asie.

Si le premier traité d'alliance anglo-japonais était réputé par les Russes comme tendant à porter préjudice à leurs intérêts, le second ne mérita pas davantage leur approbation, malgré les termes conciliants employés dans

la note par laquelle il fut communiqué au gouvernement de *St-Pétersbourg*.

Ces actes venaient sceller la consolidation des victoires japonaises par la garantie anglaise, ce qui, malgré toutes les précautions diplomatiques, inquiétait très justement le gouvernement du Czar. Les journaux russes accusaient franchement l'Angleterre, non seulement d'avoir excité le Japon et d'avoir provoqué la guerre, mais encore d'alimenter avec son or la révolution, contre laquelle les Russes eurent à lutter, dès que la campagne fut terminée.

Telle était la situation anglo-russe, au moment où le roi Édouard se proposa d'apaiser les divergences et les méfiances qui se développaient entre les deux pays. Car l'opinion anglaise ne cédait en rien à l'opinion russe dans la manifestation de sa rancune. La France se prêta volontiers à servir d'intermédiaire dans les négociations qui furent entamées à cet effet. Ses efforts, d'ailleurs, aboutirent, car les circonstances conseillèrent à la Russie d'accepter le statu quo asiatique et de garder, pour un moment plus favorable, son plan d'expansion dans cette région.

Une commission internationale qui fonctionnait à *Paris*, en vue d'éclaircir et d'étudier les causes de dissentiments entre la Russie et l'Angleterre, fut le premier moyen employé pour arriver à une réconciliation. Un an après, les négociations s'engageaient déjà directement entre *Londres* et *St-Pétersbourg* et le 31 août 1907, un traité était signé dans cette dernière capitale, entre les deux adversaires séculaires. Il garantissait l'accord asiatique par la solution de toutes les questions pendantes et relatives à la Perse, à l'Afghanistan, au Tibet et au Golfe Persique.

Une fois les difficultés existantes ainsi aplanies, les 10 et 11 juin 1908, le roi Édouard VII et le Czar Nicolas II se rencontraient à *Revel*. Ils étaient accompagnés, le

premier par Charles HARDINGE, représentant du Foreign Office et le second, par ISVOLSKI, Ministre russe des Affaires étrangères. La cordialité des paroles échangées en public entre les deux souverains fut généralement considérée comme la démonstration formelle d'une nouvelle orientation politique de la Russie. Ayant, en effet, liquidé comme il vient d'être dit, ses affaires en Extrême Orient, ce fut désormais en Europe et dans la péninsule des Balkans, sur le traditionnel théâtre de ses grands triomphes militaires et diplomatiques, qu'elle exerça son activité.

En Angleterre, l'importance de l'accord réalisé par l'initiative du roi Édouard ne fut pas de suite comprise. Mais l'action du temps et la leçon des faits démontrèrent, plus d'une fois, l'avantage d'avoir constitué ce nouveau groupe de puissances, qu'on s'accorda à dénommer Triple Entente et qui obligea l'ambition allemande à se maintenir, pendant un certain temps, dans de justes limites.

La politique qui vient d'être exposée fut toujours suivie par le roi Édouard avec une telle habileté et un tact si spécial, que LANDSDOWNE et Edward GREY, qui furent successivement, durant son règne, ministres des Affaires étrangères, reconnurent, après sa mort, qu'aucun monarque ne s'était acquitté plus fidèlement et plus religieusement que lui de la règle constitutionnelle, qui, en matière de politique étrangère, confie au Foreign Office la tâche du Roi.

Celui qui voudra suivre avec réflexion les variations de la politique anglaise durant le dernier quart du siècle écoulé, ne pourra se défendre d'éprouver un certain étonnement en constatant qu'elle fut, tour à tour et brusquement, anti-française, anti-russe et anti-allemande.

Le fait n'est pas surprenant, étant donné les caractéristiques de la mentalité anglo-saxonne ; mais M. René MILLET, distingué diplomate français, l'expliqua d'une

façon très satisfaisante. Si contradictoire que semble l'Angleterre dans ses actes successifs, il y a toujours une unité, une netteté parfaites dans le but qu'elle poursuit et qui est toujours la grandeur de l'Empire. Elle n'obéit jamais aux impulsions de son cœur, quand elles peuvent léser ses intérêts. Ayant à craindre successivement le progrès des Français en Afrique, des Russes en Asie, et la concurrence des Allemands dans le monde entier, elle se défendit toujours contre ces dangers, en évoluant dans le jeu des ambitions qui séparaient les puissances. Elle suivit imperturbablement son chemin, changeant de collaborateurs, mais jamais de but patriotique. Les alliances et les accords qu'elle contracta ne représentèrent pour les Anglais qu'un moyen de résoudre les questions nationales, qui constituaient toujours le but poursuivi par eux.

Il ne fallait pas prévoir qu'elle emploierait d'autres moyens, quand ses intérêts maritimes, industriels et commerciaux luttaient, comme on le vit, désespérément contre l'enserrement brutal de l'Allemagne.

Il a été dit déjà très justement et nous devons le répéter encore que, bien que le roi Édouard VII soit resté à peine neuf ans sur le trône, on peut assurer qu'il continua à régner beaucoup plus longtemps sinon en personne, du moins par l'action politique qu'il conçut, dirigea et orienta comme on l'a montré. Sans elle, il n'est pas téméraire d'assurer que les résultats de la dernière guerre eussent été très différents ; car l'Allemagne eût réalisé, sans grande difficulté, une notable partie de ses aspirations ambitieuses à l'omnipotence, — et parmi elles figurait l'expropriation d'une portion considérable du patrimoine colonial portugais.

VII

Propagande pacifiste de l'Angleterre en faveur de la réduction des armements.

Le réseau d'alliances et d'accords défensifs tissé par Édouard VII n'empêcha pas son Gouvernement de s'efforcer d'obtenir des puissances rivales, les garanties nécessaires au maintien de la paix. — Action anglaise dans les Congrès de *La Haye*. — Efforts employés pour la réglementation des armements. — Hostilité manifestée à l'égard de cette idée, par l'Allemagne et l'Autriche. — Tentative poursuivant le même but par la réalisation d'une convention particulière et directe entre l'Allemagne et l'Angleterre. — Voyages de LLOYD GEORGE et de HALDANE en Allemagne, afin de conclure l'accord en question. — Partage de l'influence dans les possessions africaines du Portugal négocié à *Berlin*, en même temps que d'autres questions en cours. — Les pourparlers s'y rapportant se poursuivent à *Londres*, tandis que ceux relatifs à l'accord au sujet du désarmement échouent entièrement, en raison de la condition inadmissible posée par l'Allemagne.

Il faut faire justice à l'Angleterre. Tandis que son souverain tissait ainsi, savamment et discrètement, le fameux réseau d'alliances et d'accords qui assurait, en cas de guerre, la suprématie de son pouvoir mondial, ses ministres s'efforçaient d'obtenir des puissances rivales, les garanties et les concessions destinées à assurer le maintien de la paix. Ils atteignaient d'ailleurs, dans cet effort, des limites qu'il est impossible de dépasser sans transformer l'esprit de conciliation en acte d'humilité ou de faiblesse.

Cette orientation fut ostensiblement révélée dès le premier Congrès de La Haye. Aussitôt que fut rendu public le manifeste du Czar en faveur de la paix, daté du 28 août 1898, non seulement l'opinion anglaise le salua avec enthousiasme, mais encore le Ministre des Affaires étrangères, faisant connaître cet accueil à la

Chancellerie de *St-Pétersbourg*, ajouta que le Gouvernement anglais s'y était associé.

Déjà en 1890, Lord SALISBURY, qui était alors premier ministre, avait dressé un état des dépenses superflues consacrées aux armements militaires européens et l'avait communiqué confidentiellement au Kaiser, sans toutefois obtenir qu'il reconnût l'utilité de leur réduction. Lors de la Conférence internationale de 1896, cet homme d'État renouvela ses efforts, au cours d'un mémorable discours prononcé au Guildhall et dans lequel il démontra le pernicieux résultat de l'accroissement incessant des armements. Il envoya en outre au Czar, par l'intermédiaire du Comte DE LANSDORFF, tous les documents qu'il avait soigneusement recueillis à ce sujet.

A l'encontre de ce qui arrivait en Angleterre, le manifeste russe fut accueilli avec la plus grande froideur dans les régions officielles allemandes. Il est vrai cependant que la *Sozialdemocratie* reconnut l'importance capitale des idées qu'il exprimait et qui avaient toujours fait partie de son programme. Par contre, les *Kriegshetzer* prirent aussitôt une attitude hostile, allant même jusqu'à douter de la loyauté du Czar et lui attribuant l'intention de limiter les armements des autres puissances, afin d'arriver plus sûrement et avec plus de profit à augmenter en secret ceux de la Russie.

L'hostilité du gouvernement impérial se manifesta brusquement et clairement par la nomination, comme délégué au congrès suivant, du professeur de droit international bavarois STENGEL. Ce choix s'expliquait par le fait que STENGEL avait été l'un de ceux qui avaient le plus désagréablement commenté l'acte du Czar, poussant l'esprit de partialité jusqu'à formuler un fâcheux pronostic au sujet de cette réunion internationale. Le Kaiser, du reste, avait déjà manifesté une opinion analogue, dans le célèbre discours où il déclarait « qu'une épée bien aiguisée » était la meilleure garantie de la paix.

L'attitude de l'Angleterre et de l'Allemagne pendant le Congrès fut entièrement conforme à ces précédents. La Grande Bretagne se présenta comme l'instigatrice de toutes les propositions tendant à diminuer la charge des armements et à régler, par des moyens légaux, tous conflits entre les nations. Elle fut appuyée en cela par la Russie, la France et les États-Unis et, naturellement, par tous les petits États. Quant à l'Allemagne, d'ailleurs soutenue par l'Autriche-Hongrie, elle s'éleva contre ces projets et leur opposa une telle hostilité, que le Congrès dut suspendre ses séances. Il aurait même pris fin et ne serait arrivé à aucun résultat, sans la modération manifestée par les antagonistes.

Il n'est pas dans notre intention, et il ne serait pas opportun, de décrire d'une façon détaillée les incidents qui survinrent au cours de ce Congrès. Il suffit, pour atteindre le but que nous nous proposons, de montrer que le Gouvernement anglais ne cessa de conformer de tous points son attitude à celle adoptée par lui durant ce Congrès et même après sa clôture. Le 9 mars 1891, en effet, GOSCHEN, premier Lord de l'Amirauté, déclara à nouveau, au nom du parti conservateur, que celui-ci jugeait indispensable un accord des puissances, en vue de réglementer le système des armements. Et, en juillet 1903, le Ministre CHAMBERLAIN affirma de nouveau que le cabinet maintenait cette opinion.

Ce fut en 1905 que le parti libéral prit le pouvoir. Aussitôt, le premier ministre qui était à ce moment le célèbre pacifiste CAMPBELL-BANNERMANN, aujourd'hui décédé, dirigea l'action du gouvernement d'une façon énergique et infatigable, en vue de guider l'opinion par tous moyens, dans la voie déjà suivie par le parti conservateur. Ses plus distingués partisans, GREY, HALDANE, LLOYD GEORGE, ASQUITH, etc., secondèrent cette propagande.

Le ministre de la guerre, HALDANE, disait à la séance de la Chambre des Communes, le 8 mai 1896 : « Je « voudrais que nous arrivions à obtenir la réduction « des armements par l'accord général de tous les peuples. « Ce n'est que par une action commune que nous pourrons « nous libérer de cette charge ».

Dès le mois de juillet suivant, *Londres* réunissait les membres de l'Union inter-parlementaire, formée par 620 députés de vingt-trois nationalités différentes. Et dans son discours d'ouverture, le chef du cabinet anglais lui-même, s'adressant à ses auditeurs, « au nom de l'humanité », leur demanda d'insister auprès de leurs gouvernements pour que ceux-ci prîssent part au Congrès de La Haye, avec la ferme intention, que l'Angleterre partagait, d'alléger leurs budgets respectifs de la guerre et de la marine.

Peu de temps après, au banquet offert le 26 septembre de la même année, le premier ministre CAMPBELL-BANNERMANN exprima encore le désir que le traité d'*Algésiras*, conclu le 7 avril « contribuât à réaliser la réduction des dépenses militaires », ajoutant : « que l'An- « gleterre prendrait l'initiative de cette question ».

Cet engagement fut strictement tenu. Le second Congrès de La Haye eut lieu de juillet à octobre 1907. Son programme, élaboré par la Russie, ne faisait pas mention, il est vrai, des armements — afin sans doute d'éviter que l'Allemagne ne manifestât à nouveau son hostilité à cet égard. Mais le cabinet anglais insista énergiquement pour que, non seulement cette question, mais encore celle de l'organisation d'un Tribunal d'arbitrage, figurassent au dit programme.

A la séance de la Chambre des Communes, au cours de laquelle ce sujet fut abordé, une proposition conçue dans le même sens fut présentée et le ministre des Affaires étrangères, Edward GREY, fit à son sujet les déclarations suivantes, particulièrement précises : « Jamais l'opinion

« publique européenne ne se préoccupa autant de la « paix. Cependant, les frais occasionnés par l'armée et « par la marine augmentent sans cesse. Le Congrès de « La Haye ne pourrait pas faire une œuvre plus méritoire « que celle de rendre moins coûteuses les garanties de « la paix. Il a été dit que nous devions attendre la manière « d'agir des autres nations ; mais, dans les circonstances « actuelles, toutes les puissances s'attendent les unes « les autres et il arrivera un jour où l'une d'elles devra « faire le premier pas... Au nom du gouvernement, « j'accepte la proposition présentée et je la salue comme « une heureuse manifestation de l'opinion publique ».

CAMPBELL-BANNERMANN, chef du cabinet, se prononça d'une façon plus catégorique encore à la séance du 5 mars 1907, peu de mois avant l'ouverture du deuxième Congrès. Affirmant que le devoir incombait à l'Angleterre d'y présenter la dite question, il se déclara convaincu : « qu'il existait un fort courant entre les hommes cultivés « de tous les pays d'Europe... en vue de réduire les « frais énormes occasionnés par l'état actuel des choses. « Nous voulons, ajouta-t-il, être au premier rang de « ceux qui pensent que l'attitude belliqueuse des puis- « sances, entretenant les unes contre les autres des « armements sans cesse croissants, est une malédiction. « Et nous pensons que plus tôt il y sera mis fin, de façon « sans doute prudente, mieux cela vaudra ». Une opinion identique fut manifestée à cette époque par les plus éminents hommes d'État des autres puissances aujourd'hui alliées, notamment par Léon BOURGEOIS, à *Paris*, par TITTONI, à *Rome*, par ROOSEVELT, qui était alors président des États-Unis. Tous se montrèrent favorables à une convention, qui réglementerait les armements, et à ce que la question fût soumise à l'appréciation de la prochaine conférence de La Haye.

Conformément à leur attitude antérieure, seules l'Allemagne et l'Autriche firent exception à ce courant

d'opinions. Tant dans les Délégations autrichiennes qu'au Reichstag, la question fut jugée défavorablement et le chancelier, qui était alors le Prince DE BULOW, fit connaître sa résolution « de laisser débattre entre elles, à La « Haye, les puissances qui croyaient aux bons résultats « de la Conférence ».

Il en fut ainsi, effectivement, quand l'Angleterre y manifesta le désir de discuter le problème des armements : l'Allemagne se récusa. Afin d'éviter un conflit, le délégué anglais, qui était le ministre de la justice, Edward FRY, après avoir envisagé le problème sous toutes ses faces, présenta une proposition d'ajournement, afin que la question fût étudiée avec plus de précision. Aux termes du règlement, aucune discussion n'était possible au sujet de cette proposition, qui fut unanimement approuvée.

Postérieurement, quand, à la séance du Reichstag du 21 novembre 1907, le socialiste BEBEL interpella le Chancelier au sujet de l'attitude adoptée par les délégués allemands au Congrès, le Prince DE BULOW éluda la question. Sans trahir la vérité, il répondit que les représentants de l'Allemagne n'avaient pas pris part aux débats, parce que ceux-ci n'avaient pas eu lieu. Ce que cet homme d'État ne dit pas, c'est qu'il n'y avait pas eu de débats, parce que l'Allemagne s'était refusée à y prendre part.

La question de l'organisation d'un Tribunal d'arbitrage international eut le même sort. Malgré la diversité des modalités qui furent proposées en vue de cette institution, toutes échouèrent devant la résistance absolue de l'Allemagne. Bien que trente-deux États, parmi lesquels figuraient la France, l'Angleterre et la Russie, eussent donné leur adhésion au projet, neuf le repoussèrent et il est bien inutile de dire que parmi eux se trouvaient l'Allemagne et l'Autriche

C'est alors seulement que l'Angleterre comprit l'impossibilité de réaliser un accord international. Elle crut avoir trouvé la solution du problème dans une convention particulière et directe avec l'Allemagne. CAMPBELL-BANNERMANN étant mort, ASQUITH se trouvait déjà à la tête du Gouvernement britannique. La question ayant été étudiée sous toutes ses faces, on avait reconnu que les causes de conflit survenues après la période bismarckienne avaient toutes été écartées de façon satisfaisante par un accord parfait des deux puissances. Ce fut cette méthode que le cabinet anglais adopta résolument et qu'il mit tous ses soins à pratiquer au cours des négociations qu'elle nécessitait, avec le gouvernement allemand — négociations qui, durant sept années (1907 à 1914), furent prolongées de jour en jour, sans résultat et qui eurent la dernière guerre pour épilogue.

Deux chanceliers se succédèrent en Allemagne pendant cet assez long délai, mais les résultats obtenus ne furent pas meilleurs sous la direction de BETHMANN HOLLWEG qu'ils ne l'avaient été avec le Prince DE BULOW. Les ministres anglais cherchèrent en vain à influencer l'opinion. Ils ne cessaient de signaler au Parlement, dans les réunions publiques, partout où leur avis pouvait être suivi, l'utilité et la nécessité qu'il y avait de réduire les armements. Cette propagande pacifiste, mal jugée par ses adversaires, entretenait dans le pays une ambiance de faiblesse, contraire à toute attitude énergique, et qui causa, par la suite, bien des ennuis au gouvernement anglais, quand il voulut se préparer utilement à la guerre, en augmentant ses forces navales.

Le gouvernement du Kaiser adopta toujours une attitude entièrement contraire. Sans rompre complètement les négociations en cours, il opposa obstacle sur obstacle aux solutions successivement proposées. Pendant ce temps, le parti pangermaniste poursuivait à l'intérieur de l'Empire la plus tenace croisade contre l'Angleterre.

Il cherchait ainsi à préparer les éléments du succès auquel, nous l'avons vu, les officiers de la marine portaient un toast à la fin de chaque repas.

Il y eut des moments où les aveugles et les sourds eux-mêmes ne purent manquer de voir et d'entendre. C'est ce qui arriva à l'occasion de la séance de la Chambre des Communes du 12 décembre 1911, au cours de laquelle le ministre des Affaires étrangères, GREY, insista sur la nécessité d'arriver à un accord avec l'Allemagne, en vue de limiter l'augmentation continuelle des armements. « Leur charge, dit-il, constitue un plus grand danger que « la guerre elle-même, car elle équivaut à un épuisement « en temps de paix ». Ce discours fit l'objet d'une discussion à la séance du Reichstag, le 30 mars 1912. Le Chancelier intervint et déclara d'une façon précise et catégorique : « que la question des armements demeurerait « insoluble, tant que les hommes seraient des hommes « et que les États seraient des États ».

Cependant, même devant une déclaration aussi radicale, les Anglais ne se considérèrent pas comme battus Ils s'inspirèrent du vote par lequel le parlement allemand invitait le Chancelier à poursuivre à ce sujet de nouvelles négociations avec les autres puissances, dès que seraient dissipés les signes de grosse tempête survenus après l'incident d'*Agadir*. Ils prirent également en considération l'accord en vertu duquel la France recouvrait sa liberté d'action au Maroc, en échange d'une partie du Congo cédée à l'Empire allemand.

Le Ministre GREY déclara à nouveau, à la séance de la Chambre des Communes, le 28 novembre 1912, que l'Angleterre désirait vivement entretenir les meilleures relations avec l'Allemagne : « *Les amitiés contractées par* « *l'Angleterre*, déclara-t-il, *ne constituaient aucun obstacle* « *à la conclusion de nouvelles amitiés*. L'Angleterre avait « coopéré à la solution pacifiste de la crise marocaine « et, maintenant que l'atmosphère était éclaircie, elle

« répondrait avec plaisir à tout désir manifesté par « l'Allemagne en vue de maintenir avec elle les meilleures « relations ».

Retenons les mots rappelés ici en italique ; nous verrons par la suite l'application qu'ils reçurent.

Ce fut à peu près à l'époque même où ces déclarations étaient faites qu'eurent lieu les voyages en Allemagne, d'abord, de LLOYD GEORGE, puis de HALDANE. Le second d'entre eux, surtout, causa une vive sensation en Grande Bretagne et fut l'objet d'interpellations parlementaires, qui donnèrent lieu aux rumeurs les plus diverses. Au cours de la discussion qui suivit le discours de la couronne, le premier ministre, ASQUITH, chercha à accorder et à justifier les différentes explications données à ce sujet. Il reconnut qu'il avait eu la ferme intention de dégager, des nuages épais qui les enveloppait, depuis ces dernières années, les sentiments de bonne disposition et l'unité de vues qui étaient de tradition entre l'Angleterre et l'Allemagne. Il ajouta que, pour remplir cette mission, il avait choisi le Ministre de la guerre, qui n'avait qu'avancé son voyage par cette raison, car il aurait dû, tôt ou tard, se rendre en Allemagne, afin d'y traiter les questions relatives à l'Université de *Londres*.

L'orateur reconnut que les deux gouvernements allemand et anglais étaient tous deux animés du désir sincère d'arriver à une meilleure entente ; ce qui expliquait qu'au cours de la dernière année (janvier 1912), l'Allemagne avait fait comprendre que la venue d'un ministre anglais à *Berlin* ne lui serait pas désagréable et qu'elle contribuerait même à faciliter la réalisation d'un objectif commun. Il est certain que cette procédure était en dehors des usages, mais de part et d'autre il avait été entendu que les déclarations et les communications seraient rendues plus faciles et plus rapides, si l'on recourait à des conversations officieuses, au lieu d'ouvrir de solennelles négociations diplomatiques. Le chef du

cabinet anglais ajouta que, dans l'échange de vues entre les représentants des deux gouvernements, le champ de la discussion avait été étendu et que la liberté des déclarations faites, ainsi que la franchise des explications échangées, avaient été parfaites.

L'orateur ne précisa pas, toutefois, la nature des conversations, se bornant à affirmer que ces dernières n'auraient pas de résultats négatifs. Il ajouta : « Je ne « peux ni prophétiser, ni entrer dans des détails, mais « je puis dire ceci : c'est que, pendant le séjour de l'émi- « nent ministre HALDANE, à *Berlin*, on eut la preuve « irréfutable du désir sincère et délibéré, qui existe entre « les deux pays, de vivre dans les meilleures relations « vis-à-vis l'un de l'autre — *sans que, je le dis clairement,* « *aucune des deux parties songe à sacrifier ou à atténuer,* « *en quoi que ce soit, les relations particulières existant* « *entre elle et les autres puissances* ». C'était une confirmation particulièrement précise des paroles, déjà soulignées, du ministre des Affaires étrangères Édouard GREY.

Au cours de la discussion de la réponse au discours de la Couronne dans la Chambre des Lords, ce fut Lord CREWE, secrétaire d'État de l'Inde, qui rendit compte de la visite de son collègue HALDANE à *Berlin* et il convient de noter qu'il reproduisit, dans des termes presque identiques, la déclaration précédemment transcrite en italique.

Le sentiment ainsi manifesté se trouvait également en parfaite conformité avec les paroles suivantes, que le ministre des Affaires étrangères, GREY, avait prononcées à la séance parlementaire du 27 juillet 1911 : « Ce n'est « pas en abandonnant les vieux amis qu'on en conquiert « de nouveaux, dignes de ce nom. Les nouvelles amitiés « ne doivent pas être contractées au préjudice des an- « ciennes »

Les termes du discours du chef du cabinet anglais,

obscurs et imprécis en ce qui concerne la nature des questions discutées à *Berlin*, ne parvinrent pas à détruire les différentes versions qui circulaient à cet égard. On énumérait à ce sujet celles relatives aux difficultés pendantes, à savoir : le tracé du chemin de fer de *Bagdad*, les indemnités réclamées par les sujets allemands lésés dans leurs justes intérêts par suite de la guerre du *Transvaal*, l'abandon de la baie de *Walfick*, indispensable à l'expansion commerciale de la colonie du sud-ouest africain ; les litiges juridiques soulevés à *Zanzibar ;* la délimitation de certaines colonies anglaises limitrophes d'autres colonies allemandes et, enfin, l'exécution de la convention de 1898 relative au partage des colonies portugaises

Ce dernier bruit causa, en Portugal, une juste sensation. Mais les déclarations du gouvernement britannique, affirmant le respect dû à l'intégrité coloniale du Portugal, parvinrent à apaiser les susceptibilités, d'autant plus qu'à ce moment, aucun fait n'était venu confirmer cette rumeur. A l'heure actuelle, les résultats des entretiens du ministre HALDANE sont connus du public, tout au moins par un ouvrage de Edward COOK, par les déclarations du journal *Manchester Guardian*, par le MÉMOIRE LICHNOWSKI et par deux ouvrages du défunt homme d'État portugais, TEIXEIRA DE SOUSA, lequel, par les hautes fonctions politiques qu'il exerçait, était qualifié pour bien connaître la question. Le moment semble donc venu de donner plus de publicité à ce qui se passa alors et dont on doit s'inspirer comme d'une leçon.

Malgré les paroles apaisantes d'ASQUITH, il est certain que le fait survenu à *Berlin*, deux jours avant l'arrivée du Ministre HALDANE, ne fut pas d'un bon présage. Guillaume II, en effet, avait annoncé au Reichstag que son gouvernement lui proposerait une augmentation, non seulement de l'armée, mais encore de la marine ;

cette dernière devant s'accroître de trois cuirassés, de nombreux sous-marins, ainsi que des équipages correspondants.

C'est pourquoi, dès la première conférence, le ministre anglais adressa au Chancelier et à l'Amiral von Tirpitz, qui y prenaient part, la question suivante : « Quelle « utilité pourraient avoir des négociations en vue d'amé- « liorer les relations entre nos deux pays, si l'Allemagne, « pour se protéger de l'Angleterre, augmentait son escadre « de guerre — forçant ainsi cette dernière puissance à « prendre des mesures identiques ? Des négociations « amicales, au moment même où il est question de « l'augmentation des escadres, ne serviraient qu'à provo- « quer l'hilarité du monde entier ».

Les deux hommes d'État allemands répliquèrent qu'une convention navale, qui ne serait pas signée conjointement avec une autre de nature politique, n'aurait pas de but déterminé. Ils ne manquèrent pas d'ajouter, l'un et l'autre, que l'accord politique, fût-il réalisé, ne comporterait pas annulation du programme naval, mais, tout au plus, ajournement de son exécution. Ils restreignirent encore cette vague promesse en stipulant formellement qu'elle devrait constituer un accord tacite et non un engagement écrit (understanding and not a written agreement).

Une fois éclaircie la question de la prétendue convention politique, le ministre anglais reconnut qu'elle n'était que la répétition d'une proposition déjà formulée par les Allemands et d'après laquelle l'Angleterre devrait se maintenir strictement neutre, dans le cas où un conflit européen viendrait à se produire. Étant donné l'alliance intime de l'Allemagne et de l'Autriche, il était presque impossible d'imaginer un conflit quelconque dans lequel ces deux puissances ne se trouveraient pas intéressées. Quel qu'il fût, l'Angleterre devait donc rester inactive, laissant l'Allemagne agir selon son gré, dans toutes les

questions pouvant survenir. Ainsi qu'il était déjà arrivé en 1909 et en 1911, cette prétention fut justement repoussée en 1912. L'accepter, eût entraîné l'Angleterre à renoncer à son incontestable qualité de grande puissance européenne.

Mais le ministre des Affaires étrangères, GREY, ne se borna pas à refuser d'admettre la proposition allemande. Il répéta les déclarations qu'il avait déjà formulées les années précédentes, soit au cours des négociations diplomatiques, soit au Parlement, et qui étaient les suivantes :

1° — L'Angleterre ne pouvait pas, comme l'Allemagne le prétendait, prendre l'engagement de se maintenir neutre dans tout conflit pouvant survenir ; mais elle serait toujours disposée, comme précédemment, à travailler avec cette puissance, dans l'intérêt de la paix européenne.

2° — La Triple Entente n'était pas basée sur des formules de politique générale, mais bien sur le règlement des questions d'intérêts, relatives aux puissances qui la constituaient, et ce n'était qu'indirectement, en vue de régler ces questions et d'éviter les sujets de frottement, que les dites puissances avaient noué entre elles des relations d'amitié.

3° — Ces relations n'avaient, ni un caractère exclusif, ni un caractère offensif à l'égard de l'Allemagne et ne créeraient aucun obstacle, dans le cas où cette puissance voudrait lier des relations analogues avec l'Angleterre.

Afin de donner à ces dispositions une forme aussi précise que pratique, le gouvernement anglais les présenta sous forme de déclaration écrite, que GREY remit à l'ambassadeur allemand, le comte DE METTERNICH, en vue de servir de base à des négociations ultérieures.

L'Angleterre promettait de ne pas attaquer l'Allemagne, sauf dans le cas où celle-ci la provoquerait, et de ne pas participer à une agression contre cette puissance. Elle déclarait encore que les traités conclus n'ad-

mettaient ni ne poursuivaient une attaque contre l'Allemagne. Elle s'engageait, enfin, à ne pas signer, à l'avenir, de traités ou de conventions ayant un caractère agressif. Elle faisait ainsi, dans les termes ci-dessus précisés, la promesse formelle de ne jamais prendre une attitude agressive. Que pouvait exiger de plus l'Allemagne ? Ce qui pourtant est certain, c'est que cette nouvelle tentative conciliatrice fut rendue vaine, une fois de plus, par l'attitude irréductible du gouvernement allemand.

Cet échec même ne parvint pas cependant à affaiblir l'insistance avec laquelle le cabinet libéral anglais cherchait à obtenir un accord en vue de la réduction des armements. Une nouvelle tentative fut faite à cet effet en 1912-1913. Le Premier Lord de l'Amirauté, qui était alors CHURCHILL, en présentant au Parlement le projet de constitution de la force navale durant cette année budgétaire, déclara — « que si l'Allemagne ajournait la « construction de nouveaux navires, ou si elle en dimi- « nuait le nombre, l'Angleterre s'engagerait à suivre cet « exemple, en maintenant le rapport existant entre les « deux escadres. De cette façon, on obtiendrait la limi- « tation des dépenses dans les deux pays, sans préalables « négociations et sans la moindre limitation de la liberté « souveraine des deux États ».

Ces paroles ne provoquèrent pas la moindre réponse, ou même la moindre mention,de la part du gouvernement allemand. L'année suivante, la guerre était déclarée. Elle était inévitable. Avec plus de lucidité et plus de pénétration, que n'en avaient montré les hommes d'État anglais, leur compatriote Robert BLATCHFORD avait bien apprécié la situation, quand il écrivait que la raison pour laquelle l'Allemagne se proposait d'attaquer l'Angleterre était que celle-là trouvait partout celle-ci, gênant son expansion et contrariant ses plans. Or, dans les négociations entamées en vue de la réduction des armements, jamais ces hommes d'État ne s'étaient

prêtés à satisfaire entièrement l'ambition germanique.

Devant cet état de choses, Maximilien HARDEN fut également plus catégorique et plus franc que ses compatriotes, lorsqu'il déclara : « si les nations intéressées « ne veulent pas se résoudre à céder volontairement à « l'Empire allemand les territoires qu'exige son pouvoir « toujours croissant, celui-ci ne tardera pas à leur rappeler « que, de tous temps, la guerre fut sa meilleure industrie « nationale ».

VIII

La conception de la « Mitteleuropa » comme champ d'expansion allemande en Orient.

Exigences géographiques alléguées pour justifier l'esprit d'expansion allemand. — Données comparatives par rapport à la France, à l'Angleterre et à l'Autriche. — Recrudescence de l'émigration. — Nécessité d'une voie spéciale et indépendante pour le trafic commercial des industries nationales. — Aspiration identique de la part de l'Autriche-Hongrie. — Projet de constitution d'un vaste empire central et oriental sans grandes annexions territoriales. — Difficultés pour l'exécution de ce projet. — La *Mitteleuropa*, livre de Friederich NAUMANN. — La conception de cet écrivain est combattue comme étant défectueuse, par d'éminents écrivains pangermanistes. — A qui appartient l'idée initiale de l'expansion en question. — Son développement et sa réalisation progressifs. — Obstacles opposés par les nations occidentales et balkaniques. — Action du germanisme dans les échelles du Levant et réaction des grandes puissances. — Compensations accordées et réclamations soulevées contre ces dernières, par l'Allemagne. — L'avenir des relations internationales, telles que la guerre les a préparées : *Central Atlantique* contre *Mitteleuropa*. — Échec des plans d'expansion allemande, en raison de l'issue de la guerre et nouvelle situation économique.

Au caractère de la race et aux traditions historiques, les exigences géographiques vinrent récemment s'ajouter pour développer *l'esprit d'expansion*, qui menaçait d'étendre la domination de l'Allemagne, non seulement sur toute l'Europe, mais sur d'autres nations.

Ces prétentions provenaient essentiellement de ce que les droits et avantages de cette puissance ne correspondaient pas à l'augmentation constante de sa population. Ce déséquilibre était tel qu'il rendait chaque jour plus difficile aux Allemands l'exercice de leur propre activité, bien qu'ils fussent les mieux doués de qualités et d'aptitudes susceptibles de faire face aux luttes de la vie.

Les chiffres précédemment cités confirment déjà le fait sur lequel est fondée cette affirmation ; il convient toutefois, pour plus de clarté, de les rappeler ici.

L'assertion paraît encore plus frappante, si on la compare à ce qui advint en France et en Angleterre. En France, le mouvement de la population, au cours des époques correspondantes, subit des alternatives. En Angleterre, bien que toujours croissant, il fut loin d'atteindre la proportion allemande. La population française en 1871, après que l'Alsace-Lorraine eut été arrachée à la France, était encore presque égale à celle de l'Allemagne, puisqu'elle s'élevait à environ 40 millions d'habitants. En 1880, elle s'était déjà abaissée à 37.200.000 âmes, remontant lentement à 39 millions et demi, chiffre recensé en 1913. En Angleterre, l'ascension fut constante, mais limitée comme suit : En 1871, elle atteignit 31 millions ; en 1880, 34.800.000 ; en 1913, 46.000.000 d'habitants.

La comparaison est encore plus frappante si on l'établit entre les deux Empires centraux, au cours du dernier siècle, pendant lequel le développement de leurs populations respectives ne conserva aucune parité. Cela ressort en effet du tableau suivant :

ANNÉES	ALLEMAGNE	AUTRICHE-HONGRIE
1800	21.000.000	23.100.000
1850	35.400.000	30.700.000
1900	56.400.000	45.400.000
1910	64.900.000	49.500.000

En tenant compte des modifications territoriales subies par les deux Empires, au cours de la longue période indiquée ci-dessus, on remarque que leur développement démographique fut bien différent. Cela s'explique par le fait que la population allemande, en Autriche-Hongrie, ne représentait que 12 millions d'âmes, le reste étant composé de nationalités différentes.

Pour faire face, en Allemagne, aux inconvénients résultant de la prolification extraordinaire de la race, on eut recours à deux ordres de faits qui jouèrent, pendant un certain temps, le rôle de soupapes de sûreté Ce fut tout d'abord, de 1880 à 1885, l'émigration qui connut son apogée en 1882. Elle atteignait alors 220.000 individus et décrût successivement, grâce au développement des industries, qui constitua la seconde voie de salut.

Toutefois, l'incessante prospérité de ces industries prit, avec le développement du machinisme, des proportions de nature à menacer le placement de la main-d'œuvre en excédent. Presqu'en même temps, l'étendue des surfaces nécessaires à l'agriculture fut totalement utilisée. Le développement de la culture intensive et scientifique, en effet, empêcha rapidement, aussi bien l'emploi à ses besoins d'un plus grand nombre de bras, qu'une augmentation ultérieure de la production.

L'examen comparatif des conditions daus lesquelles se trouvaient les deux Empires centraux, avant la guerre, démontre bien cette situation. C'est ainsi qu'en examinant la statistique respective des professions, on remarque que, sur 100 travailleurs de spécialités diverses, le nombre de ceux qui se destinaient à l'agriculture et à l'industrie, était indiqué par les chiffres suivants :

	ALLEMAGNE	AUTRICHE	HONGRIE
Agriculture et silviculture	35,2	60,9	69,7
Industrie et mines	40,0	23,3	13,6

D'ailleurs, malgré l'infériorité, en Allemagne, du nombre des travailleurs ruraux, leur effort était beaucoup plus productif — ainsi que l'atteste le tableau suivant, qui représente en quintaux, le rendement de chaque hectare de terrain :

	BLÉ	ORGE	POMMES DE TERRE
ALLEMAGNE	24	22	159
AUTRICHE	15	16	100
HONGRIE	13	14	75

L'Allemagne occupait la quatrième place parmi les puissances les plus prospères. Elle se plaçait immédiatement après la Belgique, l'Irlande et la Hollande, dont elle s'éloignait peu. Ce fait prouve que la culture intensive et scientifique avait atteint dans ce pays un niveau qui ne pouvait guère être dépassé.

Il en résulte qu'il se produisit, automatiquement, une véritable infiltration de la main-d'œuvre allemande dans les États limitrophes. Pour n'être pas, dans tous, aussi intense qu'en Autriche, elle fut partout assez notable. Sur la frontière occidentale, ce mouvement se remarquait dans les Flandres belge et française ; sur la frontière orientale, dans la vaste zone qui s'étend de *Riga* jusqu'en Galicie et que les pangermanistes réclamaient depuis longtemps comme « territoires de colonisation agricole ». Cette pénétration pacifique explique le plan de campagne suivi par les Allemands, depuis le commencement de la dernière guerre

Avant qu'elle éclatât, LEROY-BEAULIEU avait déjà prédit, dans l'*Économiste français*, qu'étant donné ce qui vient d'être rappelé, l'émigration allemande devrait forcément s'accroître. Il en fut ainsi, effectivement, non sous la forme pacifique antérieure, mais sous celle d'une invasion guerrière. Lorsque les Allemands, au cours de leurs incursions, ont trouvé une population indigène suffisante pour les exigences de la région, ils ont cherché aussitôt à l'expatrier violemment, au profit de la population allemande ; c'est ce qui arriva dans la Flandre belge. On ne manqua pas dans le monde civilisé, de protester contre ces levées de pacifiques citoyens, expulsés de leurs foyers ; mais les envahisseurs restèrent indifférents à toutes ces clameurs.

C'est qu'ils avaient compris que la prospérité, qui résulterait de la paix, serait suivie pour eux de la ruine, s'ils n'arrivaient pas, par la guerre, à trouver le placement de l'excédent de bras et de bouches qui les alarmait,

de même que s'ils ne parvenaient pas à conquérir un vaste marché susceptible d'assurer à leur industrie une production sans cesse croissante. L'Allemagne considérait d'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit, l'émigration dans les régions étrangères comme une véritable ruine, car celle-ci ne devait profiter qu'aux pays où elle se dirigerait et dont les champs seraient cultivés, les fabriques développées, grâce aux efforts des émigrants.

Une grave préoccupation dominait, toutefois, l'Empire. Les frontières allemandes d'Europe avaient déjà atteint leur limite extrême et ne pouvaient être étendues qu'au moyen de nouvelles conquêtes, arrachées à de puissantes rivales. Constituant pour celles-ci un affront permanent, ces acquisitions territoriales auraient pour conséquence de menacer sans cesse la paix du monde, comme le prouva l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

Reculant devant une telle perspective, l'Allemagne lançait des regards de convoitise vers les territoires extra-européens susceptibles d'apporter une solution aux difficultés contre lesquelles elle luttait. Tous se trouvaient occupés par d'autres nations civilisées, en particulier par l'Angleterre, la France et la Russie. Et dans leurs propres colonies, les Allemands ne trouvaient de placement, ni pour les bras inactifs, ni pour les produits superflus.

A cette difficulté, d'autres s'ajoutaient de nature maritime et pour lesquelles il était indispensable de trouver un remède. La première consistait dans l'activité des industries rhénane et westphalienne, dépendant depuis plus de trente ans d'un port étranger, qui concentrait presque toute l'émigration ouvrière et recevait les marchandises importées. Ce port était celui de *Rotterdam*, point de liaison entre la navigation de haute mer et celle du Rhin. Cette situation s'aggravait chaque année, malgré toutes les mesures prises par le gouvernement impérial pour favoriser les ports nationaux de

Hambourg et de *Bremen* — mesures qui étaient en même temps intelligemment contrecarrées par les Hollandais, en faveur de leur port national.

Devant ces leçons d'expérience, l'Allemagne comprit qu'il lui était indispensable de posséder en propre une sortie du Rhin sur la mer. Or, cette sortie ne pouvait être que le port hollandais de *Rotterdam*, ou le port belge d'*Anvers*. Ce dernier avait même sur le premier, certains avantages d'ordre stratégique. La possession d'*Anvers*, ouvrant sur la mer la porte convoitée, avait en effet la supériorité de représenter une base d'action offensive contre l'Angleterre et la France, défendues par les postes avancés et dûment fortifiés, de *Zeebrugge* et de *Lille*. De plus, sa situation géographique le protégeait plus efficacement contre toute attaque maritime, que celle de *Rotterdam*. D'*Anvers* à *Flessingue*, il y a en effet 88 kilomètres, tandis que, du port hollandais à *Hoek van Holland*, il n'y en a à peine que 34. De même que *Kiel* et que *Hambourg*, *Anvers* est situé d'une façon presque inaccessible, alors que *Rotterdam* est plus vulnérable.

Mais là ne se bornait pas le plan de l'expansion allemande pour son trafic maritime : il était plus vaste. Quel que fût le port convoité, la route de la Manche était la seule pouvant convenir à la marine marchande allemande. Le voyage autour des Iles Britanniques est long et, en outre, trop dangereux pendant les mois d'hiver pour les navires à vapeur.

Les conditions naturelles obligeaient donc l'Allemagne à utiliser ce canal pour son trafic maritime ; mais elles l'exposaient aux attaques des forces navales anglaises, qui le fermeraient en temps de guerre. Ce fut cette éventualité, réalisée d'ailleurs au cours de la dernière guerre, qui fut invoquée, à l'époque, pour doter l'Allemagne d'une flotte capable de battre la puissance maritime la plus forte. L'aveu brutal en fut fait, du

reste, dans le préambule du projet de loi correspondant.

Mais en attendant le jour, si désiré par elle, où l'Allemagne détiendrait la maîtrise des mers, il était indispensable de trouver, à destination de l'Orient, un chemin terrestre susceptible d'assurer la liberté d'une partie du trafic commercial mondial. Il devait ainsi contribuer à rendre l'Empire moins vulnérable, sous tous les rapports, que ne l'était, dans la pensée des Allemands, la Grande Bretagne.

Cette aspiration était partagée par l'Autriche-Hongrie. Celle-ci, la plus continentale des nations européennes, devait nécessairement, en effet et pour cela même, s'assurer aussi non seulement une sortie sur la mer, mais encore le chemin de l'Orient. *Trieste* satisfaisait ce premier desideratum, mais avec des inconvénients analogues à ceux que présentaient *Rotterdam* et *Anvers*.

Constituant la *Terra Irredenta*, *Trieste* était ardemment convoitée par l'Italie et de plus, entourée d'une population slave. En outre, son issue sur la Méditerranée dépendait de la maîtrise de l'Adriatique. Malgré de tels inconvénients, ce port représentait aussi évidemment la métropole maritime de l'Autriche, que *Fiume* celle de la Hongrie. Elle était, de plus, considérée dans toute l'Allemagne, comme l'organe de sa respiration économique. C'est ce qu'exprimait le Prince DE BULOW, lorsqu'il disait : « *Trieste* est un poumon de l'Allemagne ». — C'est pourquoi il était indispensable que celle-ci s'assurât la possession de *Trieste*, en dépit de toutes éventualités possibles.

Mais un autre port était encore nécessaire à l'Autriche-Hongrie et ce port était celui de *Salonique*. En s'étendant vers l'Orient musulman, cette puissance devait en effet prendre la route *Vienne-Salonique*, comme l'Allemagne était appelée à suivre la voie *Berlin-Constantinople-Bagdad*. Dans ces aspirations à l'expansion, la modestie était représentée par l'Autriche. Plus ambitieuse, l'Alle-

magne voyait déjà plus loin que *Bagdad*. Elle pensait au golfe Persique, à l'Océan Indien et enfin, à l'Inde elle-même.

Cependant, entre l'Autriche et *Salonique*, s'interposait la Serbie qui, occupant le bassin de la *Morava*, empêchait le développement du germanisme, tant au sud, qu'à l'ouest. Il était donc indispensable d'anéantir cet obstacle en s'ouvrant un chemin libre vers la mer *Égée* et la *Méditerranée* orientale. C'est de là que résulta la série des conflits austro-serbes, qui provoquèrent la tragédie de *Serajevo* et devinrent les causes apparentes de la dernière guerre.

L'incompatibilité existant entre les diverses races qui occupaient l'Autriche, la Hongrie, les États Balkaniques et la Turquie,convainquit les Allemands de la possibilité d'assurer, tout au moins, leur puissance économique sur la grande étendue de territoire comprise entre la mer du Nord et le Golfe Persique.

A cet effet, le pangermanisme conçut le projet d'étendre son hégémonie sur les peuples orientaux, par la fondation d'un grand empire central et oriental. Celui-ci, sans de grandes annexions territoriales, rendrait l'Allemagne commercialement indépendante des nations qui, déjà avant la guerre, cherchaient, par des lois ou mesures de protection, à empêcher l'invasion de ses industries et de son commerce. Ainsi conçu, le but ne pouvait pas déplaire à l'Autriche-Hongrie.

L'Empire projeté comprendrait : la Serbie conquise, la Bulgarie et la Turquie asservies de fait et l'Asie Mineure à conquérir. Ces régions étant toutes reliées par le chemin de fer, depuis *Anvers* et *Hambourg* jusqu'au Golfe Persique, la puissance économique de l'Allemagne serait facile à y assurer. Cette absorption d'ailleurs ne pourrait pas ressembler à une conquête, car elle résulterait de la réunion à peine ostensible, sous la direction allemande, de plusieurs États constituant un bloc, qu'une

muraille douanière protégerait contre les autres peuples.

Cet Empire était connu en Allemagne sous la dénomination de *Mitteleuropa* ou Europe Centrale. Il devait grouper la Roumanie et la Grèce, en outre du nord de la Suisse, de la Hollande et de la Belgique flamande. C'était une nouvelle forme de conquête de l'hégémonie universelle, qui devait assurer aux Allemands, avec l'alimentation et l'approvisionnement en matières premières nécessaires à leurs industries, en cas de guerres futures, le placement des marchandises et des produits manufacturés, en prévision des représailles commerciales annoncées par les nations alliées.

L'exécution d'un tel plan devait également menacer directement la situation des Anglais en Égypte, ainsi que leur commerce avec l'Inde. Il devait être, en outre, un coup mortel pour la Russie, qui verrait de cette façon ses communications avec l'Europe entièrement coupées. La mer Noire et les Dardanelles constituaient en effet les voies par lesquelles elle effectuait les trois quarts de son commerce extérieur.

La principale difficulté prévue pour l'exécution d'un aussi formidable projet consistait à obtenir l'assentiment de l'Autriche-Hongrie, qui s'était toujours montrée hostile même à l'établissement d'une ligne douanière entre les deux Empires. Il était donc nécessaire, tout d'abord, de se livrer à une propagande intense, en vue de la convaincre des grands avantages que lui procurerait son adhésion au plan ainsi conçu. Cette propagande devait avoir un double caractère : doctrinal, par la démonstration des avantages à conférer ; pratique, en faisant participer à la réalisation de ce vaste projet les intérêts des régions favorisées par l'ouverture de grandes voies internationales.

La première question fut longuement discutée dans les deux Empires intéressés, soit dans leurs journaux, soit dans les livres et opuscules. Mais parmi tant d'ouvra-

ges notoires, il en est un qui attira l'attention générale. Ce fut celui intitulé : *Mitteleuropa* (l'Europe centrale) et qui fut publié au cours de la dernière guerre, par Friedrich NAUMANN. En peu de mois, plus de 100.000 exemplaires furent épuisés, le livre ayant été aussitôt traduit en hongrois, en français et en anglais.

L'auteur passait pour être le plus éloquent orateur du Reichstag, bien qu'il fût rarement monté à la tribune. Chef momentané du parti national-social, qui défendait un ensemble de doctrines monarchistes et socialistes, NAUMANN s'était, après la dissolution de celui-ci, affilié à l'Union Démocratique.

La personnalité, le talent et la réputation de l'écrivain, ainsi que la brillante technique déployée par lui, ne suffisent pas à expliquer l'accueil qui fut fait à cet ouvrage. La véritable raison en est qu'il condense, avec clarté et méthode, les opinions diverses qui avaient cours dans les milieux politiques des deux Empires centraux, par suite des faits survenus depuis la déclaration de la guerre. Cela ne signifie pas d'ailleurs que la doctrine exposée par cet orateur et ce publiciste célèbre ait rencontré l'approbation générale des deux nations intéressées.

L'Europe Centrale, telle que NAUMANN la préconisait et la prétendait indispensable, dans l'intérêt même des puissances centrales, comportait l'union la plus absolue, au triple point de vue politique, économique et militaire, entre l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie, sans préjudice pour le maintien des deux Empires. La difficulté qu'il prévoyait, spécialement pour la réalisation de ce projet, était d'ordre économique. Elle consistait dans la possibilité d'obtenir une union douanière entre ces pays. Ainsi qu'on l'a déjà dit, c'était là une vieille question suscitée par la Prusse et dont l'origine remonte au commencement du XIX^e^ siècle. Elle avait reçu en Autriche l'accueil, sinon le plus hostile, du moins le

plus froid, en raison des alternatives diverses subies par la propagande faite à son sujet.

Avec le temps, la question avait mûri, grâce aux moyens largement employés pour la répandre par la presse et auxquels participèrent les plus éminents économistes des pays en cause. Mais, de part et d'autre, dans une préoccupation plus immédiate des intérêts régionaux respectifs, on regardait avec une méfiance manifeste cette conception d'une union douanière des deux Empires centraux — Allemands et Autrichiens estimant, chacun de leur côté, qu'elle devait leur être défavorable. D'autres attaquaient le projet de NAUMANN, qu'ils qualifiaient de « Petite Europe centrale ». C'étaient les impérialistes, ou plutôt les pangermanistes, qui disposaient d'une influence manifeste sur l'opinion des deux Empires.

Quel fut l'idéal conçu par eux ? Le Dr Ernst JACKH, l'un de leurs plus distingués représentants, l'a formulé dans une brochure, publiée en 1916 et intitulée « La Grande Europe Centrale ».

« Ce que nous entendons, écrivait-il, par l'Europe « Centrale ? Ce n'est en rien le système économique, « mesquin et oppressif, préconisé dans l'Europe Centrale « de NAUMANN et destiné à être appliqué, avec des « restrictions, à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. « Celui-là représente à peine une « Petite Europe Centrale ». « Nous n'acceptons pas non plus la fantaisie politique « qui l'amplifie en survolant déjà, par de faibles discours, « la Hollande, les Pays Scandinaves et la Suisse. — « Celle-là conduirait à « la plus grande Europe Centrale ». « Non ; ce que nous réclamons, c'est l'Europe Centrale « effective, celle qui existe déjà organiquement et qui « va de la mer du Nord à la Méditerranée ; celle qui a « déjà réalisé l'union des quatre États : Allemagne, Au- « triche-Hongrie, Bulgarie, Turquie et qui bientôt aura « pour voisins, la Grèce et la Roumanie. Cette Europe

« Centrale n'est pas actuellement une « utopie » ; elle « est un fait existant, représenté par la « Quadruple « Alliance politique ».

Ainsi qu'il ressort du paragraphe que nous venons de transcrire, il ne manquait pas de partisans acharnés de la « Plus Grande Europe Centrale ». — Parmi eux, se trouvait un des plus éminents économistes allemands, Franz von Liszt. Il prétendait la constituer par les deux Empires Centraux, les Pays-Bas et leurs colonies respectives, les États Scandinaves, la Suisse, l'Italie, les États Balkaniques et par la Turquie d'Europe. Un autre écrivain pangermaniste, Émile Zimmermann, allait encore plus loin, affirmant : « qu'une Europe Centrale « n'aurait aucune valeur, tant qu'elle n'assurerait pas « la possession d'une région tropicale, en prévision de « futures tempêtes mondiales... Sa limitation au continent « ne serait qu'une concession aux intérêts anglais ».

Cette question, dont nous n'avons présenté que les aspects les plus importants, avait sans aucun doute connu un renouveau et une amplitude particulières après le 4 août 1914, date de la déclaration de guerre. Mais on ne peut nier qu'avant cette date, on travaillait déjà avec ardeur, non seulement par une propagande verbale, mais encore de fait, à l'exécution du plan, auquel on ne donna que récemment le titre grandiose, qui suscita tant de susceptibilités internationales.

L'idée première de cette expansion peut être attribuée au Prince de Bismarck, prédisant que *Trieste* deviendrait un port allemand. Le projet d'union des réseaux ferroviaires autrichiens et allemands, présenté au Parlement autrichien, devint la loi du 6 juin 1901. Son but ostensible était l'amélioration des communications entre *Trieste* et l'« Hinterland » austro-allemand ; mais elle représentait le développement naturel de la pensée bismarckienne. Cette loi visait à la construction de deux voies de pénétration. La première, desservant *Trieste*, *Goritz* et

Klagenfurth, devait réduire à dix, les quatorze heures qu'exigeait le trajet de *Vienne* à *Trieste*. Elle fut inaugurée en 1906. La seconde, connue sous la dénomination de VILLACH-SCHWARZACH, devait se détacher de ce réseau à *Molbruck*, pour s'unir à la ligne *Insbruck-Salzburg*, communiquant avec le réseau allemand du sud. Grâce à ces lignes, les régions allemandes contiguës à la frontière autrichienne, Haute et Basse Autriche, Bavière et Saxe, contribueraient nécessairement au développement de *Trieste* et seraient en communication directe avec l'Adriatique et la Méditerranée.

Ce qu'on vient de dire constitue à peine la première partie de l'exécution du projet de communication conçu à cet effet. L'Allemagne n'était pas moins intéressée à la question des Chemins de fer balkaniques, lui ouvrant une porte sur la mer *Egée* et la *Méditerranée*. Mais les aspirations des puissances continentales (Autriche et Allemagne) furent contrecarrées par la vieille rivalité des puissances maritimes (Italie, France et Angleterre), auxquelles se joignit, à la dernière heure, le colosse slave occupé à s'ouvrir un passage, pour pouvoir dominer dans la Méditerranée.

L'art. 25 du Traité de *Berlin* donnait à l'Autriche-Hongrie le droit d'occuper et d'administrer, pour une période indéterminée, la Bosnie et l'Herzégovine et celui de placer une garnison dans le « sandjack » de *Novi-Bazar*, sur le chemin ou dans la direction de *Salonique*. La position était exceptionnelle. Le « sandjack » est situé sur la voie naturelle qui descend de la Bosnie à la vieille Serbie, à la Macédoine et à Salonique. L'Autriche se trouvait ainsi placée au milieu du chemin direct allant de l'Europe à *Constantinople* et au reste de l'Orient. Cette position devait servir de prélude nécessaire aux conquêtes, que cette puissance rêvait de faire dans les Balkans.

L'art. 10 du dit Traité prescrivait l'achèvement « des raccordements du réseau de Chemins de fer turcs,

avec les réseaux serbe et autrichien ». Conformément à cette disposition, la convention du 9 mai 1883 fut signée par les Délégués de la Turquie, de la Serbie, de l'Autriche et de la Bulgarie. Les deux voies en construction, qui étaient : *Constantinople-Andrinople-Filipopoli*, à destination de *Belgrade* et le réseau autrichien, se terminant à *Vienne*, avec embranchement sur *Sofia* et *Nisch*, ainsi que le projet direct *Vienne-Salonique* ne permettaient pas, toutefois, de réaliser le raccordement commode et économique prévu dans le traité de *Berlin*. D'une part, en effet, la ligne turque se terminait en vieille Serbie et d'autre part la ligne autrichienne finissait dans la Bosnie.

Si la ligne *Constantinople-Vienne* était importante et capitale pour les rapports économiques, la ligne *Vienne-Salonique* l'était bien davantage sous le double point de vue économique et politique. Tel fut l'avis de l'Autriche qui, aussitôt après la convention susdite, construisit rapidement un autre tronçon de cette ligne qui atteignit *Uvae*, à l'extrémité nord du « sandjack » de *Novi-Bazar*. Du côté de la Turquie, la ligne partait de *Salonique* et passait par *Mitrovitza*, de sorte que, une fois ce tronçon construit entre ce port et *Uvae*, la grande ligne *Vienne-Salonique* serait une réalité positive.

L'Autriche, toutefois, retarda son projet jusqu'en 1908, pour des raisons à la fois intérieures et internationales et qui surgirent simultanément. Les premières eurent pour cause les divergences qui se manifestèrent entre les peuples lettons intéressés à la construction de lignes favorisant leurs régions respectives. Les secondes résultèrent des difficultés suscitées par les puissances maritimes, prétendant que l'Autriche n'était pas autorisée, par l'art. 25 du Traité de *Berlin*, à construire la voie ferrée projetée. D'après elles, les mots « chemins militaires et commerciaux » ne signifiaient pas autorisation pour la construction de chemins de fer. L'Autriche

et l'Allemagne n'insistèrent pas devant l'unanime interprétation de ces puissances Elles craignaient, en effet, que ce procédé n'occasionnât un conflit dans les Balkans — les États respectifs n'étant pas non plus tous d'accord au sujet de cette voie ferrée.

Afin de paralyser les conséquences du projet autrichien, les chancelleries, qui lui étaient hostiles, appuyèrent le contre-projet slave, défendu tant par la Russie et l'Angleterre que par tous les pays balkaniques. Ce projet consistait à lancer une voie ferrée qui unirait le Danube à l'Adriatique, établissant ainsi les communications avec la mer Noire, par l'intermédiaire du Danube lui-même et avec les plaines russes, au moyen des chemins de fer roumains. Le point de départ serait *Radujevaz*, à destination de *Nisch*, et la ligne suivrait la vallée du *Timok*, pour se terminer à *Antivari* ou à *St-Jean de Medua*. Au sujet de ce point terminus, de nouvelles divergences surgirent : la Serbie préférait ce dernier, afin de mieux se libérer de l'influence autrichienne ; le Monténégro optait avec ténacité pour le premier. Quant à la Turquie, comprenant que l'une quelconque de ces solutions léserait ses intérêts, elle les refusait toutes les deux. Elle proposait un troisième trajet qui, partant de *Uskub*, sur la ligne *Vienne-Salonique*, se réunirait au projet slave au-delà de *Prizrend* et présentait pour elle l'avantage de rester sur son propre territoire.

Bien que monotone, cette exposition était nécessaire car elle éclaire les opérations militaires que les belligérants développèrent dans la région balkanique. Les lecteurs qui l'auront suivie ne manqueront pas de se demander quelle fut la raison de l'importance que les diverses puissances attachèrent aux deux projets en litige. Pour la faire connaître, nous utiliserons la description donnée par le distingué écrivain espagnol, R. Gay de Montella, dans un ouvrage connu, où il apprécie à un point de vue élevé le problème de la Méditerranée,

par rapport à son pays, et qui nous a fourni à ce sujet des renseignments précieux.

L'importance que représentait la ligne *Vienne-Salonique* pour l'Autriche, sentinelle avancée de l'Allemagne sur le chemin de l'Orient, était des plus évidente. Outre qu'elle constituerait un emploi sûr pour les capitaux allemands, le trafic serait maintenu, exclusivement, par l'Allemagne, car il favoriserait énormément les voyageurs se dirigeant en Orient, en rendant possible leur embarquement à *Salonique*. De plus, l'exploitation économique du « sandjak » de *Novi-Bazar*, en y consolidant l'influence politique de l'Allemagne, ouvrait en même temps, à un transport de troupes, la voie la plus facile vers les frontières de la vieille Serbie, permettant ainsi une prompte action dans les plaines de *Kossovo*.

En outre, l'expulsion du trafic français et italien, au profit du commerce allemand, serait un fait acquis, comme aussi la dépréciation du port italien de *Brindisi*, dans l'Adriatique, au profit de *Salonique*. Enfin, le projet permettait d'établir, de *Londres* à *Port Saïd* et à *Alexandrie*, via *Ostende*, *Aix-la-Chapelle*, *Vienne* et *Salonique*, un trajet plus court que celui offert par les réseaux français et italiens. Car *Salonique* serait un port plus rapproché de l'Égypte et du Canal de *Suez*. D'après Loiseau (dans son livre intitulé *L'Equilibre Adriatique*), *Salonique* est à 1.140 kilomètres d'*Alexandrie*, alors que *Brindisi* en est éloigné de 1.528 kilomètres. Le choix de *Salonique* entraîne par conséquent une économie de 400 kilomètres, soit une réduction de 16 à 18 heures dans le voyage de *Londres* en Orient. De cette façon, *Salonique* devenait un port germanisé, avec des prérogatives de premier ordre pour le trafic continental.

Le projet constituait la réalisation du rêve pangermanique de la *Weltspolitik*. Les ambitions de cette dernière visaient à s'assurer des marchés en Asie Mineure et en Extrême Orient ; mais, pour y parvenir, il fallait

posséder et non emprunter un port sur la Méditerranée. La réalisation de ce rêve plaçait également les Slaves en état d'évidente infériorité. Traversant le « sandjak », la ligne *Vienne-Salonique* séparait les Serbes de Serbie, de ceux du Monténégro. Elle isolait tout d'abord ceux-là de l'Adriatique, sur laquelle ils comptaient pour leur expansion future et elle encerclait les seconds dans une ceinture bornée par la voie ferrée et par la mer, leur enlevant ainsi toute possibilité d'expansion.

Parallèlement à ce que nous venons d'exposer, le contre-projet slave était, pour la Russie et pour l'Italie, d'une notoire importance. Par sa réalisation, la Russie acquérait de grands avantages pour l'exportation de ses produits manufacturés, céréales, etc., à destination, non seulement des Balkans, mais encore de toutes les régions méditerranéennes. C'est toutefois à l'Italie qu'il profitait le plus. On connaît en effet ses tendances à une pénétration économique dans la partie de la région balkanique, autrefois dominée par la République de *Venise*. Outre que c'était également une compagnie italienne qui était chargée de la construction du port d'*Antivari*, le chemin de fer transbalkanique permettrait à l'Italie, en s'écartant des ports et des chemins de fer autrichiens, d'envoyer sur les marchés slaves, des soies, des tissus, des vins, des fruits et des produits manufacturés. Enfin, si le point désigné comme terminus était *Antivari*, elle pourrait contrebalancer l'influence acquise petit à petit par *Salonique*, au détriment de *Brindisi*.

Le conflit turco-balkanique de 1912-1913, dont la Thrace, la Macédoine, l'Albanie et l'Épire furent le théâtre, empêcha la réalisation de ces projets, auxquels la guerre qui vient de finir porta un coup plus grave encore. Son dénouement devait forcément exercer une grande influence dans la lutte d'intérêts internationaux que nous venons d'ébaucher. Mais, de ce qui a été dit, nos lecteurs auront à coup sûr déduit facilement la

raison pour laquelle chacun des groupes de puissances ennemies s'intéressa tellement à la défense de certaines régions balkaniques.

Toutefois, c'est dans les escales du Levant que se manifesta avec le plus de persévérance l'action du pangermanisme, en vue de la réalisation du plan d'organisation de la *Mitteleuropa*. Jusqu'à l'entrée de l'Allemagne dans la lutte économique engagée dans ces régions, les autres nations maritimes et commerciales y exerçaient un trafic, pour ainsi dire superficiel, qui ne s'occupait, ni d'étudier les ressources du pays, ni d'y développer de nouvelles richesses. Au moment où les Français et les Anglais commencèrent à y construire des chemins de fer, ceux-ci se bornaient à constituer de courtes lignes de pénétration, partant d'un port, pour atteindre un grand marché de l'intérieur.

Tout changea quand l'Allemagne prétendit couper l'Anatolie en diagonale, par une ligne transversale, qu'elle obtint de pouvoir prolonger, au travers de montagnes et de déserts, jusqu'à l'Euphrate, à Bagdad et au Golfe Persique. La création du réseau anatolien et la concession du chemin de fer de *Bagdad* constituent une véritable révolution dans l'histoire économique de l'Orient. Les grandes voies internationales contournaient jusqu'alors l'Empire ottoman sans y pénétrer : la voie terrestre, par la Russie, en direction de l'Asie centrale ; la voie maritime, par *Suez*, en direction de l'Inde et de la Chine. Mais, une fois le chemin de fer de *Bagdad* terminé, il devait exister une voie terrestre et rapide pour se rendre en Mésopotamie, en Perse et dans les Indes. On ne manquait pas d'affirmer, de plus, que la ligne passant à travers la Perse, l'Afghanistan et le Pamir, aurait pour véritable terminus *Kiao-Tcheou*.

La question suscitée par cette voie ferrée a été l'objet de tant de commentaires de nature politique et écono-

mique qu'elle pourrait à elle seule former une section importante dans une bibliothèque spéciale. Il est certain, bien qu'on conteste qu'elle y parvienne jamais, que cette voie rapide fut considérée comme un instrument de domination politique dans les mains de l'Allemagne. Destinée à diriger son émigration vers l'Asie Mineure et la Mésopotamie, elle avait pour but de créer dans ces régions une riche colonie, que la force des armées relierait, un jour ou l'autre, à la mère patrie.

La politique anglaise fut extraordinairement préoccupée des progrès de ce chemin de fer. Il menaçait en effet l'importance de l'isthme de *Suez*, mettait les clés de l'Asie au pouvoir de l'Allemagne et réalisait le rêve de la « Weltspolitik ». Ainsi se trouvait sacrifié le monopole britannique dans l'Océan Indien, déjà menacé par la concurrence des transports maritimes et par l'offre de marchandises à prix réduits — résultat des entreprises allemandes, à cette époque, en vue de conquérir les marchés.

La construction des premiers jalons de cette longue voie de pénétration avait permis à l'Allemagne d'inonder de marchandises la Turquie d'Asie et les régions circonvoisines du Golfe Persique, vers lesquelles se dirigeait de préférence l'émigration allemande. Les positions prises de longue date par la France, la Russie et l'Angleterre elle-même étaient ainsi compromises.

Les bassins du Tigre et de l'Euphrate, par la structure du sol et par la nature du climat, formaient deux régions distinctes : celle de *Babylone* et de *Ninive;* celle de *Bagdad* et de *Mossoul*. Tout le bassin du sud était sous la domination économique de la Grande Bretagne — une compagnie anglaise possédant le monopole de la navigation sur le Tigre, jusqu'à la ville des Califes. En Syrie, surtout dans la région d'*Alep*, la France avait des intérêts considérables, affirmés par la construction de divers chemins de fer.

Mais au Nord, c'étaient surtout les intérêts russes qui se trouvaient menacés. La Russie, expulsée des Balkans par les stipulations du traité de *Berlin*, avait dirigé ses vues politiques sur l'Orient. Le traité lui avait concédé une partie de l'Arménie, ainsi que les territoires de *Kars* et de *Andekan*, qu'elle projetait d'utiliser afin de se ménager la sortie tant désirée par elle sur la Méditerranée. Or l'intervention allemande en Asie se manifestait avec une énergie qui allait rendre difficiles, une fois de plus, les plans d'expansion de la Russie.

La voie ferrée de *Bagdad* empêcherait radicalement l'invasion russe en Arménie, de même que sa sortie sur la Méditerranée orientale, objet constant des ambitions héritées de Catherine et de Pierre le Grand. Cette ligne causait en outre, à la Russie, de graves préjudices économiques. Elle diminuait à ce point de vue la valeur du chemin de fer trans-caucasien, en détournant le trafic de la Perse septentrionale qui l'utilisait comme voie d'importation des produits russes et qui favorisait l'exploitation sur une grande échelle des pétroles de la Mésopotamie, au détriment des gisements pétrolifères du Caucase. Enfin, le transsibérien, ainsi que le « railway » du Turquestan et ses futures liaisons avec l'Océan Indien étaient atteints de façon sensible par la concurrence que devait nécessairement leur faire la ligne de *Bagdad*.

Des difficultés qui viennent d'être exposées, ainsi que d'autres que nous omettons pour être plus brefs, résulta une série de négociations menées parallèlement : entre l'Angleterre et la Turquie ; la France et la Turquie ; l'Allemagne et la Turquie ; la Russie et la Turquie, la France et l'Allemagne ; l'Angleterre et l'Allemagne, et la France et l'Angleterre. Elles donnèrent lieu à plusieurs accords qui eurent comme caractéristique l'acceptation par les puissances des revendications de l Allemagne, concernant la concession exclusive de la ligne ferrée de *Bagdad*.

En compensation, l'Angleterre obtint la confirmation de ses prétentions séculaires au protectorat de la région du Golfe Persique. Du fait qu'elle conservait *Koweit* dans sa sphère d'influence, elle obligeait en outre l'Allemagne et la Turquie à transférer à *Bassorah*, c'est-à-dire sensiblement à l'intérieur, la station terminus de la ligne de *Bagdad*.

En même temps, la France s'assura des concessions en Syrie, pour la construction d'une voie ferrée de 900 kilomètres et, en Arménie, pour une autre ligne d'une étendue de 2.000 kilomètres. Elle obtint, de plus, les ports d'*Erekli* (Héraclée) et *Inebali*, sur la mer Noire, de *Jappe* (Jaffa), de *Caiffa* et de *Tripoli*, en Syrie, sur la Méditerranée.

En ce qui concerne la Russie, elle obtint de l'Allemagne renonciation à la construction de deux tronçons de chemin de fer par trop septentrionaux, et de la Turquie, la concession de certaines réformes en Arménie. Elle se créait ainsi des sphères d'influence intangible en Orient Central.

Ces accords avec la Turquie se montrèrent plus favorables à l'Angleterre qu'à aucune des autres puissances. Non seulement, en effet, elle s'annexa virtuellement le Golfe Persique, une des grandes voies de communication du monde, mais elle acquit encore le droit d'éclairage, de balisage et de police, de même que le renoncement de la Turquie à la souveraineté dans la péninsule de *El-Kair*, dans les Iles *Bahrein* et à *Mascate*. Les Jeunes Turcs avaient tout vendu aux puissances, ne leur demandant en échange que de consentir à l'augmentation des tarifs douaniers turcs.

Mais les Allemands trouvèrent ces exigences trop nombreuses et réclamèrent des compensations, sous la forme de nouvelles concessions dans diverses régions du monde, en particulier en Chine et en Afrique. Ici, au lieu de la confirmation du traité anglo-allemand de

1898, relatif au démembrement éventuel des colonies portugaises de *Mozambique* et d'*Angola*, les exigences allemandes prirent un nouvel aspect, qui donna lieu au traité anglo-allemand de 1913.

Ce qui vient d'être dit suffit à démontrer l'action combinée de l'Allemagne, en vue de son expansion en Europe et en Asie, — action qui tendait, par la réalisation du rêve pangermaniste, à la création du fameux Empire politique, économique et militaire dénommé : *Mitteleuropa*.

Même avant que la propagande ne se fût développée en vue de réaliser cette conception, l'action des gouvernements impériaux allemand et austro-hongrois convergeait déjà, ces lignes le prouvent, vers la captation des marchés, dans les régions qui devraient, à l'avenir, constituer la dite *Mitteleuropa*. Ce plan, il est vrai, se développa à l'écart de toute ostentation politique, qui eût pu l'étouffer dès sa naissance. Il est certain, cependant, que les chancelleries des puissances menacées par lui suivaient avec soin les manœuvres s'y rapportant et qu'elles les contrariaient par les voies diplomatiques.

Toutefois, leur action ne se borna pas à soulever des difficultés. Elle s'employa, semble-t-il, à tisser les fils de la toile qui devait représenter un organisme équivalent et opposé à la *Mitteleuropa*. Celui-ci, qui était déjà connu sous la dénomination de *Central Atlantique*, représentait l'alliance politique, économique et militaire de l'Angleterre, de la France, des États-Unis et des nations qui suivirent ces puissances sur les champs de bataille. Dominatrices, non seulement de l'Atlantique, mais encore du Pacifique, elles conservaient en leur possession les principales voies maritimes du monde, ainsi que les ports commerciaux où elles aboutissaient. On pouvait donc dire, sans crainte de contestation, que le monde

entier appartiendrait au *Central-Atlantique*, si sa conception parvenait à triompher. Car l'histoire de l'humanité démontre que les États, dont l'entière liberté maritime n'est pas assurée, sont, tôt ou tard, voués à l'impuissance. Les tentatives faites par l'Allemagne afin de s'emparer d'*Anvers* ou de *Rotterdam*, ainsi que celles de l'Autriche, en vue de mieux s'assurer la possession de *Trieste* et de dominer à *Salonique*, prouvaient d'ailleurs qu'elles reconnaissaient la vérité de cette doctrine.

Au lieu de la paix définitive, annoncée déjà par les philosophes et les philanthropes comme devant faire suite à la guerre, tout semblait préparer, pour le prochain avenir des relations internationales, une situation pouvant être synthétisée dans cette formule : *Central-Atlantique* contre *Mitteleuropa*. On a dit que les éléments primordiaux de cette situation furent créés par un accord réalisé en 1897 et en vertu duquel les États-Unis interviendraient en faveur de l'Angleterre et de la France, dans le cas d'une guerre déclarée par l'Allemagne et par l'Autriche, pour la réalisation des aspirations germaniques. Le fait qu'on ne connaît aucun instrument diplomatique sur un tel accord, ne suffit pas pour que son existence soit impossible. Les affirmations de la presse à ce sujet ne suscitèrent, en effet, aucun démenti autorisé. De plus, l'intervention postérieure des États-Unis dans la guerre, bien que ne prouvant pas l'existence de l'engagement susdit, montre que la doctrine qu'il symbolisait obtint l'adhésion du peuple américain, du moins dans le domaine des faits.

Mais les conditions dans lesquelles la guerre prit fin, tout en anéantissant complètement les projets allemands d'expansion, que nous venons d'exposer, créèrent une situation économique nouvelle. Et il serait prématuré de se répandre à son sujet en prophéties, car nombreuses sont les difficultés que l'on entrevoit à l'horizon. Cette

situation dépendra surtout de la constitution définitive de l'Europe orientale, où la révolution, surgie pendant la guerre, propagea la plus complète anarchie. Tous les pronostics qui pourraient être faits à l'heure actuelle seraient, pour cette raison, prématurés.

IX

L'Autriche-Hongrie, garde avancée de l'expansion allemande en Orient.

Politique internationale relative à la Turquie, dans la suite des temps. — Immixtion de la Bulgarie dans la question d'Orient. — La Serbie se libère économiquement et se fortifie militairement. — Attitude des nations balkaniques et de la Roumanie en particulier, dans la campagne de 1912-1913. — Impression causée par la victoire des États balkaniques sur la Turquie. — Importance et situation de la race slave en Orient. — Le développement de la fraternité slave crée d'invincibles difficultés en Autriche-Hongrie. — Le parti militaire autrichien contribue à faire de la Serbie, politiquement et économiquement, une vassale de l'Empire. — Hostilités provoquées par cette politique. — Le parti militaire autrichien contribue également à faire déclarer la guerre à l'Italie. — La Roumanie cherche à atténuer l'erreur commise dans la direction de sa politique, en suivant une autre. — L'indépendance de l'Albanie est appuyée par l'Autriche-Hongrie ; hostilités qui en résultent. — Graves dissensions entre les peuples balkaniques, à la fin de la guerre avec la Turquie. — La tragédie de *Serajevo* due aux passions suscitées au cours de la guerre des Balkans et rendues plus graves encore. — *Constantinople*, point de mire des ambitions des grandes puissances, ainsi que des peuples balkaniques. — Danger du démembrement de l'Autriche.

Les événements qui se succédèrent dans la suite des temps en Turquie, démontrent bien que la politique romantique était déjà passée de mode, avant la dernière guerre. Les dispositions des puissances européennes vis-à-vis de ce pays avaient toujours obéi à la co-existence de deux orientations contradictoires : l'une, inspirée de l'idéal abstrait, religieux, philosophique et humanitaire, conduisait à la politique d'intervention ; l'autre répondait à la conception d'après laquelle le maintien de l'intégrité de l'Empire Ottoman était indispensable à l'équilibre européen.

Suivant les convenances du moment, l'histoire présente le spectacle des mêmes puissances défendant, à des époques relativement rapprochées, tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux théories.

Au cours du XIX^e siècle, ce fut l'Angleterre qui s'érigea en champion de l'intégrité de l'Empire Ottoman. Se préoccupant peu des populations chrétiennes, elle souhaitait plutôt les voir entièrement englobées dans une nouvelle Turquie, libérale et tolérante, ce qui éviterait de gênantes revendications, ne servant que de prétexte à la Russie pour intervenir dans les Balkans et affaiblir ainsi l'empire ottoman.

Au contraire, à la même époque et surtout après avoir été exclue des affaires allemandes, en 1866, l'Autriche-Hongrie se montrait favorable, par la voix du comte DE BEUST, au développement de l'autonomie des peuples balkaniques et à la reconnaissance d'un « self-government », limité par un simple droit de vasselage.

Quand surgit la crise balkanique, qui dura de 1874 à 1880, ce fut la Russie qui soutint, comme nécessaire à l'affranchissement des populations chrétiennes, une politique d'intervention, contraire à celle de l'Angleterre. Celle-ci était convaincue, en effet, que la Turquie opposait une barrière aux desseins ambitieux de la Russie en Orient. Comptant d'autre part, parmi ses sujets, plusieurs millions de musulmans, elle jugeait utile d'avoir pour elle le sultan, chef reconnu de cette religion.

A cette politique si égoïste, s'opposa celle des trois Empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie, qu'exposèrent clairement et développèrent des documents diplomatiques connus. Lord DERBY avait dit : « indépendance et intégrité pour l'Empire Ottoman ». GORTSCHAKOFF répliqua : « Oui, mais subordonnées aux garan-« ties réclamées par l'humanité, les sentiments de l'Europe « chrétienne et la tranquillité générale. Si La Porte se « montre incapable de tenir les engagements contractés

« par elle, d'après le traité de 1856, envers ses sujets « chrétiens, l'Europe aura le droit et le devoir de se « substituer à elle, autant qu'il sera nécessaire, pour « assurer l'exécution de ce traité ».

De l'entrevue de *Reichstadt*, en juillet 1876, entre l'Empereur de Russie et celui d'Autriche-Hongrie, résulta l'accord, auquel on a déjà fait allusion, et qui fut relatif à un partage de l'influence, dans la Péninsule Balkanique, entre ces deux puissances. L'idée avait été déjà émise au XVIII^e siècle, que *Salonique* constituait le point de mire des aspirations autrichiennes et *Constantinople*, celui des aspirations russes. C'est pourquoi, la convention du 15 janvier 1877, qui fut le résultat de cette entrevue, conservait à la Russie sa liberté d'action dans la partie est de cette péninsule, l'Autriche réservant à son influence la Bosnie et l'Herzégovine.

Mécontent du procédé de GORTSCHAKOFF, BISMARCK se rapprocha alors de l'Angleterre et prépara avec Lord BEACONSFIELD le congrès de *Berlin*, dont les décisions séparèrent la Russie et la Turquie, par la Roumanie et par la Bulgarie — ces deux puissances s'étant agrandies et fortifiées successivement après le traité de *San Stefano*, qui avait fondé la Bulgarie. Depuis lors, ce n'est que sur mer et en Asie que pouvait s'établir le contact russo-turc. De ce fait, la Bulgarie s'assimila la politique russe, en ce qui regarde ses ambitions territoriales en Thrace, en Macédoine et la possession convoitée de *Constantinople*.

La Russie, dont les projets étaient ainsi déjoués, ne pardonna jamais à l'Allemagne. Et l'alliance franco-russe, ainsi qu'on l'a déjà dit, prit son origine dans ce fait, de même que celle de la triple alliance réside également dans le Congrès précité de *Berlin* et dans la question d'Orient.

L'Autriche-Hongrie, au contraire, resta en contact avec l'Empire Ottoman par la région de *Novi-Bazar* et ce

ne fut qu'à la suite des événements en question que les relations se tendirent entre ces deux pays.

Simultanément, les relations que la Bulgarie entretenait avec la Russie, furent rendues d'autant plus âpres, qu'étaient manifestement plus intimes ses rapports avec l'Autriche-Hongrie On en vint même alors, à soupçonner qu'un accord était intervenu entre ces deux pays pour le partage de l'influence économique dans la péninsule et même, peut-être, en vue d'un partage territorial. Les événements, qui marquèrent la guerre de 1914, vinrent donner à cette conjecture une importance plus grande encore

Entre temps, la Serbie, par un effort tenace, comme tant d'autres qui constituent sa glorieuse histoire, parvenait à s'affranchir de la dépendance économique de l'Autriche et à organiser non seulement une solide armée, comme le lui conseillaient les désastres subis en 1885, au cours de la guerre bulgaro-serbe, mais encore, un gouvernement stable.

Cette transformation fit apparaître pour la constitution de la Péninsule, une formule politique nouvelle : « Les Balkans aux peuples balkaniques ». — Celle-ci fut concrétisée par les accords serbo-bulgare et bulgaro-grec des 29 février, 13 mars 1912, dont le roi Ferdinand de Bulgarie fut l'âme. On en déduisit que ce dernier, représentant constitutionnellement l'État dans ses relations avec les pays étrangers, avait obtenu l'acquiescement de l'Autriche, en maintenant secrètement avec elle des engagements antérieurs ou d'autres équivalents — conjecture que les péripéties de la récente guerre ne sont pas non plus de nature à infirmer.

Quoi qu'il en soit, il n'y a aucun doute que l'Autriche accueillit favorablement les présages de guerre, qui se manifestèrent alors (1912-1913). La Roumanie, il est vrai, montra d'abord des dispositions hostiles et son gouvernement déclara que tout accroissement territorial

de la Bulgarie représenterait pour elle une diminution relative de son pouvoir, ce dont elle ne s'accommoderait que si on lui assurait la possession de la Silistrie ou d'une partie de territoire, du Danube jusqu'à la mer. Mais le voyage du ministre des Affaires étrangères autrichien, le Comte BERCHTOLD, à *Sinaia*, où il se rencontra avec le roi Carol, eut pour conséquence que la Roumanie ne prit aucune mesure pouvant comporter une entrave à l'action des alliés.

Or, la victoire fulgurante de ces derniers, avec le prompt démembrement du pouvoir ottoman, déjoua tous les calculs, anéantit toutes les prévisions. La révélation magnifique du pouvoir militaire serbe, jusqu'alors presque méconnu, fut surtout pour l'Autriche l'équivalent d'un grave désastre. Elle entraîna en effet l'échec des efforts déployés avec tant de soins pour alimenter le désordre dans ce pays et pour empêcher son développement. Comme halluciné, l'Empire autrichien assista à la brillante mobilisation serbe qui, en peu de jours, fit incorporer, dans les rangs de l'armée, plus de 400.000 hommes bien habillés, équipés et dont la marche enthousiaste jusqu'à *Kumanovo* réduisit à néant la puissance turque au nord de la Macédoine.

La vive impression causée par ce triomphe n'est pas étonnante, si l'on remarque que la race serbe s'étend bien au-delà des limites politiques qui furent imposées au royaume de Serbie. La branche ethnographique et linguistique de la famille indo-européenne, connue sous la dénomination de « slaves », est beaucoup plus étendue. Elle se divise en effet en trois groupes : 1° — Les Slaves occidentaux (Polonais, Tchèques, Slovaques et Wendes) ; 2° — Les Slaves orientaux ou Russes ; 3° — Les Slaves méridionaux (Bulgares, Serbes, Croates et Slovènes).

Il y a environ 100 millions de Slaves en Europe, depuis les frontières de la Vénétie jusqu'à l'Oural, et cette race s'étend encore sur une grande partie de

l'Asie centrale et septentrionale. Les Slaves de la Péninsule Balkanique comptent à peine 15 millions d'âmes, tandis que l'Autriche-Hongrie en compte 23, dont 7 millions sont du sud. Ils peuplent également la Bosnie et l'Herzégovine, annexées à l'Empire Austro-Hongrois, la Croatie, la Styrie, la Dalmatie, la Slavonie et une partie du Banat — qui étaient également des provinces autrichiennes — ainsi que le royaume de Monténégro, le « sandjak » de *Novi-Bazar*, les territoires de *Kossovo Polje*,de *Potche*, de *Diakova* et de *Prisrend*, dans le district de *Metoja* (Albanie) et une partie du nord de la Macédoine. Ce développement de la race slave, au-delà des frontières de la Serbie indépendante, explique les aspirations que ce petit État a toujours nourries. Elles avaient pour objet de reconquérir une situation prépondérante dans la Péninsule Balkanique, grâce à l'unification politique de cette race, que l'on estime s'élever dans cet État à dix millions d'âmes. Le but était la constitution de la « Grande Serbie ».

Il est bien certain que cette aspiration ne correspondait pas à l'existence d'un véritable bloc slave homogène, non plus qu'à une nationalité, dans le sens propre du mot. On comptait seulement quelques groupements slaves, ayant chacun son idéal et ses revendications particulières ; il y avait des Tchèques, des Polonais, des Ruthènes et des Slaves méridionaux, ces deux derniers groupements obéissant même à des tendances nationales très diverses. Ce qui existait en vérité, c'était une coalition slave — combinaison politique de transition — dirigée contre le germanisme et ayant pour buts les revendications particulières de chaque groupe.

Malgré la propagande réalisée, particulièrement parmi la jeunesse intellectuelle, la solidarité existant entre tous les Slaves d'Autriche était, en réalité, très faible. Les événements de la guerre modifièrent toutefois profondément cet état d'esprit. Ils eurent pour conséquence,

chez les sujets slaves de tout l'Empire autrichien, de les dresser dans le plus grand enthousiasme, pour saluer les brillants triomphes remportés par leurs frères.

A *Prague*, à *Zagreb (Aram)*, entre les Slovènes et les Slovaques, les Ruthènes et les Polonais, en Dalmatie, en Bosnie et en Herzégovine, la joie fut manifestée publiquement et sans limites. Parmi tous ces peuples, vibra un tressaillement de fraternité slave qu'aucun mot prononcé ou écrit n'était jamais parvenu à provoquer et que l'orgueil du triomphe exalta encore davantage.

Les Polonais eux-mêmes, ordinairement réfractaires à toute politique d'accord slave, accompagnèrent cette manifestation — comme s'ils avaient été conscients déjà que leur avenir dépendrait seulement de leur intime solidarité avec toute la famille slave.

Le même enthousiasme indescriptible se révéla chez les Tchèques. On eût dit que la victoire des alliés était leur propre victoire. Une souscription faite au profit des blessés, produisit en peu de jours un million de couronnes. Deux cents médecins, parmi lesquels plusieurs professeurs notoires, partirent aussitôt pour *Sofia*, *Belgrade* et *Cettigne*. La jeunesse parcourut les rues de *Prague*, chantant les hymnes serbe et bulgare. On voyait que la victoire des quatre peuples balkaniques était une victoire de race.

Fraternité slave, croisade chrétienne, affranchissement des peuples opprimés, toutes les grandes pensées transmises par la plus lointaine ascendance, alimentaient l'enthousiasme des multitudes. Mais ce grand mouvement, ainsi qu'il était à prévoir, apparut plus vaste encore et plus profond, parmi les Slaves du sud. L'enthousiasme de ces derniers se communiqua aux Croates, leurs frères de race. Jusqu'alors fidèles sujets de l'Empire, ceux-ci parurent avoir attendu ce mouvement pour comprendre, que leur avenir dépendait de l'union de tous les Slaves méridionaux, en une grande confédération ou en un

grand État serbo-croate. Telle fut l'origine du nouvel État yougo-slave, constitué à ce moment et formé de Serbes, de Croates et de Slovènes.

Les Slaves sont rêveurs. L'histoire leur signalait les faits glorieux des souverains indépendants du royaume de Bohême, du royaume de Pologne, du royaume triunitaire de la Croatie-Dalmatie-Slavonie. Ceux de l'État Ukrainien libre, réuni en 1654 à l'État Moscovite, avaient aussi de glorieuses traditions de race, dignes d'être ressuscitées. Il est donc facile de comprendre à quel point l'irritation du gouvernement de *Vienne*, contre la Serbie, fut augmentée par les victoires inattendues de cette dernière, car elles aggravaient sensiblement les tendances séparatistes qui constituaient déjà un des principaux dangers menaçant l'hégémonie de l'Empire.

Par la tournure inattendue que prirent alors les événements de la guerre, l'Empire Austro-Hongrois se vit en effet menacé à la fois, non seulement dans ses intérêts économiques — ce qui eût été déjà suffisant — mais encore, dans sa propre unité, dans son existence, ce qui atteignait les bornes de la patience.

L'Empire avait, dans la Péninsule Balkanique, de considérables intérêts historiques et traditionnels. Depuis le siège de *Vienne*, par MUSTAPHA PACHA, en 1683, ce furent les armées des HABSBOURG qui entamèrent, avant celles du Czar, la lutte contre les Turcs, les repoussant au-delà du Danube. Ensuite, l'action fut presque simultanée. L'avance des Autrichiens, se dirigeant vers la mer *Égée*,eut lieu parallèlement à la descente des Russes vers le Bas Danube et vers le Bosphore. Quand les Russes, en 1876, prétendirent précipiter la solution si ardemment désirée, ils conclurent avec les Autrichiens, la convention de *Reichstadt*, rappelée précédemment. Elle équivalait à un partage, qui a fortement contribué à attirer les HABSBOURG dans le Sud-Ouest de la Péninsule — ce qui correspondait d'ailleurs à leur politique tra-

ditionnelle. BISMARCK lui-même, après 1866, et comme adoucissement à l'humiliation infligée aux Autrichiens à *Sadowa*, les avait engagés, on l'a déjà dit, à poursuivre la réalisation de ce plan.

Il était naturel que le gouvernement autrichien, avec de tels précédents, n'eût jamais perdu l'espoir de placer sous sa domination plus ou moins directe, non seulement les régions qui s'étendaient de la *Save* à la mer *Égée*, mais encore les Serbes eux-mêmes, dont les frères de race, au nombre d'environ sept millions, étaient déjà, on l'a vu, sujets autrichiens. C'est cette ambition qui l'incitait à fomenter en Serbie une indiscipline devant empêcher cet État de se fortifier.

L'attitude du gouvernement de *Vienne* obéit encore à ce sentiment, lorsqu'il opposa des obstacles à l'intervention européenne en Macédoine. C'est ainsi qu'il répandait de l'argent en Albanie pour y maintenir l'agitation et qu'il exigeait à l'occasion de l'accord de *Murzsteg*, en 1903, que cette région restât en dehors du programme des réformes, dont il ne permit qu'une insuffisante et incomplète application, jusqu'en Macédoine même.

Quand la Bosnie et l'Herzégovine furent annexées à l'Autriche, en octobre 1908, on fut étonné de voir que ce pays avait fait retirer ses garnisons militaires du « Sandjak » de *Novi Bazar*[1], comme il en avait le droit, d'après le traité de *Berlin;* le Comte D'AEHRENTHAL expliqua cet acte comme une preuve du fait que l'Empire n'entretenait aucune prétention territoriale étrangère aux deux provinces annexées.

Il y eut cependant un journal militaire autrichien

1. Cet abandon de la région permit à une partie des troupes serbes de l'envahir, dès le début de la campagne 1912-1913. Elles se joignirent aux monténégrins qui y avaient déjà pénétré par le sud et cherchèrent ainsi à conquérir une sortie sur l'Adriatique, par la possession de l'un de ses ports de la côte d'Albanie.

Quatre ans auparavant, cette union eût été impossible et n'eût même pas été rêvée par les Gouvernements de Belgrade et de Cettigne, attendu que, d'après le traité de Berlin, l'Autriche-Hongrie, mandataire de l'Europe, administrait le « Sandjak » de Novi Bazar et y maintiendrait les garnisons militaires que le comte D'AEHRENTHAL fit retirer après l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

qui expliqua plus sincèrement cette manœuvre en signalant que le « Sandjak », pays montagneux et pauvre, ne pourrait jamais se prêter à constituer une bonne voie commerciale entre l'Empire et la mer *Égée*. La seule artère pouvant assurer le trafic de *Vienne*, de *Budapest* ou de *Agram* avec cette mer, était le chemin de fer de *Belgrade* à *Salonique*, via *Nisch* et *Uskub*, lequel « de gré ou de force » (sic), devrait rester sous la dépendance du gouvernement autrichien. Et, démasquant ses batteries, ce journal conseillait la guerre immédiate avec la Serbie. Cette idée, déjà extrêmement populaire dans les centres autrichiens et hongrois, fut, à ce moment, plus exaltée encore par l'extraordinaire prépondérance, que les Serbes avaient acquise au cours des récentes déroutes infligées aux Turcs.

Ce ne fut jamais un secret pour personne, que le général Conrad von Hoetzendorf, chef de l'État-Major général de l'armée, se montra constamment partisan acharné de cette guerre immédiate, afin de réduire la Serbie, politiquement et économiquement, à l'état de vassale de l'Empire. Il prévoyait, avec le parti militaire qu'il commandait, que la Serbie, orgueilleuse des triomphes obtenus, ne renoncerait pas à l'idée de provoquer, par tous les moyens, la dissolution de l'Empire Austro-Hongrois. Tôt ou tard, avec l'aide d'un voisin puissant, elle chercherait à réaliser son projet obstiné. Étant donné que ce conflit était inévitable, l'Autriche devait choisir le moment le plus favorable pour le provoquer. De plus, le parti militaire était convaincu que la guerre était indispensable à l'existence de l'Empire. Seule la guerre aurait, d'après lui, le privilège de consolider la cohésion de l'armée, et de donner à la dynastie, à la veille d'un nouveau règne, le prestige suffisant pour pouvoir assurer au pays et à la monarchie, par une complète réorganisation intérieure, une ère de prospérité, de tranquillité et de gloire.

Mais il fallait trouver un prétexte pour justifier le conflit. D'autre part, le dernier Empereur, aujourd'hui décédé, était, vers la fin de sa vie, complètement hostile à toute effusion de sang. Il fallait surtout l'amener à autoriser la guerre, en lui représentant que c'était une question de dignité nationale offensée. C'est pourquoi, sur les frontières fluviales et terrestres, on multiplia les provocations, dont les Serbes se plaignirent amèrement. La tragédie de *Serajevo* fut simplement la goutte d'eau qui fit déborder le vase.

Cette politique agressive rencontra cependant des adversaires intransigeants jusque parmi les germanistes autrichiens eux-mêmes. L'un d'eux, le Dr BAERNREITHER, ancien ministre, soutint devant les Délégations, avant qu'ait eu lieu cette tragédie, qu'un accord avec la Serbie devenait indispensable pour la sécurité de la Bosnie ; car ce pays n'avait pensé à réclamer un poste sur l'Adriatique, qu'après la guerre douanière qui lui avait été faite maladroitement par l'Autriche et par la Hongrie, en 1906. — « Nous commettrions, ajouta-t-il, « une faute énorme et nous compromettrions définitive- « ment nos relations avec les États balkaniques, si nous « ne nous occupions que des intérêts albanais, ou si « nous avions la prétention de nous servir de ces derniers, « ne fût-ce que par la diplomatie, pour blesser traîtreuse- « ment les Serbes ».

Pour qui partageait cette opinion, pousser l'Autriche à la guerre contre les Serbes, c'était faire l'ouvrage de ceux qui travaillaient pour la dissolution de l'Empire, ce qui était le cas des pangermanistes. Toute la politique d'action dans les Balkans, ou entre les Slaves, plaçait les HABSBOURG à la discrétion des HOHENZOLLERN. Toute conquête qui annexerait des Slaves, augmentant leur nombre et leur influence dans cet Empire, détruirait l'équilibre intérieur des nationalités, indispensable à l'existence de l'organisme austro-hongrois.

Mais en outre des éventualités politiques qui viennent d'être exposées, l'irritation de l'Autriche résulta encore du danger que couraient ses intérêts économiques. Les marchés de la Péninsule balkanique étaient spécialement approvisionnés par les produits d'origine autrichienne, qui pénétraient par les ports, par le Danube et par les chemins de fer. La Bulgarie et la Serbie possèdent peu d'industries et la Turquie n'en possède aucune ; tous ces pays étaient donc les clients naturels de l'Autriche, pour les articles manufacturés et ils recevaient de la Hongrie tout ce dont manquaient leurs agricultures respectives, ce qui n'est pas peu dire.

Les pays balkaniques — et il en est de même pour toute la Méditerranée orientale, — constituaient comme des colonies, où se réalisait une véritable expansion de l'Autriche. C'étaient ses navires qui en accaparaient tout le trafic ; ses Banques, qui y jouissaient de la prospérité la plus assurée et ses nationaux, qui y produisaient la plus grande somme de travail. La conservation de la vieille Turquie, qui ne produit rien et qui ne travaille pas, était, par conséquent, un dogme de la politique économique de l'Autriche et, sur des bases analogues, de l'Allemagne également.

Le tableau rapide, que nous venons de tracer, nous semble expliquer suffisamment la déception éprouvée par l'Autriche, devant la destruction si rapide de la puissance turque. Elle la supposait capable, en effet, sinon de vaincre les alliés balkaniques, du moins, de leur tenir tête, de façon à justifier de sa part une intervention opportune qui, mettant fin à la lutte, eût dicté les conditions de la paix.

L'effervescence des races opprimées, qui constituaient une si importante partie de la population de l'Empire, vint accroître encore les difficultés avec lesquelles il luttait déjà. D'autant plus que cette agitation se développa dans l'armée, à l'occasion de la mobilisation des

réserves austro-hongroises, motivée par la guerre des Balkans et qui donna lieu à de graves insubordinations. Elle se manifesta en outre, même dans les Délégations ou Parlements de l'État. Les Slaves y comptaient un grand nombre de représentants et leurs vives manifestations d'enthousiasme à l'égard des victoires balkaniques furent animées par la parole éloquente des orateurs tchèques et polonais les plus notoires.

Ainsi, l'éveil des anciennes nationalités qui, pour des causes différentes et sous la domination étrangère, étaient tombées dans un état de profond abattement ou d'éparpillement, devint, en Autriche-Hongrie, l'origine la plus importante des préoccupations politiques. Manifestations populaires, manifestations militaires et manifestations parlementaires, survenant sans cesse, révélèrent, sans contradiction possible, l'état de crise générale des esprits, dans lequel la guerre des Balkans avait jeté l'Empire Austro-Hongrois. Cet état de choses était rendu plus grave encore par la paralysie des affaires, qui résultait du manque de trafic et qui provoqua une crise économique générale.

Comme si cela ne suffisait pas, le grand âge du monarque, les dispositions toutes différentes attribuées à l'archiduc héritier et qui furent la cause de son assassinat à *Serajevo*, créèrent, dans les sphères gouvernementales, une dualité de tendances, d'espérances et de terreurs, qui aggrava encore la situation. Sans doute existait-elle déjà du vivant du ministre remarquable, que fut le Comte D'AEHRENTHAL ; mais elle était alors tempérée par l'incontestable autorité personnelle, dont il jouissait auprès de l'Empereur et de l'opinion générale.

Ce n'était pas non plus un secret, car la presse en avait parlé, qu'une déclaration de guerre à l'Italie était dans les intentions du parti militaire, dont l'un des chefs en vue était le Général Conrad VON HOETZENDORF et dont on assurait que l'inspirateur était l'archiduc-

héritier lui-même. Il y voyait le moyen de supprimer l'hostilité nettement manifestée par cette nation à l'égard des aspirations autrichiennes dans le Tyrol et l'Istrie, dans les Balkans et sur l'Adriatique — hostilité, de fait, irréductible. De plus, tandis que l'Autriche se disposait à disputer aux Serbes quelques fragments de la vieille Serbie et de la Macédoine, les Italiens travaillaient, sans bruit, à supplanter le commerce autrichien dans les ports de la Péninsule Balkanique. La guerre de Tripolitaine et les difficultés créées par elle, semblaient offrir au parti militaire autrichien la meilleure occasion pour régler ces divergences avec l'Italie.

Dans les derniers moments de sa vie, François-Joseph refusa de souscrire à ces tendances agressives. Il en résulta le remplacement du Général Conrad von Hoetzendorf dans les fonctions élevées dont il avait la charge. Il semble qu'il fut extrêmement douloureux pour l'archiduc François-Ferdinand, de voir ce Chef d'État-Major Général abandonner son poste ; mais en soldat discipliné, l'héritier du trône se soumit à la volonté impériale.

Son regret ne fut, toutefois, pas de longue durée. Après la mort du Comte d'Aehrenthal et devant les nouvelles complications causées par le succès des alliés balkaniques, l'Autriche avait adopté, dans les derniers temps, une attitude énergique. Le Comte Conrad von Hoetzendorf reprit alors son poste, où il s'était déjà efforcé de porter au plus haut degré de perfection la préparation de l'armée au point de vue, non seulement tactique, mais aussi stratégique.

Une autre des graves préoccupations qui assaillirent le gouvernement de *Vienne*, fut l'attitude prise par la Roumanie, dès le réveil des races opprimées. Par l'extension de son territoire et par sa population, la Roumanie est le plus important des états balkaniques. Elle fut la première à conquérir son indépendance, gagnant ainsi

sur les autres une avance de trente années, qu'elle utilisa pour son développement économique et militaire. L'armée roumaine bénéficia du règne d'un souverain, véritable HOHENZOLLERN, et, comme tel, soldat de race. Celui-ci ne cessa pas un instant de porter le plus grand intérêt aux choses et aux questions militaires et il eut l'honneur et la satisfaction de conduire, en 1887, ses troupes à la victoire.

De tels antécédents expliquent aisément comment les succès des armées balkaniques provoquèrent, parmi les Roumains, un mélange d'enthousiasme et de dépit : enthousiasme pour l'épopée chrétienne, qui rappelait celle des temps héroïques ; dépit, parce qu'ils étaient restés l'arme au pied, tandis que les autres peuples balkaniques réalisaient d'admirables prouesses. Un nouveau sentiment surgit alors dans l'opinion publique. La Roumanie n'avait pas su collaborer efficacement à l'action des chrétiens dans les Balkans ; elle ne les avait pas aidés à expulser les Turcs ; elle avait manqué ainsi d'acquérir un droit à l'accroissement territorial. Elle devait donc réparer son erreur, en poursuivant une politique exclusivement nationale. A l'exemple de la Bulgarie et de la Serbie, elle devait préparer la réunion de tous les Roumains en une seule patrie et aider au démembrement de l'Empire Austro-Hongrois, par l'acquisition de la Transylvanie et de la Bessarabie.

Dans cette fièvre d'accroissement territorial, la Roumanie était suivie par les autres États balkaniques. La Bulgarie ambitionnait la Macédoine et une partie de la Serbie. La Serbie, une partie de la Bulgarie et toute la Bosnie. La Grèce réclamait la part du lion, c'est-à-dire la domination sur toute la Macédoine, sur les îles de l'Asie Mineure, l'Albanie, etc.

En face d'une situation aussi menaçante, l'Autriche-Hongrie dirigea toute sa politique en vue d'assurer l'indépendance de l'Albanie. Elle répondit aux arguments

formulés en faveur des droits des nations slaves, par ceux des droits de la nation albanaise, bien que cette dernière fût jugée fictive par la plupart de ceux qui connaissent la région. La politique autrichienne, toutefois, s'en préoccupa peu. L'Albanie lui fournit à peine un prétexte pour justifier une intervention dans la fixation du sort de cette région — prétexte basé sur le fait qu'en vertu des traités existants, l'Autriche exerçait son protectorat sur les Albanais catholiques, habitant les montagnes de l'Albanie septentrionale.

De plus, étant donné que cette région ne constituait, ni une nation organisée, ni un peuple unifié, ni un État historique, ses frontières étaient imprécises et indéfiniment extensibles. Il se trouve des Albanais dans presque toute la Macédoine et jusqu'à *Constantinople*. En vieille Serbie, ils abusèrent, durant les nombreux siècles de la domination turque, du droit d'être armés, que garantissait leur conversion à l'Islamisme. Ils s'en servaient pour tuer, expulser ou convertir par la force les malheureux campagnards serbes, demeurés chrétiens, et pour revendiquer la possession de toute cette province. En étendant encore les frontières de la future Albanie, comme le prétendaient les journaux de *Vienne*, on réunirait une partie du bassin du Vardar et de cette façon, par *Durazzo*, ou *Avlona*, un chemin de fer autrichien conduirait facilement à *Monastir* et à *Salonique*.

Telle est la raison pour laquelle la politique autrichienne attacha tant d'importance à l'Albanie. La question du port, que la Serbie prétendait acquérir sur l'Adriatique, celle de l'indépendance albanaise et celle des limites de l'Albanie autonome, qui causèrent tant de préoccupations en Europe, n'étaient que trois aspects successifs du même problème essentiel.

Pour les Serbes, l'acquisition d'une sortie sur l'Adriatique était une question de vie ou de mort. Le Chef du gouvernement serbe, PATCHITCH, l'affirma en ces

termes : « La Serbie, sans un port de mer, n'a ni son « existence garantie, ni son développement économique « assuré. Elle réclame S. Jean de Médua, Alessio, Durazzo, « que l'empire serbe a déjà possédés au moyen âge et « qui le reliaient principalement au reste de l'Europe ». Ce fut pour réaliser cette aspiration, que les troupes serbes victorieuses se lancèrent à travers l'Albanie, à la conquête de ces ports.

Mais le Nord de l'Albanie, qui fut la région occupée à ce moment, était celle où l'influence de l'Autriche s'était exercée avec le plus d'intensité. C'est là que ses subsides monétaires avaient été le plus abondamment employés et qu'elle maintenait le protectorat catholique. On comprend ainsi la raison pour laquelle cet Empire adopta avec tant de fermeté une attitude intransigeante, non seulement vis-à-vis des prétentions serbes, mais encore à l'égard de celles du Monténégro qui, avec l'appui de l'Italie, cherchait avec insistance à acquérir *Scutari*.

C'est pourquoi, alors que les troupes serbo-monténégrines, sous le commandement du général Boiovitch, se proposaient, le 12 avril 1913, d'entreprendre une action d'ensemble contre cette place, ce général reçut, la nuit précédent le jour fixé pour l'attaque, un télégramme de son gouvernement lui intimant l'ordre de suspendre les opérations. C'était le résultat de la pression diplomatique exercée à *Belgrade* et à *Cettigne*, par l'Angleterre-l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la France, matérielle, ment représentées par leurs navires respectifs qui, depuis le 12, avaient assuré le blocus des côtes monténégrines et albanaises. On parvenait ainsi à mettre fin à une guerre qui laissait tous les belligérants mécontents ; on évitait — et c'était le seul but poursuivi — le conflit général européen qui, à ce moment déjà, eût été déclanché par l'intervention armée de l'Autriche.

Comme résultat des négociations diplomatiques enga-

gées, l'Autriche obtint que la Serbie, pour son accès à l'Adriatique, renonçât à toute acquisition territoriale et se contentât de la construction d'un chemin de fer international, qui lui assurerait une voie de communication absolument indépendante. Elle obtint en outre la reconnaissance de l'Albanie par toutes les puissances. La délimitation de ses frontières faisait l'objet d'autres négociations, encore pendantes quand la guerre de 1914 éclata.

A la fin de la lutte contre la Turquie, les relations des pays qui s'étaient concertés pour l'exterminer étaient loin d'être cordiales. Entre les Serbes et les Bulgares, surtout, les susceptibilités d'amour-propre provoquées par le contact des deux armées, en particulier à *Andrinople*, excitaient l'ardeur militaire. La situation devint encore plus grave avec les divergences qui surgirent entre les gouvernements de *Belgrade* et de *Sofia*, relativement au partage des territoires conquis. Les Bulgares, obligeant les Serbes à la stricte application du traité d'alliance qu'ils avaient signé, voulaient leur faire évacuer la zone comprise au sud de la ligne s'étendant entre la frontière bulgare, au sud-ouest de KESTENDIL, et la pointe nord du lac de *Ochrida*. Les Serbes, maîtres de la région contestée, avaient d'autant plus d'intérêt à conserver ces territoires, qu'ils leur avaient coûté de sanglants sacrifices et que la création d'une Albanie autonome les éloignait de l'Adriatique. Il était donc à prévoir qu'un nouveau conflit surgirait pour cette raison entre les deux États, quand les circonstances le permettraient, ce qui fut, en effet, le cas en 1914.

Le chef du gouvernement britannique, qui était alors ASQUITH, eut le don de double vue, quand il déclara au Parlement de son pays que les batailles de *Lule Bourgas* (28 octobre et 2 novembre 1912) et celle de *Kir Kilisse* (23 et 24 octobre) avaient produit, sur l'équilibre intérieur de l'Europe, de plus grands effets que celle d'*Austerlitz*.

Cette assertion fut confirmée par un penseur espagnol distingué. Celui-ci observa en effet, avec une égale prescience, que, pour la politique internationale en Asie, ces batailles auraient dans l'avenir, des conséquences aussi capitales que, dans le monde ancien, celle de *Pharsale*.

La guerre de 1914 eut sans aucun doute pour cause immédiate l'aggravation des passions suscitées entre l'Autriche et la Serbie au cours du conflit balkanique. La tragédie de *Serajevo* s'inspira du sentiment patriotique d'un peuple qui s'estimait humilié par le fait qu'on lui arrachait des mains les conquêtes acquises au prix de son sang et d'innombrables sacrifices. L'attitude intransigeante de l'Autriche, après cet événement, fut motivée par l'irritation que causa au parti de la guerre l'assassinat de l'archiduc, qu'il considérait comme son chef politique.

Au fond, toutefois, la cause principale de toutes les rivalités fut la possession ambitionnée de *Constantinople*, l'une des clés de la Méditerranée et du commerce de l'Orient. La Russie, l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce et les peuples balkaniques avaient tous jeté leurs regards de convoitise sur la capitale ottomane.

Pour la Russie, la possession de *Constantinople* représentait un doux rêve millénaire et la réalisation du testament politique de Pierre le Grand, qui prétendait donner à l'ancienne *Bysance* le nom de *Zargrad*. De plus, le gouvernement du Czar jugeait que seule la possession de cette ville pourrait galvaniser l'immense Empire, déjà profondément travaillé par la révolution et lui imposer ainsi l'effort nécessaire pour atteindre la prépondérance politique qu'il ambitionnait.

Pour la Grèce, il s'agissait si l'on peut dire, d'une restauration de l'hellénisme. Reliant simultanément trois mers, deux détroits, deux continents et les civilisations européenne et asiatique, *Constantinople* voyait converger

vers elle, en vue d'une possession définitive, toutes les aspirations de la race grecque.

Au cours de la dernière guerre et afin d'obtenir une paix séparée avec la Russie, indispensable pour la réalisation du plan qu'elle méditait, l'Allemagne lui offrait la possession de *Constantinople*, trahissant ainsi la confiance de son alliée l'Autriche. Utilisant habilement cette tentative, le Czar la communiqua aux gouvernements de l'Entente, leur arrachant ainsi l'accord du 16 juin 1915 qui, avec la possession de la grande ville, assurait aux Russes la domination du Bosphore et des Dardanelles. Ce pacte connu, le découragement fut complet parmi tous les peuples balkaniques.

Mais, lors de la révolution russe, le gouvernement établi par cette dernière, déclara péremptoirement renoncer à toutes annexions territoriales. C'est ainsi que *Constantinople* se trouva à nouveau libérée de l'hypothèque contractée, ce qui fit renaître les espoirs contrariés par les déceptions que l'on vient d'exposer.

La possession de *Constantinople* et , en général, toute la grave question de l'Orient, était un des sujets les plus importants dont le Congrès de la Paix devait s'occuper. Le démembrement de l'Autriche préoccupait les milieux diplomatiques, qui estimaient l'existence d'un puissant État central comme le meilleur moyen de contenir tant d'aspirations aussi incompatibles, que celles engendrées par la mentalité des diverses races constituant cet Empire. Si chacune de ces dernières occupait une place fixe dans l'ancien territoire autrichien, le mal serait moindre, mais toutes se trouvaient disséminées. En sorte qu'il était difficile de déterminer avec précision quelle serait la destinée définitive des différentes nations constituant l'Empire Austro-Hongrois, au moment de la signature de la paix générale. Celle-ci menaçait d'être longtemps ajournée, par suite de cet état de désagrégation que compliquait encore la situation de la Russie. Les alliés,

en effet, avaient besoin de l'existence d'États et de gouvernements stables pour conclure un pacte garantissant entièrement l'accomplissement fidèle des stipulations comprises dans l'instrument diplomatique qui s'y rapporte. Sans quoi, le maintien souhaité d'une paix définitive entre les nations serait un rêve encore plus éphémère que ne le fait prévoir la haine irréductible des diverses races entre elles.

Il n'entre pas dans le plan de ce livre d'exposer et d'apprécier les événements survenus après la déclaration de la dernière guerre. Il ne peut donc mentionner tout ce qui alors se passa d'extraordinaire et de cruel en Orient et qui aggrava les responsabilités de l'Allemagne. Ce fut, en tout cas, sa prétention à une action expansive dans ces régions — action dont l'Autriche-Hongrie fut le principal instrument — qui envenima et alimenta les incompatibilités existant entre les diverses races peuplant les régions orientales. L'Allemagne y parvint en se servant des unes, pour anéantir celles qui ne se prêtaient pas à servir ses ambitions démesurées. Voilà la vérité.

X

Les aspirations italiennes contrecarrées par la politique d'expansion allemande.

Réveil des anciennes nationalités. — L'Irlande, victime des passions politiques de ses nationaux. — L'Italie aspire à son agrandissement. — Incitations de la part de BISMARCK et de MAZZINI. — Les hommes d'État italiens et la politique d'action. — Conquête de l'Abyssinie et découragement provoqué par la bataille d'*Adoua*. — Reprise de l'œuvre du *Risorgimento*. — Plan auquel fut subordonné ce mouvement. — Intervention en Tripolitaine, contrariée par les Jeunes Turcs. — Attitude des grandes puissances en présence de l'action de l'Italie dans cette région. — Situation financière et militaire de l'Italie. — Guerre italo-turque en Tripolitaine. — Ses conséquences pour les États balkaniques. — La question d'Orient. — Situation délicate de l'Italie dans la Triple Alliance. — Les tendances de l'Allemagne à se développer dans la Méditerranée et dans l'Adriatique s'opposent aux ambitions italiennes dans ces mêmes régions. — L'opinion populaire souhaite, pour cette raison, voir cesser la participation de l'Italie dans la Triple Alliance. — Mécontentement qui résulte du renouvellement de ce pacte en 1912. — L'intérêt que porte l'Italie au sort de l'Albanie est contrecarré par l'ambition autrichienne. — Interprétation restrictive donnée par l'Italie à la Triple Alliance, comme conséquence des obstacles opposés par ses alliés à sa politique d'expansion. — Le fait était prévu par les hommes d'État allemands. — Rapprochement de l'Italie avec l'Angleterre et la France. — Engagements pris par les alliés en 1914, en faveur de l'expansion italienne et leurs possibilités d'exécution.

L'éveil des anciennes nations qui, pour des raisons différentes, étaient tombées, sous la domination étrangère, dans un état de profond abattement ou de dispersion, voilà l'origine la plus importante, depuis le milieu du siècle passé, non seulement des préoccupations politiques, mais encore des terribles luttes qui se sont succédé en Europe.

A partir de la révolution grecque, qui éclata en 1821,

toutes les fractions des vieilles nations affranchies, isolées, décadentes, ou soumises à la domination de puissants États, se sentirent secouées de la torpeur qui les prostrait. Elles se préparèrent avec fermeté et ténacité, bien qu'avec des chances de succès différentes, à résister à toutes influences tendant à absorber ou à éteindre leurs caractères nationaux.

Les unes, comme la Pologne et la Hongrie, n'étaient pas encore parvenues, au moment de la dernière guerre, à réaliser leurs ambitions, malgré la résistance héroïque opposée à toutes les violences employées en vue d'annihiler leurs aspirations, par les puissances qui les opprimaient. Les autres, comme l'Allemagne, étaient arrivées à constituer rapidement, sinon la grande nation qui, d'après les pangermanistes, devait grouper tous les éléments épars de la race germanique, du moins, le plus puissant des États civilisés.

Il existait également des nations modestes, comme l'Irlande[1], qui ne réclamaient que la reconnaissance de

1. Dans une de ses *Lettres d'Angleterre*, si intéressantes et si suggestives, le grand écrivain portugais, Eça de Queiroz, dit « que la question de l'Irlande se présentait d'une façon aussi complexe et aussi confuse que le chaos qui régna, avant la grande prouesse de Jéhovah. Cela résultait des opinions et des intérêts contradictoires, qui font que, sur chacune des questions suscitées, il est difficile de trouver deux Irlandais d'accord ». Il ajoute encore : « Même au sein de l'Église catholique, qui devrait conserver la tradition de l'Unité, règne le désaccord : Le clergé paroissial est en lutte avec les dignitaires épiscopaux et il est rare que le clergé d'un comté ne soit pas en divergence de sentiments ou de paroles avec le clergé du comté voisin. Dans le monde des patriotes révolutionnaires, il n'existe pas une meilleure harmonie : la Ligue Agraire n'accepte pas les Fenians, les Fenians exècrent les tendances parlementaires des Home-Rulers. Enfin, dans le parti même des Home-Rulers, il y a des démocrates et des conservateurs. C'est un très grand conflit dans toute la pauvre Irlande... « Les Anglais pensent sincèrement que, au moment où l'Irlande échapperait à la tutelle du bon sens et du savoir anglais, au moment où cette race impressionnable, excitée, fanatique et peu cultivée serait abandonnée à elle-même, commenceraient une guerre civile, une guerre religieuse, différentes guerres agraires, qui feraient bien vite, de la Verte Érin, un monceau de ruines dans une mare de sang ».

Il ne nous semble pas inopportun de rappeler en ce moment, par cette citation, la véritable raison pour laquelle l'Irlande se présente comme une exception dans le concert des hommages rendus aux différentes aspirations nationalistes par le Conseil des nations alliées, qui cherchait à les satisfaire en établissant les conditions de la paix.

De cette raison, en effet, peuvent tirer grand profit les peuples ressemblant aux Polonais et aux Irlandais, que le grand écrivain précité nous montre: emportés, imprudents, spirituels, généreux et poètes, maintenant la légende patriotique de l'indépendance, des révoltes étouffées, des agitateurs héroïques — légende qui parle à l'imagination populaire, autant que la religion elle-même et qui inspire des fanatismes semblables, de telle sorte que l'irlandais est aussi dévoué à ses saints, qu'à ses patriotes.

leur autonomie, acceptant de continuer à constituer une partie intégrante de l'État auquel elles avaient été annexées. D'autres encore, comme les nations balkaniques, n'avaient cessé de contraindre la Turquie à leur accorder l'autonomie, ou à leur céder les territoires indispensables à la reconstitution de leurs nationalités respectives.

L'Italie figure plus particulièrement parmi les peuples qui, ayant obtenu de s'agrandir au prix de grands efforts, déploraient encore toutefois, à chaque instant, le sort de leurs compatriotes vivant sous la domination étrangère. C'était le cas pour cette portion de la patrie dénommée territoire italien « *irredente* » (non libéré) et qui comprend, non seulement le Tyrol italien, mais encore la province Juliana, avec *Trieste* et un million d'habitants — régions dont les Autrichiens s'étaient emparés. Elle comprend également Nice et la Corse, qui appartiennent à la France, ainsi que Malte, soumise à la domination anglaise. L'Italie jetait également ses regards avides sur les cantons suisses d'origine italienne.

Ses aspirations nationales, toutefois, ne s'en tiennent pas là. Elles vont beaucoup plus loin, car elles tendent à la maîtrise de la Méditerranée, que les Italiens revendiquent comme un droit, en vertu d'un héritage ancestral. Ils n'ont pas oublié que les Romains d'autrefois, surveillant, des deux côtés de la Péninsule, les vagues de la Méditerranée, qui se brisent sur leurs plages respectives, dénommaient ce lac majestueux : *Mare nostrum*. Ils se rappellent que, plus tard, les Vénitiens avaient baptisé l'Adriatique : *Golfe de Venise* et couvert de leurs factoreries toutes les côtes de l'Orient musulman.

C'est afin de réaliser cette aspiration nationale que Crispi se prêta à collaborer aux négociations de l'alliance allemande et qu'il s'acquitta en 1877 de la mission diplomatique, dont il fut chargé par le gouvernement, sous la présidence de Depretis — mission dans laquelle

Victor Emmanuel s'était personnellement engagé et dont il fut déjà parlé. Ne voyant pas la possibilité de faire pression avantageusement sur l'Autriche, pour lui arracher la portion de territoire national retenue par elle, dépitée par la paix de *Villa Franca* et par la politique romaine adoptée par Napoléon III, l'Italie n'hésita pas à devenir un auxiliaire efficace de la puissance allemande. Elle cherchait ainsi à neutraliser les mauvaises volontés autrichiennes, si impertinentes, et à canaliser entre temps ses énergies nationales vers une politique d'expansion méditerranéenne et coloniale.

Elle était guidée dans cette voie par ce qu'écrivait Bismarck en 1866, à Mazzini : « L'Italie et la France, « disait-il, ne peuvent pas s'associer pour retirer des « avantages communs dans la Méditerranée. Cette mer « est un héritage impossible à partager en famille. « L'Empire de la Méditerranée appartient incontestable- « ment à l'Italie, qui possède sur cette mer des côtes « deux fois plus étendues que la France ... Il doit être « la préoccupation constante de l'Italie et l'objectif de « ses ministres, la pensée fondamentale du cabinet de « *Florence* ».

Cette politique était en Italie même chaleureusement soutenue dans l'esprit public par des hommes d'une influence autorisée. En 1838, Mazzini déclarait que : « L'Afrique septentrionale appartenait à l'Italie ». En 1870, non contents de s'être emparés de *Rome*, de nombreux Italiens pensèrent à s'approprier la Corse ou la Tunisie. Quelques années plus tard, dans son livre *Il Primato Italiano*, Fregoso revendiquait la possession de l'Égypte, de Tripoli, de la Tunisie et de l'Algérie, comme étant des « colonies naturelles de l'Italie ». Des citations de même nature pourraient être accumulées.

Le Chancelier de fer allemand, avec cet art supérieur qui ne lui était contesté par personne, sut fomenter, nourrir et utiliser ces tendances. Le cléricalisme de

l'Assemblée Nationale française, le maintien d'un navire de guerre français à *Civita Vecchia*, afin de protéger les intérêts de la Curie Romaine, les pétitions des évêques français en faveur du rétablissement du pouvoir temporel, furent autant d'incidents qui lui servirent à attiser l'agitation de l'opinion italienne. L'occupation de la Tunisie par la France porta cette exaltation à son point le plus extrême.

De même que BISMARCK déclarant que « le destin de l'Allemagne devait être édifié par le fer et par le sang », les hommes d'État italiens se persuadèrent que seule une méthode identique pourrait assurer la destinée de leur patrie. Le Roi Charles-Albert nourrissait déjà la même pensée quand il s'écriait avec orgueil : « L'Italie se fera par elle-même ! » Cri patriotique qui devait être soigneusement utilisé, dans la suite des temps, par les plus éminents hommes d'État et publicistes italiens. CAVOUR avait pris comme principe l'axiome que l'Italie devait profiter de toutes les disputes européennes pour s'agrandir et pour s'enrichir. CRISPI, inspiré de la même pensée, employa tous les moyens pour provoquer une nouvelle guerre entre la France et l'Allemagne, en vue d'obtenir comme dépouille, dans le cas d'une déroute de la république française, la partie nord de l'Afrique possédée par celle-ci.

La déclaration du protectorat français sur la Régence de *Tunis*, gênait considérablement les aspirations de l'Italie à la domination méditerranéenne. Elle blessa, plus encore qu'elle ne l'était déjà, l'opinion de ce pays. Ce fut le moment choisi par CRISPI pour faire asséner, par la main de l'Allemagne, un coup violent à la France. Mais BISMARCK ne jugea pas l'occasion opportune pour suivre les instigations de CRISPI. La raison en fut certainement analogue à celles qu'il exposait lui-même au cours de la conférence de *Gastein*, le 17 septembre 1877, alors que le ministre italien le poussait de même à

étendre les frontières allemandes, mais cette fois au dépens de l'Autriche. Le Prince Chancelier lui répondit : « Je gouverne un grand Empire, un Empire de 40 millions « d'habitants, disposant de vastes frontières, ce qui « m'impose une lourde tâche. Je ne veux pas, par ambition « de nouvelles conquêtes, courir le risque de perdre « cette puissance. L'œuvre à laquelle je me consacre « absorbe tout le temps dont je dispose et toutes mes « pensées. J'ai déjà assez de difficultés à vaincre ».

Ce fut en raison de cette opposition et afin de réaliser, dans la mesure du possible, les aspirations nationales, que CRISPI, poussé par l'Angleterre, entreprit la conquête de l'Abyssinie, en 1887. Il y échoua pitoyablement, après une série de désastres qui eurent pour épilogue la déroute du général BARATIERI, à *Adoua*.

Un publiciste français notoire dit que ce désastre eut une influence matérielle et morale considérable sur l'Italie contemporaine. L'opinion, si impressionnable, si prête dans ce pays à passer de l'excès d'audace, à l'excès de prudence, fut abattue par cet événement. Quelques années plus tard, elle n'était pas encore entièrement guérie d'une telle déception, ainsi que le démontra la guerre de Tripolitaine. Exterminer ce fantôme, réhabituer l'Italie au triomphe, infuser une nouvelle foi dans l'âme nationale au moyen de nouvelles espérances, resserrer la cohésion de la patrie et multiplier son pouvoir d'irradiation, tel fut par la suite le but du nationalisme italien. Il le poursuivit en entamant une campagne patriotique, dirigée par un groupe d'intellectuels, parmi lesquels figurèrent quelques-uns des principaux écrivains, journalistes et professeurs d'Université.

Ceux-ci estimèrent que l'œuvre du *Risorgimento*, entreprise par CAVOUR, GARIBALDI, MAZZINI et autres, n'était pas terminée ; continuée par CRISPI, elle avait été interrompue par la bataille d'*Adoua* et par la faiblesse du roi Humbert qui n'osa, ni soutenir ce ministre, ni

continuer sa politique. Ils jugèrent donc nécessaire de la reprendre pour obtenir l'unification de l'Italie, réaliser son unité morale et lui donner une âme nationale. Ce résultat, d'après eux, ne pouvait être obtenu qu'en entraînant tout le pays dans une politique d'action, c'est-à-dire dans une guerre orientée suivant les voies traditionnelles et que sa situation géographique l'incitait puissamment à entreprendre.

Cet état d'âme, cette conscience patriotique, le parti nationaliste croyait qu'il ne serait possible de les créer que par l'action en commun, par les dangers traversés dans la solidarité la plus parfaite. Le parti socialiste lui-même, communiait dans une pensée identique. Quelques-uns de ses membres les plus considérés, tels qu'Arthur Labriola et Paul Orano, se déclarèrent en effet favorables à une guerre « destinée à développer la vitalité « du pays et le sentiment de l'héroïsme ».

A *Palerme*, le sociologue connu, Colajanni, député républicain, discourant dans un comice, déclara qu'en principe, il était opposé à la guerre de Tripolitaine. Il reconnaissait cependant qu'au moment où il parlait, elle avait produit de grands avantages politiques, moraux et économiques ; qu'elle avait consacré l'unité de l'Italie et démontré la discipline et la bravoure de son peuple. Il ajouta que de nombreux députés républicains et socialistes partageaient cette opinion.

La fièvre de conquête dominait jusqu'au sexe faible lui-même. On entendit en effet la parole inspirée d'une femme, d'un écrivain remarquable, Mathilde Serao, soutenir chaleureusement, dans une conférence donnée à *Rome*, les avantages moraux de la guerre, pour la constitution de l'âme italienne.

Or, la tradition est la transmission, de générations en générations, de certaines idées, de certaines doctrines et même de certains préjugés. Elle est basée sur une action commune, dans un ordre d'idées identiques, en

vue de l'idéal longuement ambitionné. Concrétisant cette théorie, on remarque, par exemple, que la France, l'Angleterre et l'Allemagne possèdent des traditions nationales. Pour ne parler que de la politique générale, on constate en effet qu'il existe, dans la tradition française, une aspiration à la conquête de la frontière du Rhin ; dans la tradition anglaise, celle de maintenir la domination sur la mer ; dans la tradition allemande, celle de reconstituer, au profit de la race, l'empire d'Occident.

Le nationalisme italien estimait qu'il était indispensable, pour ce pays, de préparer avec ardeur et d'enraciner également dans les esprits un plan, une conception expansive, une tradition, qui conduiraient à une politique d'action. Ce plan tendrait à faire de l'Italie la première nation du monde, redoutée et respectée ; à lui assurer la domination de l'Adriatique (l'ancien lac vénitien) et celle de la Méditerranée (l'ancien lac romain). On pourrait affirmer qu'aucune de ces aspirations n'était nouvelle : elles n'étaient que d'anciens rêves, d'anciennes chimères de la vieille Italie, mais c'était leur oubli qui pouvait expliquer l'inactivité, la somnolence, dans lesquelles le pays était resté si longtemps. C'est avec ces rêves, ces chimères et ces illusions périmées que le parti nationaliste prétendait constituer un idéal patriotique. Avoir un idéal, le placer si haut qu'une seule génération ne pourrait y parvenir, mais que chacune à son tour en réaliserait une part plus ou moins grande : voilà ce que devait être, d'après le nationalisme italien, la caractéristique de la nation, qui aurait la prétention d'exercer une mission prépondérante dans le monde entier.

Un illustre écrivain français dit à ce propos que le présent n'est qu'un instant entre le passé et l'avenir. Ce que le passé n'a pas effectué, ce que le présent ne peut obtenir, il est indispensable de le transmettre fidèlement à l'avenir, avec la conviction qu'il le réalisera.

La propagande chaleureuse faite, dans cet esprit, par les nationalistes, créa une atmosphère favorable à l'intervention en Tripolitaine. Elle fut d'ailleurs grandement secondée par le jeu de combinaisons parlementaires et de rivalités personnelles, qui modifièrent l'opinion du Roi lui-même et du Président du Conseil, Giovanni GIOLITTI, ceux-ci s'étant jusqu'alors montrés tout à fait hostiles à la politique d'intervention militaire en Afrique.

Les intérêts de l'Italie en Tripolitaine s'étaient développés depuis longtemps par une série d'initiatives dirigées directement ou indirectement et inspirées par le gouvernement. Ce fut à partir de la proclamation du protectorat français en Tunisie (1881), que l'Italie songea à établir ses droits éventuels sur la Tripolitaine. Ce qui incita, de plus en plus, l'Italie à s'occuper de l'avenir de cette région africaine, ce fut d'abord le désastre d'*Adoua*, puis la prépondérance inébranlable de l'Autriche sur l'Adriatique, qui lui interdisait de songer à s'étendre de ce côté. Voyant toutes les grandes puissances pratiquer une politique d'expansion et, bien que disposant elle-même d'un commerce prospère, d'une marine importante et d'une émigration abondante, elle ne trouvait nulle région où exercer l'esprit entreprenant et les aptitudes colonisatrices de sa race.

L'Italie, toujours appuyée par l'Angleterre, résolut alors d'affirmer ses droits de succession,dans cette région de l'Empire ottoman, en prévision du démembrement de celui-ci. Ce fut ainsi qu'en 1901, quelques navires de guerre occupèrent *Benghazi*, malgré la résistance des Turcs. Par la suite, l'Angleterre et la France, celle-ci en compensation de sa libre action au Maroc, reconnurent ouvertement les intérêts particuliers que l'Italie avait à défendre en Tripolitaine. D'autre part, ni l'Allemagne, ni l'Autriche, ne se montrèrent disposées à gêner l'action de leur alliée, malgré les liens intimes d'amitié que ces deux puissances maintenaient avec le Sultan.

Depuis longtemps, les Italiens luttaient contre la mauvaise volonté des fonctionnaires ottomans, pour assurer un heureux développement de leurs intérêts économiques en Tripolitaine, surtout dans la partie dénommée Cyrénaïque. Ces difficultés augmentèrent sensiblement après la révolution ottomane (24 juillet 1908). Les Jeunes Turcs, en effet, semblaient avoir à cœur de refuser systématiquement toutes les demandes qui leur étaient adressées par les Italiens. Les choses en arrivèrent au point de faire croire à ceux-ci qu'ils étaient à la veille d'être expulsés d'une région qui représentait leur dernier espoir d'expansion territoriale.

Cette attitude des Jeunes Turcs, certes légitime, mais imprudemment réalisée, irrita vivement l'opinion dans la péninsule italienne et offrit au gouvernement de Rome prétexte à une intervention armée.

A ce moment, l'opinion française se trouvait également froissée par la politique agressive que la Turquie avait adoptée, à la suite de la réclamation relative aux intérêts nationaux, à l'intérieur de l'Algérie et aux délimitations de cette possession, fixées par la convention du 21 mars 1899. Il en résulta que la France fit bon accueil à l'attitude énergique adoptée par l'Italie.

La presse anglaise se montra moins indulgente, mais sa diplomatie, qui n'avait pas non plus à se vanter des procédés employés depuis l'avènement des Jeunes Turcs et qui redoutait, pour l'Égypte, le voisinage d'une Turquie forte, ne voulut pas créer d'obstacles à la politique d'expansion italienne.

La Russie, depuis l'annexion de la Bosnie, était d'accord avec l'Italie, sur la politique à suivre dans les Balkans. Elle avait, en outre, à se plaindre des Jeunes Turcs, qui l'avaient traitée comme une ennemie traditionnelle, avec une méfiance parfois agressive, notamment en Perse. C'est pourquoi elle non plus ne manifesta

aucune intention de gêner l'action de l'Italie en Tripolitaine.

Ayant la certitude qu'ils ne seraient contrariés par aucune de ces puissances, les Italiens surent toutefois choisir le moment favorable pour agir.

D'autre part, ils étaient venus à bout des difficultés financières, auxquelles avait donné lieu l'aventure d'Éthiopie, et qui, éventuellement, auraient pu entraîner encore de fâcheux résultats. Dans le rapport financier du 3 décembre 1910, le ministre des finances, TEDESCO, assurait que le budget se soldait, depuis douze ans, par des excédents et que la dette du Trésor, qui s'était élevée à 400 millions de lires, avait été remplacée par un crédit de 21 millions et demi.

La situation militaire proprement dite se présentait de même sous les meilleurs auspices La crise franco-allemande de 1905 avait attiré l'attention de l'Italie sur la situation de son armée. Il était ainsi apparu que celle-ci n'était pas en état de faire campagne d'une façon satisfaisante. L'enquête parlementaire ouverte à ce sujet au Parlement, motiva des perfectionnements notables, qui furent apportés durant la période de 1907 à 1910. La crise européenne, provoquée par l'annexion de la Bosnie, obligea aussi l'état-major italien à préparer une mobilisation dirigée sur les frontières de *Trieste* et du Trentin. Enfin, et en prévision d'une action en Tripolitaine, l'organisation d'une expédition maritime dans cette région avait été également étudiée par l'État-Major.

Tout concourait donc pour permettre à l'Italie de se préparer et d'atteindre son but rapidement et énergiquement, sans donner le temps à son adversaire de prendre aucune précaution défensive. Toutefois, du moment qu'il s'agissait d'une expédition, l'Italie avait le devoir de s'assurer dans la Méditerranée une supériorité maritime lui garantissant, non seulement le transport de ses troupes, mais encore leur approvisionnement

régulier, ainsi que l'envoi des munitions nécessaires. Or, outre que l'escadre italienne était déjà par elle-même plus puissante que celle de l'adversaire, cette supériorité fut encore accrue par le fait que la brusque déclaration de guerre ne laissa pas aux Turcs le temps de réaliser la moindre préparation.

Le 24 septembre 1911, tandis que l'escadre italienne était mobilisée et que 90.000 réservistes de la classe 1888 étaient appelés sous les drapeaux, le chargé d'affaires d'Italie remettait à la Porte une note protestant contre le danger, que le fanatisme musulman faisait courir à la colonie italienne en Tripolitaine. Ce document spécifiait en outre que l'expédition de troupes ottomanes en Afrique serait considérée comme un fait « extrêmement grave ».

Le départ postérieur du navire *Derna*, emportant des troupes et des munitions, fit surgir le « casus belli ». Bien que la Turquie s'efforçât d'offrir à l'Italie la majeure partie des garanties économiques exigées par elle, le gouvernement du roi Victor Emmanuel répondit, le 28, par un ultimatum, en déclarant que « l'expérience du « passé ayant démontré l'inutilité d'aussi fallacieuses « concessions et l'arrivée en Tripolitaine d'un navire « turc ayant constitué une provocation et une menace, « l'occupation militaire de cette région, ainsi que de la « Cyrénaïque, était décidée. Le gouvernement impérial « devait de plus donner les ordres nécessaires pour que « l'expédition ne rencontrât, de la part des représentants « ottomans, aucune opposition et pour que les mesures « adoptées pussent être prises sans difficulté ».

Un délai de 24 heures était imparti au gouvernement ottoman pour donner une réponse péremptoire. — A peine ce délai était-il expiré, que, déjà, un torpilleur turc avait été coulé à *Prévéza*. Les hostilités étaient ouvertes. Le 6 octobre, l'occupation de la Tripolitaine commençait, sans presque rencontrer de résistance.

Au moment même où la guerre était déclarée d'une façon aussi brusque et aussi brutale, l'Italie, par une circulaire adressée à ses représentants à l'étranger, affirmait sa résolution de s'abstenir, à propos de son différend avec l'empire ottoman, de tout acte d'hostilité susceptible de soulever, dans toute sa grave étendue, la question d'Orient. Elle cherchait ainsi à effacer l'inquiétude causée, dans les chancelleries européennes, par son procédé belliqueux. La vieille question de l'Orient, avec toutes les rancœurs, les haines et les convoitises qui entouraient la Porte ottomane et qui unissaient et divisaient simultanément, non seulement les États balkaniques, mais encore les grandes puissances, s'était dressée subitement, comme un formidable spectre, devant les divers cabinets. C'est cette alarme que l'Italie voulut apaiser par la circulaire, dans laquelle elle déclarait que son unique ambition était d'occuper la Tripolitaine.

Ses intentions pouvaient être pures, mais de sérieuses raisons alimentaient les craintes qu'elle avait suscitées. Ce fut, en effet, la déclaration de guerre de l'Italie qui provoqua, dans les États balkaniques, la résolution de profiter de cet incident afin de liquider, une fois pour toutes, les anciennes rivalités existant avec la Turquie. Ce fut surtout en Bulgarie que la guerre africaine émut l'opinion publique. Depuis longtemps, des hommes d'État et des publicistes y propageaient l'idée que, malgré le désaccord serbo-grec, dont on remettrait la solution à plus tard, il serait possible de lancer ces trois puissances à l'assaut de la Turquie. Le développement de ce projet fut favorisé par le fait qu'à *Constantinople*, les Jeunes Turcs, exerçant le pouvoir avec violence, suivirent une politique dont tous les peuples limitrophes de la Porte eurent également à souffrir.

La persistance de la mauvaise administration en Macédoine, qui gênait beaucoup les Bulgares, le retard

apporté au règlement de la question de la Crète, les aspirations d'expansion de la Serbie dans les provinces nationales occupées par les Turcs, le désir d'agrandissement du Monténégro étaient autant de raisons pour décider les peuples chrétiens à s'unir contre l'ennemi commun.

Ce furent la Serbie et la Bulgarie qui entrèrent les premières en pourparlers ; puis, la Bulgarie et la Grèce, tandis que la Serbie et le Monténégro négociaient par l'intermédiaire de la Bulgarie. Il semble que ce fut la Serbie qui dirigea le mouvement, jusqu'au moment où la Bulgarie se décida à en prendre la tête. Dans sa première phase, l'accord assuma l'apparence d'une simple ligue d'intérêts politiques et économiques, sans idée d'agression. Ce fut après que la guerre italo-turque eut pris toute son intensité, que le problème de la coopération militaire fut posé et résolu.

Malgré l'ancienneté de la question d'Orient et des nombreuses prophéties qui, dans la suite des temps, avaient annoncé sa solution comme imminente, celle-ci se maintenait, au cours des années, toujours vivante et menaçante. Elle semblait ainsi assister impassiblement à la disparition de ceux qui l'avaient, à tort, considérée comme moribonde. Dans ses Mémoires, le Marquis D'ARGENSON, ministre de Louis XV, disait déjà : « La « première révolution grandiose, qui devra probablement « se faire en Europe, sera la conquête de la Turquie. « Cet État s'affaiblit sans cesse, par la faute de ses « mauvais gouvernements, à cause de l'impossibilité qu'il « y a de les améliorer et de la certitude que les circon- « stances ne feront qu'empirer. Tout s'agite dans l'Empire « ottoman et chaque jour on arrache une plume de « ses ailes ».

D'autres prophéties de même nature furent faites par la suite. Notamment, celle du Czar Nicolas Ier, au cours d'une conversation avec sir George HAMILTON SEYMOUR,

en 1853 et celle de Lord SALISBURY en 1895, pendant la crise arménienne. Aucune, cependant, ne fut réalisée et il n'en subsista, à chaque nouvelle dispute surgie, que la perte d'une nouvelle plume de l'aile ottomane.

La grande crise prévue par le marquis D'ARGENSON éclata finalement. La guerre avec l'Italie fit perdre à la Turquie, en Afrique : la Tripolitaine, la Cyrénaïque et les Iles de la mer *Égée;* le conflit avec les États balkaniques, lui arracha, en Europe : l'Albanie, la Macédoine et la Thrace. C'est ainsi qu'au début de la guerre de 1914, l'Empire ottoman pouvait déjà être considéré comme une nation asiatique. Du vieux continent, en effet, il ne lui restait guère que la petite péninsule de Gallipoli, où *Constantinople* se trouve incrustée.

La guerre italo-turque ayant fait ressusciter l'ancien idéal de l'Italie, lui créa une situation délicate dans la Triple Alliance, dont elle faisait partie. L'avortement de la guerre contre la France, dans laquelle CRISPI avait cherché à engager BISMARCK, n'avait pas permis à l'Italie de s'enrichir de la possession française, convoitée par elle sur le littoral de la Méditerranée. Ce ne fut qu'avec la permission de l'Angleterre et de la France, qu'elle parvint, dernièrement, à fixer son drapeau dans la partie la plus aride de la côte septentrionale de l'Afrique.

L'ajournement de ce rêve d'expansion permit toutefois à d'autres aspirations, incompatibles avec l'idéal italien, de naître et de prendre corps. C'est ainsi que fut constitué le vaste empire colonial français, formé par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, qui embrasse 1.200.000 kilomètres carrés, soit le double de la superficie métropolitaine et qui englobe une population d'au moins douze millions d'habitants.

La possession de cet énorme domaine colonial provoqua les susceptibilités italiennes. Mais, dans les négociations qui précédèrent le traité franco-allemand du 4 novembre

1911, l'Italie eut la preuve que les grandioses conceptions expansives de l'Allemagne prenaient le pas toujours et partout, en Afrique comme en Europe, sur ses propres aspirations. Évidemment, si un jour, la victoire de la Triple Alliance sur la Triple Entente mettait par hasard aux enchères le partage de l'empire colonial français, l'Allemagne garderait pour elle la part du lion et ne perdrait pas l'occasion de se poser elle aussi en puissance méditerranéenne. C'était le rêve qu'entretenait avec ferveur le pangermanisme.

Trieste, le port de l'Adriatique, qui appartenait en dernier lieu à l'Autriche, mais que l'Italie considérait comme territoire italien « irredente », était considéré par le général VON MOLTKE « comme une conquête nécessaire ». Le général VON MEISENDORF écrivait en 1887 : « pour que nul n'en ignore, nous déclarons dès à présent « que notre nation continentale a droit à la mer ; non « seulement à la mer du Nord, mais aussi à la Méditer- « ranée et à l'Adriatique ». Et LAGARDE, en 1853, réclamait déjà l'annexion de *Trieste* : « Quand bien même, « disait-il, tous les Italiens chercheraient à nous écraser, « nous ne devrions pas permettre qu'ils s'emparent de « cette place ». Et ce n'était pas seulement *Trieste*, mais encore le Trentin, également territoire « irredente », que les impérialistes allemands ambitionnaient. Ils disaient que, pour donner à ses 63 millions d'habitants et à sa puissante industrie un libre accès au monde, l'Allemagne ne pouvait pas se contenter des ports de *Bremen* et de *Hambourg*. Posséder un port sur la Méditerranée, leur paraissait en conséquence une condition nécessaire à sa grandeur future. Le député pangermaniste WOLFF disait au Reichstag, le 22 décembre 1908 : « Sous « aucun prétexte et sous aucune condition, les Allemands « n'abandonneront aux Italiens, ni même aux Slovènes, « la possession de *Trieste*. C'est nous qui l'avons fait « ce qu'il est et notre commerce a un besoin absolu

« de ce port sur l'Adriatique, car il représente pour nous « la clé de la Méditerranée ».

Afin de rendre la tentation plus irrésistible encore, les impérialistes allemands faisaient remarquer que le parcours de l'Allemagne, jusqu'à l'Adriatique, qui était à peine de 200 kilomètres, se trouverait réduit à 80, quand *Corinthe* « où résonne la langue allemande », deviendrait terre allemande. Les arguments historiques et ethnographiques n'étaient pas ménagés par les pangermanistes. Au point de vue historique, disaient-ils, l'Istrie et la Carniole firent partie de la Confédération germanique et, depuis le X^e^ siècle jusqu'en 1806, du Saint Empire d'Allemagne. Ils ajoutaient qu'au point de vue ethnographique, la population allemande dans le sud-ouest de l'Autriche, avait presque quadruplé pendant les cinquante dernières années. Se fondant sur de tels arguments, les Allemands considéraient l'annexion de ces provinces à la mère-patrie, non seulement comme une nécessité, mais encore comme un droit.

M. CHERADAME, dans son livre *l'Europe et la question d'Autriche*, déclare nettement : « l'Empereur Guillaume II « favorisait cette politique pangermaniste, et l'idée de « lier *Hambourg* à *Trieste* constituait chez lui une ob- « session. Ce souverain connaissait l'imprévoyance de ses « adversaires et comptait sur son inébranlable volonté « pour triompher dans l'entreprise audacieuse, qui ferait « de lui l'Empereur des germains, le Charlemagne des « temps modernes ».

On comprend ainsi que la Triple Alliance n'eut pas les sympathies de l'opinion en Italie et qu'on y attendait avec satisfaction le mois de juin 1914, où ce pacte prenait fin. Ces espérances furent toutefois déjouées. Profitant habilement de la prolongation de la guerre en Tripolitaine et des difficultés qui en résultaient pour l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche insistèrent auprès de cette dernière pour que la Triplice fût renouvelée par

avance. Sous la promesse que la paix serait imposée à la Turquie, l'on signa à *Vienne*, le 5 décembre 1912, le protocole qui prolongeait le traité de 1882 jusqu'à la fin de 1920. Les parties intéressées gardèrent toutefois, autant qu'il leur fut possible, la plus grande réserve à ce sujet, tellement le gouvernement italien était assuré que la nouvelle serait accueillie défavorablement.

En effet, dès qu'elle fut connue, l'opinion italienne manifesta son déplaisir par l'intermédiaire des organes les plus autorisés. Dans la presse, trois ou quatre journaux seulement s'abstinrent de blâmer cet accord. Ils cherchèrent même à le justifier en alléguant les services que la Triple Alliance avait déjà rendus à la paix et ceux qu'elle était encore appelée à rendre. Tous les autres quotidiens censurèrent ouvertement Giolitti. Les hommes politiques les plus en évidence ayant été interrogés, les uns conservèrent un mutisme qui fut considéré comme significatif, les autres n'épargnèrent pas les plus dures invectives contre cet homme d'État. Rares furent ceux qui osèrent applaudir ouvertement le renouvellement du pacte.

La guerre des Balkans avait, en outre, mis en discussion le sort de l'Albanie — sujet qui intéressait directement l'Italie. On a déjà dit que l'une des ambitions de ce pays était de faire de l'Adriatique un lac italien. Or, l'Albanie n'est séparée de la péninsule que par l'étroit canal d'*Otrante* et, sur la rive orientale de ce dernier, ce fut *Rome* qui lança les premières bases de la civilisation. Les navigateurs et les marchands de *Venise* avaient également entretenu, pendant de nombreuses années, le trafic commercial dans l'Adriatique ; ils avaient occupé *Avlona* et *Durazzo*, jadis connue sous le nom de *Dyrrachium* et laissé sur les rives de la Dalmatie et de l'Albanie, les traces évidentes du génie italien.

L'ambition austro-hongroise cherchait, en étendant sa domination sur l'Albanie, à s'assurer celle des Balkans,

ainsi que la maîtrise incontestée de l'Adriatique — ce qui réduirait l'Italie à la situation ingrate d'appendice géographique, politique et économique de l'Europe centrale.

On comprend, par là, que l'ancien ministre TITTONI, ambassadeur d'Italie à *Paris*, exprima exactement la situation respective de l'Autriche et de l'Italie, en ce qui regarde le sort de l'Albanie, quand il dit : « l'Albanie « n'a pas, par elle-même, une grande importance, mais « celle de ses rives et de ses ports est immense, car ils « pourraient assurer, soit à l'Autriche, soit à l'Italie, « suivant le cas, une suprématie militaire et maritime « incontestée sur l'Adriatique. Or, ni l'Italie, ni l'Autriche, « ne peuvent se les abandonner mutuellement et, si l'une « d'elles avait la prétention de s'en emparer, l'autre « devrait s'y opposer de toutes ses forces ».

Mais l'Albanie, on l'a déjà dit, est une région entièrement indisciplinée ; l'anarchie sans frein, qui toujours y a régné, a constitué un péril constant pour la tranquillité des pays autrichiens, d'ailleurs facilement suggestionnés par la haine de races qui s'y manifeste. Afin d'assurer l'ordre en Albanie, un accord intime entre l'Autriche et l'Italie était donc nécessaire. Et il est aisé de comprendre combien il eût été difficile de l'établir sur de simples conversations diplomatiques, surtout en ce qui concerne l'occupation, bien qu'à titre provisoire, des ports de *Durazzo* et d'*Avlona*.

Au début de 1912, deux études furent publiées, à *Vienne*, par deux anciens officiers de réserve, sur le développement de la marine marchande autrichienne. Ils soutenaient tous deux que la maîtrise de l'Adriatique devait appartenir à *Trieste*. Le *Reichspost*, considéré comme l'organe autorisé de l'Archiduc héritier François Ferdinand, écrivait au sujet de l'une de ces études : « Nous ne pouvons pas encore appliquer à notre mer, « le qualificatif de « mer autrichienne », car la réalité

« géographique ne le permet pas. Mais on ne doit pas « mettre en doute que nous voulons et que nous possé- « derons la maîtrise de l'Adriatique. Notre suprématie « constitue, en effet, pour celle-ci la seule garantie de « rester toujours une mer libre. Nous en avons encore « besoin, parce qu'il nous est nécessaire d'avoir toujours « ouverte la porte de l'Océan, afin d'assurer notre déve- « loppement économique et parce que cette supériorité « devient, de jour en jour, une condition de l'existence « même de la monarchie ».

Nous avons, semble-t-il, suffisamment mis en évidence combien cette question de l'Albanie, avec ses insurrections continuelles, qu'il fallait nécessairement étouffer, constituait pour l'Italie et pour l'Autriche, au moment même où éclata la dernière guerre, le ferment d'une hostilité réciproque plus ou moins déguisée.

Un autre motif de conflit avait été suscité par la publication d'une mesure du Prince DE HOHENLOHE, gouverneur de *Trieste*, expulsant de tous les emplois publics les citoyens étrangers, qui n'auraient pas adopté, dans un délai de trois mois, la nationalité autrichienne. Cette mesure visait essentiellement les sujets italiens, employés communaux des services des eaux et du gaz. Toute la presse italienne commenta sévèrement cette disposition et le député BRAZILAI, président de l'Association de la Presse, publia à ce sujet un véritable libelle, mentionnant une longue suite d'injures reçues de la part de l'Empire allié.

La promesse du Chancelier autrichien à l'ambassadeur d'Italie, à *Vienne*, assurant que le décret en question serait appliqué avec tous les ménagements réclamés par les circonstances, ne suffit pas à apaiser la bourrasque déchaînée. Les menaces de la presse continuèrent et cela, au moment même où les deux gouvernements cherchaient une solution conciliante pour la question de l'Albanie.

La situation était ainsi rendue chaque jour plus déli-

cate. L'Italie était entrée dans la Triple Alliance, autant pour éviter une guerre avec l'Autriche, que pour se protéger contre la France, qu'elle soupçonnait d'avoir de mauvais desseins. Elle constatait maintenant combien les résultats de la guerre balkanique avaient augmenté les probabilités d'un conflit avec l'Autriche. Elle se trouvait ainsi contrainte de maintenir avec les puissances méditerranéennes, des relations de plus en plus intimes et cordiales. Il y avait longtemps qu'elle avait cessé de redouter une agression de la part de la France. La conquête de la Tripolitaine, augmentant son influence dans la Méditerranée, lui avait créé de nouveaux devoirs. Pour n'être pas écrasée sous le poids des armements navals, que ces devoirs lui imposaient pour s'assurer la possession de cette nouvelle colonie, une entente plus intime que jamais lui était indispensable avec la France et l'Angleterre.

Tous ces faits, toutes ces considérations firent prévoir que le renouvellement de la Triple Alliance, arraché dans un moment difficile, devrait être, à l'avenir, interprété dans un sens restrictif et conforme à l'ancien concept bismarckien, d'après lequel : « aucune des parties « de la Triple Alliance ne serait obligée d'aider les « autres au-delà des limites de ses propres forces ».

Cette théorie eut son écho au Parlement, où Brazilai interpella le gouvernement, en reproduisant les arguments qui révélaient l'opposition d'intérêts existant entre l'Autriche et l'Italie. Il cita, pour finir, les paroles autrefois appliquées à l'Allemagne par Bismarck et qu'il jugeait à ce moment appropriées à la situation de l'Italie : « La mission de l'empire allemand n'est pas de donner « ses propres fils aux autres États et de contribuer, « par le sacrifice de son sang, à la réalisation de leurs « aspirations : *ultra posse nemo obligatur*... Aucun peuple « ne peut sacrifier les raisons de son existence sur l'autel « de la fidélité à un traité ».

Le Ministre des Affaires étrangères, SAN GIULIANO, lui répondit que la Triple Alliance avait assuré la paix en Europe, ce qui avait permis à l'Italie l'expédition en Tripolitaine ; qu'elle avait garanti la défense des intérêts italiens dans les Balkans, l'indépendance de l'Albanie et l'équilibre en Adriatique. De plus, rien n'empêcherait dans l'avenir, comme par le passé, de maintenir une cordiale estime à la Russie et un accord amiable avec l'Angleterre et avec la France — cet accord devant continuer à être dirigé dans le sens déjà établi.

Des paroles reproduites ci-dessus, il était impossible de conclure que, bien que la Triple Alliance eût été renouvelée récemment, l'adhésion de l'Italie pût être considérée comme une force, avec laquelle les autres parties devraient compter en toutes circonstances. Les intéressés eux-mêmes admettaient la possibilité, pour l'Italie, quand arriverait le moment critique, de déterminer son attitude en adoptant le principe de ne déplaire ouvertement, ni à la France, ni à l'Angleterre.

Dans son livre sur la politique allemande, l'ancien Chancelier, Prince DE BULOW, écrivit à ce sujet: « Certains « politiciens hésitent à attribuer sa véritable valeur à « la présence de l'Italie dans la Triple Alliance. Ils « doutent que l'Italie soit disposée, et qu'elle le souhaite, « — à marcher la main dans la main avec l'Autriche « et avec nous, dans toutes les complications éventuelles « de la politique internationale. Quand bien même ces « doutes seraient fondés, ce qui n'est pas le cas, étant « donné la loyauté des facteurs dirigeants en Italie et « l'intelligence politique du peuple italien, ils ne prouve- « raient pas encore la nullité de la participation de l'Italie « à la Triple Alliance ».

« Si l'Italie ne pouvait pas procéder en harmonie « avec l'Autriche et avec nous-mêmes, dans toutes les « conjonctures et jusqu'aux limites extrêmes; quand bien

« même l'Autriche ne pourrait pas se lancer, avec l'Italie « et avec nous, dans toutes les complications des en- « grenages de la politique mondiale, le fait même de « l'alliance empêcherait l'une quelconque des puissances « engagées de prendre parti pour l'adversaire des deux « autres. Le Prince DE BISMARCK l'entendait ainsi, quand « il affirma, un jour, qu'il lui suffirait qu'un caporal italien, « avec le drapeau italien et un tambour à ses côtés, « fissent face à l'ouest, c'est-à-dire à la France, et non « à l'Est, c'est-à-dire dans la direction de l'Autriche « Tout le reste dépendra de la façon dont se présentera « éventuellement la cause du conflit en Europe, de l'éner- « gie dont nos armes feront preuve à ce moment et des « résultats obtenus par nos soldats et nos diplomates. « La valeur suprême et totale d'une alliance ne peut « être révélée qu'en cas de guerre. Pendant la paix, la « Triple Alliance est maintenue par des intérêts de « politique continentale, presque indestructibles et si « solides, que les situations momentanées et passagères « de la politique internationale et leurs aspects variés « ne peuvent agir sur elle. La preuve que la Triple « Alliance est une garantie de paix, preuve démontrée « pendant trente ans, justifie cet espoir ».

Ce qui ressort de ces paroles du Prince DE BULOW, c'est que l'Allemagne elle-même reconnaissait, au moment où la Triple Alliance était en vigueur, que pourraient surgir des événements dont l'Italie tirerait prétexte pour dénoncer ce pacte.

Bien que les stipulations contenues dans le traité de 1882, renouvelé en 1912, ne soient pas connues, cette hypothèse est confirmée par le fait que l'Italie a toujours déclaré, avec insistance, que ce pacte ne comprenait aucune clause l'empêchant de prendre tout engagement spécial avec d'autres puissances. C'est ce que le Ministre des Affaires étrangères, SAN GIULIANO, répéta à maintes reprises, sans soulever de protestation de la part des

autres signataires du traité. D'autre part, et d'après les déclarations impartiales faites, à un moment donné, par le Ministre français DELCASSÉ, les engagements résultant pour l'Italie du traité de 1882 n'avaient nullement un caractère offensif. L'alliance était purement défensive, ce qui garantissait que l'Italie ne s'associerait pas à une attaque contre la France.

Cette déclaration s'accorde entièrement avec celle faite par CRISPI (déjà citée), d'après laquelle « l'Italie procédait sur terre, d'accord avec l'Allemagne et, sur mer, d'accord avec l'Angleterre ». Ainsi était exclue, semble-t-il, la coopération de l'Italie avec l'Allemagne, en cas d'un conflit anglo-allemand. Le fait que des accords maritimes et coloniaux existaient avec la France et que d'autres étaient en voie de négociation avec l'Espagne, prouve encore amplement que les engagements de la Triple Alliance n'empêchaient nullement l'Italie de réaliser ces accords avec d'autres puissances.

A ces attitudes négatives, dont faisaient preuve dans leurs relations internationales les nations alliées de l'Allemagne, s'oppose l'estime réciproque et véritable qui distinguait les rapports des pays liés à la France. Et c'est dans cette disparité que doit être trouvée la raison d'être des puissants armements réclamés au Reichstag, pendant deux années consécutives, par le gouvernement impérial allemand. Reconnaissant que la majeure partie des autres nations européennes la regardaient avec méfiance, l'Allemagne mettait instinctivement en pratique le conseil que lui donna jadis le Chancelier, Prince DE BULOW : « Quand on n'a pas la certitude d'être aimé, « il faut se faire craindre ».

Tant que l'Angleterre fut en conflit avec la France, son influence incontestable à *Rome* n'était pas de nature à favoriser les relations franco-italiennes. Par contre, le rapprochement franco-anglais, conclu en 1904, renforça l'efficacité de la diplomatie anglaise, en vue, non seule-

ment de la pacification, mais encore, de l'oubli d'anciennes offenses. Plus tard, le rapprochement italo-russe, né de la crise orientale de 1908-1909 et consacré par la visite du Czar à *Racconiggi*, en novembre 1909, affirma mieux encore l'amitié de l'Italie vis-à-vis des puissances de la Triple Entente et contribua à expliquer son attitude, quand elle se mit ouvertement du côté de ces dernières. Il est ainsi prouvé que les prétentions de l'Allemagne à la possession de *Trieste*, de même que celles manifestées sur les côtes de l'Albanie, par l'Autriche-Hongrie, garde avancée de l'Allemagne pour la conquête de son expansion orientale, contribuèrent d'une façon décisive à déterminer l'action de l'Italie. Celle-ci, en effet, considérant, à son tour, le pacte de *Vienne*, du 5 décembre 1912, comme « un chiffon de papier », se lança audacieusement dans les bras de la Triple Entente, cherchant à réaliser une partie importante de ses revendications historiques.

L'avenir dira si toutes ses aspirations actuelles ont été sanctionnées dans les traités négociés et conclus plus tard entre les puissances intéressées, selon les termes des articles 80 et 81 du Traité de Paix de Versailles, en date du 28 juin 1919[1].

1. Quand il négocia avec les puissances respectives l'adhésion de l'Italie à la Triple Entente, en novembre 1914, le baron Sonnino qui, après le décès du Marquis San Giuliano, lui avait succédé aux Affaires Étrangères, demanda pour l'Italie :

1° — l'annexion du Trentin, du Haut Adige, de Trieste, de l'Istrie et d'une vaste région de la Dalmatie (depuis Lassarika, jusqu'au Cap Planka, avec la ville de Zara, pour capitale) ;

2° — l'incorporation du Haut Tyrol, dont les habitants appartiennent à la race germanique ;

3° — l'entière souveraineté sur les 13 îles dénommées Dodecaneze, appartenant à la Grèce.

Ces prétentions ont donné naissance au Pacte secret de Londres, du 25 avril 1915, qui a été discuté après la guerre dans les conférences inter-alliées, lesquelles ont donné lieu aux mesures suivantes : Selon les art. 80 et 81 du Traité de Paix, signé à Versailles, le 28 juin 1919, l'Allemagne, ainsi que les autres puissances signataires, ont reconnu l'indépendance complète, non seulement de l'Autriche, mais du nouvel État Tchécoslovaque et elles ont déclaré qu'elles acceptaient les frontières qui seraient assignées à ces États par les principales puissances alliées et associées, ainsi que par les États intéressés.

Sur les bases précises de ce traité, ont été ensuite négociées et conclues différentes conventions. Celles qui intéressaient spécialement l'Autriche, la Tchécoslovaquie et l'Italie, étaient les suivantes :

Le traité de Saint-Germain, du 10 septembre 1919, qui modifiait, au détriment

Les menaces et les injures nombreuses que la presse italienne répandit après la guerre sur ses voisins de l'Adriatique, démontrent l'impossibilité d'adopter une solution quelconque ne comportant pas pour l'avenir une cause de conflits.

L'irréductibilité de la mentalité des races intéressées rendra à leur sujet toute conciliation impossible. Il y a là un fait que les Allemands, aujourd'hui vaincus, ne manqueront pas d'utiliser pour la préparation de leur revanche.

de l'Autriche, les frontières de l'Italie et de la Thécoslovaquie ; l'accord de Rapallo, du 12 novembre 1920, qui a fixé cette dernière frontière, en créant l'État de Fiume. Par un nouvel accord postérieur, Fiume a été cependant rattaché à l'Italie et le port de Baros et son delta incorporés dans la Tchécoslovaquie.

A l'armistice de Nudania, en novembre 1922, la Grèce et l'Italie renoncèrent aux territoires que leur avait attribués le traité de Sèvres, du 10 août 1920, lequel avait modifié en faveur de la Grèce, les frontières de la Turquie.

Enfin, par le traité de Lausanne, du 24 juin 1925, qui conclut la paix entre les Alliés et la Turquie, les îles du Dodecanese furent données à l'Italie.

XI

Conquête et perte de l'Empire colonial allemand.

Origine de la politique coloniale allemande. — Son développement, faisant suite au mouvement d'expansion prononcé par les puissances dans diverses régions d'outre mer. — La *Luderitzlandia*, base de la formation de la colonie du sud-ouest africain. — Plan d'expansion aux dépens des possessions anglaises. — Les Boers sont incités à repousser la souveraineté de l'Angleterre ; réaction manifestée par cette dernière. — La formation de l'Union Sud Africaine complète la déception éprouvée par l'Allemagne et anéantit les plans qu'elle avait conçus pour son expansion au nord et à l'est du Damaraland. — Occupation des territoires africains du Cameroun et du Togo et réactions manifestées par les indigènes. — Élargissement de ces possessions dans la Sénégambie, aux dépens du Congo français. — Fondation et expansion de la colonie du nord-est africain ; résistances rencontrées et vaincues. — Occupation violente de la Baie portugaise de *Tungue*. — Fondation d'une autre colonie en Nouvelle Guinée. — Acquisition de l'archipel espagnol des Carolines, d'abord par l'occupation abusive et ensuite à titre onéreux. — Occupation de l'archipel de *Marshall*, des îles *Brown* et de celles de la *Providence*. Partage de l'archipel de *Samos* entre l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. — La baie chinoise de *Kiao Tcheou* passe sous la domination allemande, ainsi que le territoire compris dans un rayon de 50 kilomètres autour de *Tsing Tao*. — Expansion projetée dans le Céleste Empire ; sa préparation par le tracé de deux voies ferrées. — Superficie et population du domaine colonial allemand ; sa comparaison avec celui de Portugal. — *Conséquences de la dernière Guerre :* Perte du territoire acquis par l'Allemagne en Chine. — Conquête de ses possessions dans l'Océan Pacifique. — Anéantissement de sa puissance dans les colonies africaines. — La perte de l'empire colonial allemand due au fait que les alliés possèdent la maîtrise des mers. — Avenir des colonies allemandes. — Le gouvernement allemand ne renonce pas à la récupération de son domaine colonial.

Réaliser le rêve d'un Empire Central, d'une *Mitteleuropa*, c'était nécessairement œuvre de longue haleine Or, les exigences résultant du développement incessant de la population et de la surabondance de produits

industriels, réclamaient en Allemagne de promptes mesures de salut. En outre, il en fut de l'expansion coloniale comme de la faim, qui est développée par l'exercice de la mastication. Ce mouvement, à son début, BISMARCK ne l'avait entrepris qu'à contre-cœur ; l'éminent homme d'État avait, en effet, déclaré que « l'Angleterre était « plus importante pour l'Allemagne, que *Zanzibar* et « que toute la côte orientale de l'Afrique ».

Toutefois, en face de la fièvre d'acquisitions coloniales, développée après le Congrès de *Berlin*, il modifia sa façon de penser. Il jugea opportun de maintenir dans de justes limites, l'appétit de nouvelles possessions, développé chez les Anglais, et de prendre part au partage. Cette nouvelle orientation ne l'empêcha pas d'ailleurs de tenir son attention fixée sur les frontières métropolitaines, qu'il continuait à considérer comme représentant la question primordiale.

L'action colonisatrice avait des précédents dans l'histoire politique de l'Allemagne, mais ils ne s'étaient pas montrés très encourageants, faute de continuité. Aussi, avant 1870, l'esprit national n'avait-il pas été entraîné dans cette voie.

Au cours du XVII^e^ siècle, Frédéric Guillaume, plus connu sous le surnom de « Grand Électeur », avait provoqué l'organisation d'une compagnie coloniale, destinée à explorer le territoire acquis sur la côte de Guinée. Pour sa sécurité, il avait fait construire, à proximité du Cap des Trois Ponts, une forteresse appelée « Gross Friedrichsburg ». Plus tard, en 1685, ce souverain fit encore occuper les petites îles d'*Arguin*[1] qui se trouvent à environ cinq kilomètres du Cap Blanc. Mais ces deux possessions disparurent rapidement des mains de leur détenteur.

1. La baie d'Arguin, remplie d'îlots et de bancs de sable, sur la côte de Sénégambie, fut découverte en 1443, par le portugais Nuno Tristão, mais appartient aujourd'hui à la France.

En 1718, les Hollandais occupèrent le fort prussien en question et en 1721, les Français s'emparèrent des îles susdites. Plus tard, les successeurs du « Grand Électeur », dont l'attention fut toujours absorbée par les guerres continentales, ne s'occupèrent pas de donner suite aux vastes projets coloniaux conçus par ce Prince. Plus de deux siècles s'écoulèrent ainsi, sans que la Prusse manifestât aucun intérêt pour aucune entreprise d'outre-mer.

Après la guerre de 1870-1871, mais alors que l'industrie de l'Allemagne n'avait pas encore acquis le développement qu'elle prit par la suite, l'attention de ses économistes se porta sur le développement pris par l'émigration. Celle-ci comptait alors, en 1882, on l'a déjà dit, 220.000 individus. Ce fait causa une certaine sensation, par suite de l'aversion manifestée par les dits économistes pour l'émigration en pays étrangers. Ceci se passait exactement au moment où se fixait sur l'Afrique l'attention des puissances européennes, stimulée par la propagande à laquelle avaient donné lieu les explorations de LIVINGSTONE, de STANLEY, de WISSMANN, des portugais SERPA PINTO, frères CAPELO, IVENS, CARDOSO, Henrique DE CARVALHO et encore des colons distingués comme SILVA PORTO[1].

L'Allemagne jugea le moment opportun pour marquer, elle aussi, sa place au festin où se partageaient alors les diverses régions d'outre-mer. Mais, toujours réfléchie et cauteleuse, avant d'arborer son pavillon sur un point

1. En 1877, grâce à l'initiative du ministre portugais, Andrade Corvo, qui fit passer au Parlement une loi autorisant le gouvernement à dépenser *trente contos* pour des explorations scientifiques, fut organisée la glorieuse expédition, au cours de laquelle se firent connaître, pour la première fois, les noms de Serpa Pinto, de Capelo et de Ivens. Ces explorateurs revinrent en 1880 : Serpa Pinto, ayant traversé l'Afrique ; Ivens et Capelo, après d'importantes explorations dans les régions sauvages de Benguela. En 1884, Capelo et Ivens retournèrent en Afrique, la traversèrent de l'ouest à l'est et rentrèrent glorieux dans leur patrie en 1885 ; cette même année, Serpa Pinto et Augusto Cardoso partirent pour explorer la région comprise entre le Cap Delgado et le Nyassa. La même année également, Henrique de Carvalho entreprit sa glorieuse et utile exploration du Muata Yanvo. Les Stanley et les Wissmann trouvaient ainsi, partout où ils passaient, la trace des explorateurs portugais.

inoccupé quelconque du continent africain, elle le fit parcourir en tous sens par ses audacieux explorateurs, parmi lesquels se distinguaient tout particulièrement le Dr NACHTIGALL et le capitaine WISSMANN. Ceux-ci constatèrent, par un examen direct, que les meilleures régions africaines étaient déjà occupées ; mais que d'autres, qui ne l'étaient pas, pourraient toutefois, par la suite et au prix des efforts nécessaires, constituer des sources de prospérité pour le commerce métropolitain.

Ce fut avant la réalisation de ces efforts, le 7 août 1884, qu'un négociant de *Bremen*, nommé LUDERITZ, acquit un territoire à proximité de la Baie de *Angra Pequena*, ou des Ilhéus[1], au sud-ouest de l'Afrique. Celui-ci fut dénommé par la suite *Luderitzlandia*, en l'honneur de ce négociant. Il fut placé sous la protection de l'Empire allemand, une fois la configuration du littoral et la situation du Comptoir reconnues par le Commandant du navire de guerre *Nautilus*. Le Dr NACHTIGALL y fut aussitôt nommé Consul général. Il y développa la plus extraordinaire activité dans des acquisitions territoriales successives, qu'il négocia avec les chefs des différentes tribus limitrophes du point d'occupation initial. Il était d'ailleurs efficacement protégé par la présence d'une escadrille de cinq navires, munis de 55 canons et comptant 1.436 hommes d'équipage.

Grâce à ce déploiement de forces, il fut aisé, peu de temps après l'établissement de ce Protectorat, d'obtenir l'annexion de la région de *Damara*, au nord de l'emplacement primitivement occupé. Peu de temps après, au début de 1885, une convention, conclue entre l'Allemagne et l'Angleterre, fixait les limites des territoires respectivement placés sous la domination de ces deux puissances. Aux termes de cet accord, la possession était

1. Cette baie fut découverte par le portugais Bartolomeu Dias, sous le règne de D. João II.

reconnue à l'Allemagne de la région comprise entre le Fleuve Orange ou Garieb et le Cap Frio[1], à l'exception du mouillage connu sous le nom de *Walfish Bay* et des îles formant la baie de *Angra Pequena*. L'Angleterre s'engageait à ne pas contrarier l'expansion de ce Protectorat vers l'intérieur jusqu'au 20e degré de longitude est. Les occupants donnèrent à cette vaste région le nom de « *Deutsche Sudwest Afrika* ».

Obéissant à l'instinct propre à la race, les Allemands ne limitèrent pas leur expansion aux territoires décrits ci-dessus. Par le procédé déjà mentionné, ils les étendirent jusqu'à atteindre le territoire portugais de *Benguela*, ce qui donna lieu aux négociations d'une convention luso-allemande, conclue en 1886 et qui fixait la limite nord de la possession allemande. Aux termes de ce traité, la frontière ne s'arrêtait plus au Cap Frio mais s'étendait jusqu'au fleuve *Cunene*, dont elle suivait le cours depuis son embouchure, jusqu'aux rapides de *Serra Kanesa* ou *Rua-Caná*, puis une ligne fictive reliant les rapides du *Zambèze* à *Katmia*.

Peu d'événements révéleront mieux la fièvre d'expansion dominant la race allemande, que l'histoire de la constitution de cette colonie allemande du sud-ouest africain. Dans le court espace de deux années, cette possession, réduite au début à un simple Comptoir, fut rapidement et successivement étendue au point d'atteindre une surface d'environ 835.000 kilomètres carrés. Rien n'arrêta les occupants, pas même le fait que les territoires formant la *Ambolandia*, la *Damaralandia* et la *Namalandia*, ne disposaient d'aucun port propre au développement commercial. L'Angleterre opposa des refus successifs à la cession du mouillage de *Walfish Bay*, en dernier lieu, à l'occasion de la visite du Ministre de la guerre HALDANE, à *Berlin*. Malgré

1. Situé sur la côte d'Angola, district de Mossamedes, il représentait la limite sud des possessions portugaises de l'Afrique occidentale.

qu'il en résultât une injure difficile à oublier, l'esprit allemand n'en fut pas découragé. Cette longue côte ne possède, en effet, outre ce mouillage anglais, et à quarante kilomètres au Sud, que la petite baie de *Sandwich*, située dans le tropique du *Capricorne* et qui perd toute sa valeur apparente du fait de la large ceinture de dunes qui l'entoure.

Les Allemands rencontraient donc, dans ce pays, des circonstances défavorables à l'exploitation ; ils étaient, en outre, reçus d'une façon hostile par les indigènes qu'ils durent soumettre, en mai 1889, au moyen d'une expédition militaire métropolitaine. Pour quelle raison persistaient-ils donc, avant la dernière guerre, à vouloir agrandir cette colonie ? La réponse est facile. C'est que cette région devait, en temps opportun, permettre aux occupants d'étendre bien plus loin leur domination sur les régions voisines.

Ce plan devait tout d'abord être admirablement secondé par l'hostilité formelle existant entre les populations de race anglaise et boer, qui occupaient les territoires limitrophes de la nouvelle colonie allemande. Ce fut afin de flatter les Boers que l'Empereur Guillaume II adressa à KRUGER, alors Président de la République du *Transvaal*[1], le célèbre télégramme qui envenima si fort les relations anglo-allemandes. Le Kaiser avait prévu que cette hostilité latente devrait provoquer tôt ou tard un « casus belli », d'où pourrait résulter pour l'Angleterre la perte de ses possessions du sud de l'Afrique.

Afin de faciliter et de hâter cet événement, l'Allemagne envoya aux Boers des ressources en argent et du matériel de guerre, ce qui les encouragea plus tard à résister aux injonctions adressées à KRUGER, pour lui faire reconnaître la souveraineté de l'Angleterre.

1. Ancienne République Sud-Africaine, annexée à l'Empire britannique depuis 1902.

L'issue de la guerre conduisit, il est vrai, les Boers à l'organisation d'un État trop fort pour pouvoir être ensuite soumis par l'Allemagne. Mais cet État coupait les communications entre la Colonie du Cap et la vaste possession de la Rhodésia, placée entre les colonies allemandes de l'est et du sud-ouest. Et ce seul fait suffisait à alimenter chez les Allemands l'espoir que la jonction de leurs possessions pourrait être un jour réalisée par l'occupation de cette région.

Ce plan reçut un commencement d'exécution, sous forme d'une propagande secrètement organisée parmi les Boers, qui accueillirent l'idée d'une façon favorable. L'immigration des Anglais dans le territoire, sur lequel ils se croyaient un droit exclusif et la rapide expansion prise par leurs colonies du nord et du sud, démontraient, sans l'ombre d'un doute, que l'expansion boer elle-même serait toujours problématique. Les « uitlanders » se multipliaient en effet par l'immigration, avec une rapidité qui faisait prévoir qu'avant longtemps ils domineraient par le nombre, au point que le pouvoir réel des Boers devrait disparaître. Ces derniers ne pouvaient donc défendre leur autonomie que par une entrée en action, réalisée avant que le pouvoir grandissant des « uitlanders » ne s'y opposât. A cet effet, ils pouvaient et devaient compter sur l'aide promise par les Allemands.

L'Angleterre, toutefois, eut connaissance de cette conjuration et comprit aussitôt qu'il importait moins de défendre la richesse de ses territoires sud-africains, que de faire constater à l'Allemagne et au monde entier la puissance de l'Empire britannique.

Elle se persuada qu'elle devrait à tout prix maintenir son propre prestige, non seulement à cause des conclusions que ses sujets de l'Inde ou de l'Égypte pourraient déduire de sa déroute, mais encore en raison de l'effet que celle-ci pourrait avoir sur les nations européennes. L'Angleterre n'admettait pas l'idée de sa défaite, qui eût pu provoquer

et développer le plan d'une coalition européenne dirigée contre elle. Aussi parvint-elle, au grand étonnement des Allemands, à faire face aux conséquences économiques de la guerre et à maintenir, au sud de l'Afrique, une armée organisée de façon remarquable, en vue d'obtenir la soumission des Boers — armée qu'elle approvisionna, équipa et renforça toujours opportunément, depuis la métropole, malgré la distance énorme existant entre *Southampton* et le *Cap*.

Une Union sud-africaine fut constituée, qui groupa sous la forme fédérative, les divers peuples de l'Afrique du Sud [1]. Les Anglais ont permis aux Boers d'y occuper la place qui leur revenait. Ce fait mit le comble à l'immense déception éprouvée par l'Allemagne, au cours de la guerre du Transvaal. C'était l'anéantissement de tous ses plans, tendant à l'affaiblissement, sinon à l'extermination, de la domination britannique dans cette région. Le coup de grâce lui fut donné par la mission dont, pendant la guerre mondiale, cette Union se chargea et s'acquitta, de façon si rapide et si brillante, en expulsant les Allemands de leur colonie du sud-ouest, où ils constituaient comme une menace pour les peuples voisins.

L'attitude que l'Allemagne se proposait de prendre à l'égard du Portugal, n'était pas moins défavorable, cela est certain, que celle adoptée contre les Anglais. Les questions suscitées par l'interprétation de la convention du 30 décembre 1886, relative à la délimitation de la frontière luso-allemande (distinction casuistique sur le fait de savoir si la première cataracte de *Cunene* était en aval ou en amont de ce point) — ces questions, dis-je, furent déjà une révélation des intentions de l'Allemagne, quant à son intromission dans les possessions portugaises.

1. Le groupement en question fut constitué par la colonie du Cap et par les anciennes républiques de l'Orange et du Transvaal, ainsi que par les peuples soumis à leur domination.

La démonstration pratique survint, avant même que la controverse eût été résolue, quand nos ambitieux voisins envahirent le *Cuamato* au cours de la dernière guerre. Si, en effet, ils n'en effectuèrent pas la conquête, c'est pour la seule raison qu'ils ne possédaient pas de troupes pouvant se mesurer avec celles qui composaient l'expédition portugaise, destinée à repousser cette incursion.

Dans l'exécution du plan qu'ils avaient conçu, relativement à l'occupation de diverses régions de l'Afrique, ce furent les territoires du Cameroun et du Togo, en Sénégambie, que les Allemands occupèrent aussitôt après ceux de la « Deutsche Sudwest Afrika » ou « Damaralandia ». Ce fut encore le Dr Nachtigall qui, en juillet 1884, entama des négociations avec les chefs indigènes, établis le long du fleuve *Cameroun*, afin de leur faire accepter, de bon gré, le protectorat allemand. Il leur garantissait le respect de leurs croyances et de leurs coutumes et leur défendait seulement le commerce des esclaves. Les résultats obtenus furent complets. Le 14 juillet 1884, le croiseur *Moewe* saluait le drapeau allemand, arboré sur les territoires des principaux chefs du *Cameroun*[1].

Au début, tout le plan d'occupation fut exécuté sans inconvénients. Mais, dès que le croiseur *Moewe* se fut retiré, il se manifesta, au Cameroun, un soulèvement d'indigènes qui ne put être réduit que par une nouvelle

1. Dans cette occupation, les Allemands frustèrent les Espagnols, qui avaient déjà précédemment conçu le plan de s'installer au Cameroun, en se rendant acquéreurs de toute l'étendue de la zone côtière, jusqu'au fleuve Muni. Ce fut la « Société Espagnole d'Africains et de Coloniaux », qui eut l'initiative de ce plan et qui recueillit les capitaux indispensables à sa réalisation, par une souscription à laquelle contribuèrent, entre autres, l'État, avec 7.500 pesetas, et le Roi Alphonse XII, avec 3.000. Mais cette souscription mit deux mois à se réaliser, ce qui en fit connaître l'intention en Allemagne. C'est ainsi que, onze jours avant la date fixée pour le départ de l'expédition espagnole, le Dr Nachtigall procédait à l'occupation en question.

En face de la côte du Cameroun, est située l'île espagnole de Fernando Pô. Cela explique l'importance que présentait pour les Espagnols leur projet d'occupation.

expédition navale et militaire, envoyée de la métropole, avec deux navires de guerre transportant des troupes de débarquement.

Ainsi assurée par le fer et par le sang, la domination allemande fut délimitée, au nord, par le Fleuve du Roi ; au sud, par le Fleuve *Campo (Etembué)*, qui constitue la frontière française du *Gabon*. L'*hinterland* ne fut pas exactement déterminé, n'étant pas suffisamment connu des occupants. Il ne le fut que plus tard, grâce aux explorations du Dr SCHWARTZ, du Dr ZINGRAF et du lieutenant ZEUNER, qui assurèrent que la région de l'intérieur, loin d'être stérile et brûlée, comme on le croyait, était plutôt fertile, peuplée et parfaitement susceptible d'être exploitée, tant au sud, que vers le nord-est, où fut créée la station de *Barombi*, et dans la vallée de *Malimba*, comme dans la région de *Batanga*.

L'occupation de la *Togolandia* suivit celle du *Cameroun*. Des établissements allemands ayant été créés en 1883, sur la Côte des Esclaves, douze mois après, le 23 août 1884, le Dr NACHTIGALL adressait aux autorités compétentes de *Berlin*, une communication dans laquelle il décrivait le procédé suivi dans cette prise de possession. Il terminait en affirmant « la conclusion de traités de « protectorat avec le roi de *Togo* et ses vassaux, dans « la région qui s'étendait à l'est des possessions anglaises, « jusqu'à *Pequeno Popo* et dont *Bagida* et *Lome* étaient « les centres de population les plus intenses. J'ai encore « arboré, ajoutait-il, le drapeau impérial sur la région « des *Biafras*, entre *Bimbia* et *Pequena Batanga* »[1].

Des soulèvements semblables à ceux du *Cameroun* se succédèrent en *Togolandia*. Ils étaient dus toutefois aux vexations imposées aux colons allemands, par l'anglais LAWSON. Ce fait donna lieu à une autre expédition maritime. Le Dr NACHTIGALL arriva aussitôt sur le lieu du

1. La seconde partie de cette communication se réfère au territoire du Cameroun, dont l'agrandissement était ainsi annoncée.

conflit, à bord du *Moewe*, et profita des circonstances pour arborer successivement son pavillon à *Lome*, à *Porto Seguro* et dans le *Pequeno Popo*. La superficie totale de cette nouvelle colonie fut estimée par les occupants à 87.000 kilomètres carrés.

Une convention avec la France, réalisée en décembre 1885, délimita les frontières des possessions limitrophes respectives, tant au *Cameroun*, qu'en *Togolandia*.

L'esprit de leur race ne devait pas permettre aux Allemands de borner à ce domaine, leurs ambitieux projets d'expansion. Conformément à l'avis du Maréchal VON MOLTKE, qui recommandait l'étude préalable, complète et minutieuse, des plans à réaliser, afin de pouvoir, le moment venu, leur donner une prompte et rapide exécution, ils conçurent un grand projet d'agrandissement de leur nouvelle colonie et attendirent le moment propice pour frapper le coup décisif.

Ce moment fut celui où fut exécuté l'accord franco-allemand, du 8 février 1909, qui attribuait à la France, dans les questions du Maroc, le soin d'assurer la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure. Quant au partage des intérêts économiques respectifs, il était confié aux deux nations signataires, qui devaient le régler elles-mêmes. En conformité avec les termes et l'esprit de cet accord, diverses affaires avaient été négociées en collaboration, entre la France et l'Allemagne, particulièrement celle concernant les chemins de fer marocains, notamment les lignes de *Ngoko-Sangha* et du *Congo-Cameroun*. Des difficultés surgirent, néanmoins, qui gênèrent la poursuite de ces combinaisons.

Presque simultanément, d'autres faits de même nature compliquaient l'état des relations entre les deux pays. C'est ce qui se produisit pour l'exploration nécessaire de la région, riche en caoutchouc, qui embrasse une portion du *Cameroun* et la partie septentrionale du *Congo* français. Un projet de consortium avait été conçu à

cet effet, entre la compagnie française de *Ngoko Sangha* et des éléments allemands et anglais, ces derniers, pour la raison que deux maisons de commerce de nationalité anglaise, établies au *Congo*, avaient des intérêts dans l'affaire. Mais l'harmonie entre des éléments de mentalités si différentes fut rompue. Il en résulta que ce consortium dut être abandonné, à la suite d'une violente campagne qui s'ouvrit inopinément contre lui en Angleterre et en France.

La réaction allemande, motivée par l'échec successif des divers projets de collaboration économique franco-allemande, ne se fit pas attendre. Le consortium en question fut écarté le 29 mars 1911 et, dès le 15 avril, le baron DE SCHOEN, ambassadeur d'Allemagne, adressait une réclamation s'y rapportant. La question prit de l'importance, à la suite des clameurs soulevées dans l'Empire par les différents partis, pangermaniste, colonial et industriel, tous au comble de l'irritation, à cause de leurs intérêts lésés. Elle coïncidait avec la marche des troupes françaises, chargées au Maroc de réaliser l'occupation de *Fez*.

Pour appuyer les réclamations susdites, le 1er juillet, le navire de guerre allemand, *Panther*, jetait l'ancre devant *Agadir*. Les revendications de l'Allemagne furent dès lors poursuivies avec un caractère d'une telle âpreté, que, pendant plus de quatre mois, le maintien de la paix fut considéré, dans les milieux diplomatiques, comme très compromis. Enfin, le traité du 4 novembre 1911 vint consolider le protectorat de la France sur le Maroc, mais au prix de l'extension de la colonie allemande du *Cameroun*, aux dépens de la colonie française du *Congo*, dont la superficie était évaluée à 790.000 kilomètres carrés. L'Allemagne gagnait ainsi l'accès aux régions traversées par les fleuves *Congo* et *Oubanghi*, avec l'espoir, si la liquidation du Congo Belge devenait un fait réel, de relier, au travers de l'Afrique Équatoriale,

le *Cameroun* à sa colonie de l'est africain, acquise dans les conditions que nous allons raconter.

Les deux régions coloniales qui viennent d'être décrites, représentaient, en Afrique occidentale, un large champ d'activité pour plusieurs milliers de colons ; mais les Allemands ne les considéraient pas encore comme suffisantes pour leurs ambitions expansives. Étendant leurs regards sur la région comprise entre les grands lacs et la côte orientale — région considérée par les explorateurs comme la plus riche de l'Afrique — ils y remarquèrent, se faisant face l'une à l'autre, deux puissances coloniales prépondérantes : le Portugal et l'Angleterre[1]. Jusqu'en 1884, le commerce allemand comptait à peine, dans ces parages, quelques établissements hambourgeois, favorisés dans leur développement par des conventions particulières, négociées avec le Sultan de *Zanzibar*.

Au moment même où l'Empire développait sa politique coloniale, le Dr Carl PETERS avait organisé à *Berlin* la Société de Colonisation Allemande[1]. Il partit en septembre 1884 pour *Zanzibar*, où il négocia promptement une douzaine de traités avec les principaux chefs indigènes de l'*Usagara*. Il obtenait ainsi, sous le couvert de cette Société, la propriété d'un vaste domaine, qui embrassait une superficie d'environ 2.500 milles carrés. Cette étendue présentait toutefois un grave inconvénient. Encerclée par les possessions du Sultan de *Zanzibar*, que baignaient la mer et le lac *Tanganika*, elle n'avait aucune sortie sur l'Océan Indien. La dite Société chercha

1. L'historien portugais Pinheiro Chagas écrit, dans son ouvrage intitulé : *L'Afrique portugaise*, que « la graine semée par Livingstone germait au Mozambique. Les missionnaires écossais envahissaient l'intérieur de cette province, fondaient l'Établissement de Blantyre et nous, avec une lamentable faiblesse, non seulement nous les aidions, mais encore, nous leur reconnaissions presque des droits, stipulant dans le Tarif des Douanes de Mozambique un simple impôt de transit de 3 % pour les marchandises à destination des Lacs, comme si cette région eût été étrangère. Les conséquences s'en firent rapidement sentir, quand nous voulûmes les mettre dehors. Ils s'écrièrent alors avec arrogance : *C'est à vous d'en sortir.* »

à obtenir de ce souverain la cession d'un territoire répondant à cet objet. Non seulement elle rencontra de sa part un refus formel, que l'on attribua à l'influence anglaise, mais elle dut encore constater qu'il était décidé à annuler les concessions obtenues par les Allemands, ce qui s'est traduit par la décision prise en avril 1885.

La Société s'était déjà préparée contre cette éventualité en obtenant la protection du gouvernement allemand, qui lui fut concédée en février de cette même année, après que la lettre impériale de souveraineté lui eut été remise. C'est pourquoi, étant donné cet acte d'hostilité, huit navires de guerre allemands furent immédiatement envoyés à *Zanzibar*, où ils jetèrent l'ancre, juste en face du palais du Sultan. Sous le coup d'une telle contrainte, ce dernier se vit obligé de reconnaître le protectorat allemand, non seulement sur l'*Usagara*, mais encore sur *Ukami*, *Uguhu*, *Useguha* et *Vitu*, ainsi que le droit de se servir des forts de *Dar-Es-Salaam* et de *Pangani*, conjointement avec celui d'administrer les Douanes respectives, en échange d'une subvention annuelle

L'impression causée par la présence de l'escadre allemande à *Zanzibar* fut telle, que le territoire primitivement occupé par la Société prit des proportions beaucoup plus grandes. En novembre 1885, deux délégués de cette corporation, partant de *Sima*, traversèrent encore toute la région comprise entre le lac *Nyassa* et la partie déjà acquise. Ils déclarèrent à leur retour qu'ils en avaient fait l'acquisition.

Ainsi qu'il était arrivé pour la *Damaralandia* et le *Cameroun*, l'Allemagne s'occupa aussitôt d'assurer les limites de sa nouvelle colonie. Deux conventions furent passées à cet effet : la première, datée de 1886, avec

1. Cette Société se composait à son début de 35 associés contribuant au fonds social pour 250 livres chacun. — Elle se reconstitua par la suite avec un capital de six millions de marks, grâce à la valorisation de ses actions et aussitôt après l'acquisition des vastes territoires dont il est ici question.

le Portugal, relativement à la frontière sud du Protectorat ; l'autre, avec l'Angleterre. D'après ces accords diplomatiques, le territoire de la Compagnie de l'est africain s'étendait depuis le fleuve *Rovuma* (11° de latitude sud) jusqu'au fleuve *Wanga*, au nord. A l'ouest, il atteignait les bords des lacs *Nyassa* et *Vitoria Nyanza* et comprenait le lac *Tanganika*. A l'est, il faisait face aux États continentaux du Sultan de *Zanzibar*. L'étendue de la colonie, ainsi délimitée, était évaluée par les occupants à 995.000 kilomètres carrés [1].

Il fut toutefois plus facile de délimiter cette possession sur le papier, que d'en fixer la frontière sur le territoire. Quand la Compagnie concessionnaire entama en 1887 les opérations de colonisation, elle rencontra les pires obstacles. Une telle hostilité s'était manifestée parmi les indigènes, qu'elle dut abandonner divers points précédemment occupés C'est alors que, comme à l'habitude, le gouvernement impérial entra en action. Un projet fut présenté au Reichstag, à la séance du 20 janvier 1889, autorisant l'affectation de deux millions de marks à l'organisation d'une expédition dans l'est africain et à la nomination d'un commissaire impérial, chargé de prendre, au nom du gouvernement, les mesures nécessaires pour protéger les intérêts allemands et pour reconquérir la situation territoriale antérieure.

Cette proposition fut discutée à la séance du 25 avril et approuvée par une majorité considérable, malgré l'opposition de quelques membres, hostiles par principe à toute entreprise coloniale. Le commissaire choisi fut

1. En vertu du traité anglo-allemand, signé en 1890, le Sultanat de *Zanzibar* fut placé sous le Protectorat de l'Angleterre. Il était délimité par la zone maritime comprise entre l'embouchure du *Miningani* et *Kipini* et par une ligne de frontière terrestre, suivant le cours du *Miningani* pendant une étendue de cinq milles et coupant le *Rovuma*, de façon à former une portion de territoire ayant une profondeur de dix milles. De plus, le Sultan fut reconnu comme le seul souverain absolu des îles de *Zanzibar*, de *Pemba*, de *Lamu* et de *Mafia*.

Il ne faut pas confondre le Sultanat avec la grande région dénommée Zanguebar ou Zanzibar, qui s'étend sur la côte orientale de l'Afrique, depuis le pays des Somalis, jusqu'à Mozambique et comprend divers États tels que le dit Sultanat de Zanzibar, Quiloa, Mogadoxo, Mélinde, etc.

le capitaine WISSMANN. L'espace naturellement limité de ce livre ne permet pas d'exposer les difficultés de toutes sortes avec lesquelles il eut à lutter — les plus importantes provenant des Compagnies anglaises rivales.

Mais ce que nous ne devons pas passer sous silence, c'est le procédé employé vis-à-vis du Portugal. Il démontre, parallèlement à ce qui se passa sur la frontière sud d'*Angola*, l'intention manifeste de l'Allemagne, d'accroître, également aux dépens de l'empire colonial portugais, sa nouvelle possession africaine de l'Est.

Le traité luso-allemand du 30 décembre 1886, fixait la frontière commune le long du *Rovuma*. Or, sans prévenir, ni alléguer aucun droit, l'Allemagne occupa l'île de *Suafo* et la baie de *Tungue*[1], au sud du cours de ce fleuve. Elle opposa d'ailleurs à nos réclamations justifiées, de telles fins de non recevoir, que le Ministre portugais des Affaires étrangères se vit contraint, en août 1894, à accepter un échange de notes additionnelles, par lesquelles la dite frontière serait fixée au parallèle 19° 40, de latitude sud, depuis le promontoire du *Cabo Delgado* jusqu'au *Rovuma*. Le sort de la dernière guerre nous permit toutefois, grâce à l'effort des troupes expéditionnaires portugaises, d'occuper à nouveau l'ancien tracé de la frontière. Les droits contestés nous ont été reconnus, à la suite des efforts déployés par les représentants du Portugal dans la Conférence de la Paix.

En 1884, la Société allemande de colonisation organisa, en harmonie avec les dispositions de ses statuts, une autre compagnie, connue sous le nom de *Nouvelle Guinée*.

1. La baie de Tungue fut, autrefois, occupée par le Sultan de Zanzibar qui, la considérant comme sienne, y avait établi des postes douaniers et tous les signes de la domination. Pendant quarante ans, les Portugais ont protesté contre cette violence, sans obtenir aucun résultat, jusqu'à ce que, en janvier 1886, le Gouverneur de Mozambique, qui était alors Augusto de Castilho, fit reparaître, dans la baie contestée, le drapeau portugais. Malgré cela, s'intitulant les successeurs du Sultan et violant le pacte conclu, les Allemands occupèrent la baie par la force.

Celle-ci avait pour but d'acquérir, dans la grande île océanique du même nom (également connue sous la dénomination de *Papouasie* et située au nord de l'Australie, dont elle est séparée par le détroit de *Torres*), les régions dont les Hollandais et les Anglais ne s'étaient pas encore emparés.

Ce plan fut exécuté sans plus de difficultés, dans la région connue sous le nom de Territoire de l'Empereur Guillaume *(Kaisers Wilhelms Land)*. Elle comprend plus des deux tiers du littoral nord-est de l'île, entre la baie de *Humboldt* et celle de *Huon*, outre l'archipel de *Bismarck*[1], et les îles de *Bougainville*, *Choiseul* et *Isabelle*, dans l'archipel *Salomon*[2]. L'ensemble de ces territoires représente une superficie totale d'environ 240.000 kilomètres carrés.

Conformément aux pratiques déjà suivies, une convention, conclue en avril 1885, avec l'Angleterre et la Hollande, garantissait à l'Allemagne la possession d'un tiers de la grande île de la Nouvelle Guinée, en outre des îlots indiqués précédemment.

En raison de l'état de civilisation très arriéré des indigènes, de leur répugnance manifeste à l'égard du travail et de l'hétérogénéité des dialectes, qui rendait difficiles les communications entre les diverses tribus, les Allemands n'avaient rencontré dans leur occupation aucune difficulté digne d'être mentionnée. Celles éprouvées provenaient essentiellement du manque de communications maritimes, par le fait que la colonie se trouve en dehors de l'itinéraire des services réguliers transpacifiques. Une petite escadrille marchande entretenait

1. L'archipel Bismarck, ou archipel de l'Océanie, situé au N.-E. de la Nouvelle-Guinée, comprend, entre autres, les îles suivantes : Nouvelle Poméranie, Nouveau Mecklembourg, les îles de l'Amirauté, le Nouveau Hanovre, les îles Saint-Mathias, l'île Longue.

2. L'archipel Salomon, situé en Mélanésie, appartient en partie aux Anglais. Une des îles qui le composent, a pris le nom du célèbre navigateur français Bougainville (Louis Antoine) qui, de 1766 à 1769, fit un voyage autour du monde, qu'il décrivit dans un livre très apprécié des spécialistes.

les relations avec l'Australie et l'île de *Java*, afin d'utiliser les escales des paquebots anglo-australiens.

Dans l'Océan Pacifique, l'Allemagne s'assura également un empire colonial. Celui-ci n'était sans doute pas avantagé sous le rapport de la valeur territoriale. Il était plutôt une nouvelle révélation de la tendance naturelle de la race à se préparer, en temps opportun et de façon sûre, pour la conquête de l'hégémonie universelle. L'Allemagne établit à cet effet, à travers cet immense Océan, une série d'escales, sur lesquelles flottait son pavillon, et qui étaient dotées des ports de ravitaillement nécessaires. Elle tendait ainsi à contre-balancer, non seulement la prépondérance de l'Angleterre, solidement établie dans le vaste empire colonial d'Australie, mais encore, pour l'avenir, celle du Japon. Elle visait même jusqu'à contrarier l'expansion des États-Unis, auxquels le récent percement du canal de *Panama* garantit, sur cette mer, une suprématie, grandement contestée toutefois par les Japonais.

Dans l'acquisition de cette puissance insulaire, l'Allemagne révéla le même esprit, dominateur et agressif, qui caractérisa toujours, à travers les siècles, sa politique internationale. Ce fut ainsi par la violence qu'elle chercha à s'emparer de l'archipel des *Carolines*, uni à la couronne d'Espagne et découvert dans les débuts de 1528 par Alvaro DE SAAVEDRA. Le fait provoqua, avec ce pays, un conflit qui fut résolu par l'arbitrage du Saint-Siège. Dans l'intention de faire totalement disparaître les haines intérieures, qu'avait suscitées la mauvaise lutte politique du *Culturkampf* contre le Centre Catholique, ce fut BISMARCK lui-même qui proposa au Pape de servir d'arbitre. Ce dernier, qui ne méconnaissait pas les avantages « des accommodements avec le Ciel », prit une décision favorable aux prétentions de l'Espagne, mais en les circonscrivant toutefois au 164° de longitude et laissant

le surplus aux Allemands. Il en résulta que l'Allemagne resta maîtresse des îles de cet archipel, qui offraient à ses yeux un intérêt plutôt militaire.

Cet événement n'entraîna pour elle aucun arrêt dans l'exécution de son projet primitif. Aussi profita-t-elle du moment où l'Espagne se débattait avec de graves difficultés financières, occasionnées par le paiement de l'indemnité qu'exigèrent les États-Unis à la fin du conflit, qui eut pour épilogue la destruction de l'escadre de l'Amiral CERVERA. L'Allemagne s'empressa de lui proposer sa bourse, en échange de la domination complète de l'archipel en question. Cette offre tentante eut le résultat qu'elle poursuivait. Ce fut au prix de 25 millions de pesetas que le drapeau allemand parvint à flotter sur cette région. Les Carolines forment en Océanie, un immense archipel, qui s'étend du 3° au 12° Lat. N. et du 140° au 178° Long. E. Il comprend trois groupes, dont chacun est constitué par de nombreuses îles ou îlots, au nombre de plus de 500 et couvrant environ 1177 kilomètres carrés. La population ne correspondait pas à ce que de tels chiffres pourraient faire supposer, car elle s'élevait à peine à 60.000 habitants de race malaise polynésienne et parlant un dialecte semblable à celui employé aux Philippines.

A l'est des Carolines, l'Allemagne possédait également, dans l'Océan Pacifique, trois groupes d'îles, connues sous le nom d'archipel *Marshall*, d'îles *Brown* et d'îles de la *Providence*. Au protectorat de ces territoires, est annexé, au S. E., celui de *Pleasant Island*, dans l'archipel *Gilbert* ou *Kingsmill*, situé en Polynésie, à 30 milles de l'Équateur et appartenant en partie à l'Angleterre. L'archipel *Marshall*, en Micronésie, était précédemment exploité par des Établissements hollandais et norvégiens. Mais, profitant des continuelles luttes intestines qui divisaient les indigènes, la canonnière allemande *Nautilus* occupa, en octobre 1885, les groupes d'îles en question.

L'étendue totale des possessions allemandes, dans les deux archipels, était évaluée à 2.500 kilomètres carrés.

Par sa situation stratégique, la plus importante des possessions allemandes de l'Océan Pacifique, était l'archipel de *Samoa* ou *Hamoa*, appelé « Iles des *Navigateurs*», par BOUGAINVILLE, qui les découvrit en 1768. A huit ou neuf jours de voyage de *Sydney* et de *Auckland*[1], d'une part, et de la Nouvelle Guinée et des îles *Sandwich*[2], d'autre part, il marque approximativement le milieu de la grande route intercontinentale de *S. Francisco de Californie*, à *Brisbane*[3], sur laquelle il représente un lieu d'escale naturel. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs puissances en aient ambitionné lap ossession.

Le gouvernement de l'archipel de *Samoa* est, en apparence, une sorte de monarchie constitutionnelle, à la tête de laquelle figure un personnage, appelé TUPU ou roi, et qui comprend un Parlement composé de deux chambres. En réalité, ni l'un ni l'autre n'exercent une influence décisive. Aussi ,les habitants de cet archipel sont-ils organisés en tribus,pour ainsi dire indépendantes. Les nord-américains, convaincus de l'importance que cet archipel pourrait un jour acquérir dans la mer des Indes, signèrent, le 17 janvier 1878, un traité avec le *Tupu*. Entre autres avantages, il était stipulé la cession à leur profit du magnifique port de *Pago-Pago*, dans l'île de *Tutuila*, où ils établirent une station navale et un dépôt de charbon.

Mais aussitôt après, le 24 janvier 1879, l'Allemagne, procédant suivant son habitude, manifesta sa cupidité. Elle conclut avec le dit potentat, un autre traité d'amitié,

1. Sydney est la capitale de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. Auckland est la principale ville de la Nouvelle-Zélande.
2. Sandwich, ou Haway, est une partie de l'archipel de la Polynésie, qui appartient aux États-Unis depuis 1898.
3. Brisbane est la capitale de l'État de Queensland, en Australie ; elle dispose d'un important trafic commercial.

qui lui concédait le droit d'établir un comptoir à *Salnafala*, dans l'île de *Opulu*. L'Angleterre, qui suivait toujours soigneusement la trace allemande, conclut de suite, le 28 avril 1879, une autre convention, sous le couvert de laquelle une multitude considérable de missionnaires se dispersa dans l'archipel, faisant une propagande active en faveur des intérêts britanniques. Cet accord contenait également des clauses analogues à celles comprises dans les deux traités précédemment cités — le gouvernement samoan s'engageant à ne consentir à un autre pays aucun droit pouvant porter préjudice à l'Angleterre.

La présence à Samoa de trois puissances étrangères, dont chacune cherchait à conquérir secrètement la suprématie dans l'archipel, ne tarda pas à susciter entre elles des frottements. De continuels dissentiments étaient provoqués par leurs consuls, parmi lesquels l'Allemand était le plus avantagé grâce aux procédés qu'il employait. En 1884, le roi MELITOA qui, dans ces conditions, régnait sans gouverner, conclut avec le gouvernement de *Berlin* un traité particulier et secret, qui assurait à ce dernier la prépondérance effective. Le fait, toutefois, transpira et les colons américains et anglais, se procurant armes et munitions, se préparèrent à réagir efficacement contre les effets de l'accord, dès qu'une occasion se présenterait. Elle s'offrit le 22 mars 1887, alors que les Allemands fêtaient l'anniversaire de leur Empereur ; ils furent durement maltraités.

Dès qu'il en eut connaissance, le Prince DE BISMARCK adressa au Gouvernement de *Washington* une note contenant le paragraphe suivant, particulièrement expressif : « Dans le cas où le roi MELITOA ne voudrait ou ne pourrait « pas fournir à nos nationaux l'appui nécessaire, nous « nous verrons dans l'obligation de lui déclarer la guerre « et de proclamer sa déposition. Nous efforçant de « maintenir les meilleures relations avec les puissances « représentées à *Samoa*, nous nous déclarons incapables

« de permettre que la sécurité de nos nationaux et le « prestige de l'Empire allemand soient menacés plus « longtemps ».

En même temps qu'il expédiait cette note, le Chancelier chercha à organiser à *Washington* une conférence destinée à résoudre la question. Cette idée n'ayant pas abouti, une escadre allemande fut envoyée dans le port d'*Apia*, dans l'île *Upolu*. Et le consul allemand — la guerre ayant été déclarée à MELITOA — prononça sa déposition et proclama un autre roi, auprès duquel un ancien officier allemand devait exercer les fonctions de conseiller privé.

Comme cela avait eu lieu dans les colonies africaines, le triomphe des Allemands donna lieu à un soulèvement général, qui eut pour conséquence la déposition du roi proclamé par eux. Le conflit fut résolu suivant la méthode habituelle : par le fer et par le feu. Le croiseur *Adler*, la corvette *Olga* et la canonnière *Eber* vomirent une mitraille abondante, rasant et réduisant en cendres leurs objectifs ; les Compagnies de débarquement passèrent au fil de l'épée tous les habitants rencontrés, mais non sans avoir subi elles-mêmes de nombreuses pertes.

A la fin, l'Allemagne réalisa son plan initial. En vue de régler la question internationale en suspens, une commission anglo-tudesque-américaine fut en effet nommée au commencement de 1899. Ses travaux eurent pour résultat la convention anglo-allemande du 8 novembre, qui fut également signée, le 2 décembre, par les États-Unis. Aux termes de cet accord, les îles de *Samoa* — excepté celle de *Tutuila*, cédée aux États-Unis — passaient au pouvoir de l'Allemagne qui, de son côté, abandonnait à l'Angleterre les îles de *Choiseul* et *Isabelle*, dans l'archipel *Salomon*, et renonçait à tout droit sur les îles *Tonga* et *Savage*. Cette nouvelle possession allemande mesurait une étendue de 2.600 kilomètres carrés.

L'Allemagne réalisa sa dernière conquête d'outre-mer aussitôt après la guerre sino-japonaise, lorsque fut constatée la pénétration de diverses puissances européennes dans le vaste empire mongol. Elle ne fut pas la première à suivre ce mouvement ; mais, quand elle entra en jeu, elle le fit avec plus d'ardeur qu'aucune autre.

Sous le prétexte du massacre de deux missionnaires bavarois, dans la province de *Chian-Tung*, en novembre 1897, l'Amiral DIEDERICKS occupa la baie de *Kiao-Tcheou*, position stratégique qui avait déjà appelé l'attention des commandants d'autres divisions navales. Conformément aux pratiques déjà exposées, la Chine se vit obligée de signer, en mars 1898, un traité concédant aux Allemands l'occupation de ce port, qu'ils déclarèrent ouvert, afin d'adhérer à la politique de la « porte ouverte » que l'Angleterre pratiquait dans cet empire. La concession fut évaluée à 600 kilomètres carrés. Il est utile de spécifier que « porte ouverte » n'a pas la même signification que « port-franc ». La première dénomination implique la perception de droits de douane par la Chine ; la seconde comporte une entière franchise, tant à l'entrée qu'à la sortie des navires.

Le traité en question reconnaissait, en outre, aux Allemands, un droit de préférence pour toutes les concessions de voies ferrées ou de mines, dans la province de *Chian-Tung*. Il constituait ainsi une sphère d'intérêts allemands située à 500 kilomètres de *Pékin*. Le fait provoqua aussitôt les réclamations de l'Angleterre qui obtint, à titre de compensation, une série d'avantages dans d'autres régions. Avec le port, la Chine cédait, pour une durée de 99 années, la surface de mer et de terre comprise dans un rayon de 50 kilomètres autour de *Tsing-Tao*, qui se trouve à l'entrée et au nord du canal donnant accès à la baie de *Kiao-Tcheou*.

Quand la prise de possession fut devenue effective, dans le courant de l'hiver de 1898-1899, il se produisit

ce qui arriva, nous l'avons vu, pour toutes les régions occupées par les Allemands dans les différentes parties du monde, c'est-à-dire que des résistances surgirent de la part des peuples soumis, en raison des travaux de mines et de chemins de fer que les Allemands cherchaient à effectuer, au-delà du territoire concédé. Aussitôt, une expédition militaire, organisée à *Tsing-Tao*, partit le 29 mars vers la région de *Ytcheou-Fou*, à bord du croiseur *Gefion*, afin de punir les populations, chez lesquelles les ingénieurs et les missionnaires allemands avaient été maltraités. On y conserva ensuite une garnison militaire, du reste peu importante, en vue de maintenir l'ordre dans cette province et d'y assurer la vie des nationaux allemands. C'est du moins ce qu'à la commission du budget du Reichstag, à la séance du 28 février 1899, le Prince DE BULOW, déjà Chancelier, déclarait en ces termes : « Il est de notre devoir d'assurer la vie et les intérêts « de nos compatriotes, de nos missionnaires et de leurs « propriétés ; de veiller en somme à ce que nos intérêts « matériels ou moraux, dans la province de *Chian-Tung*, « ne soient pas lésés par les désordres intérieurs dont « la Chine pourra devenir le théâtre ».

Usant du privilège de la concession des chemins de fer, que nous avons dit lui avoir été accordé, et comme mesure propre à préparer l'expansion qu'elle projetait dans le Céleste Empire, l'Allemagne s'occupa aussitôt du tracé des lignes de *Kiao-Tcheou* à *I-Tcheou* et *Juchan*, et de *Kiao-Tcheou* à *Tsi-Nan-Fou*. Toutes deux étaient situées dans la province de *Chian-Tung*, qui constituait la zone d'influence allemande et c'est dans leur direction que la pénétration était envisagée de préférence.

Tout ce qu'on vient de dire prouve que, dans la conquête de son nouveau, mais très vaste, empire colonial, l'Allemagne vit se réaliser la prédiction de BISMARCK,

disant que : « l'avenir de l'Allemagne serait édifié par « le fer et par le sang ».

Dans les notes statistiques qui accompagnaient son livre intitulé *Mitteleuropa*, NAUMANN évaluait comme suit la surface et la population de cet empire — les surfaces indiquées se rapportant à des milliers de kilomètres carrés :

		Population	
	Superficie	Européenne	Indigène
AFRIQUE ORIENTALE..	995	5.300	7.660.000
CAMEROUN	790	1.900	2.650.000
TOGOLANDIA	87	400	1.030.000
SUD OUEST AFRICAIN .	835	14.800	84.000
NOUVELLE GUINÉE ...	240	1.000	600.000?
CAROLINES, etc	2,5	500	
SAMOA	2,6	500	38.000
KIAO-TCHEOU	0,6	4.500	190.000
	2.952,7	28.900	12.252.000

L'Allemagne occupait donc, dans l'ensemble, environ trois millions de kilomètres carrés, peuplés par quelque 30.000 Européens et plus de 12 millions d'indigènes, et tout cela fut acquis en vingt ans à peine. On ne peut pas offrir un meilleur exemple de l'expansibilité d'une race et de son culte persévérant pour l'esprit de conquête, surtout quand on le compare au développement acquis après de longs siècles par une grande nation coloniale comme le Portugal[1].

Mais le sort réservé à cet empire, la sagesse des nations l'avait déjà prévu, dans son aphorisme bien connu : « Celui qui tue par le fer, périra par le fer ». — C'est

1. En vue de permettre une comparaison, qui révélera mieux l'énorme effort développé par l'Allemagne dans la conquête de son vaste empire colonial, nous reproduisons ci-dessous, d'après le « Portugal Colonial » de l'amiral portugais,

ce que les Espagnols traduisent par l'expression : «Quien a picardia mata, a picardia muere ». — Quels que soient les termes de l'adage, le fait est que l'esprit en fut, nous allons le voir, pleinement confirmé. Dans les quatre premiers mois de la dernière guerre, en effet, l'Allemagne perdit successivement, par le fer et dans le sang, les différentes parties de cet empire, qu'en Asie, en Afrique et en Océanie, elle s'était taillé de la même façon[1].

Quand l'Allemagne s'empara de la baie chinoise de *Kiao-Tcheou*, elle le fit dans la double intention de s'en servir comme base, non seulement commerciale, mais encore militaire. Au premier de ces deux points de vue, elle s'occupa tout d'abord de protéger convenablement

Ernesto de Vasconcellos, président de la Commission de cartographie, le tableau de la superficie et des habitants des possessions coloniales portugaises :

PROVINCES :	SUPERFICIE (Km²) :	HABITANTS :
Cap Vert	3.928	143.257
Guinée	36.125	213.137
S. Tomé et Principe	938	43.000
Angola	1.255.775	4.181.730
Mozambique	763.000	3.120.000
Inde	4.297	536.612
Macau	10	63.991
Timor	18.989	303.600
Total :	2.083.062	8.605.327

Après la perte des colonies allemandes, à la suite de la dernière guerre, le Portugal acquiert la troisième place dans l'ensemble des puissances coloniales.

1. Par le traité de paix de Versailles, du 28 juin 1919, conclu après la publication de l'édition portugaise de ce livre, les résolutions suivantes ont été adoptées, au sujet des colonies allemandes :

Partie IV. — *Droits et intérêts allemands hors d'Allemagne*, Art. 118 — Hors de ses limites en Europe, telles qu'elles sont fixées par le présent Traité, l'Allemagne renonce à tous droits, titres ou privilèges quelconques sur ou concernant tous territoires lui appartenant, à elle ou à ses alliés ayant pu, à quelque titre que ce soit, lui appartenir vis-à-vis des Puissances alliées et associées.

L'Allemagne s'engage dès à présent à reconnaître et à agréer les mesures qui sont ou seront prises par les principales puissances alliées et associées, d'accord, s'il y a lieu, avec les tierces puissances, en vue de régler les conséquences de la disposition qui précède.

Spécialement, l'Allemagne déclare agréer les stipulations des articles ci-après relatifs à certaines matières particulières

Section I
Colonies allemandes

Art. 119. — L'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées (États-Unis d'Amérique, Empire Britannique, France, Italie et Japon), à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer.

Art. 120. — Tous droits mobiliers ou immobiliers appartenant dans ces territoires à l'Empire allemand ou à un État allemand quelconque, passeront au Gouvernement exerçant l'autorité sur ces territoires, dans les conditions fixées dans l'article 257 de la Partie IX (Clauses financières) du présent Traité. Si des contestations venaient à s'élever sur la nature de ces droits, elles seraient jugées souverainement par les Tribunaux locaux.

le port de *Tsing-Tao*, qui donne accès à cette baie. Elle le dota de tous les perfectionnements nécessaires pour en faire une escale obligatoire, soit pour les navires de commerce, soit pour les navires de guerre, qui y trouvaient les installations industrielles indispensables aux réparations dont ils pouvaient avoir besoin. Parmi ces installations, figure un dock flottant de 16.000 tonnes, le plus grand qui existait en Asie orientale.

Simultanément, et grâce à ces améliorations maritimes, la construction d'une des voies ferrées précitées reliait le port dont il s'agit, à la contrée fertile de *Chian-Tung* et attirait vers lui les produits végétaux et minéraux, qui abondent dans ces régions. Les Allemands obtinrent ainsi, en peu de temps, que *Tsing-Tao* fût classé le cinquième parmi les divers ports d'exportation de la Chine — son rendement net annuel s'élevant à 45 millions de marks.

Comme port militaire, *Tsing-Tao* était destiné à abriter les croiseurs de la station navale allemande de l'Asie orientale. Leurs équipages respectifs allaient s'y reposer des manœuvres de bord et s'y perfectionner dans les exercices de débarquement, de tir et autres de même nature.

Il est naturel que ces débuts aient inquiété spécialement les Japonais, qui prétendaient avoir les coudées franches dans les questions relatives à la Chine. C'est pourquoi, une fois la guerre déclarée, le 4 août 1914, entre l'Angleterre et l'Allemagne, le chargé d'Affaires du Japon à *Berlin*, remettait dès le 15 du même mois au Ministère des Affaires étrangères, une note sous forme d'ultimatum. Son gouvernement, se basant sur le traité d'alliance anglo-japonaise, exigeait le retrait immédiat ou le désarmement des navires de guerre allemands dans les eaux japonaises, ainsi que la remise aux autorités japonaises, sans condition et avant le 15 septembre, de tout le territoire de *Kiao-Tcheou*, cédé par la Chine.

La réponse à toutes ces exigences, qui n'admettaient aucune restriction, devait être donnée avant le 23 août : cette réponse ayant été formellement négative, la guerre fut déclarée.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire les opérations effectuées par les Anglo-japonais,pour s'emparer de la colonie allemande, bien qu'elles offrent un intérêt militaire. Il suffit, pour le moment, de rappeler que, le 27 août, une escadre japonaise apparaissait en vue de *Tsing-Tao* et qu'elle en notifiait le blocus, intimant au consul américain et à une canonnière autrichienne, ancrée au port, l'ordre de se retirer. Simultanément, les Japonais occupèrent quelques îlots qui devaient leur servir de point d'appui et placèrent des mines pour empêcher la navigation. Le jour suivant, commença le bombardement de la place. Le 18 septembre, un débarquement de troupes japonaises fut opéré sur la côte — ces troupes étant aussitôt renforcées, le 24, par des troupes anglaises, sous le commandement du général de brigade BARNADISTON, qui fut par la suite et jusqu'à la fin de la guerre, chef de la mission anglaise à *Lisbonne*. Le port de *Tsing-Tao*, ainsi bloqué par mer et assiégé sur terre, avait toutes ses communications coupées.

Malgré une opiniâtre défense, dirigée par le commandant MEYER WALDECK, les assiégeants commencèrent, dans la nuit du 6 novembre, l'attaque décisive de la place qui se rendit à l'aube. Les honneurs de la guerre furent accordés à ses défenseurs. Le nombre des prisonniers s'élevait à 4.200, sur lesquels 600 étaient blessés ; il y avait eu 170 morts, dont 6 officiers. Il fut établi, dans la capitulation, que le Japon administrerait *Tsing-Tao* jusqu'à la fin de la guerre et qu'ensuite, la question dépendrait de négociations particulières avec la Chine[1].

1. Par le Traité de Paix de Versailles, du 28 juin 1919, les dispositions sui-

Dans le livre de G. FRANZIUS, intitulé *Kiao-Tcheou*, l'Empereur Guillaume avait écrit, de sa propre main, la phrase suivante : « L'endroit où un Allemand est « tombé au service de la patrie et dans l'accomplissement « fidèle de son devoir, cet endroit qui lui sert de tombeau « et dans lequel l'aigle allemand a fixé ses serres, devient « terrain allemand et sera maintenu comme tel ». — La prophétie était donc entièrement démentie.

Le principe de la division du travail fut appliqué à la conquête des colonies allemandes de l'Océan Pacifique : la prise de possession des archipels, situés au sud de l'Équateur, incombait à l'escadre australienne ; l'escadre japonaise devait se charger de ceux situés au nord de cette ligne, à savoir : *Marschall, Carolines, Mariannes* et *Palau.*

Lorsque la guerre éclata entre l'Allemagne et l'Angleterre, les navires de la flotte australienne étaient dispersés. C'était en effet l'époque de l'instruction en haute mer et des manœuvres. Cependant, les mesures aussitôt prises permirent de réunir, le 11 août 1914, au lieu convenu pour la concentration dans l'Océan Pacifique, les navires suivants : *Australie,* croiseur-cuirassé, de 19.200 tonnes ; *Sydney* et *Melbourne,* croiseurs légers, de 5.500 tonnes ; *Encounter,* croiseur léger, de 5.750 tonnes ; *Warrego,*

vantes ont été prises au sujet des territoires se rapportant à la baie chinoise de Kiao-Tcheou :

Partie IV — Section VIII

Chantoung

Art. 156. — L'Allemagne renonce, en faveur du Japon, à tous ses droits, titres et privilèges — concernant notamment le territoire de Kiao-Tcheou, les chemins de fer, les mines et les câbles sous-marins — qu'elle a acquis, en vertu du Traité passé par elle avec la Chine, le 6 mars 1898, et de tous les autres actes concernant la province de Chantoung.

Tous les droits allemands dans le chemin de fer de Tsingtao à Tsinanfou, y compris ses embranchements, ensemble des dépendances de toute nature, gares, magasins, matériel fixe et roulant, mines, établissements et matériel d'exploration des mines, sont et demeurent acquis au Japon, avec tous les droits et privilèges qui s'y rattachent.

Les câbles sous-marins de l'État allemand, de Tsingtao à Tchéfou, avec tous les droits, privilèges et propriétés qui s'y rattachent, restent également acquis au Japon, francs et quittes de toutes charges.

Parramatta et *Yarra*, contre-torpilleurs de 700 tonnes, et les sous marins A. E. 1 et A. E. 2, de 800 tonnes. Faisaient également partie de cette flotte, l'ancien croiseur léger *Pioneer*, deux vieux torpilleurs et trois canonnières dans le même état, qui devaient être remplacés par un nombre égal de bateaux en construction dans les chantiers de *Port-Jackson*.

Les navires qui composaient alors la base navale allemande, dans le Pacifique, et qui stationnaient dans des endroits différents, étaient les suivants : *Gneisenau*, *Nagatsuki*, *Scharnhorst*, *Nurnberg*, *Leipzig* et *Emden*. L'Amirauté anglaise donna ordre à la marine australienne de chercher à les rencontrer et de les battre. Celle-ci manœuvra jusqu'à ce que, le 21 septembre, elle toucha à *Herbertshohe* où, non seulement elle détruisit une station de télégraphie sans fils, mais encore elle obtint du gouverneur allemand la remise, tant de la Nouvelle Bretagne et de son archipel, que de la Nouvelle Guinée allemande, des îles Carolines et Marschall et de toutes les autres possessions disséminées sur lesquelles ce fonctionnaire exerçait son autorité. Quelques jours après, une expédition, protégée par le croiseur-cuirassé *Australie*, s'emparait également de *Friedrich-Wilhelm*, siège du gouvernement de la « Terre de l'Empereur Guillaume ».

De leur côté, les Japonais ne furent pas moins diligents dans l'accomplissement de la mission qu'ils avaient assumée. Le 29 septembre, surgit en face de *Jalwit*, siège du gouvernement des îles *Marschall*, une escadre japonaise, composée de trois croiseurs cuirassés et de deux contre-torpilleurs, sous le commandement de l'amiral JAMAJA. Celui-ci, après avoir constaté qu'il n'y avait aucun navire allemand dans la rade, envoya à terre un corps de débarquement d'une force d'environ 450 hommes, afin de rendre effective l'occupation de l'archipel, qui fut ainsi proclamée au nom de l'Empereur

du Japon. Aussitôt après, regagnant la pleine mer, cette escadre se dirigea sur les *Carolines*, les *Mariannes* et *Palau*, qu'elle occupa successivement, sans rencontrer aucune résistance.

Toutes les possessions allemandes en Micronésie étaient ainsi soumises à l'autorité japonaise. Le 19 novembre 1914, le Japon informa l'Angleterre de ce qui s'était passé. Il déclara être prêt à remettre aux forces australiennes les îles allemandes du Pacifique, sans doute parce que la capitulation en avait été déjà obtenue virtuellement, de l'autorité supérieure allemande résidant à *Herbertshohe*. Le gouvernement anglais accepta et un détachement australien prit alors possession effective des territoires en question.

La dernière île allemande du Pacifique, qui n'avait pas encore été occupée et qui était celle de *Bougainville* (située dans l'archipel *Salomon*), le fut à son tour, par un détachement australien, le 9 décembre 1914.

Les colonies allemandes d'Afrique, qui étaient : le *Togolandia*, le *Cameroun*, le *Damaraland* et les territoires dénommés de l'*Est Africain*, tombèrent aussi successivement au pouvoir de l'ennemi. Il est inutile de donner plus de précisions sur la façon dont elles furent occupées ; ce qui nous intéresse ici, c'est, en effet, de savoir que le pavillon allemand avait cessé d'y flotter — ce qui n'est pas douteux. Le littoral de ces différentes colonies tomba facilement au pouvoir des forces navales anglo-françaises. L'*hinterland* de quelques-unes d'entre elles fut toutefois long à occuper, en raison de la difficulté qu'il y eut à organiser les expéditions chargées de cette mission.

Togo et le *Cameroun* furent les régions qui se soumirent les premières ; mais non sans offrir une résistance, qui fut brisée, fin août et septembre 1914, par les forces navales anglo-françaises combinées à cet effet.

Le 19 septembre, jetait l'ancre également dans le port de *Luderitzbucht*, au *Damaraland*, une flotte anglaise, composée de deux croiseurs protégés, de quatre torpilleurs et de douze transports. Elle amenait un corps de débarquement de 8.000 hommes, sous le commandement du lieutenant-colonel MULLER qui, sans rencontrer de résistance, prit aussitôt possession du Comptoir. Les Allemands s'étaient retirés dans l'*hinterland* de la colonie, où ils cherchèrent à entraver l'occupation. Mais ils n'y parvinrent pas, en raison des opérations dirigées contre eux par les troupes de l'Union Sud-Africaine, déjà habilement conduites par le général BOTHA. La retraite leur était d'ailleurs aussi coupée au nord, par les forces expéditionnaires portugaises en *Angola*.

En ce qui concerne les territoires de l'Afrique orientale allemande, le littoral fut rapidement occupé par les troupes britanniques venant de l'Inde. Mais, dans l'intérieur, la résistance continuait avec ténacité, malgré l'important renfort des troupes de l'Union Sud-Africaine, aidées par celles constituant l'expédition portugaise au *Mozambique*. Les Allemands se virent obligés d'abandonner cette colonie. Ils se retirèrent dans la province portugaise de *Mozambique*, d'où ils furent également chassés. Ils se retournèrent alors vers les territoires primitivement occupés par eux, mais y vécurent en fugitifs, sans pouvoir établir nulle part leur autorité. Il en résulta que le drapeau allemand fut successivement abattu partout où il flottait et que les anciens colons ne parvinrent à s'établir dans aucune localité. Il faut cependant reconnaître que la résistance opposée par les Allemands, dans cette région, doit être considérée comme véritablement exemplaire et digne de retenir l'attention particulière des coloniaux.

D'après tout ce qui vient d'être exposé, on constate que le fameux empire colonial, conquis en vingt années

par l'Allemagne, pouvait être considéré, au bout de quatre mois, comme absolument perdu, du fait seul que la domination de la mer continuait à appartenir à l'Angleterre et à ses alliés. L'Empereur Guillaume II lisait donc dans l'avenir, quand il cherchait à convaincre son peuple de la nécessité que présentait pour lui la maîtrise des mers Mais, nous l'avons vu, les circonstances et surtout la ténacité et l'orgueil particuliers de la race anglo-saxonne ne permirent pas à l'Allemagne, de réaliser ce rêve passionné.

La rapide conquête des possessions allemandes vint une fois de plus confirmer la clairvoyance de WASHINGTON. Il était commandant en chef des armées américaines, lorsque fut élaboré le *Mémorandum pour mettre d'accord un plan d'opérations avec l'armée française*, daté du 15 juillet 1780, et l'on y trouve inséré ce principe fondamental: « Dans toute opération, et quelles que soient « les circonstances, il faut considérer la supériorité navale « comme la base sur laquelle doit être établi tout espoir « de triomphe définitif. »

Cette pensée domina sans cesse l'action militaire du fondateur de l'indépendance américaine et c'est ainsi qu'on la trouve reproduite dans sa correspondance diplomatique : « Argent et navires ». Voilà quel fut toujours le résumé de ses sollicitations : argent, parce que celui-ci fut de tous temps le nerf de la guerre ; navires, parce que le sort de la guerre dépendrait absolument des forces navales dont on pourrait disposer. — « Aucune armée de « terre, » écrivait le grand patriote à LAFAYETTE, le 15 novembre 1781, « ne pourra opérer d'une façon décisive, si son « action n'est pas accompagnée de la supériorité sur mer ».

Plus d'un siècle s'est écoulé et les événements qui se sont succédé depuis lors jusqu'à la grande guerre, se sont chargés de démontrer que cette doctrine a gardé, comme dans le passé, toute sa force et son actualité.

Quel sera l'avenir des colonies allemandes conquises ? On ne peut encore le prévoir avec toute la certitude nécessaire. Sans doute, de distingués hommes d'État anglais, comme Lord Robert CECIL et BALFOUR, ont assuré de façon formelle que les Allemands n'en seraient plus les maîtres. En janvier 1919, LLOYD GEORGE a déclaré que la question serait réglée à la conférence de la Paix, car elle était si grave et si complexe que l'Angleterre ne pourrait la résoudre à elle seule. Dans un discours, prononcé à *Londres* le 22 octobre 1918, le ministre BALFOUR a été plus catégorique encore lorsqu'il affirma « qu'en aucun cas il ne pourrait y avoir de « compatibilité entre la sécurité et l'unité de l'Empire « britannique et la restitution des colonies à l'Alle- « magne. »

L'opinion des hommes d'État anglais ne pouvait manquer de présenter cette unanimité. La colonie allemande de l'Est africain représentait, en effet, comme une cheville enfoncée profondément dans cette région. Une nouvelle pression quelconque pouvait la faire avancer de façon à ouvrir une solution de continuité dans la fameuse voie de communication anglaise, qui s'étend ininterrompue du Cap de Bonne Espérance à l'Égypte, et qui a coûté à l'impérialisme britannique tant d'efforts et de sacrifices. Nous avons d'ailleurs précisé plus haut que la colonie du Sud-Ouest allemand offrirait également, pour l'Union Sud-Africaine, un autre péril grave déjà révélé par l'expérience.

Ces hommes d'État savaient bien que leur opinion serait partagée par les États-Unis et par le Japon ; car ces nations, aspirant toutes deux à l'hégémonie du Pacifique, rencontraient un audacieux concurrent dans l'Allemagne qui, pour rendre efficace sa prétention, avait déjà pris en conséquence ses dispositions stratégiques.

Mais, s'il fut facile de déposséder les Allemands de leurs conquêtes coloniales, il l'était moins de répartir

celles-ci entre les nations alliées, dont les ambitions, ainsi suscitées, convergeaient parfois vers le même but. Un exemple était offert par l'accord secret anglo-japonais, qui obligeait l'Angleterre à demander l'attribution au Japon des îles du nord du Pacifique — également convoitées par les États-Unis. De plus, le partage de cette dépouille coloniale ne représentait-il pas indubitablement le prolongement du régime de conquêtes territoriales qui provoqua la dernière guerre et contre lequel se prononça avec netteté le Président des États-Unis ? N'allait-on pas continuer ainsi à semer, comme le révèle l'histoire, les germes de nouvelles haines, analogues à celles occasionnées par les annexions allemandes de 1870 ?

Il convient de considérer et de méditer à ce sujet les paroles suivantes, prononcées dans un de ses discours par l'ancien ministre allemand des colonies, BELL : « Si « les puissances alliées, en s'emparant de nos colonies, « prétendent nous imposer une paix de violence, qu'elles « appellent les choses par leur nom et qu'elles cessent « de parler de morale et de légalité. L'Allemagne ne peut « pas renoncer à récupérer son empire colonial, attendu « qu'il constitue une nécessité vitale pour un peuple de « 70 millions d'habitants ».

Le Président WILSON vit bien les périls que comportait la solution du problème ainsi posé, et c'est afin de les éviter qu'il émit l'idée de confier à la Société des Nations le soin d'administrer les territoires arrachés à la domination germanique. A quoi le ministre BELL objectait que, si cette institution devait exercer une influence décisive dans l'administration des colonies allemandes, il serait juste que ce principe s'étendît aux possessions de tous les peuples.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le problème se présente dans toute sa gravité. Et l'on n'entrevoit pas encore les bases définitives sur lesquelles devra être établie la solution convenable, sans que subsistent, pour

l'avenir, des motifs de ressentiment, qui seraient un inconvénient pour la consolidation d'une paix réelle[1]

1. L'article 22 de la 1re partie du Traité de Versailles, du 28 juin 1919, appelé *Pacte de la Société des Nations*, régla de la manière suivante les principes qui doivent présider au gouvernement des anciennes possessions allemandes, parmi lesquelles sont comprises les colonies, protectorats et dépendances, administrés par des mandataires.

Article 22. — Les principes suivants s'appliquent aux colonies et territoires qui, à la suite de la guerre, ont cessé d'être sous la souveraineté des États qui les gouvernaient précédemment et qui sont habités par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes, dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne. Le bien-être et le développement de ces peuples forment une mission sacrée de civilisation et il convient d'incorporer dans le présent Pacte des garanties pour l'accomplissement de cette mission.

La meilleure façon de réaliser pratiquement ce principe est de confier la tutelle de ces peuples aux nations développées qui, en raison de leurs ressources, de leur expérience, ou de leur position géographique, sont le mieux à même d'assumer cette responsabilité et qui consentent à l'accepter : elles exerceraient cette tutelle en qualité de mandataires et au nom de la Société.

Le caractère du mandat doit différer suivant le degré de développement du peuple, la situation géographique du territoire, ses conditions économiques et toutes autres circonstances analogues.

Certaines communautés, qui appartenaient autrefois à l'Empire ottoman, ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement, à la condition que les conseils et l'aide d'un Mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules. Les vœux de ces communautés doivent être pris d'abord en considération pour le choix du mandataire.

Le degré de développement où se trouvent d'autres peuples, spécialement ceux de l'Afrique centrale, exige que le Mandataire y assume l'administration du territoire à des conditions qui, avec la prohibition d'abus, tels que la traite des esclaves, le trafic des armes et celui de l'alcool, garantiront la liberté de conscience et de religion, sans autres limitations que celles que peut imposer le maintien de l'ordre public et des bonnes mœurs, et l'interdiction d'établir des fortifications ou des bases militaires ou navales et de donner aux indigènes une instruction militaire, si ce n'est pour la police ou la défense du territoire et qui assureront également, aux autres Membres de la Société, des conditions d'égalité pour les échanges et le commerce.

Enfin, il y a des territoires, tel que le Sud-Ouest africain et certaines îles du Pacifique austral, qui, par suite de la faible densité de leur population, de leur superficie restreinte, de leur éloignement des centres de civilisation, de leur contiguïté géographique au territoire du Mandataire, ou d'autres circonstances, ne sauraient être mieux administrés que sous les lois du Mandataire, comme une partie intégrante de son territoire, sous réserve des garanties prévues plus haut, dans l'intérêt de la population indigène.

Dans tous les cas, le Mandataire doit envoyer au Conseil un rapport annuel concernant les territoires dont il a la charge.

Si le degré d'autorité, de contrôle ou d'administration à exercer par le Mandataire n'a pas fait l'objet d'une convention antérieure entre les Membres de la Société, il sera expressément statué sur ces points par le Conseil.

Une commission permanente sera chargée de recevoir et d'examiner les rapports annuels des Mandataires et de donner au Conseil son avis sur toutes questions relatives à l'exécution des mandats.

XII

Tentatives d'expansion allemande en Afrique portugaise.

(Les conventions anglo-allemande de 1898 et anglo-portugaise de 1899.)

L'Allemagne projette de s'emparer de colonies étrangères. — Son mépris pour les États faibles. — La question de la réduction de la dette extérieure portugaise et les difficultés de la situation politique en Angleterre, agissant comme stimulant de la convoitise allemande. — Le rapprochement diplomatique franco-allemand utilisé pour la négociation relative à l'avenir des colonies portugaises. — L'Angleterre et ses anciennes aspirations sur *Lourenço-Marques*. — Aggravation de la question du Transvaal et négociations avec l'Allemagne en vue de rendre son attitude favorable aux dépens de l'avenir des colonies portugaises. — La convention anglo-allemande de 1898 relative au partage de l'influence dans les dites colonies. — Déclarations du gouvernement portugais démentant le projet d'aliénation des colonies. — Anciennes prétentions allemandes de pénétration pacifique en Angola. — Grave situation financière du Portugal, provenant de la résiliation du contrat relatif à la construction du chemin de fer de *Lourenço-Marques* au Transvaal. — L'Allemagne propose de payer les indemnités que fixerait à cet égard le Tribunal arbitral, moyennant un emprunt cautionné par la Province d'*Angola*. — Refus du Gouvernement portugais et démonstration navale hostile dans le port de *Lisbonne*, contrariée par l'apparition immédiate de l'escadre anglaise de *Gibraltar*. — Résumé de la Campagne du Transvaal, dirigée par les généraux ROBERTS et KITCHNER et plan d'enveloppement des troupes boers, grâce à un mouvement à travers la province de *Mozambique*. — Notes réversales au traité anglo-portugais de 1891, qui prévoyaient et autorisaient cette opération militaire. — Consentement du Gouvernement portugais. — Le traité anglo-portugais de 1899 ne doit pas être attribué au consentement en question. Véritable raison d'être de ce traité. — Modification radicale de la politique internationale anglaise. — La politique allemande et la politique portugaise pendant la guerre du Transvaal. — Conséquences de l'attitude du Portugal vis-à-vis de l'Angleterre. — Période aiguë des difficultés résultant de la question de la dette extérieure portugaise ; il y est mis fin grâce à l'attitude adoptée par l'Angleterre, comme pour atténuer la portée de la convention anglo-allemande de 1898.

Le vaste empire colonial que nous venons de décrire et que l'Allemagne s'était taillé, on l'a vu, dans un court délai, était encore trop petit pour satisfaire son immense ambition. Les régions les plus fertiles restaient entre des mains étrangères qui les cultivaient et les civilisaient sans cesse, au prix du sang versé et des sacrifices de toute sorte consentis par les premiers occupants et leurs successeurs. Sous prétexte que ces territoires étaient disproportionnés aux ressources matérielles et financières, dont disposaient ces derniers, et que les exigences impérieuses de la civilisation ne permettaient pas d'en laisser de grandes parties incultes et improductives, l'Allemagne chercha avec astuce à préparer le terrain, en vue de s'emparer, dans le plus bref délai possible, de la proie sur laquelle elle avait fixé ses regards avides.

Tout naturellement, ce furent les petites nations qui furent choisies pour être les victimes d'une aussi insatiable convoitise. Le Portugal et la Belgique [1] eurent la préférence dans l'exécution de ce plan. Avec habileté, on utilisa simultanément, à cet effet, les difficultés financières contre lesquelles les Portugais se débattaient à ce moment, et les circonstances politiques qui compliquaient également la situation internationale de l'Angleterre, garante de l'intégrité de l'empire colonial du Portugal, en vertu de l'alliance séculaire existant entre ces deux pays [2].

Il a été, en effet, publiquement affirmé, à diverses

1. Nous avons déjà fait allusion (chapitre précédent) au projet conçu par l'Allemagne, de s'emparer du Congo Belge, quand sonnerait l'heure opportune.

2. Dans ses « Enseignements psychologiques de la guerre européenne », Gustave Le Bon dit que l'une des conceptions politiques de la Prusse, fut toujours un mépris profond à l'égard des États faibles. Le droit à la vie ne leur était pas reconnu. M. A. Beyens, ancien ministre de Belgique, à Berlin, citait le passage suivant d'une conversation qu'il avait eue avec le ministre des Affaires étrangères allemand : « Seules, les grandes puissances ont, déclara celui-ci, le droit et le pouvoir de coloniser ». Et, développant cette pensée, il ajouta : « les petits États ne peuvent pas jouir, dans la transformation qui s'opère en Europe au profit des nations les plus fortes, de l'existence indépendante qui leur a été concédée jusqu'ici. Ils sont destinés à disparaître, ou bien à graviter dans la sphère d'action des grandes puissances ».

reprises, qu'un accord fut conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre, en 1898, pour le partage des colonies africaines du Portugal, au cas où celui-ci désirerait les aliéner, par suite des difficultés que lui créaient ses créanciers étrangers. Cette question traversait alors sa période aiguë. Elle avait été suscitée par une mesure financière prise, en 1892, par le Gouvernement portugais, sous la présidence de l'homme d'État José Dias Ferreira, aujourd'hui décédé. Cette mesure réduisait à un tiers l'intérêt de la dette extérieure, des « scrips » étant passés pour les deux tiers non payés.

Le Portugal désirait arriver à un accord avec les intéressés ; mais, à chaque émissaire envoyé à l'étranger, à chaque sollicitation faite, il était répondu par des exigences incompatibles avec la dignité nationale, inacceptables au point de vue financier et portant atteinte à la souveraineté portugaise. Un contrôle étranger dans l'administration des finances portugaises, était mis comme condition inéluctable à l'acceptation, par les créanciers, d'un accord relatif aux charges de la dette[1].

La situation politique de l'Angleterre, tant en Europe qu'en Afrique, n'était du reste pas meilleure à ce moment que la situation financière du Portugal.

A l'occasion de l'inauguration du canal de *Kiel* (18 juin 1895), l'Allemagne s'était affirmée comme puissance maritime, par les mémorables paroles de l'Empereur Guillaume : « Notre avenir est sur la mer ». En même temps, en Afrique et dans l'Océan Pacifique, cette nation développait intensivement des possessions coloniales destinées à servir de ports de relâche à ses navires de commerce, de points d'appui à ses navires de guerre et d'entrepôts à ses produits industriels. Dans la mer Méditerranée orientale, l'Allemagne était d'accord avec la Russie et la France pour l'exécution du programme, qui

1. Teixeira de Souza, « Responsabilités politiques » Politique contemporaine — 2e volume, p. 47.

faisait reposer sur l'intégrité de l'Empire Ottoman l'autonomie de l'Égypte, ainsi que la liberté du canal de *Suez* et de la mer Rouge — programme alors contraire à la politique anglaise. Divers accords partiels étaient ébauchés par l'Allemagne avec la France, qui se débattait, à ce moment, contre l'Angleterre, au sujet de l'Afrique Centrale, dans une âpre controverse, dont *Fachoda* (1898) fut le plus angoissant épisode. On en pouvait conclure à un rapprochement franco-allemand. La situation au Transvaal empirait de jour en jour et de telle façon, qu'il en devait surgir, sans aucun doute, un grave conflit qui menacerait l'empire britannique en Afrique australe.

Profitant habilement de ces difficultés, contre lesquelles luttait l'Angleterre, le comte DE MUNSTER, ambassadeur d'Allemagne à *Paris*, remettait le 19 juin 1898, un memorandum au Ministre français des Affaires étrangères, HANOTAUX. Dans ce document, l'Allemagne manifestait l'intention de s'entendre, dans les meilleurs termes, avec la France, au sujet de l'avenir des colonies portugaises, qu'elle supposait menacé par l'Angleterre, ce qui amènerait une perturbation dans l'équilibre de l'Afrique. Cette communication diplomatique présentait le plus vif intérêt pour HANOTAUX. Il crut en effet qu'elle pourrait servir de base au règlement de la question du *Nil*, encore en suspens, ce qui l'amena, bien que démissionnaire, à expédier une note au Ministre de France au *Caire*, lui donnant à ce sujet des instructions dont il communiqua également les termes aux ambassades nationales. Ce fait est d'ailleurs affirmé par un distingué publiciste, René PINON[1].

1. Dans son livre intitulé *Le Coup d'Agadir*, Pierre Albin dit également qu'à ce moment, l'influence personnelle de l'ambassadeur de France à Berlin, le Marquis de Noailles, s'était fait remarquer de tous, attendu que l'Empereur Guillaume lui manifestait une sympathie marquée et qu'il n'essayait même pas de cacher. A la fin de 1897, commencement de 1898, ces relations semblent avoir donné lieu à un accord au sujet des questions africaines, dont le développement fut confié au Ministre des Affaires étrangères, Hanotaux, et à l'ambassadeur allemand, le Comte de Munster.

L'auteur n'est pas arrivé à préciser les termes des engagements négociés, mais

Le cabinet présidé par Henri BRISSON, qui remplaça celui de MÉLINE, et dans lequel DELCASSÉ était ministre des Affaires étrangères, ne donna, toutefois, pas suite à la question et ne répondit même pas au diplomate allemand, qui ne renouvela pas non plus son initiative.

Le journal français, *Le Temps*, prétendit, en février 1912, expliquer la raison, alors si discutée, des voyages du Ministre des Colonies allemand, SOLF, à *Londres*, et du Ministre de la Guerre anglais, HALDANE, à *Berlin*. Il souleva un coin du voile en ce qui regarde le développement du projet exposé dans le memorandum susdit, sans y faire, naturellement, aucune allusion précise.

D'après ce journal, toujours bien renseigné en matière diplomatique par suite de ses relations étroites avec la chancellerie française, l'accord de 1898 aurait son origine dans certains des faits et considérations que nous allons exposer, en éclaircissant quelques points par des informations concordantes et de sources différentes.

Parmi les colonies portugaises, celle qui a toujours présenté pour l'Angleterre une importance prépondérante, c'est la province du *Mozambique* et tout particulièrement sa capitale *Lourenço-Marques (Delagoa-bay)*. Elle constitue, en effet, la sortie naturelle du Transvaal sur la mer, et c'est la raison pour laquelle cette région se trouve reliée à la baie en question, par le chemin de fer de *Prétoria*, dont le tracé, après avoir mesuré quatre-vingts kilomètres en territoire portugais, parcourt les cinq cent soixante autres en territoire transvaalien[1].

on peut affirmer, sans aucun doute, que ces engagements visaient les colonies portugaises. L'Allemagne s'engageait à appuyer la France dans la question du Haut Nil et de l'Égypte et la France s'engageait elle-même, d'une façon identique, en ce qui concernait l'Afrique méridionale allemande.

1. Ernesto de Vasconcellos, Président de la Commission de Cartographie, écrit dans son *Portugal colonial*, qu'il existe dans la province de Mozambique des ports de mer d'une haute valeur, non seulement au point de vue commercial, mais encore pour servir de bases navales dans l'Océan Indien. Parmi ceux utilisables commercialement, figure au premier plan le port de Lourenco-Marques, à l'embouchure du fleuve du « Saint-Esprit », sur la rive gauche duquel est construite la ville de Lourenço-Marques, capitale de la province. En dehors du port, s'étend

Dès que fut révélée l'importance, longtemps méconnue, de *Lourenço-Marques*, au triple point de vue stratégique, politique et commercial, la Grande Bretagne émit la prétention de s'emparer de son port. Elle arguait à cet effet d'un traité, qu'elle disait avoir conclu en 1823, avec des chefs indigènes. Mais, devant la revendication du gouvernement portugais, alléguant des droits de propriété plus certains, la question fut soumise, en 1875, à l'arbitrage du Président de la République française, qui était alors le Maréchal de MAC-MAHON, et il trancha le différend en faveur du Portugal.

Une semaine avant le prononcé de la sentence, en juin de la dite année, le gouvernement portugais s'engagea, du reste, « à ne céder, ou à ne vendre, à aucune « tierce puissance, les territoires de la côte sud-est « de l'Afrique, dont la possession serait attribuée au « Portugal par la sentence arbitrale, sans avoir préala- « blement donné au gouvernement de sa Majesté britan- « nique, la faculté de faire une offre raisonnable pour « l'achat, ou l'acquisition par d'autres moyens, des « territoires qui lui seraient attribués ».

Plus tard, par l'article 7 du traité du 28 mai 1891, les deux puissances furent d'accord pour convenir que, dans le cas où l'une d'elles désirerait aliéner l'un des territoires compris au sud du Zambèze, et dans sa sphère d'influence, elle reconnaîtrait à l'autre, dans les conditions proposées, un droit de préférence sur l'ensemble ou sur partie de ces territoires.

la large baie portant le même nom, et désignée sur les cartes britanniques par celui de « Delagoa Bay ».

A son entrée, la baie est obstruée par quelques bancs qui forment comme un prolongement de Inhaca, du sud au nord. Elle a toutefois trois canaux assez profonds pour permettre le passage des grands paquebots : le Cockburn, de 9 mètres de profondeur, dans les marées les plus basses ; le canal du milieu (Hope), de 7 m. 20, dans les mêmes conditions et celui de Cutfield, au nord, le plus profond des trois, mais moins employé. Vers l'intérieur de la baie, on remarque quelques bancs jusqu'au port, mais le balisage qui les signale et le drainage du canal de Polana, en exécution, assurent une bonne entrée du fleuve, où les quais permettent l'acostage aux grands navires.

Le port de Lourenço-Marques est justement considéré comme la meilleure entrée du Transvaal et de la Suazilandia.

Par l'article 14 du traité anglo-portugais du 26 février 1884, qui, finalement, ne fut pas ratifié, bien qu'il eût été signé et approuvé par le Portugal, ce pays s'était déjà engagé à procéder de la même façon, dans le cas où il aurait l'intention d'abandonner le fort de St-Jean-Baptiste de *Ajudá*, sur la côte de la Mine, ainsi que tous autres territoires qu'il pourrait posséder entre le 5° E. et le 5° O. de la même Côte. Le traité de 1887, conclu entre le Portugal et la Chine, contenait aussi une clause semblable.

Par la suite, la situation du trésor portugais était devenue de jour en jour plus grave et faisait pressentir à l'étranger qu'il n'y pourrait être remédié que par une mesure exceptionnelle, telle que l'aliénation du domaine colonial. Le gouvernement britannique prétendit alors entamer de nouvelles négociations avec le Portugal, en vue d'acquérir, moyennant une offre de 125 millions de francs, la baie de *Lourenço-Marques* et les territoires adjacents. Cette proposition fut considérée comme inacceptable [1].

La convoitise britannique, qui s'était déjà révélée dans les faits que nous venons de signaler, devait naturellement s'accroître encore, étant donné la situation exceptionnelle de ce port. De jour en jour, en effet, les relations de l'Angleterre avec le Transvaal devenaient plus tendues. Cela résultait, non seulement de l'indemnité réclamée par cette république, en raison du raid réalisé par le Dr JAMESON, agent de la *Chartered Company* (29 décembre 1895) [2], mais encore, du télégramme reten-

1. L'homme d'État portugais, Teixeira de Souza, dans son livre intitulé *Pour l'Histoire de la Révolution*, déclare que, au moment où il détenait le portefeuille des colonies, et, à deux reprises, celui des finances, le gouvernement reçut diverses offres de sommes d'argent, gagées par les revenus de Lourenço-Marques, mais qui avaient toujours été repoussées. Le Gouvernement avait, en effet, la conviction que, dès qu'une colonie ou ses revenus seraient donnés en gage à un emprunt extérieur, elle serait destinée à être arrachée, dans un court délai, à la souveraineté portugaise.

2. Il a été raconté dans la presse, qu'au moment où le Dr Jameson crut opportun d'engager la guerre contre le roi des Matabeles, il en demanda télégraphiquement, comme convenu, l'autorisation à Cecil Rhodes, alors premier Ministre du Cap. Il reçut immédiatement, par la même voie, la réponse suivante : « S. Matthieu,

tissant envoyé par l'Empereur Guillaume II (3 janvier 1896) à KRUGER, le lendemain du jour où JAMESON fut poursuivi et capturé à *Krugersdorp*.

D'autres incidents successifs aggravèrent le conflit. Ce fut notamment le réveil des prétentions que le ministre des colonies, CHAMBERLAIN, avait soutenues au sujet du droit de suzeraineté anglaise sur le Transvaal (1897) — prétentions sur lesquelles le Président KRUGER n'avait pas transigé. Ce fut aussi la découverte de l'achat, en Allemagne, d'armes et de munitions, effectué à la suite de ce raid et qui prouvait l'intention belliqueuse de cette République.

Il n'était donc pas nécessaire d'une grande pénétration d'esprit, pour se convaincre que la situation empirerait sensiblement avec l'arrivée du Haut Commissaire anglais en Afrique du Sud, qui était A. MILNER. Celui-ci était revenu, au milieu de 1898, dans la métropole, afin de mieux assurer la réalisation de sa politique impérialiste. Or, d'après celle-ci, la baie de *Lourenço-Marques* devenait de la plus grande importance pour l'Angleterre.

La chute du cabinet MELINE en France et l'arrivée au pouvoir du parti radical, avec l'entrée de DELCASSÉ aux Affaires étrangères, marquèrent donc, pour la politique extérieure de la France, et surtout pour ses relations avec l'Allemagne, une époque entièrement différente de la précédente. Le gouvernement allemand le pressentit immédiatement, étant donné l'attitude adoptée précédemment par le parti radical français, qui s'était toujours montré hostile à toutes complaisances vis-à-vis de l'Empire allemand. C'est probablement pour cette raison que celui-ci ne renouvela pas les prétentions manifestées par

chap. XIV, vers 22 ». Jameson ouvrit l'Évangile et lut attentivement le texte indiqué, où Jésus parle d'un roi qui, avant d'entreprendre la guerre contre un autre, s'était assis et plongé dans une profonde méditation, afin de se rendre compte si, avec ses dix mille soldats, il parviendrait à vaincre les vingt mille, dont son adversaire disposait.

Si ce fait est vrai, il suffit pour prouver l'astuce du fameux colonisateur de l'Afrique du Sud, qu'on appelait « Le Napoléon du Cap » (1853-1902).

lui dans le memorandum remis à HANOTAUX, le 19 juin 1898. Profitant donc des difficultés contre lesquelles l'Angleterre luttait en Afrique, il traita directement avec elle la question qu'il avait tout d'abord cherché à résoudre avec la France.

Le Ministre des colonies, CHAMBERLAIN, parut enchanté de la proposition allemande, qu'il croyait de nature à aplanir les obstacles sans cesse dressés par l'Allemagne, et qui apaiserait l'âpre campagne que la presse et les coloniaux anglais livraient déjà en faveur du Transvaal. Cette offre permettrait, en outre, de réaliser l'acquisition si désirée de *Lourenço-Marques*. Lord SALISBURY, premier ministre, tout en se montrant hostile à cette combinaison, confia, toutefois, la suite des négociations à l'arbitrage du Ministre des Affaires étrangères, BALFOUR. Ce fut en effet ce dernier qui négocia, avec l'ambassadeur d'Allemagne, alors Comte DE HATZFELDT WILDENBOURG, la convention anglo-allemande de 1898, qui fut signée par ce dernier et par BALFOUR, bien que Lord SALISBURY en parût contrarié.

Le résultat de cette condescendance du premier ministre, qu'approuvèrent alors hautement les hommes d'État anglais, fut la complaisante neutralité observée par le gouvernement allemand, dans tout ce qui se rapportait aux questions du Transvaal. Ce fut au point que l'Empereur Guillaume avoua, dans une interview célèbre, rapportée par le *Daily Telegraph*, qu'il avait lui-même fourni à l'État-Major anglais d'utiles indications pendant les hostilités anglo-transvaaliennes. Combien ce procédé s'accordait peu avec l'attitude, d'abord agressive, révélée dans le télégramme adressé au Président KRUGER !

Ainsi qu'il fut dit précédemment, ce pacte de 1898 ne fut jamais publié. Seules des conjectures peuvent donc être hasardées sur sa portée. D'après les informations du *Temps*, il visait au partage du *Mozambique* et de

l'*Angola*, ainsi qu'aux mesures à prendre dans le cas où un troisième compétiteur viendrait à surgir. Ce journal ajoutait que le Portugal n'ayant pas eu connaissance des négociations, celles-ci ne l'engageaient à rien.

Le *Mémoire Lichnowsky*, dont nous parlerons plus amplement (chapitre XV), affirme néanmoins que le traité de 1898 n'avait, en apparence, que le but d'assurer l'intégrité et l'indépendance des territoires portugais. Il n'aurait traduit, d'après le mémoire, que l'intention des signataires d'aider les Portugais, au double point de vue financier et économique. Même dans sa rédaction, il n'aurait pas été en contradiction avec l'ancienne alliance anglo-portugaise, attendu qu'il garantissait encore l'intégrité des territoires coloniaux portugais.

Des deux versions exposées, dont nous ne pouvons, faute des données nécessaires, affirmer ou réfuter l'entière véracité[1], ce qui ressort, c'est que ce n'est pas seulement dans son propre intérêt que la Grande Bretagne se vit contrainte de négocier le pacte de 1898. Elle le fit sous

1. Le document diplomatique, dont l'analyse pourrait éclaircir entièrement la question, ne fut jamais publié, ce qui a permis de douter de son existence. Celle-ci, cependant, bien que sans la portée fâcheuse attribuée par le *Temps*, n'était pas mise en doute par M. Teixeira de Souza, lequel empruntait une autorité spéciale à sa qualité de Ministre des Finances et des Colonies et d'ancien Président du Conseil des Ministres. Au reste, un nouveau document, publié pendant la guerre, apporte toute certitude à cet égard. Effectivement, l'existence de ce traité est confirmée par le Mémoire Lichnowsky, dont l'auteur a toute compétence à ce sujet, puisqu'il fut un des négociateurs du traité de 1913. Pour plus de précision, il affirme que cette convention secrète de 1898 fut signée par le Comte de Hatzfeld et par Balfour. Elle fut motivée par le fait que le gouvernement portugais n'avait, ni la force, ni les moyens indispensables pour ouvrir à la pénétration et pour administrer convenablement ses vastes possessions — raison pour laquelle il s'était résigné à s'en défaire, tout en mettant ainsi de l'ordre dans ses finances.

Cette dernière assertion est entièrement fausse. Contrairement à ce qu'elle avance, le gouvernement portugais déclara formellement, en juin 1888, « que le Portugal ne vendrait pas un pouce de terrain de ses colonies ». Le fait est si connu à l'étranger, que nous le voyons consigné dans un ouvrage italien de caractère officiel.

Le gouvernement portugais fit par la suite, une déclaration analogue, à la séance de la Chambre des Députés, du 10 juin 1891, au cours de laquelle le député J. B. Ferreira de Almeida, aujourd'hui décédé, présenta un projet de loi autorisant le gouvernement à signer et à ratifier une convention ayant pour but d'aliéner les possessions de la côte orientale — les compensations pécuniaires correspondantes étant spécialement destinées à l'amortissement de la dette extérieure. — Au surplus, d'autres déclarations de même nature ont été faites dans diverses occasions ; les plus catégoriques sont incluses aux dispositions comprises dans la convention relative à la dette extérieure, en accord avec les lois des 20 mars 1898 et 14 mai 1902. Ces lois stipulent que les colonies et leurs revenus ne servent pas de gage au payement de cette dette.

la pression de l'attitude agressive de l'Allemagne, que lui révélaient les faits déjà exposés. Celle-ci en effet constituait un puissant obstacle à la poursuite du but qui préoccupait alors le gouvernement anglais, et qui consistait à soutenir au Transvaal les revendications de la race anglo-saxonne, à laquelle appartenaient les *Uitlanders*, contre la race hollandaise, d'où provenaient les Boers. Il fut mis fin à cette rivalité, au cours de la campagne livrée d'octobre 1899 à juillet 1901. L'Allemagne usa plus tard d'un procédé de même nature, à l'égard de la France, lors de son intervention agressive d'*Agadir* et au moment même où cette puissance dirigeait ses troupes sur *Fez*.

Le procédé de prédilection de l'Allemagne a toujours été de profiter des crises violentes, que traversent les pays sur lesquels elle prétend exercer son action dominatrice, pour les amener à accepter ses brutales exigences. Un des exemples les plus frappants de cette règle de conduite fut fourni, non seulement par l'élaboration de ce traité anglo-allemand de 1898, relativement au partage de l'Afrique portugaise, mais encore, l'année suivante, par les agissements de l'Allemagne à l'égard du Portugal, en vue d'une application immédiate et directe de la doctrine énoncée dans cette convention.

Les prétentions de l'Allemagne, en vue de réaliser sa pénétration pacifique dans l'*Angola*, étaient relativement anciennes. Peu de temps après avoir effectué, en 1884, l'occupation du *Damaraland*, l'Empire jeta des regards avides sur cette possession portugaise. Celle-ci lui paraissait sans doute devoir constituer le prolongement naturel et florissant de sa nouvelle colonie, dont la prospérité était rendue impossible par la nature du climat et celle du sol lui-même. Ces inconvénients étaient encore sensiblement aggravés du fait que l'Angleterre se refusait formellement à lui céder *Walfish Bay*, le seul point qui, sur toute la côte du *Damaraland*, pouvait être transformé

en un port satisfaisant à la fois aux exigences du trafic commercial et à celles de la marine de guerre.

Non loin de l'extrême limite nord du *Damaraland*, existait toutefois la baie des Tigres, sur laquelle l'Empire allemand fixait des regards de convoitise — bien qu'il n'espérât pas qu'elle lui fût cédée volontiers par ses occupants. Mais sa cupidité ne se résignait pas à une telle déception et c'est pourquoi il eut recours à l'accord précité avec l'Angleterre, en vue d'obtenir le partage de l'Afrique Portugaise. Une fois la convention passée, il s'occuperait d'en assurer la prompte exécution, ce que les circonstances semblaient vouloir favoriser.

Pour bien comprendre ce plan machiavélique, il convient d'exposer clairement la situation que le Portugal traversait à ce moment et que l'Allemagne prétendit utiliser.

Le 14 décembre 1883, le gouvernement portugais avait accordé au colonel nord-américain, Edward MAC-MURDO, la concession de la voie ferrée de *Lourenço-Marques* à la frontière du *Transvaal*. Aux termes du contrat, le concessionnaire devait organiser, dans un délai de six mois, une compagnie portugaise, chargée d'exécuter les travaux nécessaires. Celle-ci fut constituée le 12 mai 1884; mais, ne disposant pas du capital indispensable, elle obtint successivement des prorogations du délai fixé pour l'exécution du contrat. Il en fut ainsi jusqu'au 3 mars 1887, date à laquelle une entreprise anglaise fondée à *Londres*, sous le nom de : *The Delagoa Bay & East. African Railway Limited*, se proposa d'exécuter d'accord avec le concessionnaire les travaux projetés, et réunit le capital nécessaire à cet effet.

Pour des raisons qu'il est inutile d'exposer pour le moment, le gouvernement portugais résolut de résilier, par décret du 25 juin 1889, le contrat primitif. Il en résulta, de la part des gouvernements des États-Unis

et de l'Angleterre, de vives réclamations auxquelles mit fin l'acceptation de l'arbitrage international, proposé par ces deux nations. Cette acceptation fut transmise dans la note du 1er mai 1890, adressée par notre Ministre des Affaires étrangères, HINTZE RIBEIRO, au Ministre d'Angleterre, à *Lisbonne*, qui était alors George PETRE. En vertu du compromis de *Berne*, du 13 juin 1891, ce fut un tribunal composé de trois arbitres, désignés par le Conseil Fédéral suisse, qui fut chargé de juger le différend.

Les sommes exigées par les gouvernements des États-Unis et d'Angleterre, à titre de dommages et intérêts, en conséquence de la résiliation du contrat précité, étaient considérables. La réclamation américaine portait d'abord sur le paiement de 760.000 livres, plus les intérêts à partir du 25 juin 1889 et sur le remboursement des frais d'arbitrage et de tous autres engagés par la Veuve du concessionnaire, afin d'obtenir la réparation à laquelle elle croyait avoir droit. Une somme de 92.578.318 francs était en outre demandée, comme représentant la valeur commerciale de la concession annulée, en supposant que la voie à construire fût terminée le 1er septembre 1908. La réclamation anglaise s'élevait à 1.138.500 livres, plus les intérêts échus des actions et obligations émises depuis le mois de juin 1889[1]

Ces exigences accrurent encore les graves difficultés contre lesquelles luttait déjà le Trésor portugais et qui étaient dues aux réclamations des créanciers étrangers, du fait de la réduction des intérêts de la dette extérieure. On put ainsi croire, en général, que la situation financière du Portugal ne pourrait être rétablie que par des mesures extraordinaires. L'année 1899 était déjà commencée, quand la *généreuse* Allemagne prétendit courir à l'aide des

1. Sentence finale du Tribunal Arbitral du Delagoa en la cause liée entre les gouvernements des États-Unis du Nord et de la Grande Bretagne, parties demanderesses et du Portugal, partie défenderesse, concernant le chemin de fer de Lourenco-Marques, du 29 mars 1900. — Berne 1900.

Portugais. Elle s'offrait à payer les indemnités qui viendraient à être fixées par le Tribunal arbitral, *moyennant un emprunt cautionné par la province d'Angola*. Elle ne cherchait ainsi, nos lecteurs le comprendront facilement, qu'à rendre effectif le partage de l'Afrique portugaise, qui lui était assuré par la convention anglo-allemande de l'année précédente (1898).

Ce fait fut divulgué par le Dr. COSTA LOBO, professeur à l'Université de *Coïmbra*, au cours d'une intéressante et érudite conférence donnée dans la Salle d'Honneur des docteurs de la dite Université, le soir du 13 novembre 1917[1]. — Ce professeur éclairé et distingué affirme que des pressions instantes furent exercées sur le gouvernement, alors présidé par M. José Luciano DE CASTRO, en vue de lui faire accepter cette offre, laquelle fut toujours repoussée. Le Portugal reçut à cette occasion l'aide constante de l'Angleterre, qui put alors s'apercevoir, jusqu'à l'évidence, des dangers résultant de la convention de 1898. C'est d'ailleurs ce fait qui fut, à notre avis, le point de départ du renouvellement de l'alliance anglo-portugaise par le traité de 1899.

Mais l'Allemagne voyait s'aggraver chaque jour davantage la question entre l'Angleterre et le Transvaal, où la guerre éclata d'ailleurs en octobre 1899. Supposant que l'Angleterre serait ainsi empêchée d'agir en faveur du Portugal, elle jugea le moment venu de faire le saut du tigre, de s'emparer par la violence de ce qu'elle n'avait pu obtenir par la douceur. Dès les premiers jours du mois de mai de cette même année, le gouvernement portugais fut en effet avisé que, le 12 de ce mois, une escadre allemande serait envoyée dans le *Tage*. La nouvelle causa une pénible sensation dans les sphères officielles. On peut le constater en relisant les journaux

1. Dr. Costa Lobo. *Le Portugal dans la Guerre et dans la Paix*, Coïmbra. 1918.

de l'époque, et en y voyant enregistrée la série de conférences tenues à l'occasion de l'arrivée inattendue de cette escadre, non seulement entre le Ministre des Affaires étrangères et ses collègues de la guerre et de la marine, mais encore entre les ministres d'Angleterre et d'Allemagne, ainsi qu'entre les représentants du Portugal à *Londres* et à *Berlin*, qui se trouvaient alors à *Lisbonne*. Le Roi, qui était parti pour l'*Alemtejo* en visite officielle, rentrait le 9.

La situation fâcheuse qui était ainsi créée, se trouva subitement modifiée par la nouvelle, également inespérée, qu'avant même l'arrivée de l'escadre allemande, une escadre anglaise jetterait l'ancre dans le *Tage*. En effet, dans la matinée du 10, un aviso de guerre, le *Pactolus*, arrivait d'Angleterre, porteur d'un message pour le Ministre anglais. Celui-ci partit aussitôt pour se rencontrer en haute mer avec l'escadre venant de *Gibraltar* et qui, à 5 heures de l'après-midi de ce même jour, mouillait en face de *Lisbonne*. Cette escadre était composée des cuirassés : *Arrogant*, *Mars*, *Repulse*, *Majestic* et *Hannibal*, et des croiseurs : *Niobe*, *Diadem*, *Jupiter*, *Prince George* et *Magnificent*. Elle était commandée par le vice-amiral Henry RAWSON.

Le 12, ainsi qu'il avait été annoncé, entrait également dans le *Tage*, venant de *Kiel*, l'escadre allemande, sous le commandement de l'amiral THOMPSON. Elle disposait d'un équipage de 3.850 hommes et comprenait les cuirassés : *Kurfurst*, *Friedrich Wilhelm*, *Brandenburg*, *Weissenburg*, *Woerth*, *Baden*, *Bayern* et *Aegir*, le croiseur *Ersatz Wacht* et l'aviso *Hela*. Elle fut surprise de la présence de l'escadre anglaise.

Rien ne transpira de ce qui se passa entre les chancelleries intéressées ; mais la situation fut entièrement transformée. Un fait le prouve : le Roi offrit un dîner, le 11, aux officiers supérieurs de l'escadre anglaise, qui quittait le port de *Lisbonne* le 14, et le même honneur

fut fait, le 15, à ceux de l'escadre allemande, qui partit le 19. La presse portugaise n'enregistra aucun discours prononcé au cours de ces banquets, mais elle avait toutefois inséré auparavant la note officieuse suivante, qui révélait le soin pris pour masquer la raison de la rencontre des deux escadres dans le *Tage* : — « D'après « ce qui nous a été dit, les communications faites à « notre gouvernement de la part de ceux d'Allemagne « et d'Angleterre, relativement à la venue dans notre « port des escadres de ces deux pays, eurent lieu dans « les termes les plus aimables. *La première communication « fut faite par l'Allemagne. Celle de l'Angleterre ne fut « reçue que dimanche dernier.* On nous dit encore que « le gouvernement donnera aux deux escadres tous les « témoignages de considération et de sympathie »[1].

L'orage qui s'était amassé si subitement sur le Portugal et qu'avait calmé l'intervention opportune de l'Angleterre, fut encore apaisé par la publication le 30 mai 1900, de la décision du Tribunal arbitral de *Berne*. Celle-ci limitait à 15.314.000 francs, en plus de 28.000 livres avancées précédemment, l'indemnité à payer par le Portugal aux deux puissances réclamantes — indemnité sensiblement inférieure à celle tout d'abord exigée.

De nouveaux événements se succédèrent ensuite, qui aidèrent à atténuer une partie des difficultés contre lesquelles les Portugais luttaient encore. Le premier survint pendant la guerre du *Transvaal*, déclarée, nous l'avons dit, en octobre 1899 et qui coûta à l'Angleterre, non seulement 4.967.000 livres, suivant les déclarations faites en 1902 au Parlement, par le Chancelier de l'Échiquier, mais encore un nombre considérable de morts et de blessés parmi ses troupes. Cette lutte se prolongea au point de causer au gouvernement anglais de sérieuses

1. Diario de Noticias — N° 12.002, du 10 mai 1899.

appréhensions, qui provoquèrent l'envoi sur le théâtre de la guerre, des deux généraux les plus distingués dont disposait l'Angleterre : l'un, Lord ROBERTS, en qualité de généralissime, et l'autre, Lord KITCHENER, comme son chef d'État-Major.

Lord ROBERTS était alors âgé de 67 ans ; il devait sa réputation à la marche audacieuse par laquelle il avait infligé aux Afghans, en 1879, la déroute décisive de *Kandahar* — laquelle justifia le titre qui lui fut concédé de Lord de KANDAHAR, ainsi que la nomination de commandant en chef des armées des Indes. En 1895, il abandonna ce poste pour prendre celui de commandant en chef de l'armée d'Irlande, qu'il occupait encore lorsqu'il fut chargé de diriger la guerre dans l'Afrique du Sud.

Le Général KITCHENER, son chef d'État-Major, était à peine âgé de 48 ans, et il avait déjà conquis également une solide réputation militaire. Il la devait aux campagnes méthodiques qui l'avaient conduit, en 1897 et 1898, jusqu'à *Omdurman* et qui lui permirent de remporter, sur des bandes de Derviches, la victoire qui précéda l'incident de *Fachoda*.

Le gouvernement anglais croyait que les services rendus, ainsi que le prestige acquis par ces généraux, exerceraient une influence décisive sur la fin de la guerre, en remontant l'esprit des troupes, alors très déprimé du fait des désastres successivement subis. Le 10 janvier 1900, ces deux généraux débarquaient à *Cape Town* et, après y avoir attendu l'arrivée de nouveaux renforts, envoyés de la métropole, ils assumaient, le 9 février, la direction des opérations militaires au camp de *Modder-River*.

Ce n'est pas ici le moment de décrire les manœuvres qui furent ensuite exécutées et qui eurent pour résultat l'entrée de Lord ROBERTS à *Prétoria*. Il convient néanmoins de dire que l'occupation de cette ville ne produisit

pas l'effet décisif qu'en escomptait l'État-Major du généralissime.

Bornant cet examen à ce qui se passait au *Transvaal*, il est à remarquer qu'une insurrection audacieuse dominait dans cette région, qui servait de refuge au gouvernement transvaalien et aux troupes commandées par le général BOTHA.

Les premiers mois de 1900 furent consacrés par Lord ROBERTS à vaincre les multiples difficultés qui l'assaillaient C'est alors qu'il reconnut la nécessité, afin d'obtenir la soumission de l'adversaire, d'attaquer le *Transvaal*, simultanément, au sud et au nord. Pour y parvenir, il n'y avait qu'un seul moyen : faire entrer les troupes anglaises dans la possession portugaise de *Beira* et traverser *Mozambique*, pour envahir, par le nord, le territoire de la république sud-africaine.

Le gouvernement anglais avait pris ses précautions en prévision de cette éventualité, quand, en 1891, il avait demandé l'*approbation* des notes réversales au traité anglo-portugais [1]. En ayant eu connaissance, Lord ROBERTS fit demander au gouvernement portugais l'autorisation nécessaire pour que les troupes anglaises pussent passer à travers la province du *Mozambique*. Cette permission ayant été accordée, en mars 1900, une division commandée par le Général CARRINGTON, débar-

1. L'origine de ces notes n'étant pas très connue, il est utile de la mentionner. Le 16 décembre 1880, les boers se soulevèrent et proclamèrent leur indépendance, donnant ainsi origine à une dure campagne. Ils contraignirent ainsi les troupes anglaises qui occupaient la région, à une lutte pénible, qui prit fin par le traité de paix du 23 mars 1881 : la Grande Bretagne reconnaissait l'autonomie de la République de Transvaal, sur laquelle elle conservait à peine le droit de souveraineté et de contrôle, relativiment à la politique extérieure.

Ce furent certainement les difficultés surgies au cours de ces campagnes et la perspective de leur répétition possible, qui amenèrent l'Angleterre, après la conclusion du traité anglo-portugais du 11 juin 1891, relatif à la délimitation de la sphère d'influence des deux pays, à insister pour qu'il fût bien stipulé, au moyen de notes réversales, que l'une quelconque des deux parties contractantes pourrait, en cas de guerre ou de perturbation d'ordre public, traverser avec ses troupes le territoire de l'autre partie. Ces notes, échangées dans le courant de l'année 1891, étaient entre les mains du gouvernement portugais, qui avait signé le traité en question. Elles ne se trouvent pas, il est vrai, mentionnées expressément dans la *Synopsis* des traités en vigueur le 31 mars 1911.

quant dans le port de *Beira*, exécuta la manœuvre conçue avec la promptitude nécessaire et au grand avantage des armées anglaises.

Au moment où la demande susdite fut formulée, le Président du Conseil des Ministres du Portugal était M. José Luciano de Castro, le ministre des Affaires étrangères était M. Veiga Beirão et le ministre de la Marine, M. Eduardo Villaça. En présence d'une telle situation et poursuivant une politique entièrement d'accord avec celle du cabinet britannique et adoptée depuis le début du conflit avec le Transvaal, ces hommes d'État jugèrent qu'ils devaient se conformer aux notes réversales que l'Angleterre invoquait pour justifier sa requête — ce qui facilita la fin de la campagne. Cet événement fut un de ceux auxquels nous avons fait allusion précédemment et qui aidèrent à améliorer la situation difficile où le Portugal se trouvait.

Dans son livre déjà cité, M. Teixeira de Souza écrit que, profitant de cet événement, le gouvernement portugais, sans toutefois imposer comme condition à son attitude, la signature d'un nouveau traité, soutint, avec intelligence et patriotisme, qu'il était juste de mettre en pratique les anciennes garanties d'alliance. C'est ainsi que fut conclu le traité de 1899, signé à *Londres* et par lequel l'Angleterre s'engagea en effet à défendre et à soutenir l'empire colonial portugais, contre toute agression étrangère.

Sans vouloir contester le service rendu au pays par cette décision du gouvernement, nous soutenons qu'il y eut erreur manifeste de la part de cet homme d'État, quand il fit allusion au moment où des démarches furent faites pour le renouvellement des garanties d'alliance. Cela ressort du procès verbal de la séance du 3 avril 1900, de la Chambre des Députés, au cours de laquelle le Ministre des Affaires étrangères, Veiga Beirão, fut interpellé par le député républicain M. Affonso Costa, au

sujet de l'attitude adoptée pendant la guerre anglo-boer. Le Ministre déclara que le gouvernement britannique, usant d'un droit reconnu par des accords internationaux, avait en effet demandé l'autorisation de transporter des troupes et du matériel de guerre par *Beira*, à destination de la *Rhodésie* — cela, afin de maintenir son autorité et de défendre son territoire et que la permission lui avait été accordée. Cette autorisation fut consentie en mars. Or, le traité anglo-portugais, vivifiant les vieilles garanties d'alliance, avait été conclu l'année précédente. Il est donc évident qu'il y a eu erreur, quant à la date que l'on assigne aux démarches faites en vue du renouvellement de l'alliance. Le traité de 1899 a dû être négocié et conclu après l'arrivée de l'escadre dans le port de *Lisbonne*, c'est-à-dire, comme on l'a vu, en mai de cette même année.

Les peuples des deux nations de la péninsule ibérique ont, depuis des siècles, souffert tous deux d'un même mal : leur indifférence vis-à-vis de la politique internationale, même de celle intéressant plus particulièrement les puissances avec lesquelles elles entretiennent les relations les plus actives et les plus cordiales. Il en résulte que les Portugais et les Espagnols furent presque toujours surpris par de graves événements, que prévoyaient d'ailleurs les quelques hommes qui suivaient avec attention les évolutions de la politique générale contemporaine.

C'est ce mal qui fit attribuer, par erreur, la raison d'être du traité de 1899, à de simples sollicitations du gouvernement portugais. C'est ce mal qui empêcha de remarquer qu'au moment même où le traité était négocié, la politique anglaise subissait une de ces transformations radicales que l'histoire enregistre et dont s'étonnèrent les hommes d'État qui y assistèrent.

Le diplomate français, René MILLET, les explique,

en observant que la politique anglaise « vise toujours au plus urgent, en suivant le chemin le plus court ». Elle change parfois d'amis, mais jamais de maxime. C'est ainsi qu'elle se montra, à tour de rôle, dans les derniers temps, anti-française, anti-russe et anti-allemande. Les mobiles de cette évolution brusque sont faciles à comprendre, du moment que l'on tient compte des buts qu'elle cherchait à atteindre et non des moyens employés, et si l'on reconnaît que l'Angleterre s'est laissé émouvoir, successivement, par les progrès des Français en Afrique, par les prétentions des Russes en Extrême Orient et par la concurrence des Allemands dans le monde entier.

Or, l'inquiétude provoquée par l'action de la France en Afrique avait cessé complètement, en 1898, à l'occasion de la chute du cabinet MÉLINE, dont le Ministre des Affaires étrangères avait déjà négocié avec l'Angleterre une série de conventions facilitant encore le rapprochement franco-anglais, que réalisèrent ses successeurs. La cause du dissentiment anglo-français cessa, du moment où le partage de l'Afrique était un fait accompli.

Par contre, à ce moment même, surgissait le péril allemand, révélé par l'inauguration du canal de *Kiel* et par les paroles déjà citées de Guillaume II. Il se trouva confirmé mieux encore par l'approbation, que donna le Parlement allemand à l'ambitieux programme naval de 1898 et par le vaste projet d'expansion, révélé en 1899 par la demande de concession du chemin de fer de *Bagdad*. Il le fut surtout par l'écrasante concurrence commerciale allemande, qui prenait déjà à ce moment une ampleur colossale. En face d'une aussi effrayante perspective, la politique anglaise changea subitement d'orientation, pour prendre alors le caractère anti-allemand.

La situation fut encore aggravée par la déception

qu'éprouva le gouvernement anglais, quand il vit que la politique conciliante adoptée par le gouvernement de *Berlin*, dans les questions du *Transvaal*, en conséquence du traité de 1898 et des faits s'y rapportant, était vivement combattue par l'opinion allemande en général. Celle-ci, en effet, dans la presse, au Parlement et dans les réunions publiques, se manifestait ardemment et de jour en jour plus vive, en faveur des Boers et contre les Anglais.

Cette attitude était tout à fait contraire à celle des Portugais. Les blessures causées à l'amour-propre national par l'ultimatum relatif à la délimitation des colonies africaines saignaient encore. Cependant, le gouvernement portugais persistait à considérer les clauses des anciens traités d'alliance comme subsistant encore. Il s'efforçait de les respecter avec la plus parfaite loyauté et donnait dans ce sens les instructions nécessaires à ses représentants dans les colonies. Un tel procédé ne pouvait manquer d'attirer la gratitude du gouvernement anglais et, en particulier, celle de Lord SALISBURY. Celui-ci, en effet, n'avait accepté que malgré lui le traité de 1898, dont l'erreur lui était apparue plus manifestement, lors de l'arrivée dans le *Tage* de l'escadre de *Kiel*, sous le commandement de l'amiral THOMPSON.

Cette disposition d'esprit du gouvernement anglais était connue du Marquis DE SOVERAL, lorsqu'il rejoignit son poste à la légation de Portugal à *Londres*. Il est dès lors à prévoir qu'ayant reçu à cet effet les instructions nécessaires, il profita de la présence de cette escadre allemande à *Lisbonne* pour atténuer les dangers de la convention anglo-allemande de 1898, qui inquiétait si fortement la chancellerie portugaise. Un témoignage digne de foi justifie cette supposition. C'est celui de l'auteur du *Mémoire Lichnowski*, qui affirme que ce fut effectivement par suite de l'insistance du Ministre portugais que fut élaboré un nouveau traité, connu sous

le nom de traité de *Windsor* et qui confirmait les anciennes conventions non encore périmées.

Par conséquent, lorsque les troupes anglaises furent autorisées, en mars 1900, à traverser la province de *Mozambique*, le traité de 1899 était déjà en vigueur.

Quelle qu'ait été, toutefois, la cause de l'élaboration de ce nouveau document diplomatique, le Ministre Teixeira de Souza affirmait un optimisme qui ne nous semble pas justifié, lorsqu'il déclarait que, du fait de ce traité, les dangers provenant de la convention anglo-allemande de 1898 disparaissaient *ipso facto*. Les difficultés pour arriver à un accord avec les créanciers étrangers subsistaient. L'épée de *Damoclès*, représentée par cette convention, qui n'avait pas été franchement annulée, continuait dès lors à être suspendue au-dessus du Portugal, dans des conditions ne dépendant que d'une nouvelle évolution dans la politique anglaise. La situation ne fut donc modifiée que par la seconde circonstance à laquelle nous avons fait allusion et que nous allons exposer ci-après.

En juin 1900, le gouvernement portugais du parti *progressiste* quittait le pouvoir et il était remplacé par un gouvernement du parti *régénérateur*, sous la présidence de M. Hintze Ribeiro. C'était la période aiguë des difficultés provoquées par la question de la dette extérieure et que cet homme d'État avait pris à cœur de résoudre. Le livre déjà cité et intitulé *Responsabilités historiques*, de M. Teixeira de Souza, éclaire suffisamment la méthode qu'il employa pour y parvenir. Aussi le prendrons-nous comme guide dans l'exposé de la question.

La dette extérieure était placée en France, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en Hollande ; mais la plus grande partie, environ les quatre cinquièmes, l'était en France. Aux clameurs constantes des créanciers

français de la dette extérieure, à leur pression sur le gouvernement, afin qu'il intervînt ouvertement, venait s'ajouter la campagne du Comte DE REILLAC, qui se disait porteur d'une grande partie des valeurs connues sous le nom de titres de l'emprunt de D. Miguel. Tous s'accordaient pour mener contre le Portugal une campagne violente. Celle-ci utilisait, en vue de nuire à notre crédit, des moyens de toutes sortes : presse périodique, feuilles volantes, affiches diffamatoires, contre lesquels l'action de notre représentant auprès de la République française était impuissante.

De la presse et de la rue, la question passa au Parlement français. Au Sénat, GUÉRIN interpella le gouvernement avec vivacité. Le Ministre des Affaires étrangères fit l'historique de son intervention auprès de notre pays, promit d'insister pour que les intérêts français fussent respectés et termina en disant « que le gouvernement « connaissait les moyens dont il pouvait disposer pour « obliger le Portugal à remplir les engagements, pris par « lui vis-à-vis de ses créanciers ».

Personne ne pouvait méconnaître la gravité de la situation. L'impression causée au Portugal fut douloureuse et persista pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'une nouvelle entremise du ministre portugais à *Londres*, le Marquis DE SOVERAL, eût obtenu l'intervention de l'Angleterre, comme nation amie et alliée, en vue de conjurer un conflit, que les pessimistes jugeaient imminent. La situation politique internationale se présentait alors sous les meilleurs auspices, car l'Angleterre, abandonnant sa politique antérieure de *splendid isolement*, se préparait déjà avec ardeur à réaliser, avec les puissances occidentales, l'entente qui devait être habilement négociée et assurée plus tard par le roi Édouard VII.

Le gouvernement portugais ne tarda pas, en effet, à être autorisé à signaler à DELCASSÉ, par l'intermédiaire de son représentant à *Paris*, Tomaz ROSA, que les traités

d'alliance existant entre le Portugal et l'Angleterre ne lui permettaient d'accepter aucune entrave dans son administration, de la part des créanciers français, ni, en particulier, aucune forme de contrôle ou de surveillance internationale dans ses finances. Cette déclaration fut répétée, peu de temps après, au cabinet de *Paris*, par l'ambassadeur anglais, qui ajouta, comme dernier argument, que le gouvernement portugais ne pouvait pas être obligé à payer à ses créanciers, plus que les finances de l'État ne le lui permettaient. Il n'en fallut pas davantage pour arriver, sans retard, à un accord avec les créanciers français, accord qui servit de base à la loi du 14 mai 1902 — DELCASSÉ étant devenu par la suite un fidèle ami de Portugal.

Cet accord fut bien accueilli, simultanément, par les créanciers belges et hollandais, tandis que les créanciers allemands et anglais refusèrent de l'accepter. Les créanciers anglais, par l'intermédiaire de leur comité des « bond holders », acceptaient que les intérêts fussent réduits d'une somme même supérieure à celle proposée par notre gouvernement, si celui-ci éprouvait quelque difficulté à payer ce qu'il promettait dans le projet de convention ; mais ils se refusaient à accepter une réduction du capital nominal de la dette — exemple qu'ils ne voulaient fournir à aucun État. Leur résistance fut si grande, que le Gouvernement portugais rédigea, en vue de la présenter au Parlement, une proposition de convention faisant mention de ce refus des porteurs anglais. C'eût été une source de nouvelles et graves difficultés.

C'est alors que le gouvernement britannique fit observer au dit comité anglais que le gouvernement portugais avait conclu avec ses créanciers français, allemands, belges et hollandais, l'accord, que repoussaient les nationaux du seul pays allié du Portugal. Il ajoutait, qu'en conséquence, si le refus était maintenu, la seule manière pour l'Angleterre de prouver que l'alliance était sincère,

consisterait à déclarer au gouvernement allié qu'elle lui reconnaissait le droit d'agir librement, en ce qui concernait sa dette publique. Devant cette attitude du gouvernement britannique, toute résistance prit fin.

A *Berlin*, où avaient été spécialement placés les titres des emprunts de 4 et 4 ½ pour cent amortissables, les créanciers étaient représentés par la Banque de *Darmstadt*. Or, leur résistance avait déjà cessé, du fait que le gouvernement allemand avait également déclaré aux intéressés qu'il ne continuerait pas à soutenir leurs réclamations.

La convention proposée ayant été ainsi acceptée par les divers intéressés, elle fut transformée, peu de temps après, en une loi datée du 14 mai 1902 et qui eut l'avantage de faire cesser définitivement les grands dangers courus par le Portugal. L'intervention décisive de l'Angleterre, motivée essentiellement par la modification de la politique internationale suivie par son gouvernement, y avait, nous venons de le voir, fortement contribué.

En agissant ainsi, cette puissance témoignait, sans aucun doute, d'une sorte d'abandon de la convention anglo-allemande conclue par elle en 1898. Celle-ci, sans doute, ne pouvait pas, de ce fait, être considérée comme entièrement annulée. Il est certain, toutefois, que l'éventualité de son exécution était ajournée à une date si éloignée, que cela équivalait à une dénonciation.

Il est évident que, si l'attitude du gouvernement anglais ne fut pas injurieuse pour l'Allemagne, il n'en est pas moins vrai qu'elle motiva de la part de celle-ci des ressentiments, qui vinrent s'ajouter à d'autres de nature différente, auxquels il fut déjà fait allusion dans le chapitre VIII. Les uns et les autres eurent pour conséquence l'insistance avec laquelle le gouvernement du Kaiser demanda des compensations correspondantes quand l'Angleterre, au sujet du tracé primitif de la voie ferrée

de *Bagdad*, qui menaçait tellement ses intérêts, présenta des réclamations que renouvela le Ministre HALDANE, lors de sa visite à *Berlin*.

Cette question sera l'objet du chapitre suivant. Nous nous bornerons, en terminant celui-ci, à attirer l'attention, tout d'abord sur l'insidieuse trame des moyens par lesquels l'Allemagne parvint à arracher à l'Angleterre la convention de 1898, qu'elle chercha à rendre effective par la violence dès 1899 et dans un moment historique d'une grande gravité pour l'Angleterre.

Nous soulignerons également l'efficace collaboration que l'Allemagne accorda à la collusion formée par nos créanciers étrangers et qu'elle pensait avoir pour effet, en raison des difficultés soulevées, d'obliger le Portugal à aliéner ses colonies — attitude qui ne fut abandonnée qu'après les embarras créés par l'intervention directe de l'Angleterre dans la question.

XIII

Nouvelles tentatives d'expansion allemande en Afrique portugaise.

(Le projet de Convention anglo-allemande de 1913.)

Situation internationale encore aggravée par le refus de l'Allemagne d'accepter la réduction des armements navals. — Le ministre anglais HALDANE part pour *Berlin*, afin de tenter un arrangement. — Atmosphère nettement défavorable qui lui est préparée. — Conférences du chancelier, du ministre de la marine, du chef d'État-Major général et de HALDANE, sous la présidence de l'Empereur Guillaume et impressions en résultant. — Concessions spéciales accordées par le ministre anglais au Chancelier, en vue de gagner du temps. — Résolutions prises par le cabinet britannique, après le retour de HALDANE. — Préparation militaire à la guerre, en évitant cependant toute ostentation. — Le Ministre des Affaires étrangères, GREY, négocie longuement avec l'ambassadeur allemand les termes des concessions que son collègue HALDANE s'était engagé à faire en Asie et en Afrique. — Termes du nouveau traité relatif au partage d'influence dans les provinces de *Mozambique* et d'*Angola*. — Ces termes n'étaient inconnus, ni dans la presse américaine, française et allemande, ni dans les sphères officielles. — Mesures adoptées par l'Allemagne, en vue de préparer son expansion dans la Province d'*Angola*. — Propagande poursuivie dans cet Empire, en faveur de la colonisation le long de la voie ferrée de *Benguéla*. — Visées de domination dans les États brésiliens du *Parana*, de *Santa Catarina* et du *Rio Grande*. — La pénétration pacifique allemande et la construction du chemin de fer de *Benguela*. — Appui consenti à cette entreprise par des capitaux allemands. — Raisons qui motivèrent l'ajournement de la signature du traité négocié. — Résolution tardive du Chancelier à ce sujet. — Autres tentatives de pénétration pacifique au sud d'*Angola*, terminées par une action violente. — Le Chancelier et le Ministre des colonies, SOLF, avouent le projet qu'ils nourrissaient de réaliser un vaste plan d'expansion coloniale, aux dépens du Portugal, de la Belgique et même de la France.

A la fin de l'année 1911, les questions internationales s'étaient de nouveau compliquées au point que, dans

les milieux diplomatiques, une déclaration de guerre était redoutée à brève échéance. La situation exposée dans le Chapitre VII s'était considérablement aggravée. La cause en était dans la résistance formelle de l'Allemagne à accéder aux propositions successives de l'Angleterre, pour la négociation d'un accord tendant à la réduction des armements navals. Ce fut alors qu'inopinément et sans aucune explication, on apprit le départ pour *Berlin* du ministre de la Guerre anglais, HALDANE.

Comme nous l'avons dit, ce voyage servit de trame pour tisser des conjectures de toutes sortes ; il fut un thème d'interpellations au Parlement anglais, sans que sa véritable raison d'être eût été parfaitement expliquée. Le journal anglais *Manchester Guardian*, dont nous allons essayer de reproduire les indications, a, par la suite, éclairci la question mieux qu'elle ne l'avait été jusqu'alors.

Ainsi que le chef du cabinet ASQUITH l'avait déjà fait comprendre au Parlement, la situation internationale était si compliquée que c'était l'Empereur Guillaume II lui-même qui avait manifesté indirectement, au gouvernement anglais, la satisfaction qu'il éprouverait à recevoir à *Berlin* la visite d'un émissaire officieux, afin d'échanger avec lui des impressions sur les difficultés en cours. HALDANE avait une connaissance spéciale des milieux allemands, car il avait poursuivi ses études à l'Université de *Gottinge*. C'est pour cette raison qu'il fut choisi afin de remplir cette mission.

Il partit en février 1912 pour *Berlin*, où lui avait été préparée une atmosphère particulièrement défavorable. En effet, deux jours avant son arrivée, le discours de la couronne, lu au *Reichstag*, annonçait la présentation d'un projet de loi destiné à donner à la marine un développement nouveau et plus important. D'autre part, la veille même de son arrivée, un des plus intimes amis de l'Empereur, l'Amiral VON KOESTER, prononçait à *Munich* un discours plein d'ardeur et même de violence,

dans lequel il préconisait une augmentation des constructions navales, comme une nécessité imposée par les armements de la Grande Bretagne. Précisant mieux encore ces intentions, à peine ébauchées dans le discours de la couronne, l'orateur réclamait comme exigence minima, la mise annuelle en chantiers, de trois grands cuirassés, au lieu des deux qui étaient prévus dans la loi navale en vigueur à ce moment.

En vain, le Ministre de la Marine anglais, Winston CHURCHILL, profitait-il, lui aussi, du moment où son collègue de la Guerre débarquait en Allemagne, pour déclarer dans un banquet, auquel assistaient les constructeurs de la *Clyde*, que l'Anglteerre, en face de l'intransigeance qui lui était opposée, maintiendrait à tout prix la suprématie de sa marine. « Pour la Grande Bretagne, « disait-il, la marine est une nécessité, tandis que pour « l'Empire allemand, elle ne représente qu'un luxe ». Il s'efforçait ensuite de développer cette thèse et d'ébranler l'opinion adverse, en vue d'arriver à l'accord désiré. Mais, au lieu de tendre à la pacification, c'est en persistant dans son attitude intimidatrice que l'Allemagne répondait à ces allégations.

Telle était l'atmosphère politique dans laquelle se trouva Lord HALDANE, en mettant le pied sur le sol de ce pays, afin de remplir la mission de paix dont il avait été chargé par ses collègues du ministère — mission due à l'initiative de l'Empereur Guillaume lui-même. Il eut d'ailleurs l'occasion de constater aussitôt — ce qui contribua à assombrir encore l'horizon — que deux des personnages avec lesquels il eut à s'entretenir, le Chef de l'État-Major, le Général VON MOLTKE et le Ministre de la Marine, l'Amiral VON TIRPITZ, étaient d'ardents pangermanistes, partisans acharnés de la guerre. Seul, le Chancelier BETHMANN HOLLWEG, cherchait à faire montre d'une attitude conciliante.

Les entretiens de ces personnalités furent suivis d'une

conférence, dans laquelle les quatre interlocuteurs se réunirent sous la présidence du Kaiser, afin de discuter la situation. Le ministre anglais eut alors l'occasion de constater l'instabilité d'esprit du Chef de l'État, qui oscillait entre les deux politiques, bien qu'il manifestât plutôt une préférence à l'égard de l'attitude pacifiste du Chancelier.

L'Amiral VON TIRPITZ était cependant fortement appuyé par les pangermanistes qui disposaient alors, en Allemagne, d'un pouvoir considérable et exigeant, dû à une tenace et patriotique propagande, poursuivie par tous les moyens possibles. HALDANE comprit parfaitement que, si on en arrivait à ce qu'une décision définitive dût être prise par le souverain, il faudrait prévoir que cette influence agirait d'autant plus sur son esprit, que c'était le Kaiser lui-même qui avait, par ses paroles et ses actes, donné vie et forces au pangermanisme,

Le problème présentait ainsi, pour le négociateur anglais, la plus grande gravité. Politiquement, celui-ci était le représentant d'un gouvernement libéral, qui avait proclamé la nécessité de la paix avec tant d'ardeur et de ténacité, que ses adversaires ridiculisaient ses ministres, en les surnommant « little englanders », ou partisans de la petite Angleterre. Cette orientation était alors encore si ferme, que ses collègues lui avaient indiqué comme règle de conduite d'avoir à transiger le plus possible, afin d'éviter tout conflit européen.

Dans ces conditions, Lord HALDANE ne manqua pas d'exposer avec loyauté l'attitude que prendrait l'Angleterre en cas de guerre. Il fit connaître qu'elle appuierait de toutes ses forces la France et la Belgique, dans le cas où ces nations seraient attaquées. Mais, en vue d'adoucir la gravité de la situation, il ne cessa d'user des pouvoirs étendus qui lui avaient été conférés, en accordant au Chancelier, pour lui être agréable, quelques-unes des concessions spéciales dont il se montrait désireux.

Il n'y a pas de fumée sans feu. Suivant les aveux précités du *Manchester Guardian*, les dispositions conciliantes du ministre anglais en vinrent au point d'établir les bases d'un nouvel accord pour la distribution des zones d'influence des deux puissances, non seulement en Asie Mineure, mais encore, en Afrique. C'est cet accord que l'écrivain pangermaniste, Paul ROHRBACH, qualifia « d'étonnamment généreux », de la part de l'Angleterre.

De retour dans sa patrie, le Ministre HALDANE exposa loyalement la situation et son gouvernement résolut : 1° — de déclarer qu'il n'existait pas le moindre danger de guerre ; 2° — de travailler fébrilement à la préparation d'un corps expéditionnaire de 160.000 hommes et d'accélérer les constructions navales qui avaient été très négligées à la suite de la campagne pacifiste.

Il était difficile de concilier les deux résolutions et impossible de travailler avec ardeur à la préparation de la guerre, sans disposer de l'appui de l'opinion. Or, celle-ci avait été dirigée avec insistance, depuis quelques années, dans le sens du maintien de la paix à tout prix. Sans doute, le gouvernement modifiant cette politique, pouvait, en exposant loyalement le danger de la situation, commencer résolument une propagande en faveur de la guerre. Mais on courait alors le risque de voir les pangermanistes, par l'intermédiaire de leur chef VON TIRPITZ, provoquer l'ouverture immédiate des hostilités, ce à quoi l'Angleterre n'était pas préparée, comme l'avaient si souvent reconnu des autorités aussi respectables que ROBERTS, BERESFORD, DENBIG, GREAFELL, REPINGTON et autres. Si, par contre, on continuait à observer la plus grande réserve au sujet de la situation internationale, l'indifférence de l'opinion, pour ne pas dire plus, ferait échouer toutes les mesures militaires.

C'est pourquoi le cabinet opta pour l'attitude ambiguë ci-dessus indiquée. Il continua à faire montre au Parle-

ment de convictions optimistes, mais sans toutefois nuire au développement, dans la mesure du possible, de la préparation à la guerre. Afin de mieux stimuler la sincérité de ses déclarations optimistes, il dut, conformément à l'engagement pris par HALDANE, poursuivre avec le gouvernement de *Berlin*, les négociations qui assuraient l'influence allemande en Asie Mineure et en Afrique.

Cacher la gravité de la situation, était le devoir qui s'imposait à HALDANE, comme homme d'État ; mais, pour l'avoir rempli, celui-ci fut par la suite une des premières victimes morales de la guerre. L'opinion l'accusa d'être germanophile, à cause des opinions optimistes qu'il avait exprimées publiquement. Courbant la tête sous cette condamnation, qui le frappait injustement, il s'effaça de la vie publique, sans prononcer une seule parole pour sa défense.

Cependant, à son retour dans sa patrie, il s'était consacré avec ardeur à l'organisation du corps expéditionnaire destiné, suivant accord, à entrer en action, en Belgique et dans le Nord de la France, dès la déclaration de guerre prévue. Mais, certains de ses collègues du Ministère étaient absolument persuadés que la paix serait maintenue. Le résultat fut qu'HALDANE — alors qu'il cherchait à assurer les moyens de transport de ces troupes à destination du continent — rencontra sur son chemin la plus grande résistance de la part du premier Lord de l'Amirauté, MAC KENNA, qui, pour cette raison, dut être remplacé par CHURCHILL.

Au cours du développement du plan pacifique ostensiblement combiné, le Ministre des Affaires étrangères, Edward GREY, donnant la préférence aux arrangements relatifs à l'Asie Mineure, chercha à retarder autant que possible ceux concernant le partage des zones d'influence africaine. C'était l'application de ce précepte si apprécié des chancelleries, qui recommande, comme l'un des

meilleurs moyens de résoudre les questions graves, de les ajourner.

Cette façon de procéder est révélée par le fait que les premiers pourparlers relatifs à cet accord, datent de février 1912, alors que la convention elle-même ne fut conclue (quoique non signée) qu'en 1913. Un autre fait, encore plus probant, le confirme : c'est que les pourparlers ne furent poursuivis que sur les instances répétées des négociateurs allemands, lesquels furent successivement : l'ambassadeur à *Londres*, Comte DE METTERNICH, son successeur, le Baron MARSHALL, qui mourut peu de mois après avoir été nommé et, enfin, le Prince DE LICHNOWSKY.

Dans une lettre du Comte DE METTERNICH, datée du 29 mars 1912, et qui fut publiée par la presse, il est dit : « La question relative au texte d'une entente politique « avec nous a été à nouveau portée devant le Conseil « des Ministres. Le gouvernement anglais n'a pas voulu « s'écarter de la formule proposée par lui... Une telle « convention (suivant la formule allemande) irait beau- « coup plus loin qu'aucun autre traité conclu par le « gouvernement anglais, avec toute autre puissance euro- « péenne, exception faite de l'ancienne alliance avec le « Portugal ».

La question se traîna encore sous diverses formes et semblait encore loin d'être résolue, lorsque, en septembre 1912, le Baron MARSHALL étant mort, il fut remplacé à l'ambassade de *Londres* par le Prince LICHNOWSKY, ancien ministre à *Vienne*. Celui-ci ne cessa de s'efforcer, pendant les deux années où il remplit ces fonctions (1912-1914), de maintenir et d'améliorer les relations anglo-allemandes. Il le prouva dans son *Mémoire* déjà cité et qu'il ne destinait pas à la publicité, l'ayant à peine confié à quelques amis. C'est par l'indiscrétion de l'un d'eux qu'il fut reproduit dans un journal suédois, pendant la dernière guerre, ce qui valut à son auteur, siégeant alors au Conseil d'Empire, d'en être exclu par

décision de ses pairs eux-mêmes, qui l'accusèrent de haute trahison.

Dans ce *Mémoire*, qui fut traduit en diverses langues, l'auteur rappelle les bonnes relations qu'il était parvenu à se créer dans la société anglaise, parmi les personnalités les plus influentes, telles que Edward Grey et Asquith. Il signale qu'elles lui avaient permis de poursuivre des négociations tendant à modifier et à perfectionner le traité de 1898, qu'il estimait présenter de grands inconvénients, au point de vue même de la délimitation géographique. Grâce à l'attitude conciliante du gouvernement britannique, ce diplomate était parvenu à donner au nouveau traité une forme qui correspondait entièrement aux désirs et aux intérêts allemands.

De ce fait, toute l'influence dans la province d'*Angola*, jusqu'au 20° de longitude et jusqu'au territoire du Congo, était attribuée à l'Allemagne. Ce traité lui concédait en outre la même influence dans les riches îles de *St-Thome* et *Principe*, bien qu'étant situées au nord de l'*Équateur*, elles dussent à la rigueur faire partie d'une zone d'influence française. Ce fait avait donné lieu, de la part de l'ambassadeur de France, à de vives réclamations, qui d'ailleurs ne furent pas prises en considération. L'Allemagne obtenait encore, d'après ce projet de pacte, la partie nord de *Mozambique*, jusqu'au *Licungo*, qui formait la limite extrême.

Lichnowsky affirmait que le gouvernement britannique manifestait le plus grand désir de satisfaire aux intérêts et aux désirs allemands — l'un de ses membres lui ayant même déclaré « que l'Angleterre n'était pas « hostile à l'expansion coloniale de l'Allemagne ». C'était au point qu'à l'instigation du dit gouvernement, le Congo belge devrait être compris également dans le traité projeté, ce qui donnait aux Allemands un droit de préemption et la possibilité d'une pénétration économique

dans cette colonie. Ce fut le gouvernement allemand lui-même qui déclina cette offre, afin d'éviter de froisser les susceptibilités belges.

Le diplomate allemand ajoutait encore « qu'en vue « d'atteindre pratiquement le *but réel et sous-entendu* « *du traité, qui était le partage effectif ultérieur de l'empire* « *colonial portugais* » (sic), la nouvelle rédaction offrait, par rapport à l'ancienne, des avantages essentiels et réalisait des progrès importants. Elle prévoyait plus particulièrement « des éventualités permettant aux Alle- « mands d'intervenir dans les territoires qui leur étaient « attribués, afin d'y défendre leurs intérêts ». Or, les conditions de cette intervention étaient si larges, qu'elles laissaient pour ainsi dire au jugement de l'Allemagne le soin de décider dans quelles circonstances ses intérêts « vitaux » étaient atteints. De ce fait, « *étant donné* », écrivait le Prince LICHNOWSKY, « *la dépendance absolue* « *du Portugal vis-à-vis de l'Angleterre, il ne dépend que* « *de nos bonnes relations avec cette dernière que les projets* « *allemands puissent être plus tard réalisés avec son entière* « *approbation* ».

Comme on le voit, les Allemands démontraient qu'ils avaient dûment profité de la leçon reçue par eux dans le *Tage*, en mai 1899.

Afin de prouver son affirmation, le diplomate allemand cite un fait, auquel nous nous référerons plus amplement par la suite. Il rappelle que le représentant de la Compagnie du Chemin de fer de *Benguéla* intervint auprès de Sir Edward GREY, afin d'obtenir l'appui moral nécessaire pour compléter le capital indispensable à la terminaison de cette voie ferrée, depuis le plateau jusqu'à sa limite extrême. Le Ministre anglais l'adressa aux Allemands, en lui disant que cette entreprise concernait leur sphère d'influence.

Il semble que l'essence de ces combinaisons n'était pas

entièrement inconnue, tant dans les sphères diplomatiques, que parmi les publicistes s'occupant plus particulièrement des questions internationales. Cette supposition, en ce qui concerne les milieux officiels, est confirmée par le fait que le représentant de la France avait formulé de vives réclamations au sujet du traité projeté qui, notamment, attribuait à l'Allemagne la suprématie dans les îles de *St-Thome* et *Principe*. En ce qui regarde les écrivains, elle est renforcée par d'autres circonstances que nous allons exposer.

Dans son livre intitulé *Problems of Power*, dont la première édition fut publiée au printemps de 1913, l'éminent publiciste américain, W. Morton Pullerton, se réjouissait de ce que l'Allemagne, au lieu d'insister sur la confirmation du traité de 1898, qu'il qualifiait de « pacte incompréhensible et rempli de dangers », eut entamé des négociations en vue d'un nouvel accord portant sur le même sujet, mais basé sur des concessions possibles.

Le professeur Ch. Andler, dans son ouvrage intitulé : *Le Pangermanisme*, fait également allusion aux négociations en cours avant la guerre, entre le Ministre des Affaires étrangères anglais et l'ambassadeur d'Allemagne à *Londres* — négociations concernant les colonies africaines du Portugal et résultant des engagements pris par le ministre Haldane à *Berlin*. D'après cet écrivain, l'intégrité territoriale portugaise resterait garantie ; mais les plus amples privilèges économiques seraient stipulés en faveur de l'Allemagne.

La nature de ces privilèges est également expliquée par la lecture de la brochure allemande, intitulée *Deutsche Weltpolitik und kein Krieg*, dont la paternité est attribuée à un économiste distingué. Celui-ci soutenait que la politique coloniale allemande devrait avoir l'assentiment de l'Angleterre et la neutralité de la Russie et qu'elle avait plus de chances de se développer en Afrique

centrale, où elle ne menacerait pas ces puissances, comme le faisait celle adoptée en Mésopotamie. « Qui douterait « que cette politique africaine, écrivait-il, ne devienne « pas une politique d'éviction ? Mais, il y a plusieurs « méthodes d'éviction. Il peut arriver que le Congo « belge ait besoin de capitaux ; que *Mozambique* reste « dans l'insécurité, par insuffisance de chemins de fer ; « qu'*Angola*, dotée d'excellents ports, ne puisse pas les « mettre en valeur, parce que son *hinterland* reste « par trop inculte et dépourvu de moyens de communi- « cation. Les capitaux y sont rares et les banques alle- « mandes pourraient les procurer. L'industrie allemande « fournirait des rails pour les chemins de fer, qui resti- « tueraient ainsi à l'agriculture la main-d'œuvre absorbée « jusqu'alors par des moyens de transport encore primi- « tifs. L'Afrique centrale deviendrait ainsi un territoire « économique unique, coupé par un réseau ferro-viaire « unique. Comment empêcherait-on l'Allemagne, créa- « trice de cet empire, vers lequel elle conduirait ses « colons, d'y instaurer définitivement sa prédominance « politique ? » — L'auteur de cette vaste conception calculait que le commerce allemand ferait en dix ans, dans ce pays, un trafic d'un milliard de marks.

Pendant la guerre même, parut une autre publication éditée officiellement par le service de la presse de la *Kommandantur* allemande de *Lodz*, en vue de commémorer l'anniversaire de Guillaume II (27 janvier 1915). Intitulée *Kaiserzeitung des Ostheeres*, elle traçait le tableau suivant des ambitions germaniques en Afrique : « Une guerre victorieuse... nous donnera le Congo belge « et le Congo français. Si le Portugal continue à traduire « par des actes, ses intentions hostiles à notre égard, « elle nous donnera également les colonies portugaises « des côtes orientale et occidentale de l'Afrique. Nous « formerons ainsi un empire colonial tel que nos pères, « qui raillèrent nos premières tentatives à cet effet,

« n'auraient jamais pu en rêver un semblable. Mais, « ce qui importe surtout, dans ce partage probable du « monde africain, c'est que nous anéantissions les efforts « anglais, qui visent à la domination exclusive du *Cap* « au *Caire*. Entre l'Égypte, *qui est encore anglaise*, et le « Sud-Africain anglo-boer, s'étendra de l'Océan Indien « à l'Atlantique, la ceinture immense de nos gigantesques « possessions coloniales. « Encore anglaises », disons-nous, « en parlant de l'Afrique du Nord-Est et du Sud — qui « sait, en effet, ce qui arrivera lorsque se réalisera la « parole du poète : « Le germanisme sauvera un jour « le monde ? »

Ce qui précède démontre donc que l'accord de 1913, poursuivi par HALDANE, correspond à l'insistance de l'Allemagne pour faire revivre, bien que sous une nouvelle forme plus favorable à ses intérêts, la doctrine contenue dans le traité anglo-allemand de 1898. D'après ce que dit M. TEIXEIRA DE SOUZA, dans son livre *Responsabilités historiques*, la sphère d'influence à partager eût été attribuée à l'Angleterre, pour le *Mozambique*, et à l'Allemagne, pour l'*Angola*. L'Angleterre ne se serait pas opposée à ce que l'Allemagne exerçât une action commerciale sur l'*Angola* et en exploitât les possibilités, et, inversement, il en eût été de même pour les Anglais au *Mozambique*. Quand, le 29 juillet 1914, éclata la terrible guerre qui désola l'Europe, une commission d'ingénieurs, d'agronomes, de commerçants et de médecins, allemands et portugais, se trouvait déjà en *Angola*, pour étudier les ressources commerciales, minérales, agricoles et industrielles de cette province.

Comme si les faits ci-dessus ne suffisaient pas pour démontrer l'action de pénétration pacifique, que cet Empire se proposait d'exercer dans la province, il prépara soigneusement, avec l'esprit de prévoyance qu'il serait injuste de lui dénier, les moyens indispensables pour la

rendre effective. C'est ainsi que, dès 1913, la Deutsche Ost Africa Linie, de *Hambourg*, qui exploitait le trafic maritime de *Mozambique*, annonçait l'organisation, à partir du 1er janvier 1914, d'une ligne maritime, faisant escale dans les ports de *Lobito* et de *Mossamedes*. Plus tard, une circulaire du Ministère prussien avisait les agriculteurs allemands que les circonstances de la vie nationale les invitaient à chercher dans l'émigration les conditions nécessaires à leur existence et à leur prospérité. Le document ajoutait que ces conditions leur seraient offertes par le défrichement d'*Angola*, d'autant plus que des modifications favorables « allaient y être introduites, dans les dispositions légales », relatives aux concessions de terrains.

Le consul portugais à *Maranhao*, FRAN-PACHECO, qui exerça les fonctions de secrétaire de la Présidence de la République, pendant que le Dr Bernardino MACHADO exerçait la première magistrature du pays, raconte dans son livre intitulé *Angola et les Allemands*, que cette circulaire confirmait tous les articles publiés dans la *Deutsche Colonial Zeitung*, du mois d'août 1913. SINGELMANN y démontrait qu'on pourrait établir comme colons, dans une zone de 30.000 kilomètres au nord et au sud de la voie ferrée de *Benguéla*, plus de trois millions d'Européens. C'était là une incitation aux procédés de pénétration pacifique déjà employés par l'Allemagne dans le sud du Brésil et, en particulier, dans les États de *Parana*, *Santa Catarina* et *Rio Grande*[1].

1. Dans son livre, écrit en vue de propager l'idée d'une Grande Allemagne, le publiciste réputé, Otto Richard Taunemberg, après avoir analysé en détail les prétentions allemandes dans les autres parties du monde, écrivait, en se référant spécialement à l'Amérique du Sud :

« ...Les Comptoirs allemands du Brésil méridional et ceux de l'Urugay, forment la seule éclaircie existant dans le sombre tableau de la civilisation sud américaine. Les Allemands établis au Brésil ont tous, comme les Boers en Afrique du Sud, douze à quinze enfants, en moyenne. Ainsi, simplement du fait de cette prolification naturelle, nous sommes assurés de la possession du pays. Et, n'est-ce pas un véritable miracle que le gouvernement allemand, disposant de telles conditions, ne se soit pas encore résolu à prendre possession de ces territoires ? Si je me suis référé aux événements de l'Afrique Orientale et à ceux de l'Amérique du Sud, ce fut pour faire ressortir que le fait de ces pays tombant au pouvoir des Allemands

FRAN-PACHECO ajoutait qu'une autre compagnie de navigation, ayant son siège à *Bremen*, soutenait, dans son rapport du mois de mars de cette même année, la nécessité urgente de préparer à cet effet les moyens de transport indispensables pour les futurs colons ; car « l'Allemagne serait bientôt admise à prendre part à « l'exploitation des possessions du Portugal sur la côte « ouest africaine ». Rien de tout cela n'était inconnu au Portugal. Le 6 juin, en effet, le *Seculo* commentait un article de la *Gazette de Cologne* insérant un « programme de travaux » à exécuter dans le fertile territoire angolais — article dont l'importance fut reconnue par le journal parisien, *Le Temps*, qui en donna une traduction exacte.

Ce qu'on vient de dire suffirait à révéler les périls de la pénétration pacifique ourdie en Allemagne contre la province d'*Angola ;* mais d'autres faits survinrent, qu'il convient de ne pas passer sous silence, à titre de leçon profitable pour l'avenir. Ils furent mentionnés par M. TEIXEIRA DE SOUZA, dans son livre déjà cité.

En 1902, le citoyen anglais, Robert WILLIAMS, avait obtenu du gouvernement portugais la concession du chemin de fer de la baie de *Lobito* à la frontière orientale de la province d'*Angola*. Le gouvernement anglais n'avait fait aucune suggestion directe pour que cette concession lui fût accordée. Mais l'intéressé était allé à *Lisbonne*, avec la recommandation du Ministre des colonies, J. CHAMBERLAIN, qui jouissait à ce moment de toute la gloire et du prestige d'avoir incorporé le Transvaal à l'Empire britannique. Ce patronage démontrait qu'il

fut un bien pour les peuples qui succédèrent aux Espagnols et aux Portugais... Dans la moitié septentrionale de l'Amérique du Sud, les Allemands doivent établir leur domination d'une façon franche et audacieuse. Ce n'est qu'alors que l'Allemagne aura un empire colonial correspondant à sa grandeur. La politique sentimentale est une folie. Rêves, humanitarisme, sont choses stupides. — « La politique est une affaire. La justice et l'injustice ne sont nécessaires que dans la vie civile. Le peuple allemand aura toujours raison, attendu qu'il compte 87 millions d'âmes. Nous devons, par conséquent faire honneur à nos aïeux ».

serait agréable au gouvernement anglais de voir confier à un de ses compatriotes la construction de cette voie ferrée, appelée à écourter considérablement la distance qui séparait l'Afrique Centrale et le nord du Transvaal, de l'Europe et, par conséquent, de l'Angleterre elle-même. Bien que la Compagnie à organiser dût être portugaise, soumise aux lois et aux tribunaux portugais, le capital serait anglais et proviendrait, en grande partie, d'une combinaison avec la *Tanganika Concession*, détentrice des mines de cuivre, auxquelles cette voie ferrée donnerait encore plus de valeur et dont le minerai était évalué à ce moment à 16 millions de livres.

Dans ses *Responsabilités Historiques*, M. Teixeira de Souza affirme encore que ce fut en Angleterre que la Compagnie du Chemin de fer de *Benguéla* obtint, soit au moyen d'actions, soit au moyen d'obligations, le capital nécessaire pour arriver au plateau, où la tête de ligne parvint, quelques mois avant que la dernière guerre éclatât [1]. « Mais alors, ajoute-t-il textuellement, « la politique internationale, toujours compliquée et « imprévue, nous réserva la surprise d'un nouvel accord « anglo-allemand (celui de 1913), par lequel l'Angleterre « se réservait d'exercer son influence en Afrique Orientale, « et l'Allemagne, en Afrique Occidentale. Cet accord eut « aussitôt sa répercussion dans l'attitude du Portugal « relativement à *Angola* ».

En effet, le concessionnaire, Robert Williams, qui avait sollicité l'appui moral du gouvernement britannique, en vue d'obtenir le complément du capital nécessaire

1. Le capitaine de vaisseau Ernesto de Vasconcellos, dont l'autorité est bien connue dans les questions pour lesquelles nous invoquons son témoignage, a donné dans son *Portugal colonial* une information d'après laquelle le chemin de fer de grande pénétration, qui aura pour objectif la région minière de Catanga, part du port de Lobito, près de Benguela, et utilise l'entrepôt commercial de Catumbela. Il dessert une région colonisable des plus vastes, d'une altitude moyenne de 1500 m., naturellement irriguée et comprenant des terrains très fertiles, où les céréales poussent d'une façon magnifique. Cette voie accélérée aura sur notre territoire, une étendue de 1.298 k. sur lesquels 519 sont déjà exploités. On n'a pu dépasser le kilomètre 520 ; mais les travaux sont poussés jusqu'à Belmonte, dans le Bié, ce qui représente, en plus, 100 kilom. de voie en préparation.

pour conduire cette voie ferrée, depuis le plateau, jusqu'à sa limite extrême, fut envoyé en Allemagne, ainsi que le dit le Prince LICHNOWSKY, pour y faire diligence. Et aux dires de tous, il y avait déjà, lorsque la guerre fut déclarée, assuré le succès de son entreprise.

Cela n'eût pas été étonnant, car les Allemands s'étaient suffisamment préparés dans cette voie[1]. Le journal *Berliner Tageblatt*, du mois d'avril 1913, avait annoncé que les actions de la ligne *Lobito-Catanga* étaient, en grande partie, entre les mains des Allemands et qu'un groupe se disposait à contribuer pour 60 millions de marks à l'achèvement des travaux. A cette opération ne semblent pas avoir été étrangers les actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer de *Dar-es-Salam* au lac *Tanganika* qui, de même que celle de *Benguéla*, avait été organisée par Robert WILLIAMS.

Cette assertion fut démentie, mais, à la fin de l'année 1913, les journaux parisiens, *Le Temps* et *Le Journal*, revinrent sur cette question. Le premier affirma que l'Allemagne concentrait toutes ses tentatives de pénétration en *Angola*, comme étant le seul point du monde où elle trouvait les voies libres. De son côté, *Le Journal* tenait pour indubitable l'achat, grâce à un consortium de financiers prussiens, d'une quantité de titres du Chemin de fer de *Benguela* d'une valeur totale équivalente aux fonds de la Société adjudicataire. Cet organe ajoutait que la ligne, qui serait terminée dans un délai de 4 à 5 ans, constituait une entreprise véritablement exceptionnelle au point de vue de la prospérité, car elle transporterait toutes les richesses des possessions belges et portugaises. Il terminait ses considérations de la façon suivante: « Peu importe le drapeau qui flotte pour un temps plus « ou moins long sur de telles régions et qui signifie la « prise de possession et le « *menu* » administratifs. Le

1. Fran Paxeco — *Angola et les Allemands*, 1915, pp. 324 et 325.

« véritable maître n'est pas celui qui donne, mais bien « celui qui reçoit ».

Tous ces faits se succédaient sans que le pacte anglo-allemand négocié fût définitivement conclu, puisqu'il n'avait pas encore été dûment contre-signé. L'explication de ce retard se trouve encore dans le Mémoire LICHNOWSKY, qui la donne en détail de la façon suivante : Sir Edward GREY ne voulait pas signer ce pacte, sans qu'il fût publié simultanément avec les deux traités de 1898 et de 1899. L'Angleterre, disait-il, n'a pas d'autres traités secrets et il est contraire aux règles établies de maintenir secrètes des conventions engageant l'État. Elle ne pouvait donc, pour cette raison, accepter le traité, à moins de le rendre public. Toutefois, en ce qui regarde la date et le mode de publicité, il n'y avait aucun inconvénient à répondre aux désirs allemands, pourvu que le retard apporté à la publication ne dépassât pas le délai d'un an, au maximum, à dater de la signature.

Sous le prétexte que cette divulgation mettrait en péril les intérêts coloniaux des sujets allemands et empêcherait les Portugais de leur accorder des concessions, le gouvernement de *Berlin* retarda son autorisation à la signature de ce traité. Il utilisa encore, pour prolonger cette situation, un autre argument : que la publication du traité de *Windsor*, de 1899, pourrait compromettre la situation de BETHMANN-HOLLWEG, à ce moment Chancelier de l'Empire, parce qu'elle fournirait une preuve de l'hypocrisie et de la perfidie britanniques *(sic)*.

Aucun argument du Prince LICHNOWSKY ne put amener, d'une part, le gouvernement allemand à modifier son attitude, ni, d'autre part, le ministre anglais des Affaires étrangères à céder sur la condition imposée par lui, au sujet de la publicité à donner aux traités précités. On décida en conséquence de laisser les choses dans l'état où elles étaient au début du différend.

Le Prince raconte encore qu'au printemps de 1914, il avait profité de l'occasion offerte par un dîner à l'ambassade, pour s'entretenir de cette affaire avec le Ministre anglais des colonies. Ce dernier lui avait déclaré que l'état de la question le plaçait dans une situation embarrassante, attendu que « désirant sauvegarder les « intérêts allemands, il ne savait pas s'il devait régler « son action d'après l'ancien ou le nouveau traité. Il « devenait donc indispensable de prendre à ce sujet la « décision depuis si longtemps en suspens ». Cet incident permit à l'ambassadeur d'insister à nouveau auprès de son gouvernement dans le sens indiqué, mais il n'obtint, comme réponse, que l'ordre de s'abstenir à l'avenir de toute nouvelle ingérence dans la question.

Toutefois, lorsqu'à la fin du mois de juin 1914, le Prince de LICHNOWSKY se rendit à *Berlin*, pour traiter avec le Chancelier des affaires en cours, il parvint à lui arracher son contentement pour la signature du traité, avec la clause imposée de sa publication. Mais, lorsqu'en Juillet 1914, lui parvint l'autorisation en règle, la crise serbe mettait déjà la paix mondiale en danger. Il en résulta que le temps fit défaut pour procéder à la signature du traité, que ce diplomate considère comme « une victime de la guerre ». Heureusement, ajouterons-nous, qu'il en fut ainsi.

Les efforts de la pénétration allemande, dans la province d'*Angola*, ne se bornèrent pas aux faits énoncés. Après la convention luso-allemande du 30 décembre 1886, un autre événement se produisit, qu'il convient de souligner. La colonie allemande du *Damaraland* manquait absolument, nous l'avons vu, d'un port pouvant servir à l'écoulement de ses produits. Or, l'Angleterre s'était refusée de façon formelle et réitérée à lui céder sa possession de *Walfish Bay*, enclavée sur la côte de la dite colonie. D'autre part, la situation du port allemand de

Schwakpmund était déplorable ; car les opérations de chargement et de déchargement y étaient interminables, par suite du mouillage défectueux et impossible d'améliorer. C'est dans ces conditions que le gouvernement impérial, jetant ses regards avides sur la côte portugaise, les fixa sur la magnifique Baie des Tigres[1]. Celle-ci n'avait cessé de prospérer qu'à cause du manque d'eau potable ; mais il fut plus tard dûment remédié à cet inconvénient, par la capture de cette eau, en aval du *Cunene*.

Sans toutefois proclamer leurs intentions, les Allemands n'avaient pas cessé d'utiliser tous les prétextes pour enfoncer dans la possession portugaise la frontière luso-germanique fixée par le traité de 1886. Les négociations se poursuivaient au moment où la guerre fut déclarée. Malgré cela et alors que les Portugais n'avaient pas encore adopté dans ce conflit une attitude belliqueuse et que le Ministre allemand, ROSEN, continuait à exercer ses fonctions à *Lisbonne*, le Major FRAKENBERG, à la date du 17 décembre 1914, commença l'offensive sur l'Angola.

En provoquant le désastre de *Naulila*, il obligea le Portugal à organiser des expéditions militaires destinées à la réoccupation des territoires usurpés, ainsi que de la région du *Cuanhama*.

La tactique de cet officier était strictement conforme à la théorie préconisée dans son pays et que nous avons longuement exposée au chapitre I[er]. Elle confirmait une fois de plus la doctrine énoncée par RATZEL : « L'État « le plus puissant enfonce sa ligne frontière par dedans « l'État le plus faible ». Faible, le Portugal ne l'était pas, cependant, au point de ne pouvoir, sans aide étrangère

1. Dans son ouvrage *Les Colonies Portugaises*, le Capitaine de vaisseau Ernesto de Vasconcellos écrit que la configuration de cette baie est entièrement semblable à celle de Lobito et de Loanda ; elle a de très vastes dimensions ; environ 33.165 hectares. 5.527 navires peuvent s'y abriter et jeter l'ancre à des profondeurs d'eau variant de 5,5 à 36 mètres. C'est le plus grand port de la côte.

et par son seul effort, rétablir ses frontières là, où la convention internationale les avait fixées.

Pour finir, nous rappellerons un article publié le 3 mai 1918 par la *Gazette de Lausanne* et traduit dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, de Lisbonne. Le Comte DE PENHA GARCIA y dénonçait que « dans de « récents discours, le chancelier et d'autres hommes « politiques allemands, avaient fait allusion à une modi- « fication des possessions africaines des pays belligérants, « comme devant être une des conditions de paix ». Il ajoutait : « le ministre impérial des colonies, Dr SOLF, « dévoila dernièrement les intentions qui inspiraient ce « projet, lorsqu'il exposa devant la *Kolonialgesellschaft* « un véritable plan d'exploitation coloniale qui devait « être réalisé au dépens du Portugal, de la Belgique et « même de la France. Ainsi, l'Allemagne choisirait, pour « punir le Portugal de son attitude dévouée à la cause « des alliés, un des points les plus sensibles de son « existence comme nation ».

L'auteur de l'article ne le dit pas, mais nous ne doutons pas que le plan exposé par le Dr SOLF fut le même que celui développé dans la publication commémorative de l'anniversaire de Guillaume II, intitulée *Kaiserzeitung des Ostheeres*.

Bien que ces faits soient peu connus au Portugal, nous devons dire qu'il n'a pas été nécessaire, pour les divulguer et les expliquer, de recourir à des documents ou à des informations de nature secrète. Les pages qui précèdent ne sont guère qu'une compilation de divers textes épars, mais déjà livrés à la publicité et se rapportant à l'histoire coloniale portugaise. Ils révèlent que l'étranger croyait pouvoir disposer à son gré des possessions d'outre-mer du Portugal, sans que celui-ci mît aucun empêchement à son infiltration. Il facilitait plutôt cette pénétration pacifique, qui était la façon de procéder suivie de préférence par l'Allemagne, dans ses pré-

tentions à l'expansion coloniale. La pratique lui en était d'ailleurs facilitée dans l'Afrique occidentale portugaise, par le malheureux pacte anglo-allemand de 1913, qui lui concédait les plus amples pouvoirs et sans risque d'une concurrence préjudiciable.

XIV

Procédés allemands de pénétration pacifique.

(Dangers pour les possessions portugaises.)

Écoles où l'Allemagne apprit à pratiquer les procédés de pénétration pacifique. — Quels sont les plus connus. — Intervention formelle des États-Unis et de l'Angleterre, fermant aux Allemands le golfe du Mexique. — Procédé spécial suivi au Maroc et son insuccès. — Projet de pénétration pacifique sur les côtes de la Méditerranée orientale, inauguré par une vaste organisation bancaire. — Politique de captation des moyens de communication et de transport dans cette région. — L'Allemagne développe considérablement ses lignes de navigation dans la dite région méditerranéenne. — Statistique démontrant la prédominance conquise. — Pénétration en Asie méditerranéenne en vue d'une expansion dans l'Asie centrale, au moyen de certaines concessions de travaux publics. — Dans la convention anglo-allemande de 1913, les parties s'engageaient à ne tenter aucune ingérence en dehors de la zone qui leur avait été attribuée. — Cet engagement était formellement opposé au système de la « porte ouverte », défendu par le Président du Conseil des Ministres portugais. — Nouveaux dangers pour la Province de *Mozambique*, provenant de la vaste confédération sud-africaine préconisée par le Général SMUTS. — Un ministre anglais soutient la nécessité du démembrement des possessions africaines du Portugal en faveur de cette confédération, mais cette opinion est repoussée par ses collègues. — La question fut aussi agitée au Parlement de l'Union sud-africaine. — La Société de Géographie de *Lisbonne* intervient dans la discussion, pour défendre les intérêts nationaux. — La pénétration pacifique allemande dans l'île de *Madère*. — Récit de Lord DENBIGH. — Menace d'un conflit semblable à celui de 1899. — Intervention de l'Angleterre, qui parvient à contrecarrer l'action de l'Allemagne.

Le procédé connu sous le nom de pénétration pacifique fut un de ceux employés par l'Allemagne en vue de s'emparer de régions appartenant à d'autres pays, chaque fois que l'occupation par la violence ne s'y prêtait pas ou eût été dangereuse.

On ne peut, en toute justice, l'accuser d'avoir inventé cette méthode. Étant la plus jeune des nations coloniales, elle en avait appris les diverses modalités, en étudiant la façon dont les nations plus anciennes avaient acquis leurs possessions d'outre-mer. L'influence de la France au Maroc, et de l'Angleterre en Égypte, celle des Russes et des Anglais en Perse et celle des États-Unis en Amérique centrale — sans parler d'autres cas identiques, nombreux, et sans remonter au-delà des temps contemporains — avaient été acquises par des procédés plus ou moins variés de pénétration pacifique.

En principe, cette méthode débutait par un système de subornation plus ou moins déguisée, mettant en avant la réalisation d'ambitions individuelles prestigieuses, les exigences de la civilisation, l'utilisation de certaines richesses régionales, abandonnées en raison du manque de ressources, etc. A l'époque de la décadence du Portugal, ce fut en usant de ces moyens que PHILIPPE II d'Espagne parvint, en 1580, à s'emparer de la couronne portugaise. Par la suite des temps, le système se perfectionna, mais la pénétration pacifique se réalisa toujours, dans le fond, au moyen d'une subornation prenant prétexte dans les exigences de la civilisation et dans des ambitions plus ou moins justifiées.

La méthode allemande, dans sa nature caractéristique, peut être dépeinte brièvement. Une compagnie était organisée par l'initiative privée, afin d'acquérir pacifiquement et au moyen de contrats onéreux, certains territoires en vue, qui étaient exploités par elle, après avoir été soigneusement étudiés. Jusqu'à ce moment, l'État dont relevait le nouvel occupant, se montrait indifférent à son action et ne prenait aucune part aux résultats heureux ou malheureux de l'entreprise. Mais, quand les indigènes, mécontents des contributions dont ils étaient surchargés, ou pour toute autre raison, s'insurgeaient et menaçaient les administrations, ces compagnies, trop

faibles pour résister aux attaques de la force, sollicitaient la protection de la Métropole.

La marine de guerre s'empressait alors de venir au secours des intérêts menacés et, quand elle considérait que l'honneur national était compromis, elle arborait le drapeau allemand. Le territoire occupé passait ainsi sous le contrôle du protectorat militaire.

L'Allemagne employa encore, lorsqu'elle prétendit s'immiscer dans la vie intérieure de la République du Vénézuela, un autre procédé, pouvant être considéré comme le prélude de celui qui fut tenté en 1899 contre le Portugal. Facilitant les emprunts, achetant des mines, les exploitant, fondant diverses entreprises commerciales et adoptant différents autres procédés destinés à encourager le développement économique local : il n'y eut aucune tentative de cet ordre qu'elle n'aidât et ne protégeât dans ce pays. Mais, quand des difficultés résultèrent du fait même de cette expansion et sous le prétexte qu'il devenait indispensable d'assurer les bénéfices des capitaux placés, une division navale allemande apparut un jour sur les côtes de la dite République. Et elle exigea, comme garantie de ces bénéfices, une co-participation dans les questions relatives à l'administration de l'État.

La trame et l'objectif de la politique allemande suivie jusqu'alors dans ce pays, furent ainsi démasqués. Les États-Unis intervinrent aussitôt, comme nation la plus rapprochée et ils invoquèrent contre l'Allemagne une nouvelle version de cette doctrine de MONROE, condensée dans la formule bien connue : « L'Amérique, aux Américains ».

La prétention des Allemands à une co-participation au Vénézuela échoua ; mais cette République dut toutefois leur payer 1.780.000 bolivares[1].

1. La presse a fait connaître autrefois que l'ancien Président de la République des États-Unis d'Amérique, dans un remarquable discours prononcé à New-York,

Afin d'éviter des événements semblables dans ces régions de l'Amérique, il fut notifié au gouvernement allemand que, tant que l'Angleterre et les États-Unis domineraient dans l'Atlantique, l'Allemagne ne pourrait obtenir aucune colonie dans le golfe du Mexique, sans l'accord préalable de ces deux puissances qui avaient manifesté avec une fermeté remarquable leur mécontentement à l'égard du procédé allemand.

Cet incident imposa au germanisme, orgueilleux et audacieux, une très grande humiliation, qui fut utilisée plus tard pour justifier la nécessité de créer une puissante marine de guerre allemande.

Leurs efforts ne réussissant pas dans cette région, les Allemands se tournèrent alors vers l'Afrique et le Pacifique, où ils parvinrent à conquérir les colonies dont nous avons parlé au chapitre XI. Ils continuèrent à employer à cet effet les mêmes procédés d'occupation pacifique, aussitôt remplacés par la violence exercée au

à l'*Union League*, avait raconté dans quelles conditions la guerre contre l'Allemagne fut sur le point d'éclater au moment où il occupait la Présidence de la République.

Cette puissance, sous prétexte de rétablir l'ordre au Vénézuéla pour garantir ses intérêts lésés, avait projeté d'occuper un point de la côte, près du canal de Panama. Il en était résulté un incident dont Roosevelt fit le récit suivant :

« J'ai compris que l'Allemagne se préparait à répéter en Amérique les mêmes «procédés qu'elle avait déjà employés en Chine, lorsqu'elle se fixa à demeure à «Kiao-Tcheu.

« Je ne dis rien, tout d'abord, mais prétextant des manœuvres navales, je fis « réunir dans la mer des Antilles, l'escadre américaine sous le commandement « de l'Amiral Dewey. Immédiatement après, je convoquai l'ambassadeur allemand « et lui déclarai :

« Je n'approuve pas le débarquement de troupes allemandes au Vénézuéla. « Il faut soumettre à l'arbitrage le fait qui détermine votre procédé.

« Le représentant allemand se montra peiné de ne pouvoir accepter cet avis, « car l'Empereur se refusait à soumettre la question à l'arbitrage.

« C'est très bien, répondis-je, mais je vous préviens que, dans le délai de dix « jours, l'amiral Dewey s'opposera par la force à l'occupation projetée.

« Mais, Mr le Président ! s'écria l'ambassadeur, c'est la guerre !

« Appelez-le comme vous voudrez, mais examinez la carte et voyez si l'em- « placement choisi par votre gouvernement, pour entrer en conflit avec nous, vous « est favorable ».

« Le diplomate sortit, puis il revint au bout de sept jours et me parla d'autres « questions. A la fin, je lui demandai sa réponse au sujet du Vénézuéla.

« Eh, bien, dis-je, j'avais fixé dix jours ; mais, étant donné ces circonstances, « on n'a pas besoin d'attendre trois jours de plus. Je vais télégraphier à l'amiral « Dewey, en lui disant d'agir de suite.

« Ce même soir, le représentant allemand revint me rendre visite pour me déclarer qu'il avait reçu l'autorisation d'accepter l'arbitrage, qui fut en effet confié au tribunal de la Haye. C'est ainsi, conclut Roosevelt, qu'il faut parler à l'Allemagne. »

prix du sang abondamment répandu et de dégâts matériels importants.

Il convient encore de rappeler leurs tentatives pour assurer la conquête d'une zone spéciale d'influence au Maroc, où le climat plus tempéré et les indications fournies par les explorateurs assuraient des conditions d'occupation avantageuses. Il était bien certain que les Anglais, les Français et les Espagnols cherchaient, à ce moment déjà, à exercer leur emprise sur ce territoire dénommé par les indigènes : *Moghreb-El-Aksa*. Mais, de toutes ces prétentions, l'audace pourrait sans doute triompher, à la condition de la limiter à la conquête d'une zone spéciale d'influence obtenue par des moyens plus pacifiques que menaçants.

Les Allemands n'ignoraient pas que le Sultan avait coutume, comme procédé d'administration, de s'allier à une partie des tribus formant l'ensemble du pays, pour lutter contre l'autre partie. C'est pourquoi ils cherchèrent avec astuce à entretenir les meilleures relations avec toutes ces tribus, afin de gagner leur estime et d'éviter ainsi qu'elles ne fissent, contre eux, cause commune. D'autre part, la haine des Français était générale dans le pays, pour la raison que leurs troupes en occupaient déjà une partie, bien que ce fût pour aider le souverain à maintenir la paix. Aussi, les Allemands ne cherchèrent-ils à utiliser, en les aggravant, ces mauvaises dispositions. Ils offrirent de l'argent et des secours matériels, en vue d'encourager un soulèvement général contre les occupants, de même qu'ils l'avaient déjà fait au Transvaal.

Mais, en même temps qu'elle procédait ainsi secrètement avec les indigènes, l'Allemagne négociait avec le gouvernement français lui-même, l'accord du 8 février 1909. Celui-ci lui permettait de contribuer à l'exploitation économique des États du Sultan et de participer à une série de concessions, déjà mentionnées dans cet ouvrage et dont chacune eût été suffisante pour justifier, par la

suite, une occupation militaire de la région marocaine correspondante. Ce fut l'échec de ce plan machiavélique, du fait de l'insuccès des dites entreprises, qui donna lieu au coup d'*Agadir*.

L'attitude résolue, assumée par les puissances à ce moment tragique, évita la co-participation de l'Allemagne dans le partage du Maroc, auquel elle tendait ; mais la France dut payer cher cette abstention, comme elle l'avait déjà fait pour celles de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne. La France, en effet, n'avait précédemment assuré sa prépondérance au Maroc, qu'en renonçant, en faveur de l'Angleterre, à ses droits sur l'Égypte et sur Terre-Neuve, qu'en permettant à l'Italie la conquête de la Tripolitaine, limitrophe de sa colonie de *Tunis*, et qu'en reconnaissant à l'Espagne la sphère d'influence délimitée par la convention franco-espagnole de 1912.

La convention du 4 novembre 1911, négociée entre la France et l'Allemagne et en vertu de laquelle le droit au protectorat sur l'empire marocain était reconnu à la première de ces puissances, l'obligea encore à abandonner à sa concurrente, une vaste portion de son territoire congolais. Ainsi, fut démontrée une fois de plus que la fameuse théorie de la défense du droit et des privilèges des peuples, que l'on a voulu donner comme la cause essentielle de la dernière guerre, n'était qu'un fallacieux prétexte pour présenter, sous un jour plus noble et plus généreux, la lutte d'intérêts et la haine des races, qui la motivèrent. Dans les temps écoulés, comme dans ceux à venir, les véritables causes de l'hostilité des peuples furent et continueront à être celles qu'on vient de dire — du moins, tant que l'ambition restera un des sentiments dominants de l'esprit humain ; car ce sentiment, il n'est pas dans le pouvoir de l'homme de l'exterminer par la simple conclusion d'un traité.

Mais ce fut dans les régions baignées par la Méditerranée orientale, que les procédés de pénétration pacifique

de l'Allemagne se développèrent avec le plus de variété et d'intensité. L'écrivain espagnol, Gay DE MONTELLA, expose dans toutes ses phases et sous tous ses aspects, la politique suivie par l'Allemagne. Il fait ressortir d'une façon détaillée à quel point elle fut avantagée par son activité débordante, bien qu'elle se soit exercée plus tard que celle des autres puissances concurrentes.

Nous avons déjà fait allusion à l'appui décisif que donnèrent les Allemands au projet de liaison des réseaux de chemins de fer allemand et autrichien. Ce projet, présenté au Parlement autrichien et qui fit l'objet de la loi du 6 juin 1901, avait pour but de faciliter les communications entre *Trieste* et l'*hinterland* austro-allemand. Nous avons parlé également de l'intérêt qu'ils manifestèrent de la même façon pour la question des chemins de fer balkaniques, dans leurs rapports avec la Méditerranée et la mer Égée. Ces problèmes ferroviaires continuaient à représenter une simple phase de la lutte séculaire engagée entre les puissances continentales (Autriche et Allemagne) et les puissances maritimes (Italie, France et Angleterre), auxquelles s'était joint, à la dernière heure, le colosse russe, anxieux de s'ouvrir un chemin afin de pouvoir intervenir dans les questions méditerranéennes

Pour atteindre le but poursuivi par les puissances continentales, il était indispensable de transformer *Trieste* en port d'expansion proprement allemand, non seulement dans l'Adriatique, mais, d'une façon générale, dans la Méditerranée. La politique allemande était fidèle au principe d'après lequel le commerce est inséparable du crédit — celui-ci devant par conséquent précéder celui-là, en vue de faciliter les transactions, le trafic et les emprunts.

Le vaste projet de domination orientale, si fortement encouragé par les pangermanistes, devait dès lors com-

prendre l'organisation d'établissements bancaires, fondés dans toutes les régions baignées par la Méditerranée et sous forme de succursales ou de filiales des plus puissantes Banques allemandes. Parmi ces dernières, celles constituant la base qui servit d'appui à toute l'organisation bancaire de l'Orient, furent celles connues sous les dénominations suivantes : *Deutsche Bank, Diskonto Gesellschaft* et *Dresdner Bank*. La *Orient Bank* avait été créée à *Athènes*, par la *National Bank für Deutschland* et par la *Banque Nationale de Grèce* ; elle était constituée au capital de 10 millions de marks et avait des succursales à *Constantinople, Salonique, Monastir, Smyrne, Alexandrie, Le Caire* et *Hambourg*. En outre, d'autres établissements de même nature, travaillant pour leur propre compte, furent fondés dans d'autres régions, dont ils prirent le nom. C'est ainsi que la *Deutsche Palestina Bank*, avec un capital de 450.000 marks, finançait le commerce de *Jérusalem*, de *Jaffa* et de *Kaifa*.

La constitution d'aussi précieux organismes de crédit fut suivie par une politique de captation des moyens de communication et de transport, tels que : télégraphes, téléphones, câbles, lignes de navigation et voies ferrées, ports, etc. En 1899, c'étaient encore les compagnies anglaises qui monopolisaient les câbles télégraphiques de l'Orient, l'un d'eux suivant la ligne de *Constantinople, Ténédo, Syra* et *Malte ;* un autre celle de *Constantinople* à *Odessa*. Or, au mois de mai de la même année, un accord fut conclu entre les gouvernements de *Berlin* et de *Londres*, pour la construction d'une ligne télégraphique directe entre *Berlin* et *Bucarest*, avec prolongement maritime de *Constance* à *Constantinople*. Cette ligne fut inaugurée en 1905, afin de prolonger la ligne terrestre jusqu'à *Bassora* et de ce point, à travers le Golfe Persique, jusqu'aux Indes Néerlandaises et en Extrême-Orient. De plus, l'Allemagne possédait déjà la concession d'autres câbles entre *Thasos* et la côte et entre *Imbro* et les

Dardanelles. Elle obtint en outre la concession de la télégraphie sans fil de *Constantinople* à *El Arich* (Égypte), à *Patara* (côte d'Asie, en face de *Rhodes*), et à *Derna* (Cyrénaïque).

Pareille frénésie d'expansion se manifesta aussi, de la part de l'Allemagne, dans les questions de navigation. En vue d'obtenir la conquête de l'Orient, elle se donna pour but précis de capter les lignes de communication y conduisant, à travers la Méditerranée En 1904, la *Deutsche Levante Linie*, à elle seule, avait organisé sur cette mer des services réguliers qui, par les ports de *Hambourg* et d'*Anvers*, établissaient des relations entre l'industrie allemande et les marchés du *Pirée*, de *Sira*, *Smyrne*, *Salonique*, *Constantinople*, *Alexandrie*, les ports de *Syrie*, les embouchures du *Danube* et les ports russes de la Mer *Noire*. A la fin de cette même année, la *Norddeutsche Lloyd*, de *Bremen*, créa aussi une ligne ayant *Marseille* pour base et desservant directement *Naples* et *Alexandrie*.

En 1906, la *Bremer Dampfer Linie Atlas* inaugura deux services méditerranéens, destinés à doubler ceux de la *Deutsche Levante Linie*. L'un faisait escale à *Rotterdam*, *Malte*, *Le Pirée*, *Salonique*, *Dedeagatch*, *Constantinople* et *Odessa*; l'autre, à *Alexandrie*, aux côtes de *Caramanie* et de *Grèce*. Cette même année, une autre ligne méditerranéenne fut créée sous le nom de *Deutsche Mittelmeer Levante Linie*. De façon à assurer des relations avec l'Orient, en passant par la France, ses navires partaient une fois par semaine de *Marseille* et de *Gênes* et desservaient *Bathoum* et *Odessa*, en suivant le même chemin que les *Messageries maritimes*, qui ne partent que tous les quinze jours et qui se trouvaient ainsi concurrencées. La *Hambourg Amerika Linie* inaugurait encore en 1906 un autre service rapide partant de *Gênes*, terminus des trains rapides de *Berlin*, à destination d'Alexandrie, et un autre, de *Gênes* à *La Plata*.

Il est certain que le rendement initial de ces diverses lignes fut faible, mais cela ne découragea pas les Allemands, confiants dans l'exactitude du principe qui veut que *le navire crée le fret*. Le résultat fut tout d'abord que les navires anglais et français, faisant les mêmes voyages, durent réduire leurs frets respectifs, de telle sorte que le coût de chaque tonne transportée de *Marseille* à *Mascate* fut abaissé de 50 à 15 francs.

Malgré cela, en 1905, Pierre BAUDIN déclarait (voir le *Journal Officiel*), que le trafic du port français d'*Alger*, avec les pays du nord de l'Europe et les ports de la Méditerranée, étaient pour ainsi dire monopolisé par des Compagnies de navigation allemande — l'Allemagne possédant dans la Méditerranée une escadre de navires marchands d'un tonnage plus important que celui de la France.

De 1890 à 1901, les exportations de *Hambourg*, à destination des ports de Levant, avaient augmenté dans la proportion suivante :

Pour les ports russes de la mer *Noire*	de	621 %
» la Turquie d'Europe	»	891 %
Pour la Turquie d'Asie	de	1.557 %
» l'Égypte, l'Algérie et les ports d'Afr.	»	1.094 %

Mais, si grande était l'ambition allemande, que de tels résultats lui semblaient peu de chose. Le principal objectif de la politique du *Drang nach Osten*, était la conquête stratégique et commerciale de l'Asie méditerranéenne, en vue de l'expansion en Asie centrale. Depuis des années, l'activité de l'Allemagne n'avait connu de cesse à *Salonique*, ni à *Constantinople*. Les concessions de travaux publics, qu'elle s'était également fait attribuer, telles que le port commercial de *Haidar Pacha* et le pont de *Karakeuy*, entre *Stamboul* et *Galatha*, à la *Corne d'or*, étaient, au point de vue politique, de petites affaires, à côté de l'entreprise du Chemin de fer de *Bagdad*, qu'elle cherchait encore à obtenir. Par

la concession faite à ce sujet à l'Allemagne, l'Empire turc lui ouvrit alors les portes de l'Asie Mineure — offrant ainsi à l'esprit entreprenant et mercantile de ses nationaux, un champ d'expansion nouveau et étendu.

Il serait fastidieux de décrire l'histoire de la construction de cette voie ferrée. Tout d'abord concédée à la Compagnie des Chemins de fer d'*Anatolie*, elle avait été transférée à la Société impériale ottomane du Chemin de fer de *Bagdad*. Sa constitution donna lieu à une formidable intrigue, qui se déroula entre les intérêts français, anglais et russes et dont les Allemands profitèrent pour s'assurer la prépondérance dans le Conseil d'Administration, grâce à la suprématie financière acquise par la *Deutsche Bank*.

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne a vu échouer une grande partie de ses ambitions en Asie. Et ce fut cet échec qui contribua à lui faire conclure la convention anglo-allemande de 1913, relative au partage des influences en Afrique portugaise. Nous en avons déjà parlé et le but que nous poursuivons n'exigeait pas de donner à cette question de plus amples développements. Nous n'avons en effet d'autre désir que celui de montrer à nos lecteurs le réseau compliqué des différents procédés qu'employait l'Allemagne, quand elle prétendait réaliser la pénétration pacifique d'une région quelconque du globe — procédés qui constituaient toujours le prologue d'une autre action postérieure, plus efficace, plus importante et ayant pour but la conquête définitive.

Tel est l'aspect dangereux que revêtait pour le Portugal la convention anglo-allemande de 1913, relative au partage des influences en Afrique. Un article intitulé *La situation en Chine*, publié par l'organe de l'État-Major français, confirme ce qui a déjà été dit dans le livre *Responsabilités Politiques* M. Teixeira de

Souza — à savoir que les traités attributifs des zones d'influence en Afrique stipulaient l'engagement, pris par chacune des parties, de ne tenter aucune ingérence en dehors de la zone qui lui était concédée. Cela explique pourquoi, lorsque le concessionnaire du chemin de fer de *Benguéla* s'adressa au gouvernement anglais, pour faciliter la souscription des capitaux nécessaires à la poursuite des travaux de cette voie, c'est le chemin de *Berlin* qui lui fut indiqué comme le seul pouvant lui permettre d'atteindre son but.

C'est qu'en effet, dans chacune des deux provinces de l'Afrique portugaise, une véritable domination devait être exercée, sinon en droit, du moins en fait, par la puissance à laquelle appartiendrait la zone d'influence correspondante. Il n'en était pas de même au Maroc, où l'Allemagne avait exigé la politique économique de la porte ouverte, ni en Chine, où la même condition avait été imposée par l'Angleterre. Ces deux nations pouvaient ainsi, conjointement et en concurrence avec les autres puissances, poursuivre leur double action industrielle et commerciale dans tous les ports des empires Chérifien et Céleste.

La convention anglo-allemande de 1913, représentait ainsi une politique exactement contraire à celle que préconisait le Chef du Ministère portugais, à la Séance de la Chambre des Députés du 15 mars 1912. Celui-ci déclarait ne pas vouloir que, dans les colonies d'outremer, « on mît des empêchements à l'action de ceux qui « prétendraient traverser nos territoires, utiliser nos « excellents ports, drainer leurs produits par l'intermé- « diaire de nos chemins de fer, cultiver de nouveaux « terrains, exploiter des mines abandonnées jusqu'à ce « jour, mettre en valeur des richesses jusqu'alors restées « improductives ». Les grandes puissances, ajoutait-il, donnaient l'exemple de cette politique « en mettant, « à la disposition des plus audacieuses initiatives, le sol

« de leurs riches colonies, *où sont semés les capitaux de « toutes les bourses* ».

Comme on le voit, ce principe n'était pas celui qui fut consacré par le pacte anglo-allemand de 1913. Tant que celui-ci serait en vigueur, nos provinces d'*Angola* et de *Mozambique* ne pourraient être alimentées que par des capitaux appartenant aux pays détenteurs des zones d'influence correspondantes. Les puissances contractantes ne marqueraient pas en effet de se conformer, chacune pour son compte, aux dispositions adoptées à cet égard. Quant aux autres nations, elles éviteraient d'encourager leurs nationaux à susciter des complications dans des territoires où s'exerçaient des protectorats plus ou moins déguisés.

Si la dernière guerre fut la cause des plus terribles calamités, elle eut du moins pour le Portugal le grand avantage d'entraîner la disparition de l'accord anglo-allemand de 1913, qui contenait en puissance, pour un avenir plus ou moins rapproché, l'anéantissement du patrimoine colonial portugais [1].

La question peut présenter le même danger, à un autre point de vue, qui n'est pas passé inaperçu, car il fut nettement exposé au cours du discours prononcé par le Général Smuts, le 28 janvier 1919, à la Séance de la Société Royale de Géographie de *Londres*. Son discours a une importance exceptionnelle, du fait que l'orateur exerçait à ce moment les fonctions de représentant de l'Union Sud Africaine à la conférence impériale organisée

1. Le plan de pénétration pacifique en Angola, comme procédé préparatoire en vue d'une acquisition définitive, fut clairement exposé par le journal *Post*, de Berlin, dans un article soutenant qu'il était indispensable de constituer un grand empire central allemand. — « Nous devons revendiquer les colonies portugaises, « disait-il. Il est temps que la domination infecte et corrompue des romains « laisse la place à un peuple germain, sain, tendant à un développement éco- « nomique. Les « sauvages » d'Europe — c'est le nom que les nègres donnent « aux Portugais — ont bien démontré leur incapacité au point de vue colonisa- « teur et civilisateur. *Nous devons pénétrer pacifiquement, en suivant des exemples « connus, dans le pays que nous désirons occuper. Les autres nations apprendront « à connaître notre nécessité d'expansion et à respecter notre force économique. Si « elles nous créent des difficultés, notre gouvernement interviendra; ce que nous ne « ferons pas, ce sera de conclure un second accord marocain* ».

par le Gouvernement anglais et à laquelle prirent part les représentants des diverses colonies anglaises, répandues dans le monde entier. Le Général SMUTS condamna ouvertement la conception allemande de la création d'un grand empire central africain, comprenant non seulement les colonies allemandes du sud-ouest et du nord-est, mais encore, toutes les possessions anglaises, françaises, belges et portugaises, au sud du *Sahara*, du Lac *Tchad* et au nord du *Zambèze*. Il y opposa une nouvelle doctrine de MONROE, à l'usage des États du Sud de l'Afrique, qui devraient former, à l'avenir, une confédération non moins vaste que l'autre, en vue de faire face au militarisme allemand, dans le cas où l'Allemagne obtiendrait la restitution de ses colonies.

Or, bien que le Général SMUTS ne l'eût pas précisé, on n'a pas manqué de soutenir la nécessité de la constitution de cette confédération et de son agrandissement, au prix du démembrement de la province de *Mozambique*, ainsi que celle d'*Angola*. C'est ce que ne craignit pas de faire par la suite un homme d'État anglais, qui abandonna le pouvoir peu de temps avant sa mort et qui était le représentant qualifié du parti socialiste.

Il est vrai que les déclarations postérieures de ses anciens collègues du Ministère, enlevèrent à l'opinion ainsi manifestée, qu'ils repoussèrent même formellement, la valeur que lui pouvait conférer une situation officielle. Toutefois, l'idée fut rendue publique et il y a danger de la voir se propager, surtout dans les milieux de l'Union Sud-Africaine, où se prépare déjà nettement la constitution d'un parti animé du désir de former, de ces États, actuellement sous le protectorat de l'Angleterre, une République entièrement libre et autonome. Cette éventualité doit si bien être redoutée, que la Société de Géographie de *Lisbonne*, qui a rendu les plus signalés services par sa propagande concernant tout ce qui a trait à l'inviolabilité et à la grandeur de l'empire colonial

portugais, jugea nécessaire d'aborder directement la question. Celle-ci fut développée en même temps que d'autres s'y rapportant, par les soins de sa Commission d'Études et de Propagande de *Mozambique* et dans un intéressant rapport.

Après la publication de ce document, la question de l'acquisition par achat de *Lourenço-Marques* fut agitée à nouveau en février 1919, au Parlement de l'Union Sud-Africaine. Un télégramme de *Londres*, daté du 28, signalait que, malgré les convulsions politiques intérieures, l'opinion publique se montrait unanime dans cette affaire, ce qui lui donnait un caractère grave [1].

L'hypothèse ainsi divulguée et discutée n'entre pas dans le domaine de ce livre, uniquement relatif à l'œuvre d'expansion entreprise par l'Allemagne, en vue de conquérir l'hégémonie mondiale. Il n'y a donc pas lieu d'y insister.

Mais il est un détail qu'il convient de rappeler, car il confirme l'opinion d'après laquelle les procédés de pénétration pacifique sont toujours dangereux pour l'autonomie des régions d'outre mer. L'un des prétextes fournis pour l'incorporation à l'Union Sud-Africaine du port de *Lourenço-Marques* et des territoires adjacents, est en effet basé sur ce que les améliorations apportées furent réalisées à l'aide de capitaux provenant du Transvaal [2]. Cette assertion est formellement contestée dans le Rapport précité de la Commission de la Société de Géographie de *Lisbonne*. Mais le fait seul qu'elle fut soutenue et combattue prouve la valeur que peut présenter par elle-même une telle allégation, lorsqu'il s'agit de justifier de nouvelles acquisitions de territoires.

1. Voir *El Imparcial*, N° 18.671, du 29 février 1919.

2. Ce fut en prévision d'une allégation de cette nature que M. Teixeira de Souza, alors Ministre de la Marine, fit exproprier le pont néerlandais qui se trouvait dans le port de Lourenco Marques. Cet homme d'État s'opposa pour la même raison à ce qu'un Sanatorium pour les soldats français du Tonkin fût établi à Macau.

Une autre circonstance récente nous incite à la plus grande prudence dans l'acceptation de capitaux étrangers destinés à soutenir les entreprises industrielles. A la fin du mois de février 1918, au cours d'une Conférence sur les manœuvres de cette nature, entreprises par l'Allemagne avant la déclaration de la guerre, Lord DENBICH se référa aux travaux de pénétration pacifique commencés en 1905, en vue de permettre, quand le moment serait venu, l'occupation de l'île portugaise de *Madère*.

Les Allemands commencèrent par acheter un immeuble à destination d'hôtel, puis ils organisèrent un sanatorium pour tuberculeux et, plus tard, ils présentèrent au gouvernement de *Lisbonne* des demandes précises appuyées par le Ministre allemand. Celui-ci, à ce qu'affirma l'orateur, aurait même déclaré au Président du Conseil, dans les premiers mois de 1906, que le Kaiser enverrait une escadre dans le *Tage*, au cas où ces sollicitations ne recevraient pas satisfaction.

Lord DENBICH ajouta que le Gouvernement portugais donna connaissance de ce qui se passait à l'Angleterre et que la nuit même où fut reçue cette communication, l'Amirauté anglaise prit les mesures nécessaires pour la mobilisation de toutes ses forces navales. Elle se borna toutefois à envoyer ostensiblement l'escadre de l'Atlantique en croisière sur les côtes portugaises, ce dont elle informa simultanément le Kaiser par voie extra-diplomatique.

Le jour suivant, le Ministre d'Allemagne à *Lisbonne* rendit à nouveau visite au Président du Conseil, auquel il déclara qu'il avait outrepassé les instructions qu'il avait reçues. C'est ainsi, d'après Lord DENBICH, que le Portugal évita un acte de violence et en même temps assura le maintien de la paix, car le secret le plus absolu avait été observé au sujet des préparatifs de mobilisation de l'escadre.

Il est possible qu'il y ait eu dans la narration de ces

faits une certaine exagération de la part du Conférencier Toutefois, une série d'événements invitent à les méditer. Tout d'abord, les tentatives allemandes de pénétration pacifique à *Madère*, qui causèrent de si graves difficultés, tant au Gouvernement de la Monarchie qu'à celui de la République, ne sont pas inconnues au Portugal. D'autre part, l'île de *Madère* fait partie des régions sur lesquelles le pangermanisme jetait des regards de convoitise — cela ressort des ouvrages de propagande qu'il avait largement répandus dans tout l'Empire. Enfin, un extrait du discours de Lord DENBICH fut publié par presque tous les journaux étrangers et nationaux, sans que les faits rapportés fussent contredits par aucun des gouvernements intéressés.

Les coïncidences sont trop nombreuses pour que nous persistions à la légère dans les mêmes erreurs politiques.

Tout ce qui précède nous conseille en effet de réfléchir aux dangers que court une petite nation, lorsqu'elle permet qu'une de ses régions éloignées de la Métropole soit exploitée et développée par les capitaux d'une puissance étrangère ayant transformé cette région en zone soumise à son influence exclusive ou privative. C'était là le grave péril de la convention anglo-allemande de 1913.

XV

L'alliance anglo-portugaise en face des conventions anglo-allemandes de 1896 et 1913.

Les traités d'alliance qui lient le Portugal à l'Angleterre sont-ils conciliables avec les conventions qui assuraient à l'Allemagne la pénétration pacifique en *Angola*, dans une partie de *Mozambique* et dans les îles de S. *Tomhé* et du *Principe* ? — Interpellation parlementaire du Député Ezequiel DE CAMPOS à la Séance du 15 mars 1912. — Réponse du Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères, Dr Augusto DE VASCONCELLOS. — Documents établissant une alliance anglo-portugaise, non énoncés au cours de la dite interpellation. — Le premier recueil de ces traités fut élaboré par le Marquis DE PALMELA et communiqué par lui aux Chancelleries de *Lisbonne* et de *Londres*, qui ne les connaissaient pas. — Fierté et dignité avec lesquelles le Marquis exerçait les fonctions de représentant de Portugal à la Cour anglaise. — Comment il obtint de ce Gouvernement une déclaration complète et explicite concernant la validité des anciens traités d'alliance. — Message du Roi George au Parlement, faisant valoir les devoirs de l'antique alliance avec le Portugal. — Deux notifications, au lieu d'une, de l'Angleterre au Gouvernement espagnol, au sujet de la doctrine contenue dans la note bien connue du Comte DE GRANVILLE. — Les conventions d'arbitrage de 1904 et 1914 confirment expressément les anciens traités d'amitié et d'alliance anglo-portugaise. — Déclarations formelles et autorisées concernant la validité de la convention de 1899 et confirmant également les événements auxquels il est fait allusion. — Au temps des premiers traités d'alliance, la Grande-Bretagne n'existait pas encore, l'Écosse était un royaume séparé, et, en Irlande, les Anglais ne constituaient qu'une colonie. — Explications de l'Angleterre, au sujet de la non publication en temps opportun de la convention de 1899. — Sous le gouvernement de la République portugaise aucune modification n'a été communiquée au sujet des traités existant au moment de la proclamation du nouveau régime. — Déclaration affirmant qu'aucun traité n'existe entre l'Angleterre et l'Allemagne,

susceptible de porter atteinte à l'indépendance ou à l'intégrité des possessions portugaises. — Les conventions anglo-allemandes de 1898 et de 1913 étaient-elles compatibles avec les traités en question et leur portée politique ? — A l'époque où les premiers furent conclus, l'Angleterre ne possédait ni colonies, ni forces navales importantes et permanentes ; ces documents diplomatiques ne visaient donc pas les possessions d'outre-mer. — Traité de 1661 et son article secret, par lequel l'Angleterre s'engagea, tant pour le présent, que pour l'avenir, à défendre et à protéger toutes conquêtes appartenant à la Couronne du Portugal. — Confirmation de cette clause dans les traités postérieurs de 1703 et de 1815. — Les Portugais furent attristés, quoique non surpris, en constatant que l'Angleterre s'était soustraite à l'exécution de cet engagement, dans la négociation des conventions anglo-allemandes de 1898 et de 1913. — Explication de ce fait dans l'attitude agressive de l'Allemagne et dans les difficultés politiques de même origine qui assaillaient l'Angleterre. — Principes de droit international prévoyant cette hypothèse que l'auteur du livre avait déjà rappelée en 1903. — Divergence d'appréciations à ce sujet. — Les anglo-saxons doivent respecter les nations qui conforment leur attitude aux principes de la plus parfaite intégrité morale.

Nous venons de faire ressortir, par l'évidence des faits, les dangers de la pénétration pacifique. Il ne sera pas inutile maintenant de chercher quels rapports existaient entre les termes de l'alliance séculaire qui liait le Portugal à l'Angleterre et les conventions permettant à l'Allemagne cette pénétration dans la province d'*Angola*, dans une partie de celle de *Mozambique* et dans les îles de *St-Tomé* et du *Principe* — pénétration qu'elle pouvait exercer sans courir en rien le risque d'une concurrence que, dans la crainte d'un conflit, aucune autre puissance n'eût permise à ses nationaux.

C'est à la suite du voyage du Ministre anglais, HALDANE, à *Berlin*, que l'on commença à entendre parler, bien que de façon vague, de la négociation d'un nouvel accord anglo-allemand relatif au partage des zones d'influence dans les Colonies portugaises d'Afrique. La nouvelle produisit une certaine sensation au Portugal et on peut lui attribuer l'interpellation parlementaire formulée, le 15 mars 1912, à la Séance de la Chambre des Députés.

Le Dr Augusto DE VASCONCELLOS, qui représenta par

la suite le Portugal à *Madrid*, était alors Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères. L'interpellateur, qui était le député Ezequiel DE CAMPOS, exposa la question, non pas de façon claire et franche, comme on vient de le faire dans ce chapitre, mais en des termes vagues, ainsi que le comportaient, non seulement les convenances politiques du moment, mais encore le caractère de l'assemblée.

Trois questions furent posées au Gouvernement. La première, était de savoir si le système des relations internationales du Portugal avait subi un changement quelconque du fait de la proclamation de la République en 1910. La seconde, si les traités ou conventions internationales, en vigueur au moment où elle fut instaurée, avaient été modifiés dans quelqu'une de leurs dispositions ou clauses. La troisième, si le Ministre des Affaires étrangères avait eu connaissance officielle du traité secret conclu en 1898 entre l'Angleterre et l'Allemagne. Dans l'affirmative, si ce traité menaçait d'une manière quelconque l'intégrité et l'indépendance des possessions portugaises d'outre-mer.

Nous allons reproduire, aussi fidèlement que possible, les réponses faites à ces demandes, nous bornant à les commenter, quand nous le jugerons utile.

A la première question, le Président du Conseil répondit en citant les traités, notes et messages échangés entre les deux pays alliés, depuis le premier pacte de *Londres*, du 16 juin 1373, jusqu'à la note du Comte DE GRANVILLE, datée du 19 février 1873 et signifiée aux Légations britanniques de *Lisbonne* et de *Madrid*. Cette énumération s'étendit jusqu'à la date du 15 juillet 1898, à laquelle fut présentée à la Chambre des Communes la collection officielle des traités établissant les engagements internationaux de la Grande Bretagne, au double point de vue politique et économique — traités tous compris

dans l'intéressante monographie que publia en son temps le Conseiller de Légation, M. Jeronimo DA CAMARA MANUEL[1].

Il nous semble néanmoins que l'énumération précitée comporte des oublis importants, qui ne furent pas signalés non plus dans la monographie en question. C'est ainsi

1. Le premier recueil des traités d'alliance anglo-portugais fut élaboré par l'éminent diplomate, Marquis de Palmela, D. Pedro de Souza e Holstein, dans sa note du 11 octobre 1825 et alors qu'il remplissait les fonctions de représentant du Portugal à la Cour d'Angleterre. Elle fut envoyée au Ministère des Affaires étrangères, qui ignorait la question et alors que le titulaire de ce portefeuille était le Comte de Porto Santo. Cette exposition chronologique, comme la dénomma son auteur, était accompagnée d'observations destinées à éviter, de la part du Foreign Office (où la question n'était pas mieux connue), tout prétexte pouvant servir à dénaturer les obligations que lui imposaient les traités.

Ce recueil avait été également envoyé à Canning, alors Ministre anglais des Affaires étrangères, avec une note datée du 4 octobre 1825 et qui contenait le paragraphe suivant, où s'affirment la fierté et la dignité avec lesquelles le Marquis de Palmela (qui devint par la suite Duc de Palmela), exerçait ses fonctions :

« L'extension et la validité de quelques-unes des stipulations des anciens traités, « existant entre les deux Couronnes, paraissant avoir été mises en doute à diverses « reprises, bien que sous une forme extra officielle et chaque fois qu'il y eut lieu « de les mentionner, S. M. F. (Sa Majesté Très Fidèle) a donné l'ordre au sous- « signé de réclamer, à ce sujet, du Gouvernement anglais, une explication catégo- « rique et, s'inspirant de la sincérité qu'il professe, afin de placer les deux Cours « dans une situation leur permettant de savoir exactement quelles sont les obliga- « tions mutuelles qui les lient ; S. M. F. est convaincue que ces engagements sont « d'une nature permanente et claire et qu'il ne serait pas conforme à la foi des « traités, ainsi qu'aux intérêts des deux Couronnes, de laisser subsister l'ombre d'un « doute au sujet de cette importante question. Alors même, en effet, que les circon- « stances pourraient induire conjointement les deux Gouvernements à ne pas se « prévaloir, d'un commun accord et « temporairement », de certaines stipulations de « ces mêmes traités, le droit qu'ils auraient de s'en réclamer n'en doit pas moins « être reconnu et celui-ci ne doit pas non plus être sujet à de fausses interprétations « pouvant en altérer le sens littéral. Il est évident, en tout cas, que certains articles « d'un traité ne peuvent être tenus pour inexistants, sans annuler entièrement « ce même traité. Il est surtout incontestable qu'aucun traité ne peut subsister « pour aucune des parties contractantes, du moment que ses articles ne sont « pas observés et tenus pour valables par l'autre partie.

.

« Le soussigné est persuadé que M. Canning n'hésitera pas à faire cesser, par « une réponse précise et digne du Cabinet anglais, les inquiétudes qu'éprouverait « le Gouvernement portugais, si une telle question n'était pas éclaircie.

« L'esprit qui inspire cette démarche ne peut pas être méconnu : « S. M. F. « sent toute l'importance de son intime et perpétuelle alliance avec l'Angleterre « et elle en donne la preuve la plus évidente, par l'explication même qu'elle de- « mande ».

Cette note,se référant au traité de paix du 10 septembre 1654, était accompagnée d'un exposé chronologique que le Marquis faisait suivre des considérations suivantes :

« Il est évident que ce traité n'est pas autre chose que le rétablissement de « celui de 1642, avec quelques additions et amplifications, pour la plupart à l'avan- « tage de l'Angleterre et calculées, les unes, suivant les intérêts permanents et les « autres, en raison des circonstances qui motivèrent la rupture de la paix. On « voit que l'idée d'annuler ou de ridiculiser les stipulations de ce traité, sous pré- « texte qu'il fut conclu par Cromwell, n'a pas le moindre fondement. Il reproduit, « en effet,presque à la lettre,toutes les stipulations du traité conclu avec Charles Ier, « d'autant plus que le premier article du traité de 1661, établi avec CharlesII, « le ratifie et le confirme dans tous ses points ».

Le message du Roi Georges, que nous reproduisons ci-après, montre à quel point le Marquis de Palmela réussit à obtenir, au moment voulu, satisfaction de la part du Gouvernement anglais.

que le Président du Conseil portugais ne fit allusion qu'à la note du Comte DE GRANVILLE, datée du 18 février 1873. Dans ce document et en réponse à une communication du Ministre d'Espagne, relative à une intervention possible de ce pays, en vue d'aider à la réalisation de l'union ibérique, rêvée par les républicains espagnols, ce diplomate avait dit : « La Grande Bretagne s'est « toujours refusée à intervenir dans les affaires intérieures des autres nations ; elle a conclu néanmoins « avec le Portugal des traités qui l'obligent à défendre « ce pays contre toute agression étrangère, et les Espagnols ne doivent pas compter sur l'indifférence de « l'Angleterre en cas d'attaque étrangère contre le Portugal ».

Or, en plus de ce document diplomatique, il en existe au moins deux autres qui exposent une thèse identique. L'un d'eux, plus qu'aucun autre, fait autorité, car la doctrine qu'il expose fut sanctionnée par le Parlement britannique.

Ce document est le message envoyé, en 1826, par le Roi George au Parlement anglais. Une copie fut transmise aussitôt au Gouvernement portugais, par un navire de guerre expressément désigné à cet effet, ainsi que George CANNING le faisait savoir au Marquis DE PALMELA, dans une note datée du 11 décembre de cette même année.

Les termes de ce message étaient les suivants :

« George Roi

« S. M. informe la Chambre $\frac{\text{des Lords}}{\text{et des Communs}}$ que S. M. a reçu une instante sollicitation de la part de la Princesse Régente du Portugal qui réclame, en vertu des anciennes obligations d'alliance et d'amitié subsistant entre S. M. et la Couronne de Portugal, l'aide de S. M. contre une agression de l'Espagne.

« S. M. s'est efforcée, dernièrement, d'accord avec l'allié de S. M., le Roi de France, de prévenir une semblable agression, et des assurances répétées lui ont été données par la Cour de *Madrid*, au sujet de la résolution de S. M. C. (Sa Majesté Catholique) de ne commettre, ni de consentir que soit commise, dans le territoire de S. M. C., aucune agression contre le Portugal.

« Entretemps, S. M. a appris avec un vif regret que, malgré ces promesses, des incursions hostiles en territoire portugais ont été autorisées en Espagne et exécutées au su et au vu des autorités espagnoles, par quelques régiments portugais ayant déserté en Espagne et que le Gouvernement espagnol avait solennellement, et à diverses reprises, promis de désarmer et de disperser.

« S. M. n'a pas manqué d'employer tous ses efforts afin de prévenir le Gouvernement espagnol des conséquences dangereuses qu'entraîne cette apparente connivence.

« S. M. a fait cette communication à la Chambre des Lords / et des Communs avec la pleine et entière confiance que la Chambre des Lords / et ses fidèles Communes prêteront à S. M. leur cordiale coopération et leur appui pour maintenir la foi et la loyauté des traités et pour assurer contre l'hostilité étrangère, le salut et l'indépendance du Royaume de Portugal, le plus ancien allié de la Grande Bretagne. — G. R. ».

Le 14 décembre 1826, le Marquis DE PALMÉLA informa le Ministre des Affaires étrangères que ce message avait été accueilli avec l'approbation et les applaudissements du public en général et que les deux Chambres du Parlement (celle des Lords, à l'unanimité, et celle des Communes, à l'exception de quatre ou cinq dissidents), avaient

voté en réponse à S. M. ce que CANNING leur proposa. Il ajoutait que, conformément à l'exposé, les troupes envoyées à ce moment au Portugal comptaient environ 5.000 hommes, de toutes armes, sous le commandement du Général William CLINTON, qui secondait le Duc DE WELLINGTON dans l'inspection de l'artillerie. Le secours britannique, ainsi que le précisait une autre note, en date du 20 décembre, était destiné, en conformité avec les traités, à défendre le Portugal contre toute agression étrangère. Les rebelles qui, après s'être réfugiés en Espagne, rentreraient armés dans leur Patrie, seraient considérés comme étrangers. — « Il n'est pas possible, » ajoutait CANNING, « dans le cas où des Portugais dénaturés « s'uniraient aux envahisseurs, de faire de distinction « entre ceux qui sont venus d'Espagne et ceux qui se « sont révoltés au Portugal. De sorte qu'en un mot, « les troupes britanniques vont aider le Gouvernement « de S. M. F. contre les rebelles qui se trouvent actuelle- « ment en armes. Toutefois, dans le cas où la révolte « actuelle échouerait, ces instructions ne seront pas « applicables à toute autre nouvelle insurrection qui « prendrait exclusivement son origine au Portugal ».

Le second document diplomatique dont nous avons parlé, se trouve indiqué par le journal de *Madrid*, *El Liberal*, dans un article du mois de mars 1912, intitulé *La casa de al lado* (La maison à côté). Il y est dit textuellement : « Dans deux occasions solennelles, elles « nous furent notifiées par l'Angleterre (les déclarations « du Comte DE GRANVILLE) ; d'abord, en 1873, alors « que nos républicains cultivaient l'utopie de l'union « ibérique ; ensuite, en 1898, quand nos monarchistes « rêvèrent de certaines compensations péninsulaires, afin « de permettre au trône, plus encore qu'à la nation, « de se dédommager de la perte de ses colonies ».

Nous ne connaissons pas le texte de cette communication de 1898 ; cependant les termes précis, non seulement

de l'allusion qu'on vient de reproduire, mais encore d'autres références s'y rapportant, ne laissent aucun doute sur son authenticité. Il est donc à prévoir qu'il fut, de même que le premier, communiqué à la chancellerie portugaise.

Les traités d'arbitrage entre le Portugal et l'Angleterre, des 16 novembre 1904 et 16 novembre 1914, n'ont pas été cités non plus. Dans le préambule du premier de ces documents, il est déclaré textuellement que « les « hauts contractants, désireux *de voir confirmer par un « autre contrat solennel l'amitié et l'alliance existant depuis « un si long laps de temps entre les deux pays*, désireux « aussi d'éliminer, autant que possible, de leurs mutuelles « relations, tout ce qui pourrait refroidir ou affaiblir « cette amitié et cette alliance, avaient convenu de sou- « mettre au Tribunal Permanent d'Arbitrage de *La Haye* « tous les différends de nature légale ne concernant pas « les intérêts vitaux, l'indépendance ou l'honneur des « deux pays, ou ne se rapportant pas aux intérêts des « tiers ».

Ces conventions d'arbitrage doivent être considérées comme la confirmation des anciens traités d'alliance. Cela en effet ne découle pas seulement du texte précité, mais fut aussi confirmé par le Ministre des Affaires étrangères, Edward GREY, à la Séance du 3 avril 1912, de la Chambre des Communes. Le député libéral de *Norfolk*, Noël BUXTON, lui ayant demandé si l'alliance offensive et défensive existant entre les gouvernements anglais et portugais avait été renouvelée récemment ; le Ministre répondit : « C'est une grande erreur que de « parler de l'alliance anglo-portugaise comme d'une allian- « ce offensive et défensive. Si Mr BUXTON étudiait le « texte des traités publiés en 1898, il verrait que l'alliance « était purement défensive. Ces traités ayant été conclus « pour un délai indéterminé, ils avaient un caractère

« de perpétuité et par suite n'étaient pas sujets à être « renouvelés. *Toutefois, ces traités d'alliance ont été con-* « *firmés de temps à autre et la dernière allusion formelle* « *faite à cette confirmation l'a été dans le préambule du* « *traité d'arbitrage anglo-portugais de* 1904 ».

Il paraît intéressant à cet égard de signaler ici un incident. Il s'agit de l'interpellation qui fut adressée à ce même Ministre, Edward GREY, au cours de la Séance du 29 avril 1912 et au sujet du traité du 23 juin 1661, dénommé de WHITEHALL. Celui-ci ratifiait et confirmait tous les autres traités antérieurs, depuis 1641, avec le formel engagement « d'avoir à cœur toutes les choses et con- « venances du Portugal *et de toutes ses possessions* et de les « défendre avec toutes ses forces, tant par mer que « par terre, comme pour l'Angleterre elle-même ». Comme on lui demandait si cette convention était toujours applicable, le Ministre répondit textuellement : « Le « traité est encore en vigueur ; il oblige l'Angleterre à « défendre et à protéger, contre n'importe quel ennemi, « toutes les conquêtes et colonies appartenant au Por- « tugal ». Nous ferons plus loin une nouvelle allusion à ce traité de 1661, certainement le plus important de tous ceux relatifs à l'alliance anglo-portugaise, antérieurs à l'époque contemporaine.

Une autre omission importante concerne le traité ou pacte de 1899, dont l'existence a été confirmée par des témoins autorisés, en particulier dans les livres de M. TEIXEIRA DE SOUZA et en des termes ne laissant place à aucun doute. Cependant, il n'a pas figuré non plus dans l'énumération des traités faite par le Ministre portugais des Affaires étrangères, lors de l'interpellation qui lui fut adressée au Parlement portugais. L'Amiral FERREIRA DO AMARAL ayant nié dans son livre intitulé *La Défense Nationale,* publié en 1907, l'existence de tout document diplomatique moderne relatif au renou-

vellement de l'alliance séculaire avec l'Angleterre, M. Teixeira de Souza lui opposa un démenti pleinement autorisé, en déclarant de façon catégorique : « Il en existe un. « Je m'impose de ne pas en divulguer les termes, mais « j'affirme qu'il en existe un depuis 1899 »[1]. Une affirmation, non moins décisive, est contenue dans le *Mémoire* de l'ambassadeur allemand à *Londres*, Prince de Lichnowsky.

Alors même que la question paraîtrait encore contestable, un nouveau témoignage d'une autorité non moins irrécusable écarterait complètement le doute pouvant subsister à son sujet. En mars 1912, M. Affonso Costa, qui avait fait partie du gouvernement provisoire, lors de la proclamation du régime politique actuel, et qui devait par conséquent avoir eu connaissance du document précité, se trouvait à *Paris*. Au cours d'une interview accordée à Fabras Ribas, rédacteur du journal l'*Humanité*, il déclara, au sujet des colonies portugaises : « Je « ne crois pas qu'il y ait lieu de s'inquiéter en aucune « façon. Il existe entre le Portugal et l'Angleterre le « traité de 1899, par lequel cette dernière s'engage, « non seulement à respecter les colonies portugaises, « mais encore à les faire respecter. Ce traité a été ratifié « par le Gouvernement de la République et demeure en « vigueur ». — Au cours d'une autre interview avec le rédacteur du quotidien *Le Journal*, il répéta : « L'alliance « britannique a été renouvelée en 1899 et l'Angleterre

1. Corroborant son affirmation, M. Teixeira de Souza ajouta : « Ce traité, signé par le Marquis de Salisbury, au nom du gouvernement britannique et par le Marquis de Soveral, au nom du gouvernement portugais, avait une telle importance qu'il ne devait pas être exposé aux hasards de la poste ; aussi, le Baron de S. Pèdro, aujourd'hui décédé, se rendit-il tout exprès à Londres pour l'y porter. C'est Francisco Beirão qui était alors Ministre des Affaires étrangères. Ce traité était considéré par les deux gouvernements comme le renouvellement et la mise au point de l'alliance séculaire entre les deux pays. Ce caractère fut d'ailleurs ouvertement proclamé à plusieurs reprises, en 1900, au cours du banquet offert dans la Salle du Risco, par le gouvernement du Portugal à l'amiral Ransen et aux officiers de la puissante escadre qu'il commandait — au cours du banquet de gala au Palais d'Ajuda que présida le Roi D. Carlos — et en 1903, dans divers discours prononcés par le Roi Édouard VII, au Palais des Necessidades, au Palais d'Ajuda et à l'Association Commerciale de Lisbonne ». — Teixeira de Souza. — *Pour l'Histoire de la Révolution.* — Vol. I.

« s'est engagée à respecter les possessions portugaises. « Après notre Révolution d'octobre 1910, l'Angleterre « confirma les engagements pris par elle ».

Les omissions commises, le 15 mars 1912, à la tribune du Parlement portugais, peuvent s'expliquer toutefois par la nécessité d'une *réserve diplomatique* en rapport avec l'incident suivant, survenu cinq jours après à la Chambre des Communes anglaise. Le député conservateur, MACNEILL, demandait au Gouvernement si l'Angleterre, comme l'avait déclaré le Président du Conseil portugais, était engagée, par stipulation des traités, à aider le Portugal au moyen de ses troupes ou de ses navires de guerre, en cas d'attaque contre les colonies portugaises. Le sous-secrétaire parlementaire du Ministère des Affaires étrangères, qui était alors ACLAND, répondit à la question, mais de façon imprécise, en disant : « que l'al- « liance anglo-portugaise était basée sur divers traités, « dont les textes avaient été publiés en 1898 ». Un autre député, James HOPE, membre lui aussi du parti conservateur, s'empressa de demander la date du traité le plus récent et celle du plus ancien. Il lui fut répondu que le dernier était celui de 1815 (Traité de *Vienne*, du 22 janvier 1815, qui considère comme caduc et par suite comme sans effet, celui conclu à *Rio de Janeiro*, le 19 février 1810, mais qui renouvelle toutefois les traités antérieurs) et que le plus ancien, était celui de 1386 (Traité de *Windsor*, du 9 mai 1386).

L'inexactitude de ces indications permet de supposer que le sous-secrétaire d'État précité n'était pas suffisamment au courant de la question. Ainsi que l'a déclaré le Ministre GREY, le premier traité était celui du 16 juin 1373. C'était du moins celui-là, si l'on ne voulait pas tenir compte, comme il le mérite pourtant, de celui du 20 octobre 1353, conclu entre le roi d'Angleterre, Édouard III et les armateurs, ainsi que les commu-

nautés des villes et des bourgs maritimes du Portugal[1]. Le plus récent, si l'on se réfère aux déclarations déjà rappelées du Ministre GREY, n'était pas non plus le traité de 1815, mais la convention d'arbitrage de 1904, confirmant les pactes d'alliance antérieurs.

En dernier lieu, le député libéral KING demanda si le Chef du Gouvernement portugais avait fait allusion à des traités secrets. Il lui fut répondu : « que toute question relative à des traités secrets devait être inscrite», expression que nous estimons équivaloir à celle exigeant *l'avis préalable.*

Cet incident explique suffisamment, à la fois, les omissions relevées dans le discours du Président du Conseil portugais et la raison pour laquelle M. TEIXEIRA DE SOUZA, déclarant formellement connaître le traité de 1899, estima qu'il lui était interdit d'en divulguer les termes. C'est que les traités secrets, sauf quand ils sont périmés, ne peuvent pas être livrés à la publicité, sans l'autorisation expresse des nations contractantes.

Il est certain que l'Angleterre a évité, jusqu'à présent, de donner une connaissance exacte de ce document diplomatique. Elle le fit néanmoins, indirectement, grâce aux efforts déployés en 1900, par M. Joao ARROIO, alors Ministre des Affaires étrangères. Celui-ci contribua beaucoup à ce que l'alliance anglo-portugaise fût affirmée de façon solennelle et précise, par l'amiral anglais RANSEN lorsqu'il visita le port de *Lisbonne* avec l'escadre qu'il commandait. Cette déclaration officielle fut faite au banquet offert, dans la Salle du *Risco*, à cet amiral, qui ajouta en termes formels qu'elle avait été dûment autorisée par son gouvernement.

1. A l'époque où ces traités furent conclus avec l'Angleterre, la Grande Bretagne n'existait pas encore ; l'Écosse était un royaume séparé et, en Irlande, les Anglais ne formaient qu'une colonie, au milieu d'une population étrangère encore organisée en tribus. L'union des trois royaumes peut être considérée comme l'œuvre du XVII[e] siècle et de la dynastie des Stuarts, bien que, chronologiquement, l'union n'ait été complétée que beaucoup plus tard.
J. R. Seeley — *La Grandeur de l'Angleterre et les dangers qui la menacent.* » — Traduction de Fernandes Costa, pp. 15 et 16.

Une déclaration identique fut faite le 10 mars 1903, à *Funchal*, au cours d'un autre banquet, offert au Ministre anglais CHAMBERLAIN, de passage dans cette ville. Remerciant les discours qui lui avaient été adressés, cet homme d'État dit, en parlant de l'alliance anglo-portugaise : « J'estime que le plus ancien des traités « existant dans nos archives, est le premier traité d'allian- « ce offensive et défensive entre l'Angleterre et le Portugal, « *lequel, j'ai la satisfaction de le dire, a été récemment* « *confirmé* ».

Quelle était la cause de la réserve officielle, systématiquement observée au sujet de l'existence du document en question ? Nous ne la connaissons pas exactement, mais nous supposons qu'elle était due au fait suivant.

La convention entre le Portugal et l'Allemagne, du 30 novembre 1886, approuvée, pour ratification, par la loi du 14 juillet 1887, avait pour but de définir, d'une façon précise, la limite sud de la Province d'*Angola*. Elle provoqua une situation internationale grave, au cours de laquelle l'Angleterre formula son fameux ultimatum du 11 janvier 1890, suivi le 21 mars du refus formel d'accepter, en vue de résoudre la question contestée, l'arbitrage, que le Gouvernement portugais avait sollicité conformément aux termes de l'art. 12 de l'acte de *Berlin*. Ce fait créa au Portugal une situation assez tendue, que vint encore aggraver l'hostilité manifeste qui accueillit la convention anglo-portugaise subséquente du 20 août 1890 et qui entraîna d'ailleurs son abandon.

Malgré la tension des relations qui en résulta entre le Portugal et l'Angleterre, un autre pacte fut négocié, dont les bases furent arrêtées à *Londres*, le 28 mai 1891. Elles donnèrent lieu au nouveau traité du 11 juin de la même année, par lequel le domaine colonial portugais

était encore plus réduit qu'il ne l'était dans le traité précité du 20 août.

Quand on envisagea l'exécution de ce traité, de nouvelles et graves difficultés survinrent et ce ne fut qu'après des efforts tenaces que l'Angleterre consentit à confier à l'arbitrage du Roi Victor Emmanuel III la question de la limite occidentale du *Barotze*, que la *South Africa* prétendait pousser jusqu'au méridien du *Bié*.

Mais, à peine cet arbitrage était-il réglé, qu'un incident surgit, comme pour maintenir l'acuité, sinon pour accroître la gravité des relations déjà difficiles qui existaient entre les deux pays alliés. Les sociétés anglaises de protection des indigènes d'Afrique accusaient les Portugais, non seulement dans la presse, mais dans des réunions publiques, de pratiquer le trafic de l'esclavage dans les régions environnantes du dit *Barotze*. Elles faisaient pression sur le Gouvernement britannique qui formula des exigences successives afin que des troupes et des officiers anglais fussent admis à coopérer avec les troupes portugaises dans la répression de ce prétendu trafic d'esclavage.

Seules, la résistance opposée par le Gouvernement de *Lisbonne* et son argumentation opiniâtre et documentée, persuadèrent l'Angleterre que le Portugal basait son opposition sur de fortes raisons de souveraineté et d'honneur — ce qui amena le Cabinet de Londres à renoncer à sa prétention.

On connaît également la répugnance avec laquelle le Transvaal se résigna à ce que le port de *Lourenço Marques* fût maintenu sous le domaine du Portugal, après qu'en 1875 le différend eut été résolu en sa faveur, par l'arbitrage du Maréchal de Mac Mahon, Président de la République Française. Il est exact que, depuis cette décision, le gouvernement britannique ne gêna d'aucune façon la souveraineté portugaise dans cette région, mais il n'en fut pas de même du gouvernement du Transvaal. Et

il est utile de rappeler qu'en 1895 le Portugal aurait perdu *Lourenço Marques* s'il n'avait pas vaincu *GUNGUNHANA* et les « Vatuas », dans la brillante campagne commencée à *Marracuene* et terminée à *Chaimite*.

La succession de ces événements fit naître entre les deux anciennes nations alliées, un malaise que le temps seul parvint à atténuer. Ce fut, à notre avis, pour en finir avec cet état d'esprit des deux peuples et pour effacer, autant que possible, l'erreur commise lors de l'acceptation par l'Angleterre de la convention anglo-allemande de 1898, relative au partage de l'Afrique portugaise, que fut négocié et conclu le traité de 1899. Et c'est pour le rendre plus significatif que le Chef du Cabinet anglais, Lord SALISBURY, voulut le rédiger dans le langage archaïque, qui était celui des traités primitifs. Du moins, cette information nous fut-elle donnée par une personne se disant bien au courant de la question. Il est possible que le silence observé à son égard eut encore pour cause d'éviter de justifier le gouvernement allemand, qui accusait en termes sévères le cabinet anglais selon le *Mémoire Lichnowsky*, d'avoir contre-signé successivement les traités de 1898 et de 1899. Mais il est plus probable que le préambule, ou tout autre paragraphe de ce nouveau document diplomatique, fasse allusion aux incidents qui provoquèrent l'animosité antérieure des deux peuples ; de là, la raison pour laquelle on ne lui donna pas alors la publicité désirable.

Quelle que soit l'explication exacte, l'existence du traité est indubitable. Elle est confirmée par les événements et les témoignages que nous avons invoqués au cours du précédent chapitre. Elle l'est surtout du fait que le Ministre des Affaires étrangères, GREY, insista, comme l'affirme le *Mémoire Lichnowsky*, pour qu'il fût publié conjointement avec la convention anglo-allemande négociée en 1913.

L'importance incontestée du traité de 1899 et le silence observé à son sujet par le Chef du Cabinet portugais, à la Séance de la Chambre des Députés, du 15 mars 1912, nous ont obligé à commenter longuement les origines de la question. Notre attention a été ainsi détournée des réponses faites par ce Ministre aux autres demandes qui lui avaient été adressées. Reprenons donc l'exposé de la discussion.

A la seconde question, le Président du Conseil répondit qu' « il n'avait été communiqué au Gouvernement de « la République aucune modification des traités ou de « leurs clauses en vigueur lors de la proclamation du « nouveau régime, sauf en ce qui concernait certaines « conventions commerciales, que le gouvernement provi- « soire avait négociées sur de nouvelles bases et que le « Parlement connaissait ».

Les termes de cette déclaration doivent être médités, car il est d'usage dans les controverses diplomatiques de faire des réserves grâce au choix des termes employés. Or, on n'a pas observé la règle qui veut que la réponse soit donnée dans le sens même où la question a été posée. On avait demandé « si les titres ou conventions « internationales en vigueur au moment de la procla- « mation de la République *avaient été modifiées* dans « l'une quelconque de leurs dispositions ou clauses », et la réponse fut la suivante : « *Il n'a été communiqué* « au Gouvernement de la République, aucune modifi- « cation de ces traités ou de leurs clauses ».

La réponse ne pouvait, nous semble-t-il, sans offenser la vérité, être conçue dans les termes catégoriques de la question. Cela a été démontré en effet par tout ce qui a été publié ensuite au sujet de cet incident. La demande a été formulée le 15 mars 1912. Les négociations qui précédèrent le pacte anglo-allemand de 1913 (négociations poursuivies entre les trois ambassadeurs

allemands qui se succédèrent à la Cour de *Londres*, de 1912 à 1914, et le Ministre des Affaires étrangères anglais, Edward GREY) étaient donc loin d'être terminées au moment même où fut donnée la réponse en question.

Sans doute, n'apercevait-on pas encore au Portugal le danger qui menaçait déjà ses intérêts africains, car les négociations étaient tenues secrètes, bien qu'elles fussent connues, au moins de l'ambassadeur français à *Londres* (Mémoire LICHNOWSKY). — Il est à supposer cependant que, dès ce moment, le *Foreign Office*, où ces négociations se poursuivaient, inspirait au gouvernement portugais des craintes, bien que faibles encore. Et c'est pour cette raison même que celui-ci cherchait à se garantir contre toute éventualité en formulant les termes de sa réponse.

C'est au moins ce que laissent penser les paroles suivantes du Ministre, qui opposaient la politique coloniale de la « porte ouverte » à celle de la fixation des zones d'influence au bénéfice exclusif d'une nationalité quelconque : « Nous n'avons rien à craindre au sujet de « nos colonies ; nous avons rempli tous nos devoirs « de puissance coloniale et contribué, par un effort « intelligent et honnête, parfois au prix de sacrifices « bien pénibles, à cette œuvre colossale de civilisation, « à laquelle participent les peuples grands et petits. « Nous nous efforçons de prouver au monde que l'orien- « tation de la République n'est pas, et ne peut être, « de conserver ses possessions fermées à toute initiative « étrangère, en n'opposant que des obstacles et des en- « traves à toutes les tentatives légitimes de collaboration « intelligente. Non. *Nous pouvons et nous devons protéger* « *notre commerce et nos industries, sans qu'il soit nécessaire* « *pour cela de refuser à ceux qui le réclament le droit de tra-* « *verser nos territoires, d'utiliser nos excellents ports, d'ache-* « *miner leurs produits par l'intermédiaire de nos chemins de* « *fer, de cultiver de nouveaux terrains, d'exploiter des mines*

« *abandonnées jusqu'à ce jour, de mettre en valeur des riches-*
« *ses restées encore improductives. Les grandes puissances*
« *nous donnent actuellement l'exemple, en livrant aux plus*
« *audacieuses initiatives le sol de leurs riches colonies, où*
« *sont semés des capitaux de toutes les bourses.* Pourrions-
« nous suivre une autre politique et nous tenir à l'écart
« de tout contact et de toute collaboration de la part
« de ceux qui disposent de capitaux, de bras et d'initia-
« tives ? Non. Ce que nous devons faire, c'est de suivre
« avec eux le même chemin et de ne pas les laisser travail-
« ler seuls, là où nous avons d'aussi impérieux devoirs
« de civilisation à remplir et des intérêts à sauvegarder ».

Nous voulons croire, quelles qu'aient pu être les craintes du chef du Gouvernement portugais, qu'il voulait faire savoir à *Londres* et à *Berlin* quelle espèce de collaboration le Portugal acceptait pour le développement de ses colonies d'Afrique. Une autre espèce de collaboration dans les colonies portugaises faisait l'objet des conférences anglo-allemandes de *Londres*. Cette collaboration prenait, sur la proposition de l'Allemagne, le caractère odieux et inadmissible d'une domination résultant du partage des influences, que voulaient s'attribuer exclusivement, dans les deux régions africaines, les nations négociatrices.

Quant à la troisième question, qui se rapportait au traité secret conclu en 1898 entre l'Angleterre et l'Allemagne, elle obtint une réponse décisive. Le Gouvernement de la République savait qu'il n'existait entre ces deux nations, aucun traité contenant quoi que ce fût de nature à menacer l'indépendance, l'intégrité ou les intérêts du Portugal ou d'une partie quelconque de ses possessions. Cette déclaration avait l'assentiment des cabinets de *Londres* et de *Berlin*.

Dans les termes où elle fut faite, elle ne pouvait pas non plus créer de doute, étant donné les faits dont on

a déjà parlé à propos de la question des créanciers étrangers. Ce traité de 1898 était subordonné à l'hypothèse dans laquelle le Portugal voudrait aliéner de son plein gré ses colonies, afin de résoudre les difficultés financières survenues dans le conflit avec ses créanciers. Dès l'instant que le traité de garantie de 1899 renouvelait les engagements du traité du 23 juin 1661, qui obligeait l'Angleterre à *défendre les colonies portugaises comme les siennes propres* et dès que, d'autre part, fut réalisé l'accord du Portugal avec ses créanciers, le traité de 1898 devenait implicitement inopérant. Ce fut précisément parce qu'elle le reconnut, que l'Allemagne chercha à faire revivre, bien que sous une forme différente, la doctrine dont il s'inspirait, et qu'elle fit le nécessaire pour conclure le traité de 1913.

La situation internationale du Portugal ayant été ainsi exposée dans toute son étendue, et telle qu'elle le fut à la Séance de la Chambre des Députés, du 15 mars 1912, il ne sera pas inutile de poser la question suivante, qui envisage le même fait sous un autre jour : « Les conventions anglo-allemandes de 1898 et de 1913 étaient-elles compatibles avec les traités d'alliance existant entre le Portugal et l'Angleterre ? »

Afin d'y pouvoir répondre en toute certitude, il serait nécessaire d'avoir sous les yeux le texte de ces documents. Or, leurs termes précis nous sont inconnus. On ne peut dès lors justifier une réponse affirmative qu'en se basant, non seulement, sur les paroles du Ministre des Affaires étrangères, GREY, et du premier Ministre, ASQUITH, qui furent précédemment reproduites, mais aussi sur les déclarations de même nature faites, à des dates différentes, par les hommes d'État de divers pays, et d'après lesquelles l'Angleterre considérait, comme étant toujours en vigueur, les traités d'alliance signés avec le Portugal et remontant à l'époque la plus reculée.

Pour mesurer la portée d'une telle déclaration, il est donc absolument indispensable de connaître le but essentiel de ces divers pactes, surtout en ce qui concerne la partie se rapportant à la sécurité des possessions coloniales portugaises. Les droits et les devoirs conditionnels, énumérés dans ces documents diplomatiques, ne peuvent être ni amplifiés, ni réduits à la seule volonté de l'une quelconque des parties ; il en faut respecter strictement la lettre et l'esprit. Examinons donc la valeur de ces documents à ce point de vue particulier.

Ni le traité du 16 juin 1373, ni celui du 9 mai 1386, connu sous le nom de traité de *Windsor*, ne créèrent d'engagements spéciaux relatifs à des empires coloniaux, pour la raison qu'à cette époque, ni l'Angleterre [1], ni le Portugal, n'en possédaient. Lors de la conclusion du dernier de ces traités, l'île de *Madère* n'était même pas encore découverte, puisqu'elle ne le fut qu'entre 1418 et 1420 — la colonisation des *Açores* remontant, au plus, à 1439. Toute la politique internationale des premiers règnes de la monarchie portugaise se borna donc à assurer l'indépendance continentale, menacée sans cesse par l'un ou l'autre des États qui divisaient alors la péninsule ibérique.

C'est à cette même orientation que l'on doit la célé-

1. Jusqu'aux dernières années du règne d'Élisabeth d'Angleterre (1558-1603), l'Angleterre ne possédait absolument aucun territoire hors d'Europe, car toutes les tentatives de colonisation, tant celle de Hore, sous le règne d'Henri VIII, que celles de Gilbert et de Raleigh, avaient également échoué.

L'effort tendant à la création d'une Angleterre beaucoup plus vaste et comprenant des possessions immenses au-delà des mers, commença avec la première charte donnée, par James Ier, à la Virginie en 1606. Il fit encore de grands progrès au XVIIe siècle, mais ce n'est qu'au XVIIIe, que la « Plus Grande Bretagne » apparut nettement dans le monde, avec des dimensions gigantesques et ses vastes ambitions politiques...

En 1606, James Ier signa la charte de la Virginie ; en 1620, celle de la Nouvelle Angleterre. Dès lors, avec une rapidité étonnante, cette nouvelle vie dont l'Angleterre se sent animée, son nouveau but et ses nouvelles ressources, se développèrent de façon à exciter l'attention de l'Europe entière...

Ce fut pendant la guerre du Roi et du Parlement, puis ensuite, sous le protectorat de Cromwell, que la nouvelle politique anglaise s'affirma pour la première fois sur une grande échelle. Ce fut au temps de Cromwell que le pouvoir anglais apparut, toutefois prématurément, et sur la base peu sûre de l'Impérialisme, telle qu'il s'est révélé définitivement sous le règne de Guillaume III. Ce pouvoir s'accrut durant tout le XVIIIe siècle et l'Angleterre, par un effort continuel, se développa en « Plus Grande Bretagne ».

J. R. Seeley. Loc. cit., pp. 15, 16 et 133.

bration des traités d'alliance anglo-portugais de 1373 et de 1386, ainsi que de ceux qui avaient été contractés, tantôt avec *Castille*, tantôt avec *Aragon*. Bien que ces deux traités se réfèrent à des « liens d'amitié, d'alliance et d'union, en faveur des royaumes, territoires, domaines et provinces appartenant aux parties contractantes », il est certain que de telles expressions ne peuvent pas s'appliquer à des colonies d'outre-mer, puisqu'à ce moment, répétons-le, aucun des pays contractants n'en possédait.

La paix de *Valada* fut négociée en 1373, avec le roi de *Castille*, qui avait envahi le territoire portugais. Le roi du Portugal, D. Fernando Ier, qui avait des ambitions justifiées d'homme d'État, bien qu'il manquât de l'énergie nécessaire pour les réaliser, jugea bon de rompre les engagements pris dans ce traité. Il recourut à l'aide des Anglais qui se croyaient un droit à la couronne de *Castille*. Le négociateur fut le noble galicien, João FERNANDES ANDEIRO, dont l'intervention devait être si funeste par la suite aux affaires du Portugal, qu'il avait d'abord servi. ANDEIRO suivait alors la maison des ducs de *Cambridge* et de *Lancastre*, qui avait connaissance des combinaisons de 1372, d'après lesquelles le roi du Portugal s'était pour la première fois allié aux *Lancastre*, afin de se partager avec eux la *Castille*. Il ne fut pas difficile, pour le négociateur, de convaincre les Anglais.

Telle fut l'origine du traité de 1373, base de l'alliance qui subsista depuis lors à travers les siècles. Nous ne nous attarderons pas à exposer ici tous les détails de ce pacte, ni même à faire allusion à l'intervention, à son sujet, de la Reine portugaise, D. Leonor TELLES ; ce sont là des événements étrangers au sujet qui doit retenir davantage notre attention.

Par la suite et après la mort du roi D. FERNANDO, la lutte contre la *Castille* entra dans sa période la plus

aiguë. Mais le Maître de Aviz avait été déjà proclamé roi du Portugal et la nouvelle s'était déjà répandue de la défaite subie à *Aljubarrota* par l'armée espagnole. Il en résulta que la question de l'indépendance portugaise se développait sous un aspect moins douteux. C'est alors que le Portugal a conclu à *Windsor*, le 9 mai 1386, avec l'Angleterre, un nouveau traité de paix et d'alliance extensible également aux alliés des deux pays.

Le même jour et au même endroit, était également signée une convention, dont le préambule stipulait une compensation aux charges et aux frais que le roi d'Angleterre aurait à supporter à partir de cette même année, en raison de ce que le duc de *Lancastre* était parti pour défendre ses droits à la couronne de *Castille* et pour venir en aide au roi du Portugal. Celui-ci s'engageait en retour à envoyer, l'été suivant, au roi d'Angleterre, dix galères bien armées, dont tous les frais devaient être, aux termes mêmes de la convention, à la charge du roi du *Portugal*. Ces galères devaient, jusqu'à la prochaine fête de S. Michel (29 septembre), apporter un concours effectif et loyal au roi d'Angleterre contre ses ennemis, suivant les ordres reçus de ce roi lui-même ou de ses amiraux et sans qu'il y ait lieu d'exiger du roi d'Angleterre, ni de lui demander, une rétribution quelconque pour ce service rendu. Dans le cas où, l'été suivant, les dix galères ne se tiendraient pas pendant six mois aux ordres du roi d'Angleterre et aux frais du roi du Portugal, ce dernier devrait alors, l'été d'après et sur demande du roi d'Angleterre, lui envoyer pour son usage et pour six mois, dix galères suffisamment armées. Mais le roi d'Angleterre paierait alors au roi du Portugal les frais relatifs au laps de temps dépassant les six mois convenus, à raison de 1.200 francs par mois pour chaque galère. Les six mois commenceraient à être comptés à partir du jour où les galères partiraient pour l'Angleterre et elles auraient le droit de rentrer dans leur pays quinze

jours avant la fin du délai de six mois. Durant tout le temps que les galères resteraient au service de l'Angleterre, aux frais du Portugal, dans les parages voisins de l'Angleterre, ou bien quand elles rentreraient au Portugal, le roi d'Angleterre fournirait aux équipages le pain nécessaire, jusqu'à concurrence de 400 marks sterling. La convention contenait encore, en vue de régler le partage des prises, d'autres stipulations sans intérêt pour le sujet qui nous occupe.

Ce qu'on vient d'exposer fait nettement ressortir la portée politique et militaire du traité en question. D'une part, les Portugais cherchaient à atténuer les dangers de la situation résultant pour eux d'une lutte contre un ennemi beaucoup plus puissant et ils utilisaient à cet effet l'intervention du duc de *Lancastre*, qui voulait affirmer par les armes ses prétentions au trône de *Castille*. D'autre part, ils s'engageaient en compensation à aider le roi d'Angleterre, dans les luttes navales où il était en même temps engagé et pour lesquelles les forces dont il disposait étaient insuffisantes[1].

1. « L'Angleterre, à l'époque des Plantagenets (depuis Henri II, 1154, jusqu'à l'avènement d'Henri VII, en 1485) n'était pas maîtresse des mers ; de fait, elle n'était pas une nation maritime. Dans certaines occasions, en temps de guerre, nous voyons l'Angleterre du Moyen-Age à la tête d'une marine considérable ; mais, une fois la paix signée, cette marine disparaissait. Les plaintes continuelles contre la piraterie dans la Manche montrent combien l'Angleterre était peu capable d'exercer une surveillance quelconque sur ses propres mers. Il a été remarqué que, de même que le Moyen-Age ne connut pas d'armées permanentes, de même, sauf dans le cas de quelques villes italiennes, il ne connut pas non plus d'escadres permanentes. A tout moment, à cette époque, se répétaient les plaintes au sujet du mauvais état de la marine anglaise. Dès qu'une nouvelle guerre éclatait, le gouvernement octroyait une autorisation générale à tous les navires marchands afin de procéder comme corsaires ; ces navires marchands abusaient alors de leur mission et au lieu de corsaires, ils finissaient par devenir pirates. Bien que la nation anglaise eût été plus guerrière sous les Plantagenets qu'elle ne le fut par la suite, elle avait plus de dispositions, ainsi qu'on peut le remarquer, pour combattre sur terre que sur mer. La gloire de l'armée anglaise de cette époque surpassait celle de la marine anglaise : nous nous souvenons des victoires de Crécy, de Poitiers, mais nous oublions celle de l'Écluse.

.

« Même à la fin du XVI[e] siècle, alors qu'une grande partie du continent américain fut divisée en vice-royautés espagnoles, alors que le Portugal envoyait des gouverneurs pour régner dans l'Océan Indien, alors que les missionnaires espagnols visitaient le Japon, alors que le grand poète du Portugal avait commencé depuis seize ans sa carrière et avait écrit un poème épique sur des régions qui semblaient fabuleuses aux anciens poètes, même à ce moment, les Anglais étaient novices dans la carrière maritime et ne possédaient pas encore de colonies. » J. R. Seeley. Loc. cit., pp. 101 à 103.

Ce traité ne procura que des avantages indirects, car au cours de la campagne de 1387, les armes anglo-portugaises durent se retirer de Castille sans aucun résultat favorable. Ce ne fut que par les accords intervenus la même année, dans la ville de *Trancoso*, avec les messagers du roi de *Castille* — accords qui furent reproduits par la suite dans le traité de *Bayonne* — que le Portugal obtint la garantie de son indépendance. Elle lui fut donnée par le mariage des deux filles du duc de *Lancastre*, l'une avec le roi D. JOAO Ier, l'autre avec l'héritier du souverain de *Castille*. Celui-ci étant mort, cette dernière ne tarda pas à être proclamée reine, bien que, le prince consort étant encore mineur, une régence eût été établie.

De longues trêves avaient été consenties. Elles furent aussitôt suivies d'une période de paix plus longue encore, résultant d'abord du fait que les deux sœurs occupaient les deux principaux États de la péninsule ibérique. C'est ainsi que le Portugal put tourner son activité vers la constitution de son immense empire colonial, qui devint l'élément prépondérant de sa situation politique. Il obtint de plus que le traité du 9 mai 1386 fût, non seulement confirmé dans ses effets par le traité de *Bellingham*, de 1389, entre les rois de Castille, de France et d'Angleterre, mais encore ratifié, en 1403, par Henri IV, en 1482, par Édouard IV et en 1485, par Richard III. Le roi du Portugal fut d'ailleurs toujours considéré, jusqu'en 1559, comme allié de l'Angleterre, dans tous les traités de paix et d'amitié signés par lui avec d'autres puissances.

Quand l'indépendance du Portugal cessa, par suite de la victoire remportée par Philippe II, l'Angleterre en subit aussitôt les conséquences. Elle commençait à se préparer efficacement aux luttes maritimes, que devaient soutenir les exploits de ses flibustiers, lorsque Philippe II vint s'opposer à ses desseins. L'instrument de cette action

fut « l'Invincible Armada », qui partit du *Tage* dans la matinée du 27 mai 1588, après que le drapeau arboré à la proue du vaisseau amiral eut été béni par la Prieure du Couvent de l'*Anunciada*, Sœur Marie de la Visitation, dont la réputation de sainteté était alors à son apogée. Cette bénédiction avait été sollicitée, sur l'ordre du souverain, par le commandant de l'expédition lui-même, qui était le Duc de *Médina Sidonia*, D. Alonso Perez de Guzman.

Mais l'Invincible Armada, dans laquelle figuraient les meilleurs navires et équipages portugais, fut détruite sur les côtes de la Manche, moins en raison de la valeur et de l'habileté de son adversaire, que par la violence d'une horrible tempête. Il en résulta non seulement que la puissance maritime de la péninsule ibérique fut anéantie mais encore que cette rencontre fut considérée comme marquant pour l'Angleterre le début de la domination des mers, à quoi elle commençait à aspirer.

Cette prétention se fortifia par la suite en trois étapes. La première fut la destruction de la nouvelle armée qu'en 1589 Philippe II organisait à la Corogne, ce qui épuisa les dernières ressources financières de l'Espagne et la rendit incapable de nouvelles tentatives pour la conquête de l'hégémonie maritime. La seconde correspondit à l'anéantissement de la puissance maritime des Pays-Bas. La troisième, de celle de la France. De sorte qu'en 1615, les Anglais s'étaient déjà rendus maîtres, non seulement des mers, mais en outre du plus vaste empire colonial du monde, qu'ils accrurent encore notablement après cette date.

Lorsque le Portugal ressuscita à la vie internationale, après avoir secoué le joug espagnol, l'Angleterre consentit, non sans hésitations, à négocier avec D. João IV le traité d'alliance de *Londres*, en date du 29 janvier 1642. Celui-ci ne fut pas observé longtemps, du fait de la

guerre civile, qui eut comme épilogue la décapitation de l'un de ses signataires, Charles Ier, et l'élévation de CROMWELL à la suprême magistrature de la nation. Les relations entre ce dernier et le Gouvernement portugais furent rendues difficiles par plusieurs circonstances. Tout d'abord, par le bon accueil que rencontra à *Lisbonne* la flottille du Prince RUPERT poursuivie, depuis les côtes de l'Irlande, par l'Amiral républicain BLAKE. Puis, par suite de la sympathie du Protecteur à l'égard de l'Espagne, qui fut la première puissance ayant reconnu la République d'Angleterre. Cette dernière resta d'ailleurs avec elle dans les meilleurs termes jusqu'à la fin de l'année 1654, en raison de l'attitude indécise adoptée par la France dans les négociations internationales entamées alors par CROMWELL.

De plus, le Grand Parlement inclinait vers l'alliance espagnole, bien que CROMWELL penchât pour la France. L'attention du pays convergeait exclusivement vers la guerre avec la Hollande, de nature essentiellement maritime, et qui ne cessa de présenter une importance toujours croissante, jusqu'à ce que, le 5 juin 1654, la paix fut conclue entre les deux nations.

Il s'opéra alors, dans la politique suivie par CROMWELL, une de ces profondes révolutions propres à la mentalité anglo-saxonne et constatées par René MILLET. Elle donna lieu, à l'intérieur, à la dissolution du Parlement, qui avait fait la révolution et proclamé la République, ainsi qu'à la convocation d'un nouveau Parlement. A l'extérieur, elle eut pour conséquence la conclusion de l'alliance avec la France et avec le Portugal, au moment où la guerre était déclarée contre l'Espagne. Pour contradictoire qu'elle puisse paraître, cette politique se manifesta avec cette netteté, cette unité parfaites, qui caractérisèrent toujours, dans la suite des temps, l'attitude mondiale de l'Angleterre et qui ont fait sa grandeur.

SEELEY raconte que, depuis la fin du XVIe siècle,

les affaires européennes se déroulaient sous l'influence simultanée de deux grandes causes : la Réforme et le Nouveau Monde. Cependant, l'influence de la Réforme alla en s'affaiblissant, tandis qu'au contraire, celle du Nouveau Monde acquit une force de plus en plus grande. Ce qui, d'après cet historien, caractérise le XVII^e siècle, c'est l'accord constant qui exista à cette époque entre les deux causes. Ainsi s'explique la politique de guerre adoptée contre l'Espagne par CROMWELL, politique à double face ; tandis qu'en effet elle semblait être dirigée par le protestantisme contre le catholicisme, elle était en réalité un coup porté à l'acquisition de territoires dans le Nouveau Monde — ce qui explique qu'elle eut pour résultat la conquête de la Jamaïque sur les Espagnols, en 1655.

De cette orientation dériva la politique que l'Angleterre adopta dès lors, simultanément, à l'égard de la France et du Portugal. Ce pays était alors dans la période intense de la guerre, qu'il soutenait contre l'Espagne. L'instrument de l'alliance anglo-portugaise a été le traité de *Westminster*, en date du 20 juillet 1654, en vertu duquel les parties contractantes s'engageaient « à se favoriser et se secourir l'une à l'autre, par de réciproques intentions et d'honnêtes sentiments, soit sur terre, soit sur mer, dans les ports ou fleuves de chacune d'elles ; sans consentir, ni favoriser, aucune guerre, conseil ou traité, comportant mutuel préjudice, sans non plus recevoir dans les territoires, royaumes, possessions, ports ou frontières de l'une des deux nations, les rebelles ou fugitifs de l'autre ».

Un article spécial assurait à l'Angleterre certains avantages maritimes. Dans cette convention ne figure pas, comme dans les précédentes, la disposition déclarant fermes et valables les précédents traités d'alliance. C'est peut-être pour cette raison que fut négocié par la suite

le traité de *Whitehall*, du 28 avril 1660, qui permettait au Portugal, pour la défense de son territoire et moyennant paiement, de lever des troupes et d'acheter des chevaux en Angleterre, pourvu que ces derniers n'excédassent pas le chiffre de 2.500 et les soldats celui de 12.000, y compris les cadres qui devaient provenir de trois nations : l'Angleterre, Écosse et Irlande. Cet instrument diplomatique ne considère pas non plus comme fermes et valables ceux antérieurs à la Restauration du Portugal.

Le traité subséquent, également daté de *Whitehall*, le 23 juin 1661, et qui fut approuvé par le Parlement anglais, confirme et ratifie, en tout et pour tout, ce que contiennent les traités antérieurs, « mais seulement ceux conclus depuis l'année 1641 ». Ce traité fut déjà négocié par Charles II, car la République anglaise dura à peine du 17 février 1649 au 8 mai 1660. Il confirma le contrat de mariage de ce souverain avec l'infante portugaise D. Catarina, ainsi que la dot de douze millions de cruzados. Il consacra en outre la cession, comme partie de cette dot, des places de *Tanger* et de *Bombay*, cession qui souleva tant de clameurs de la part de l'opinion publique portugaise. Ce fut au point que la reine régente, D. Luiza DE GUSMÃO, fut contrainte de remplacer les gouverneurs respectifs par D. Antonio DE ALMEIDA et Antonio DE MELLO E CASTRO — car elle était certaine que les titulaires, qui se trouvaient alors à la tête de ces deux places, se refuseraient à en faire la remise aux Anglais [1].

1. Une fois la nouvelle du contrat de mariage entre l'infante D. Catarina et Charles II divulguée, le mécontentement se généralisa et donna même lieu à des manifestations hostiles. Craignant que le Conseil d'État ne repoussât les clauses de la remise de Tanger et de Bombay, la Régente, sous la minorité de D. Affonso VI, donna l'ordre de ne pas lire, à la réunion du Conseil, les articles relatifs à cette question. Toutefois, le Ministre Gaspar de Faria, qui devait faire la lecture, ne voulant pas prendre la responsabilité de cette omission, exigea de la Reine un ordre écrit concernant le silence ainsi imposé. D. Luiza de Gusmão fit alors, en août 1661, rédiger à ce sujet un document formel qu'elle remit au Ministre Gaspar de Faria. L'abandon des places resta ainsi secret. Le document en question fut transcrit, conjointement avec l'information y relative, par

La Monarchie anglaise restaurée poursuivait, par l'acquisition de ces nouveaux territoires, la politique d'accroissement de son empire colonial si tenacement adoptée par CROMWELL. Et il n'était pas facile de la détourner de ses desseins ambitieux, d'autant plus que la situation du Portugal devenait chaque jour plus angoissante.

Il avait été en effet abandonné, d'une façon déplorable pour la France, dans le traité franco-espagnol des Pyrénées, qui eut comme complément le mariage de Louis XIV avec la fille de Philippe IV. Il était assailli par les Hollandais dans ses colonies. L'Espagne affirmait son hostilité contre lui, dans ses négociations d'alliance avec l'Angleterre à laquelle elle offrait, pour empêcher le mariage projeté avec la Princesse portugaise D. Catarina, tout ce que promettait le Portugal, plus l'abandon de *Dunkerque* et la reconnaissance de la souveraineté anglaise sur la Jamaïque. Tout cela, au moment même où Jean d'Autriche avançait victorieux sur l'*Alemtejo*. Dans de telles conditions, le traité du 23 juin 1661 dut être rigoureusement exécuté, même dans ses clauses odieuses de cession des places de *Tanger* et *Bombay*. Il contenait toutefois un article qui doit être considéré comme comportant pour la première fois, de la part de l'Angleterre, l'engagement formel de défendre les possessions coloniales du Portugal. En voici le texte :

Article secret

« En outre de toutes les clauses et de chacune des « stipulations arrêtées dans le traité de mariage entre

L. Figueliredo da Guerra aux Archives Historiques Portugaises, pp. 225 et 226, du volume de 1908.

L'opinion publique était si contraire à la remise de Tanger et de Bombay, que la reine régente, après avoir convoqué les Cortes, afin de leur demander les subsides nécessaires au paiement de l'énorme dot, donna contre-ordre, craignant que les députés des trois ordres ne se refusassent à sanctionner la cession de ces places, et elle obtint que la somme en question fût payée, moitié en objets de valeur, et l'autre moitié dans le délai d'une année.

« le Sérénissime et très Puissant Prince Charles II, roi « de Grande-Bretagne, et la Sérénissime D. Catarina, « Infante du Portugal, il est encore établi et convenu, « par le présent Article Secret, ce qui suit : Le dit Roi « de Grande-Bretagne, prenant en considération les « grands avantages et l'augmentation des territoires qu'il « acquerra par le précité contrat de mariage, promet et « prend par cet article l'engagement de défendre et « de protéger toutes les Conquêtes ou Colonies apparte- « nant à la Couronne de Portugal, contre tous ses ennemis, « tant à l'avenir, que dans le présent ; de plus, Sa Majesté « de Grande-Bretagne s'engage à servir de médiateur « pour conclure la paix entre le Roi de Portugal et les « États des Provinces Unies, ainsi que toutes les Com- « pagnies ou Sociétés de marchands soumises à ces « États, sous conditions d'intérêt mutuel pour l'Angleterre « et le Portugal ; dans le cas où la paix ne pourrait « pas être obtenue, Sa Majesté se verra alors obligée de « défendre, à l'aide d'hommes et de navires, les dits « territoires et conquêtes du Roi du Portugal Dans le « cas également où des villes, forts, châteaux ou autres « places seraient pris par les Hollandais, après le 1er mai « de cette année de 1661, Sa Majesté de Grande-Bretagne « promet de s'efforcer d'obliger les Hollandais à les « restituer entièrement et complètement. En outre, Sa « Majesté de Grande-Bretagne s'engage à envoyer, à la « première opportunité, après la ratification du contrat « de mariage et du présent article, un secours approprié, « proportionné aux nécessités du Portugal et à la force « de ses ennemis — étant convenu que ni Sa Majesté, « ni ses successeurs, ne réclameront jamais aucun paie- « ment, ni aucune compensation pour cette aide ».

L'engagement pris pour la défense et la protection de toutes les Conquêtes ou Colonies appartenant à la Couronne du Portugal, contre tous ses ennemis, tant à

l'avenir, que dans le présent, est, comme on peut le remarquer, formel et ne prête à aucun sophisme.

Postérieurement à ce traité, il y en eut d'autres qu'il convient de rappeler, afin de vérifier s'ils confirment ou modifient, de quelque façon que ce soit, la portée de l'article secret que nous venons de reproduire.

Par ordre d'ancienneté, le premier de ces traités est celui de *Lisbonne*, du 16 mai 1703, promulgué sous le règne de D. Pedro II. Négocié et conclu secrètement et antérieurement à cette date, avec l'Angleterre, la Hollande et l'Empire autrichien, il ne fut rendu public qu'à la date précitée.

La cause prochaine de la conclusion de ce traité fut le choix du Prince qui devait succéder à Charles II sur le trône d'Espagne. D'après le traité d'alliance du 13 juin 1701, entre la France, l'Espagne et le Portugal, celui-ci devait respecter, bien qu'elle fût encore inconnue, la désignation testamentaire faite par Charles II, en faveur de Philippe V, Duc d'Anjou et petit-fils de Louis XIV, alors Roi de France.

Il est certain toutefois que lorsqu'elle fut rendue publique, cette solution ne fut bien accueillie, ni au Portugal ni en Espagne. Au Portugal, parce que l'on considérait que l'Espagne serait assez renforcée par son alliance intime avec la France ; en Espagne, parce que les prétentions à la conquête du Portugal n'y étaient pas encore éteintes. D'autre part, la surprise causée dans ces deux pays par cette disposition testamentaire inattendue s'aggravait par le fait qu'elle aurait pour conséquence de faire reconnaître par tous les autres pays la souveraineté de Philippe V. Mais ce sentiment fut bientôt remplacé par la terreur que tous éprouvèrent et en particulier l'Angleterre, la Hollande et l'Empire autrichien, en constatant l'immense ascendant pris par la dynastie des Bourbon, dans les affaires d'Europe. Une formidable alliance fut alors ourdie contre l'ambition de Louis XIV.

Le Portugal fut sollicité par les deux blocs rivaux ; mais, au lieu d'opter pour la neutralité, qu'il lui eût été facile de maintenir, il se montra favorable à la politique anglaise, après avoir cherché à créer une situation qui lui pût servir de prétexte pour considérer comme nul le traité de 1701. Cette résolution fut portée à la connaissance de Louis XV, le 24 octobre 1702, bien que D. Pedro II ait continué jusqu'à la fin de cette même année à maintenir les obligations de son alliance avec l'Espagne.

Comme conséquence de cette modification politique, le traité précité du 16 mai 1703 fut négocié entre le roi du Portugal et trois ambassadeurs, qui étaient, pour l'Angleterre, METHWEN, pour l'Empire central, le Comte DE VALDSTEIN, et pour la Hollande, SCHONENBERG. Ainsi qu'il ressort de tout ce qui est exposé, cette convention était de nature occasionnelle ou temporaire. Elle était destinée à garantir le Portugal de toutes éventualités dangereuses pouvant survenir du fait de sa nouvelle attitude politique. Elle lui assurait en outre que, dès que l'archiduc autrichien Charles, candidat au trône d'Espagne, assumerait le pouvoir, il céderait au Portugal dans l'Estrémadure espagnole : *Badajoz*, *Albuquerque* et *Valencia de Alcantara ;* en Galice : *Vigo*, *Tuy*, *Guardia* et *Baiona* et, dans le *Rio da Prata*, les territoires qui lui étaient alors contestés.

L'un des articles de ce document diplomatique, se référant spécialement aux possessions coloniales portugaises, était conçu en ces termes :

Article V

« En cas d'une guerre faite contre le Portugal, dans ses pays de conquêtes ou possessions, par les rois d'Espagne et de France, ou par l'un d'eux, ou même dans le cas où S. M. de Portugal aurait connaissance qu'ils

projettent de le faire, les dites puissances de Grande-Bretagne et de Hollande donneront à S. M. de Portugal tous navires de guerre nécessaires, d'après les forces ennemies auxquelles ils seront même supérieurs, de façon à pouvoir non seulement résister dans la lutte ou l'invasion, mais empêcher celles-ci. Pendant tout le temps que la guerre durera ou que les circonstances le réclameront, tant que l'ennemi occupera, dans les pays de conquêtes ou possessions portugaises, une place ou un lieu quelconque susceptible d'être fortifié, ces secours seront continués jusqu'à ce que cette place ou ce lieu soit récupéré et que d'autres places ou lieux soient pris ».

L'article suivant précisait encore nettement que les navires en question seraient sous les ordres du roi du Portugal et, pour ce qui regarde les pays de conquêtes et les possessions de ce pays, sous les ordres de leurs gouverneurs et vice-rois.

Bien que sous une forme différente, le traité, comme on le voit, confirmait, de la part de l'Angleterre, la doctrine de la garantie de l'empire colonial portugais, déjà établie par le traité de 1661.

Une nouvelle convention, également de nature occasionnelle ou temporaire, fit suite à celle de 1703 ; ce fut le traité d'alliance et d'amitié de *Rio de Janeiro*, en date du 19 février 1810, annulé ensuite par l'article III du Traité de *Vienne*, du 22 janvier 1815. Ceux-ci ne méritent donc aucune mention spéciale, sauf dans la partie où il est formellement déclaré que cette annulation « ne porte toutefois aucun préjudice aux anciens traités « d'alliance, d'amitié et de garantie qui, depuis si long- « temps, ont heureusement subsisté entre les deux Cou- « ronnes et qui sont ici, par les Hautes Parties contrac- « tantes, renouvelés et reconnus conserver leur pleine « force et vigueur » (textuel).

Dans ses termes et dans son esprit, cette disposition comporte donc une nouvelle confirmation de la doctrine de garantie des conquêtes et possessions portugaises d'outre-mer — doctrine consignée dans les traités d'alliance antérieurs et, en particulier, dans l'article secret du traité d'alliance de 1661. Jusqu'à celui de 1899, encore secret, il ne fut négocié aucun autre traité d'alliance.

Aux points de vue du droit et de la loyauté due à la foi des traités et étant donné la série des engagements précités, successivement confirmés et renouvelés, on ne peut donc contester avec raison l'obligation qui incombe à l'Angleterre d'exercer cette mission de garantie des colonies du Portugal. C'est pourquoi, bien que nous n'en eussions pas été étonnés, nous fûmes attristés par les traités anglo-allemands de 1898 et de 1913, relatifs au partage entre les parties contractantes des influences s'exerçant dans les possessions portugaises d'Afrique. Ils nous attristèrent, car leur prétendue raison d'être est humiliante pour le Portugal. Ces deux documents en effet partent du principe que ce pays manque d'énergie politique et de valeur économique pour défricher et développer le noble et précieux patrimoine que ses ancêtres lui léguèrent, au prix du sang répandu abondamment et d'innombrables sacrifices de toutes sortes.

Notre chagrin fut encore plus grand lorsque nous lûmes dans le *Mémoire Lichnowsky* que ce traité de 1913 assurait à l'Allemagne une telle liberté d'action dans la province d'*Angola*, que le négociateur, représentant cet Empire, pût formuler l'opinion suivante : « Il prévoyait, « en particulier, certaines éventualités nous permettant « d'intervenir, pour y défendre nos intérêts, dans les terri- « toires qui nous étaient attribués. Les conditions de « l'intervention étaient conçues dans des termes si éten-

« dus, qu'il *était pour ainsi dire laissé exclusivement à notre « jugement de décider dans quels cas nos intérêts « vitaux » « étaient engagés*. C'est au point qu'étant donné la dépen- « dance absolue du Portugal vis-à-vis de l'Angleterre, « nous n'avions qu'à maintenir nos bonnes relations avec « cette dernière, pour que nos desseins pussent être plus « tard réalisés avec son entière approbation ».

En exigeant une telle liberté d'action dans les possessions portugaises, l'Allemagne prouvait qu'elle avait dûment profité de la leçon reçue par elle dans le port de *Lisbonne*, en mai 1899 et dans les conditions longuement exposées au chapitre XII. Ce qui est regrettable, c'est que l'Angleterre, bien qu'ayant donné la leçon, se soit conformée plus tard aux exigences allemandes.

Nous avons dit que cet événement néanmoins ne nous avait pas surpris. Au cours d'une longue vie consacrée à l'étude des livres et à l'appréciation des événements internationaux, nous avons appris en effet que la puissance de l'Angleterre, si colossale qu'elle parût, présentait des points faibles. Nous avons appris qu'un adversaire fort et énergique ne manquerait pas d'en profiter au moment opportun, soit pour l'attaquer, soit pour l'obliger à transiger, dans des conditions de la nature de celles que nous apprécions actuellement et qui, tout en laissant la vie sauve, ternissent considérablement l'éclat de sa puissance.

C'est la conception dont nous nous sommes inspirés dans un livre qui recueillit, tant au Portugal qu'à l'étranger, des louanges supérieures à son mérite[1]. Après y avoir exposé la doctrine de la dépendance de la guerre vis-à-vis de certains principes stratégiques, nous avons écrit les paragraphes suivants, qui s'appliquent exactement aux événements que nous venons de rappeler :

1. *La Défense des Côtes du Portugal et l'Alliance Anglo-Portugaise*, par le général José Estevão de Moraes Sarmento — Lisbonne, 1903, pp. 70 et 71.

« Les engagements de l'alliance anglo-portugaise ne « seraient pas assez forts pour obliger le cabinet de « *Saint-James* à faire courir à son armée, en violant la « doctrine exposée, le risque d'un désastre probable. « L'histoire démontre surabondamment que nous ne « devons conserver aucun doute à ce sujet. Prévoyant « en effet la possibilité d'une guerre imminente, notre « Ministre des Affaires étrangères, Luiz Pinto de Souza « Coutinho, par sa note en date du 23 février 1798, « sollicita de l'Angleterre, entre autres secours, celui du « renforcement de la division auxiliaire, envoyée l'année « précédente au Portugal, sous le commandement de Sir « Charles Stewart. Or il fut répondu — que non seule- « ment l'Angleterre ne pouvait nous fournir, ni hommes, « ni armes, ni argent ; mais encore, qu'elle se voyait « obligée de retirer du Portugal trois des régiments « formant une partie de la division auxiliaire en question. « Celle-ci fut ainsi réduite de 6.000 à 4.665 hommes, au « moment même où l'Espagne nous déclarait la guerre.

« Nous ne pourrions même pas accuser notre alliée « de manquement à la foi des traités, attendu qu'en « droit international, l'obligation pour une nation de « prêter secours à ses alliés est subordonnée aux nécessités « de sa propre défense. Un État n'est obligé de fournir « son aide qu'autant que cela lui est possible.

« Bluntschli[1], commentant ce principe de droit inter- « national, écrit : « Cette condition est implicitement « contenue dans tous les traités d'alliance. Un état, « qui doit mobiliser toutes ses forces pour défendre son « propre territoire contre les attaques de l'ennemi, ne « peut pas se suicider pour se porter au secours d'un allié. « Le premier et le plus grand devoir d'un gouvernement, « est de sauvegarder l'existence même de l'État. S'il

1. Bluntschli — *Le Droit international codifié*. Trad. de l'all.— Bismarck consigna une doctrine identique, laquelle fut exposée plus haut. L'Italie, pendant la dernière guerre, abandonnant la Triple Alliance et se plaçant aux côtés des alliés, s'en prévalut également.

« peut prêter quelque secours, sans danger pour lui-même, « il ne pourra dans ce cas envoyer qu'une partie de ses « forces à l'aide de la puissance amie. Quand ma maison « brûle, personne ne peut me forcer à aller éteindre « l'incendie qui se déclare chez le voisin ».

« Il est bon, en pleine paix, de bien divulguer les « principes de stratégie et de droit international exposés « ci-dessus, de même que les conditions difficiles de mobi- « lisation de l'armée anglaise, afin de ne pas persister « dans la mollesse avec laquelle nous préparons notre « défense nationale. Nous entretenons le fallacieux espoir « que l'aide immédiate et les précieuses ressources de « notre alliée suffiraient à assurer, sur mer et sur terre, « l'inviolabilité de notre territoire. Au moment du danger, « la désillusion pourrait être cruelle ».

Cette heure de désillusion, prévue mais douloureuse, arriva bientôt pour les Portugais. Il est certain que, ni en 1898, ni en 1913, on ne pouvait prévoir l'extension que prendrait le violent incendie, qui menaça dernièrement la puissance de l'Angleterre. Toutefois, à chacune de ces deux époques, la conclusion des traités anglo-allemands, qui en portent les dates, fut arrachée aux alliés du Portugal par la peur de voir s'étendre ce sinistre, que le Kaiser lui-même, torche en main, menaçait de propager. Dans le premier cas, ce fut l'inoubliable télégramme au président de la République du Transvaal. Dans le second, ce fut le projet de loi tendant à l'accroissement des forces navales, qui fut présenté au Reichstag l'avant-veille de l'arrivée du Ministre anglais HALDANE, se rendant à *Berlin* pour négocier la réduction des armements. C'est pour se sauver d'un plus grand danger que l'Angleterre accepta d'en courir un moindre, qui était de faciliter à son opiniâtre adversaire, dans les régions convoitées par celui-ci, une exploitation économique dont il se servirait ensuite pour en écarter toute domination autre

que la sienne. Cette intention, révélée au chapitre précédent, devra toujours être évoquée dans l'Ame Nationale portugaise, afin d'éviter opportunément des désillusions et des amertumes semblables à celles que nous venons de décrire.

C'est, d'ailleurs, en acceptant cette explication de la contrainte morale, destinée à justifier l'abandon des engagements diplomatiques contractés — situation dans laquelle se trouva l'Angleterre lorsqu'elle dut accéder aux négociations des traités de 1898 et de 1913 — c'est en acceptant cette explication, que le Portugal a pu sauvegarder sa dignité, en maintenant fidèlement son alliance avec cette puissance et en insistant pour intervenir à ses côtés dans la première guerre. Le Portugal a aidé, dans la limite de ses forces, l'Angleterre à recouvrer la liberté d'action indispensable pour lui permettre d'annuler le pacte, qui soumettait à l'influence allemande la partie la plus importante de l'empire colonial portugais.

Dans une conférence importante faite au cours de la guerre, à la Société de Géographie de *Lisbonne*, l'éminent jurisconsulte Caetano GONÇALVES rappela que l'auteur de ces lignes exigeait la réciprocité du traitement en matière d'alliance anglo-portugaise, comme si la disproportion de leur puissance actuelle n'eût pas déjà existé entre les deux pays depuis le premier traité. Il n'est pas inutile de dire que, malgré cette critique, nous maintenons l'exactitude de cette doctrine. Non pas que nous ayons la prétention de croire que le Portugal représente une force militaire importante et capable de se mesurer avec celle de son alliée, mais en vertu du principe de « l'égalité des États », que proclame le droit international moderne.

Autrefois, la situation relative des diverses nations dépendait effectivement, à chaque époque, de la puissance qui prétendait exercer son hégémonie sur certains groupements. Plus tard, toutefois, le principe de l'équilibre

international commençant à prévaloir, la situation de chaque groupe resta subordonnée à l'orientation qui y dominait ; mais des droits d'indépendance et d'égalité furent reconnus aux divers États contractants. Le premier de ces droits leur garantissait qu'ils n'étaient pas soumis à autrui, les exemptait de toute subordination à l'égard d'une souveraineté ou domination étrangères. En second lieu, des droits identiques étaient reconnus à tous les États, quelle que fût la différence de leurs forces, de leurs richesses, de l'étendue de leur territoire, le plus faible avait ainsi une garantie contre le plus fort.

Le droit naturel basé sur les principes de la justice et de la raison ne considère pas qu'un individu, parce qu'il est le plus faible au point de vue physique, doive être obligatoirement astreint à un autre plus fort. Il en est de même entre États. Bien que ceux-ci, pour des raisons matérielles, politiques ou économiques, puissent être plus puissants les uns que les autres, le droit d'égalité ne reconnaît moralement entre eux aucune supériorité ou infériorité relatives. Ces principes juridiques ne sauraient être modifiés aujourd'hui, au lendemain d'une guerre dont les pays alliés et vainqueurs ont proclamé, par tous moyens, qu'elle ne devait terminer que par le triomphe du Droit et de la Justice, ainsi que par l'entière émancipation des nations opprimées [1].

1. Dans un discours prononcé le 22 janvier 1917, avant l'intervention des États-Unis dans la guerre, le Président Wilson s'exprimait ainsi :

« A l'égalité des Nations, sur laquelle sera édifiée une paix stable, doit correspondre une égalité des droits. Les garanties mutuelles ne doivent reconnaître ni imposer aucune différence entre les grandes et les petites nations, entre celles qui sont fortes et celles qui sont faibles ».

S'inspirant de ce principe égalitaire, le Gouvernement américain a publié, au début de 1918, le plan général de la future Société des Nations. Y prendraient part tous les États à constitution démocratique. Son organe suprême serait une assemblée permanente, comprenant un ambassadeur de chaque puissance, membre du Gouvernement et en constante communication avec celui-ci, afin de l'informer de toutes les questions traitées. Auprès de cette Assemblée, siégerait un tribunal spécial chargé de résoudre les litiges internationaux.

L'idée initiale a pris corps, bien qu'avec des modifications considérables dans son expression. Le Pacte de la Société des Nations, qui constitue la première partie du Traité de Versailles, du 28 juin 1919, dispose dans son article 2 que l'action de la Société est exercée par une Assemblée et par un Conseil. Aux termes des articles 3 et 5, l'Assemblée se compose des représentants des États membres de la

Le Portugal maintient cette doctrine et reste fidèle à l'engagement pris dès le traité d'alliance de 1373, qui exige des deux alliés l'exécution, « sans duplicité ni trahison », des droits et des devoirs conventionnels — ceux-ci ayant été par la suite confirmés dans les traités subsistant entre l'Angleterre et le Portugal.

Nous avons la conviction qu'en procédant de cette façon, le Portugal acquerra la base la plus solide à l'estime et à la considération de son alliée ; car il nous plaît de croire que c'est le propre du caractère anglo-saxon de respecter les nations qui conforment strictement leur attitude aux principes de la plus parfaite intégrité morale. Des témoignages irrécusables en ont été fournis, soit au cours de la vie diplomatique du Duc DE PALMELLA, soit au cours de l'administration du Marquis DE POMBAL, et ils sont corroborés par d'autres indications, non moins précieuses, de l'histoire générale contemporaine.

Société et les décisions, soit de l'Assemblée, soit du Conseil, doivent être prises à l'unanimité des membres présents aux réunions. Seules, les questions de *simple procédure* peuvent être résolues par la majorité des membres présents.

Et, d'après les articles 3 et 4 in fine, « chaque membre de la Société, qu'il s'agisse d'une grande ou d'une petite puissance, n'a qu'une voix, soit au Conseil, soit à l'Assemblée », ce qui consacre le principe de l'égalité des puissances, selon les idées exposées par le Président Wilson.

XVI

CONCLUSION.

(Les garanties de la future stabilité internationale.)

La thèse que présente ce livre est développée sans aucun esprit de partialité. — Gravité et obscurité de la situation mondiale, au double point de vue international et social. — Les circonstances qui en résultent ont conseillé de ne pas conclure la paix en violant les préceptes de la Justice. — Les guerres étant d'exterriorisation de conflits entre forces psychologiques, leurs éléments affectifs, mystiques et collectifs ont atteint un déchaînement maximum, du fait que la dernière lutte a été la plus terrible que l'histoire ait eu à enregistrer. — Démonstration de ce fait fournie par l'examen de la situation créée entre les peuples habitant l'Europe. — Les artifices, auxquels on a recouru jusqu'à présent, pour supprimer la guerre, ont échoué, parce qu'ils étaient contraires à la loi universelle, à laquelle sont sujets tous les êtres vivants et qui est celle de la lutte. — L'existence des armées permanentes alimentées par le recrutement n'a pas été la cause de la dernière guerre. — La Société des Nations, si parfaite que soit la forme de sa constitution, paraît impuissante à atteindre le but qui lui est proposé. — La propagande développée est cependant parvenue à maintenir jusqu'ici cet organisme. — Raisons sur lesquelles l'auteur fonde son doute au sujet de l'instabilité d'une paix insuffisamment garantie. — Procédés d'ordre plus positif et plus efficace, par lesquels les alliés cherchent à atteindre ce même but. — Réaction qui développera, le moment venu, la race allemande, afin de s'ouvrir une troisième période de jeunesse, qui lui permettra d'asseoir sur de nouvelles bases le développement de son pouvoir politique. — Comment l'Allemagne prétendit obtenir l'aide de l'Espagne, au cours de la dernière guerre, aux dépens de l'indépendance du Portugal. — C'est en prévision de ce danger que fut écrit le présent livre ; il est une leçon devant contribuer à faire éviter dans l'avenir les erreurs commises dans le passé.

Nous avons essayé de développer la thèse que présente ce livre, sans invoquer les passions, sans chercher à exciter les haines ou les malveillances qui ont, dans la suite des siècles, animé l'esprit de l'Allemagne contre

celui des autres races. Nous nous sommes appuyés à cet effet sur l'exposé fidèle des faits et non sur les artifices de la dialectique.

Nous redoutions en effet que notre raison pût être troublée par des ressentiments, d'ailleurs naturels de la part de ceux qui ont vu si souvent leur foi patriotique menacée par l'audacieuse convoitise d'une race essentiellement cruelle et envahissante. Car nous eussions été amenés, de la sorte, à semer et à enraciner des incompatibilités injustifiées et des rancunes toujours préjudiciables.

Nous avons conscience d'avoir, dans cette étude, suivi scrupuleusement l'itinéraire que nous nous étions fixé, le plan que nous avions prévu.

Au lendemain d'un conflit qui nous laissa pour longtemps pantelants, c'eût été sans doute une erreur funeste, que d'aggraver encore les passions déjà excitées. Mais ce n'eût pas été un danger moins condamnable que d'oublier les injures de l'ennemi, en cachant les desseins qu'il avoua formellement avoir conçus, en vue d'imposer un vasselage aux races adverses et cela, par les procédés les plus effrontés, les plus odieux que l'histoire de la civilisation puisse enregistrer. Prétendant conquérir une place au soleil, afin d'y étaler, avec l'aisance et les commodités de la vie moderne, les produits de leur abondante prolification, les Germains chassaient effrontément de ces régions ensoleillées, ceux qui les occupaient précédemment et qui les avaient fait fructifier au prix des efforts et des sacrifices faits par eux et leurs ancêtres

Si la voix de la haine est toujours âpre et repoussante, celle d'une pitié inopportune est déprimante et dissolvante, surtout chez les peuples parmi lesquels domine une sentimentalité excessive. Mieux que sur les monuments, il faut graver, dans la mentalité humaine, le culte voué à la Vérité, dans la force de sa nudité ; il faut en faire la source dont doit émaner l'exercice

légitime de la Justice, qui est l'aspiration suprême des peuples et le guide le plus sûr, au long de cette route de la vie, si difficile et tortueuse.

Il est d'autant plus utile qu'il en soit ainsi aujourd'hui, que la situation grave et obscure dans laquelle se trouvait le monde avant la guerre, a fait place à une autre non moins difficile et angoissante.

Au point de vue de la politique internationale, surgissent de nouveaux problèmes, non moins ardus et dangereux que ceux d'hier et dont Lord CHURCHILL a pu dire que : « l'état de l'Europe se trouve rempli de « perplexités d'une gravité croissante ». Dans l'ordre social, s'élèvent de chaque point du globe des grondements, phénomènes précurseurs d'une terrible convulsion anarchique, qui tend à donner à la Société une constitution différente au point de vue des intérêts individuels, mais non des sentiments et des passions, car sentiments et passions échappent entièrement à la volonté humaine.

Ceux dont les armes triomphèrent furent donc sages lorsqu'ils recommandèrent de restreindre les conséquences de leur victoire à la limite, au-delà de laquelle la voix de la Justice internationale, cessant de se faire entendre, est remplacée par celle de la vengeance ou de l'ambition impérialiste. S'il fallait refaire la carte du monde, ce devrait être seulement, au nom du peuple intéressé dans chaque cas et d'après ses conditions d'existence, que devait être interprété le droit des nations, petites ou grandes, à disposer d'elles-mêmes — tout en conciliant ce droit avec celui des affinités techniques et religieuses.

Le moment est venu, précisément, de vérifier si de telles aspirations étaient chimériques, comme on ne manquait pas de le croire, ou si elles pouvaient réellement être traduites par des actes positifs, rigoureusement conformes aux intentions manifestées.

Il ne manque pas de symptômes faisant supposer que

ceux-là n'avaient pas tout à fait tort, qui doutaient du succès de ces engagements contractés avec clarté, noblesse et réalisme — d'autant plus que ce n'est pas au moment même de la victoire, que se manifestent dans le cœur de ceux qui l'ont conquise, la grandeur et la sérénité d'esprit indispensables pour que la voix de la raison s'impose et soit respectée.

De plus, l'heure du triomphe des démocraties a sonné et ces dernières ne sont pas moins jalouses que les plus puissants autocrates, de ce qu'elles croient représenter leur force et leur prestige. C'est ainsi que la fièvre de l'impérialisme domine déjà parmi les peuples eux-mêmes, d'où surgirent les premières espérances permettant de croire que l'emblème de la Justice scellerait le parchemin où seraient résumées les décisions imposées aux vaincus.

Ce fait n'est pas étonnant, car si la lutte qui vient d'être livrée est la plus grande que l'histoire ait enregistrée, ses effets matériels et moraux devaient nécessairement être plus considérables et plus terribles que ceux des collisions antérieures, moins violentes et d'une moindre étendue. Les guerres représentant l'extériorisation de conflits entre des forces psychologiques, il en résulte que les éléments affectifs, mystiques et collectifs, qui les constituent, se sont trouvés au cours de celle-ci et plus qu'à aucune autre époque, au plus haut point de l'exaltation. On conçoit dès lors que la longue suite des temps ne suffise pas à les apaiser, si les décisions de la Justice, inspirées par la tolérance, n'interviennent pas.

L'examen attentif de la situation du vaste théâtre de la guerre confirme cette affirmation. Circonscrivons en effet notre observation à ce qui se passe en Europe — observation qui fut si exactement ébauchée déjà par l'éminent publiciste italien : Guglielmo FERRERO, mais que des faits postérieurs nous obligent à développer.

Nous remarquons que la renaissance de la Pologne était à peine constatée, que déjà elle était en lutte contre la Lithuanie, contre l'Ukraine et contre l'Allemagne. L'Ukraine était en guerre contre la Pologne et la Roumanie; la Roumanie, contre l'Ukraine, la Hongrie et la Bulgarie ; la Bohème, contre la Hongrie et l'Allemagne. Plus à l'Est, la Russie était transformée en une mer de sang : la guerre civile y régnait indomptée, alors que les alliés poursuivaient les « bolchevikis ». Les haines qui s'étendent entre les divers États balkaniques sont encore plus profondes qu'autrefois.

Si l'on porte ses regards vers le Nord de l'Europe, on voit ressuscitées les anciennes aversions, qui séparaient virtuellement la Hollande de la Belgique et la Suède de la Norvège. Dans le Sud, les rancunes surgies entre l'Italie et le nouvel État des Serbes, Croates et Slovènes sont si acerbes que celui-ci a refusé de recevoir les représentants de l'Italie, alléguant l'omission de simples formalités de chancellerie, alors que la véritable cause du litige résidait dans la possession d'une grande partie de la Dalmatie et de Fiume — port qui doit contribuer à assurer à son possesseur définitif la domination de l'Adriatique.

Les rivalités ne sont pas moindres entre l'Italie et la Grèce, qui défend la domination, qu'elle exerce et qu'on lui conteste, sur les treize îles connues sous le nom de *Dodecanese*. Les Austro-Germains clament également leurs droits sur le Haut Tyrol, qu'ils soutiennent être fondés sur la doctrine, proclamée par WILSON, du respect des affinités ethniques et de la volonté des peuples. En Occident, on voit ressusciter les vieilles disputes entre la France et l'Espagne, dues au partage du Maroc et, surtout, à la possession de *Tanger*. Cette dernière puissance réclame, en effet, avec l'annulation du protocole d'*Algésiras*, la revision du traité de partage du Chérifiat de 1912, afin de s'assurer ainsi la possession

de la vieille place portugaise, qui, actuellement, est internationalisée du fait de ce traité.

Il est dit fréquemment, quoique d'une façon irréfléchie, que l'histoire est la grande maîtresse de la vie ; mais rares sont ceux qui comprennent le sens profond de cette phrase. Elle signifie l'intime corrélation qui existe entre l'histoire et la psychologie collective de chaque peuple. En vérité, si l'histoire se répète, c'est que les morts commandent plus que les vivants, car le caractère des familles, comme celui des races, est aussi permanent que leur constitution physique et se transmet de génération en génération. L'éducation et les circonstances, résultant des variations du milieu, peuvent exercer une puissance temporaire sur la volonté consciente, mais dès qu'un événement quelconque fait violemment éclater les passions, ce n'est pas lui qui règle l'attitude des individus, comme des multitudes ; c'est la volonté inconsciente, constituée par l'agrégation d'éléments ancestraux, presque toujours entièrement distincts, selon les races, et à la puissante impulsion desquels les êtres humains ne peuvent se soustraire.

Telle est la raison pour laquelle les divers artifices auxquels on a dû recourir pour assurer une paix constante, n'ont été que des palliatifs ou des rêveries, dont la leçon du temps s'est chargée de démontrer l'inefficacité.

La Société des Nations, qui a pour objet le maintien d'une paix plus durable, pourra encore ne représenter et ne valoir pas plus que n'importe lequel des divers systèmes d'équilibre international, auxquels les chancelleries ont eu recours, dans la même intention, depuis qu'existe, entre les peuples, une vie de relation.

Toutes les tentatives diverses de pacifisme échouèrent, parce qu'elles se montraient contraires à la loi universelle, à laquelle on croyait soumis tous les êtres vivants. Cette loi est celle de la lutte, qui représente l'énergie et la source de tous les progrès, tant matériels que

moraux. Les intérêts économiques des peuples peuvent les porter à adorer la paix ; mais les divergences irréductibles des sentiments et des croyances, qui sont l'apanage de la mentalité des races, les ont poussées irrésistiblement à la guerre.

Alexandre HERCULANO, le grand historien portugais, disait que l'homme était habituellement plus enclin à se contenter des idées d'autrui, qu'à réfléchir et à raisonner. Cette conception est vraie, car les sentiments, les émotions, les croyances, exercent un pouvoir contagieux, contre lequel aucun argument rationnel ne peut lutter. C'est pour cette raison même que les hommes d'État, qui assument la direction des affaires publiques, quand ils s'adressent à des multitudes, soit nationales, soit internationales, se bornent, la plupart du temps, à coordonner des affirmations. Ils évitent soigneusement d'en faire la démonstration, qu'ils estiment inutile, attendu que ce n'est pas le raisonnement qu'ils cherchent à éveiller, mais bien les passions de ceux qui les écoutent.

On entend encore produire contre l'existence des armées de recrutement, l'argument d'après lequel ce furent les passions qui précipitèrent inévitablement le monde dans la guerre. Cette assertion est tout à fait contestable et la simple observation de la vie internationale la détruirait, si l'histoire ne le faisait pas elle-même de façon formelle. Ce n'est nullement l'existence de ces armées qui fut la cause de la dernière guerre mondiale. Elle fut plutôt la raison efficace de son ajournement, dans bien des circonstances variées que provoqua l'Allemagne contemporaine, au cours des manœuvres d'expansion, qui tendaient à lui conquérir, avec l'hégémonie, la domination absolue sur les autres races.

Cette aspiration, dont nous avons signalé l'absolue inconscience, car elle dérive de l'assemblage d'éléments ancestraux, constitutifs de la race teutone, connut, nous l'avons dit, deux grandes époques historiques, durant

lesquelles elle se manifesta d'une façon intense. Il y a environ mille ans, elle créa la plus fière royauté germanique ; huit siècles après, elle recommença, sur un plan entièrement nouveau, l'édification réalisée de nos jours de ce majestueux État, à l'écroulement duquel le monde vient d'assister avec un véritable étonnement.

Or, de cette première manifestation de grandeur, ni l'armée permanente, ni le régime de recrutement, ne furent les causes déterminantes, attendu que ces institutions étaient encore très loin de toute conception humaine. Ce qui seulement existait alors, comme encore aujourd'hui, c'était la croyance, enracinée dans l'esprit des Teutons, que leur race avait été créée par la Providence, spécialement en vue d'exercer la prépondérance sur le reste de l'humanité. Et cette cause fut la seule qui donna lieu aux deux grands conflits mondiaux, séparés l'un de l'autre par de nombreux siècles.

Que la Société des Nations soit fortifiée, que la liberté des mers soit assurée, que les armées permanentes soient détruites, que l'on fasse disparaître de la surface de la terre tout ce qui signifiera le prestige de la force mise au service du droit — même alors, la race germanique aura l'art de surgir des décombres de la société actuelle, afin de tenter derechef d'exercer, dans le milieu nouveau ainsi créé, la mission dont elle se croit providentiellement chargée.

C'est pourquoi, rendant hommages aux généreuses doctrines qui sont évoquées, pour assurer le prestige de la Société des Nations, qu'il nous soit permis d'avouer que les résultats à recueillir de ce courant d'idées nous semblent douteux. Nous savons, en effet, que les croyances enracinées dans l'âme des peuples ne sont pas susceptibles d'être modifiées par des arguments ou par la contrainte et que le droit ne triomphera pas, s'il ne dispose de la force nécessaire pour se faire respecter.

Dans le pacte constitutif lui-même de cette institution,

se cache le virus qui fera apparaître son impuissance. La Ligue de certaines Nations, remplaçant la Société de toutes les Nations [1] que réclamait plus généralement l'opinion, rend méfiants les peuples qui n'en font pas partie. Cette situation leur fournit comme un prétexte pour refuser à cet organisme international la confiance, sans laquelle l'administration de la justice perd son plus fort appui. A l'heure actuelle, les foules démocratiques n'admettent aucun césarisme qui ne soit exercé par elles-mêmes.

Mais une Société des Nations, de toutes les Nations, dans laquelle les droits et les devoirs de chacune seraient égaux et qui interviendrait indistinctement dans les différentes décisions à prendre, ne semble pas aux hommes d'État une institution utile pour atteindre le but envisagé, car ce ne sont pas les assemblées comptant un grand nombre de membres qui respectent le plus sincèrement les préceptes de la Justice. L'âme collective en effet les entraîne souvent à prendre des décisions contraires à la volonté même de leurs éléments composants. Il ne serait d'ailleurs pas facile d'obtenir l'unité, là où tant de groupements rivaux combattraient nécessairement en faveur d'intérêts contraires.

Lorsqu'une opinion est lancée au sein des multitudes et qu'elle est recueillie par elles, nous savons bien

1. D'après le pacte de la Société des Nations, élaboré par la commission spéciale du Congrès de la Paix, l'action des parties contractantes s'exercera à des époques fixées, au moyen de réunions d'un corps de délégués et par un Conseil Exécutif, exclusivement constitué par les représentants des États-Unis, de l'Angleterre, de la France, de l'Italie et du Japon et de quatre autres États, membres de la Société et choisis parmi le corps de délégués. Les décisions prises par l'une ou l'autre de ces deux Assemblées le seront à l'unanimité ou, exceptionnellement, à la majorité des États représentés à la réunion. Le Conseil Exécutif sera chargé :

1° De fixer la réduction des armements de chaque nation au minimum compatible avec sa sécurité.

2° De déterminer la proportion juste et raisonnable de l'équipement et de l'armement militaire de chaque État.

3° D'empêcher dans chacun de ces États la fabrication de munitions et de matériel de guerre, par des entreprises particulières.

4° De prendre connaissance des progrès navals et militaires de chaque pays.

Pour résoudre les différends suscités entre les États, il a été institué un Tribunal Permanent de Justice Internationale.

Ce qui précède démontre que le monde sera régi par les cinq grandes puissances précitées pour autant que les intérêts et les passions ne fassent pas naître entre elles la lutte naturelle à laquelle sont soumis tous les êtres vivants.

qu'aucune logique, si puissante soit-elle, qu'aucune contradiction, si répétée soit-elle, ne peut parvenir à la détruire. Ce sont les sympathies, les espérances ou les haines et non les raisonnements, qui donnent de la vigueur aux opinions surgies, les transformant en manifestations de la souveraine volonté des peuples et, seules, les passions ou les intérêts subséquents ont, dans l'évolution du temps, le pouvoir de les détruire ou de les modifier. En outre, la popularité des opinions les rend contagieuses ; de même que les germes épidémiques, elles se propagent et exercent leur action, malgré les mesures défensives employées pour en arrêter la marche.

Or, l'idée de la Société des Nations comme préservatif de la guerre, fut répandue par une propagande la présentant comme devant subsister en dépit de toutes les difficultés éventuelles.

Toutes les controverses déployées à ce sujet ne parviendront donc pas à annuler ce qu'a décrété la force du destin, s'appuyant sur un Chef d'État aussi prestigieux que WILSON. Celui-ci se présentait d'ailleurs à la tête d'une armée d'environ deux millions d'hommes en pleine force virile, altérés de gloire et animés d'un mâle esprit impérialiste. Ils offraient ainsi un contraste frappant avec la puissance militaire des autres nations, entièrement anéantie et épuisée, chez les unes par le sang répandu et par les effets de l'indiscipline au service de l'anarchie, chez les autres, par l'énervement compréhensible de la part de ceux qui avaient, pendant quatre années de guerre, enduré des dangers, des privations et des épreuves de toutes sortes, dont les conséquences n'avaient été qu'adoucies ensuite par la gloire conquise.

De tout ceci, il ressort que la foi dans les méthodes pacifistes ainsi proclamées est malheureusement faible dans l'esprit de celui qui écrit ces lignes. Il est, en effet, convaincu que la psychologie ne se trompe pas

lorsqu'elle affirme, comme on l'a dit, que si les intérêts économiques des peuples les portent à aspirer à la paix, les divergences de sentiments et de croyances qui les animent, les attirent avec persistance vers la guerre. Ainsi s'explique, par cette opposition, que lorsqu'il s'agit de préciser les reponsabilités des conflits armés, tous les combattants offrent des témoignages irrécusables des efforts qu'ils ont faits pour le maintien de la paix, alors même qu'ils sont les propres provocateurs de la guerre.

C'est donc en raison de la nature de l'esprit humain que « la paix continue à être le rêve des savants et la « guerre, l'histoire des hommes ». Lorsque la loi naturelle leur impose son inflexible pouvoir, les artifices par quoi l'on tente d'y échapper, demeurent vains. La conservation des espèces, comme leurs caractères spécifiques, résulte d'une loi naturelle que la seule volonté des hommes sera toujours impuissante à modifier. Toutes les races, indistinctement, viennent en effet au monde, avec le devoir de se conserver dans leur intégrité, d'imposer à leur ambiance même leurs hérédités respectives. Malgré toutes les réactions chimiques qui se passent dans ces laboratoires, que constitue l'organisme des innombrables êtres vivants, renouvelant incessamment leur propre substance, les propriétés primitives se maintiennent irréductibles. Et c'est précisément cette persistance à travers toutes les vicissitudes de l'existence de chaque être, qui constitue la caractéristique de la vie.

En vérité, l'action de la civilisation a tout transformé, surtout dans le cycle de l'époque contemporaine ; c'est au point que le sol où nous marchons, on peut l'affirmer, n'est pas le même, au point de vue des conditions à la fois matérielles et sociales, que celui sur lequel ont vécu nos ancêtres. Il n'y a qu'un champ où le pouvoir des réformateurs n'a exercé aucune influence : c'est celui

que délimite le caractère séculaire des races, fixé par l'action du temps.

Cessons donc de bercer des chimères, même généreuses. Elles ne constituent que de simples mensonges conventionnels, vieux comme le monde, et que, pour cette raison, l'évidence des faits, renforcée par la science, aurait dû depuis longtemps ensevelir dans l'oubli. La vie ne sera jamais une paix éternelle, car cette paix ne commence, pour chaque être vivant, qu'au moment où, définitivement vaincu, il retourne à la terre d'où il est sorti.

Exister, c'est lutter ; vivre, c'est vaincre. Tant que sera exacte la description que la biologie nous donne des lois naturelles régissant la constitution des êtres vivants, le Pacifisme ne bénéficiera pas d'une autre appréciation, que de celle de l'inefficacité de sa propagande. Aux effets de cette dernière, les nations alliées ont dû, tout d'abord, l'engourdissement de ces qualités viriles, qui leur firent autrefois conquérir la prépondérance mondiale et que seuls les plus terribles dangers et d'atroces souffrances sont parvenus aujourd'hui à réveiller. Elles lui ont dû encore l'insuffisance de leur organisation militaire, qui s'est traduite par la perte de millions de vies et de capitaux si énormes que, par comparaison, bien mesquins devraient apparaître ceux qu'exige une nécessaire et opportune préparation à la guerre.

Cela est si vrai que les propres défenseurs de la Société des Nations manifestent peu de confiance à l'égard de ce nouveau facteur de consolidation de la paix. Aussi, est-ce dans un autre procédé, d'une nature plus positive et plus efficace, qu'ils cherchent la réalisation de leur noble et prévoyante aspiration. Reconnaissant, dans la race germanique, leur adversaire le plus audacieux et le plus robuste, ils ont recours, devant l'impossibilité

de l'annihiler, à tous les moyens propres à l'affaiblir de façon que de longues années soient indispensables pour qu'elle récupère l'incontestable vitalité, dont elle a donné des preuves à travers l'histoire.

L'homme, les instruments de combat et l'or, étant les trois éléments essentiels de la préparation à la guerre, le Conseil Suprême des alliés a visé, franchement et résolument, à les affaiblir ou même à détruire ces moyens dans le camp de l'adversaire, de façon à rendre les Germains impuissants, le plus longtemps possible, à soutenir toute lutte armée.

Or, de ces éléments importants, dont la guerre est faite, le premier et le plus redoutable de tous a été et continuera toujours à être l'homme. Quelle que soit la puissance de l'artillerie, si invulnérable que soit la résistance des abris et si grande que devienne la sécurité dans la conquête de l'air, c'est de la compétence des chefs, c'est de la valeur et de l'énergie des masses dirigées par eux, que continuera à dépendre la victoire.

On veut fermer les académies militaires, supprimer les grandes manœuvres dans les armées réduites et consenties, remplacer le recrutement par le volontariat, rendre impossible, par la fermeture des arsenaux, la construction d'un abondant matériel de guerre. De la sorte et par toutes autres mesures coercitives de même nature, les alliés se proposent de tarir les sources d'où naquirent, dans les temps contemporains, les hautes capacités militaires, ainsi que les moyens de mobiliser rapidement les grandes armées. Ils oublient que rien de tout cela n'est essentiel, quand le génie de la guerre surgit spontanément dans des esprits propres à l'alimenter et que la foi du plus ardent patriotisme pénètre profondément la mentalité des peuples aptes à s'en inspirer.

Laissons de côté l'histoire ancienne. Ne rappelons pas non plus les conditions accablantes de la paix de *Tilsitt*, imposées par Napoléon à la Prusse et qui ne suffirent

pas à empêcher cette nation de se dresser bientôt, redoutable, contre les armées toujours victorieuses de ce génie de la guerre et de les anéantir. Bornons notre attention aux événements belliqueux survenus au cours des dernières années. Deux puissances, l'Angleterre et les États-Unis, n'y apparaissent-elles pas comme étrangères à la préparation de la guerre terrestre ? Elles ne disposaient que de modestes Écoles militaires supérieures, n'effectuaient pas de grandes manœuvres remarquables, se dispensaient du recrutement, car le volontariat suffisait à constituer leurs armées réduites ; elles étaient plus ou moins privées du matériel puissant et varié de la guerre moderne. Mais elles étaient animées, en revanche, du plus ardent patriotisme. Or, ne surent-elles pas se constituer rapidement d'importants corps d'armée ?

Ces troupes improvisées, ne furent-elles pas celles qui parvinrent à renforcer l'armée de la France — de ce pays dont les aptitudes guerrières incontestables avaient été considérablement amoindries par la campagne pacifiste ?

Frappé d'étonnement devant ce spectacle presque incroyable, le monde vit alors comment ces trois puissances surent anéantir la plus formidable et la plus parfaite machine de guerre dont l'organisation eût jamais paru possible. Elles se constituèrent le noyau de la résistance, que vinrent grossir d'autres nations encore plus faibles, non seulement au point de vue des effectifs dont elles disposaient, mais à cause de l'état de leur préparation à la guerre.

Ce fait n'eut rien d'extraordinaire. La psychologie affirme, en effet, et l'histoire prouve que la force d'un peuple réside moins dans l'importance de ses armées, que dans la communion des sentiments qu'alimente la fermeté de l'âme nationale. Ce fut l'âme nationale des Romains, dans l'antiquité, ce fut celle des Anglais, dans

les temps modernes, qui leur donnèrent l'empire du monde. Et ce ne fut que lorsque l'âme nationale des Romains tomba dans une pitoyable décadence, que l'empire du monde fut perdu pour eux.

Or, les alliés peuvent détruire tous les éléments matériels dont l'Allemagne a disposé pour constituer sa colossale puissance militaire. Ils peuvent également recourir à toutes les mesures de restriction, d'affaiblissement et de contrainte, pour l'anéantir. Mais il est une force qu'elle conservera intangible dans la suite des siècles : c'est l'esprit de sa race, que les plus terribles calamités se montrèrent autrefois impuissantes à détruire et qui a puisé, dans le formidable développement pris de nos jours par la culture nationale, une nouvelle ardeur, le rendant plus vivace et plus redoutable encore.

Les alliés peuvent choisir les plus dévoués et les plus ingénieux contrôleurs de l'exécution des mesures, par lesquelles ils ont voulu enrayer l'Allemagne et détruire sur son sol tous les éléments matériels susceptibles de faire la guerre. Cela n'empêchera pas les vaincus de continuer à diriger l'éducation de la jeunesse, de façon à développer en elle, conjointement avec l'intelligence, la robustesse physique et le caractère. C'est pour eux le moyen de maintenir, avec la solidité de la culture, la résistance et les aptitudes viriles indispensables pour assurer la victoire dans la lutte pacifique du travail, comme dans les sanglantes batailles qui se livreront encore, hélas ! dans l'avenir — lorsque les circonstances internationales, l'ambition et la rivalité, qui dominent les peuples, permettront à l'Allemagne d'avoir pour alliés quelques-uns de ses récents adversaires.

L'exemple de la France est par lui-même des plus éloquents et les vainqueurs d'aujourd'hui devront apprendre, dans l'histoire du passé, à sauvegarder leur situation future. En 1870, le triomphateur ne s'attarda pas à des chimères ; il chercha, comme on tâche de le

faire actuellement, à écraser le vaincu, afin d'éviter, de sa part, toute initiative de relèvement. Dans cette intention, il garda ses oreilles fermées aux paroles de clémence et son cœur insensible à toute considération de miséricorde, ce qui était du reste le propre d'une race étrangère à tout sentimentalisme. Il n'exigea pas davantage de sa victime, parce qu'il jugea que les impositions et les violences qu'il lui avait infligées suffiraient à empêcher de sa part toutes revendications futures. Ce fut une omission, que le Chancelier de fer, lui-même, avoua, peu d'années après la conclusion de la paix. Il voulut la réparer en provoquant une nouvelle guerre, à laquelle les grandes puissances s'opposèrent. Celles-ci, en effet, avaient déjà reconnu l'imprudence qu'elles avaient commise, de leur côté, en assistant indifférentes à l'écrasement de la France, qui avait lutté toujours pour le noble idéal de la Liberté et de la Justice. C'est alors seulement qu'elles mirent résolument obstacle aux prétentions envahissantes de la race germanique.

Demain, comme aujourd'hui et comme autrefois, la soumission de l'Allemagne dépendra exclusivement de l'union inébranlable des puissances qui viennent de l'abattre. Le jour, d'ailleurs inévitable, où les intérêts jetteront le désaccord parmi elles, ni la Société des Nations, ni aucune des mesures que l'on adopte aujourd'hui au sujet de l'obligation d'un désarmement total, n'empêcheront l'Allemagne de tenter de se dresser à nouveau, pour entamer une nouvelle croisade d'envahissement en diverses régions du monde. Un peuple qui dispose, comme le peuple allemand, des plus extraordinaires aptitudes prolifiques, ne pourra pas rester pacifique surtout quand l'esprit de la race est de nature essentiellement agressive.

Cet esprit se maintiendra vivace, malgré tous les efforts employés pour l'anéantir, car une loi naturelle

en assure la permanence. Les traditions des nations ne disparaissent jamais, elles subsistent chez les individus eux-mêmes et constituent le guide le plus sûr des races auxquelles elles appartiennent. La vie spirituelle de chaque génération est ce que l'ont faite les générations précédentes ; c'est l'histoire d'aujourd'hui qui tisse en partie la trame de l'histoire de demain.

Que l'on élève au pacifisme les temples que l'on voudra et qu'on y brûle l'encens à toute heure ; que l'on répande, sur l'Empire allemand détruit, les pires obstacles ; qu'on l'écrase sous la plus forte oppression ; rien n'empêchera les événements, qui surgiront quand aura sonné l'heure des démêlés entre les alliés actuels. Rien n'empêchera alors l'apparition de nouveaux hommes d'État, comme STEIN, SCHARNHORST et GNEISENAU ; de philosophes et de pédagogues, comme FICHTE et ses collègues de l'Université de *Berlin ;* de poètes, comme KLEIST, ARNDT, KOERNER, SCHENKENDORF et RUCKERT ; de gymnastes, comme JAHN. Réunissant leurs efforts pour relever l'âme et pour fortifier le corps de leurs compatriotes, de tels hommes parviendront à rétablir leur patrie dans sa grandeur antérieure ; ils lui ouvriront une troisième période de jeunesse, qui lui permettra d'asseoir, sur de nouvelles bases, son invincible aspiration qui est le développement de son pouvoir politique.

Cette heure sera fatale pour le Portugal, si, en l'attendant, les Portugais n'ont pas pris de suffisantes précautions. Les événements survenus dans la Péninsule Ibérique, pendant la dernière guerre et encore après, sont une leçon qu'ils ne doivent jamais oublier. C'est pourquoi nous les rappellons à la fin de cet ouvrage, qui avait pour but de prouver, à l'aide des faits, ce que nous avons déjà dit — à savoir, que l'Allemagne a comploté, non seulement contre le domaine colonial portugais, mais aussi contre son indépendance continentale.

Le journal *El Correo Español*, du 11 février 1919, publia une lettre du prétendant à la Couronne d'Espagne, D. Jaime, protestant contre une vigoureuse campagne en faveur de l'Allemagne et de l'Autriche — campagne soutenue par une partie de la presse légitimiste, ainsi que par un grand nombre de journaux conservateurs. Cette attitude du chef du parti traditionaliste causa un profond désenchantement parmi ses partisans, dont le plus autorisé était VASQUEZ DE MELLA, qui passait pour l'orateur le plus éloquent de son pays et qui a exercé les fonctions de leader parlementaire de ce parti. Mais, tout en critiquant cette manifestation du prétendant, VASQUEZ DE MELLA affirma franchement et loyalement que la campagne que D. Jaime blâmait n'était qu'un témoignage de respect rendu au testament politique de D. Carlos, le dernier prétendant, décédé. Ce testament, ratifié d'ailleurs par D. Jaime lui-même, spécifiait : « *Como reivindicaciones españolas Portugal y Gibraltar* « *y la separación de España del grupo de las naciones* « *occidentales* » (« Comme revendications espagnoles, le Portugal et Gibraltar et la séparation de l'Espagne du groupe des nations occidentales »). Il ajouta ensuite : « que nunca, durante los cuatro años de guerra « se ha recebido desautorizacion de D. Jaime por nuestra « actuacion de simpatia hacia Austria y Alemania ». (Que, jamais, pendant les quatre années de guerre, on n'avait reçu de désapprobation de la part de D. Jaime relativement à notre action de sympathie à l'égard de l'Autriche et de l'Allemagne »)[1].

Au cours de la guerre, la presse espagnole de toutes nuances affirma que l'ambassadeur allemand, le Prince DE RATIBOR, avait promis que les Empires Centraux, en cas de triomphe de leurs armes, assureraient la réalisation des revendications susdites et qu'il s'était efforcé,

1. El Imparcial, nº 18685, du 12 et 18686 du 13 Février 1919.

grâce à cet argument, d'arracher le gouvernement de *Madrid* à sa neutralité, pour le rendre favorable à l'Allemagne. C'est vrai que le fait a été nié par DATO, qui était alors Président du Conseil, mais il n'en est pas moins vrai que la presse espagnole le confirma et ratifia aussitôt, en expliquant l'attitude de cet homme d'État comme une simple nécessité diplomatique.

Cependant, le journal portugais, *O Seculo*, ayant envoyé en Espagne l'un de ses collaborateurs les plus éclairés, en vue de se renseigner convenablement sur les événements, celui-ci donna les informations catégoriques que nous reproduisons ci-après et qui n'ont pas encore été démenties[1] :

« 1° — A l'occasion de notre mobilisation pour la participation à la guerre, la presse du royaume voisin dirigea contre cette attitude une campagne qui alla jusqu'à réclamer une intervention militaire immédiate contre le Portugal.

« 2° — En janvier 1915, alors que cette campagne commençait à se dessiner, le Baron DE ROSEN, Ministre allemand à *Lisbonne*, envoya à l'ambassadeur d'Allemagne à *Madrid* un long rapport sur notre situation militaire, nos acquisitions de matériel de guerre, nos effectifs, les possibilités de défense de nos frontières et de nos ports, etc. Ce rapport a été remis personnellement par le dit ambassadeur, au Président du Conseil d'Espagne.

« 3° — A ce même moment, *alors que le Portugal n'était pas encore en état de guerre avec l'Allemagne*, le Prince DE RATIBOR, officiellement et au nom du Kaiser, invita l'Espagne à envahir le Portugal. Le Gouvernement de *Berlin* garantissait à celui de *Madrid* que l'Allemagne seconderait cette action par tous les moyens en son pouvoir. Celle-ci s'engageait, en outre, une fois la guerre

1. O Seculo, n° 13043, du 4 Avril 1918.

finie, à maintenir devant la Conférence de la Paix le *statu quo* créé par le succès de l'invasion. L'ambassadeur allemand ajoutait : *Il faut que l'Espagne envahisse le Portugal, avant que l'Angleterre ne se serve du Portugal pour attaquer l'Espagne.*

« 4° — Le Président du Conseil, DATO, écouta avec courtoisie le diplomate allemand, mais se borna à lui déclarer que le Gouvernement espagnol jugeait plus convenable à ses propres intérêts de continuer à maintenir rigoureusement sa neutralité ».

En conformité avec ce qui vient d'être dit, il n'est pas inopportun de rappeler également, pour contribuer à notre démonstration, l'article qui fut publié, fin août 1914, par le *Diario Universal de Madrid* — journal représentant l'attitude politique du Comte DE ROMANONES. Cet article, intitulé : *Neutralités qui tuent*, était franchement favorable à l'entrée de l'Espagne dans le rayon d'action des alliés. Il souleva dans la presse une opposition tellement agressive contre cet homme d'État, à qui on en attribuait la paternité, que celui-ci se vit obligé d'expliquer sa pensée dans un autre article et sous sa propre signature.

Par la suite et alors qu'il faisait partie du Gouvernement, le Comte DE ROMANONES se déclara, en plein Conseil des Ministres, nettement favorable aux alliés Cette attitude provoqua, avec la chute du Ministère, une nouvelle campagne de presse dirigée contre cette personnalité et qui ne fut ni moins intense, ni moins acerbe que la précédente.

Citons enfin, pour éclairer la trame de ces événements, la notice détaillée qu'au début du mois de mars 1918, le journal de *Madrid*, *El Sol*, en reproduisant photographiquement certains documents, publia sous le titre : *Révélations des manœuvres étrangères en Espagne.* Elle démontrait que l'ambassade allemande de *Madrid* excitait et subventionnait depuis très longtemps une active

propagande contre l'intervention de l'Espagne dans la guerre en faveur des alliés et, en particulier, contre le Gouvernement présidé par le Comte DE ROMANONES.

Bien des preuves pourraient encore être fournies qui confirmeraient que la politique allemande, dans la Péninsule, fut franchement hostile aux intérêts portugais. Mais nous avons déjà parfaitement établi que la résurrection du pangermanisme serait fatale au Portugal, quel que soit le régime politique sous lequel elle se manifesterait.

Ce fut en prévision d'un aussi funeste événement, que nous avons conçu ce livre. Notre but a été d'exposer à l'âme nationale portugaise l'intensité, la violence des sentiments et des concepts condensés dans l'esprit de revanche, que couve la mentalité germanique. Puissions-nous, dans la leçon des faits, recueillir un enseignement nous permettant de contribuer dans l'avenir à éviter la répétition de semblables événements.

TABLE DES MATIÈRES

Préface.

CHAPITRE I

SENTIMENT ET CONCEPTS SU LESQUELS REPOSE LA POLITIQUE MONDIALE DE L'ALLEMAGNE

Au cours des périodes d'infortune de son histoire, la Prusse apprend à voir dans l'agression un moyen de développer sa vie nationale. — La fidélité à la parole dans les traités, condamnée par la tradition prussienne. — Subtilité juridique adoptée pour enfreindre les conventions internationales relatives au droit de la guerre. — Le parti pangermaniste préconise la violence dans la guerre et l'intervention dans les divers incidents internationaux. — Des écrivains allemands, parmi les plus éminents, protestent encore contre cette assertion. — La coalition des Nations alliées contre l'Allemagne a pour cause l'irréductible incompatibilité mentale existant entre les races respectives. 1

CHAPITRE II

MANIFESTATION DES CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DE L'AME ALLEMANDE

Révélation de l'aspiration unitaire. — Développement de la croyance dans la supériorité de la race elle-même. — Propagation de la foi, dans la mission, réservée à la race allemande, de conquérir l'hégémonie universelle. — Exaltation du culte de la force et de la guerre. . . 15

CHAPITRE III

CONQUÊTE DE L'HÉGÉMONIE POLITIQUE

L'Empereur Guillaume se préoccupe de maintenir, vis-à-vis de l'Europe et du monde entier, la prépondérance morale de l'Allemagne. — L'hégémonie que cette nation exerce sur l'Europe provoque un rapprochement entre la France et la Russie. — Première tentative d'une nouvelle agression de l'Allemagne contre la France,

écartée par l'intervention de la Russie. — Origine de la *Triple Entente*. — Intervention de la Russie en Orient. — Congrès de *Berlin*. — Politique coloniale française. — L'hostilité que lui oppose l'Italie provoque la *Triple Alliance*. — Dernières tentatives de BISMARCK afin d'éviter l'alliance franco-russe. — Influence du Boulangisme en France sur la politique internationale. — Incidents fâcheux sur la frontière franco-allemande. — Affirmation de l'alliance franco-russe. — Rapprochement entre l'Angleterre et la France, après règlement des divergences coloniales. — La question du *Maroc* suscite en Allemagne une seconde tentative d'agression contre la France. — L'attitude ferme de la France et l'appui de l'Angleterre font échouer ce projet. 38

CHAPITRE IV

CONQUÊTE DE L'HÉGÉMONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

L'indemnité de guerre française, en 1871, cause efficiente de l'expansion de l'industrie et du commerce allemands. — Développement ferroviaire de l'Empire. — Perfectionnement de ses ressources fluviales et maritimes. — Prolification étonnante de la race allemande. — Forces contribuant aux progrès incessants de la richesse publique et à la conquête des marchés mondiaux. — D'abord agricole, l'Allemagne devient un pays de production capitaliste. — Lutte industrielle entreprise contre la France, l'Angleterre et les États-Unis. — Concurrence commerciale faite à ces puissances. — Causes de l'invasion de l'Empire britannique par les industries allemandes. — Décadence agricole de l'Angleterre. — Progrès maritimes de l'Allemagne. — Méthodes anglaises et allemandes pour conquérir l'hégémonie industrielle et commerciale. 62

CHAPITRE V

LUTTE POUR LA DOMINATION DE LA MER

Importance de la puissance navale anglaise à deux dates rapprochées. — Propagande allemande en faveur du développement des forces navales. — Comparaison de la prolification des races allemande, anglaise et française. — Raison d'être de l'attitude agressive de l'Allemagne contre l'Angleterre, d'après le leader socialiste BLATCHFORD, Maximilien HARDEN et le Général BERNHARDI. — L'opinion anglaise alarmée par les progrès maritimes allemands. — L'Allemagne manifeste audacieusement son intention de tenter la conquête de la domination des mers. — Conséquences de cette attitude : alliance anglo-japonaise et instantes démarches du Gouvernement anglais pour régler, d'accord avec l'Allemagne, la limitation des armements. — Abandon de la règle du « two Powers Standard », qui consacra longtemps la suprématie

maritime anglaise ; son remplacement par le principe d'une supériorité de 60 % en dreadnoughts sur l'armée navale allemande. — Consolidation de la puissance navale anglaise par une nouvelle organisation de ses escadres. — L'infériorité relative de l'Allemagne est la seule cause de l'insuccès de ses forces maritimes au cours de la dernière guerre. — La lutte sous-marine et son efficacité eussent été évitées sans l'orgueil excessif de l'Angleterre, qui méprisa les avertissements précédemment donnés par des personnalités autorisées. — Tableau explicatif de la vigueur de l'attaque sous-marine allemande et de la résistance offerte par les alliés. — Échec des prévisions de l'État-Major Naval allemand. . 93

CHAPITRE VI

LA POLITIQUE INTERNATIONALE D'ÉDOUARD VII ET SON INFLUENCE AU COURS DE LA DERNIÈRE GUERRE

Phases distinctes de la politique extérieure anglaise au cours des trente dernières années. — Période d'isolement et de quiétude. — Période de manifestations impérialistes et d'expansion coloniale. — Période de préoccupation au sujet du maintien de l'équilibre européen. — Avènement d'Édouard VII et mort de Lord SALISBURY ; efforts du nouveau Roi en vue de mettre un terme à la guerre du Transvaal. — Développement du plan politique de ce Monarque, après la paix de *Vereinigen*. — Son voyage à *Lisbonne*, *Malte*, *Rome* et *Paris*. — Le succès qu'il remporte dans la capitale de la France, est l'origine de l'Entente Cordiale. — Rapprochement anglo-russe. — Traité d'alliance anglo-japonais et son renouvellement. — Accord définitif anglo-russe. — Mort d'Édouard VII et appréciation de sa politique par ses ministres 123

CHAPITRE VII

PROPAGANDE PACIFISTE DE L'ANGLETERRE EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES ARMEMENTS

Le réseau d'alliances et d'accords défensifs tissé par Édouard VII n'empêcha pas son Gouvernement de s'efforcer d'obtenir des puissances rivales, les garanties nécessaires au maintien de la paix. — Action anglaise dans les Congrès de *La Haye*. — Efforts employés pour la réglementation des armements. — Hostilité manifestée à l'égard de cette idée, par l'Allemagne et l'Autriche. — Tentative poursuivant le même but par la réalisation d'une convention particulière et directe entre l'Allemagne et l'Angleterre. — Voyages de LLOYD GEORGE et de HALDANE en Allemagne, afin de conclure l'accord en question. — Partage de l'influence dans les possessions africaines du Portugal négocié à *Berlin*, en même temps

que d'autres questions en cours. — Les pourparlers s'y rapportant se poursuivent à *Londres*, tandis que ceux relatifs à l'accord au sujet du désarmement échouent entièrement, en raison de la condition inadmissible posée par l'Allemagne 141

CHAPITRE VIII

LA CONCEPTION DE LA « MITTELEUROPA » COMME CHAMP D'EXPANSION ALLEMANDE EN ORIENT

Exigences géographiques alléguées pour justifier l'esprit d'expansion allemand. — Données comparatives par rapport à la France, à l'Angleterre et à l'Autriche. — Recrudescence de l'émigration. — Nécessité d'une voie spéciale et indépendante pour le trafic commercial des industries nationales. — Aspiration identique de la part de l'Autriche-Hongrie. — Projet de constitution d'un vaste empire central et oriental sans grandes annexions territoriales. — Difficultés pour l'exécution de ce projet. — La *Mitteleuropa*, livre de Friederich NAUMANN. — La conception de cet écrivain est combattue comme étant défectueuse, par d'éminents écrivains pangermanistes. — A qui appartient l'idée initiale de l'expansion en question. — Son développement et sa réalisation progressifs. — Obstacles opposés par les nations occidentales et balkaniques. — Action du germanisme dans les échelles du Levant et réaction des grandes puissances. — Compensations accordées et réclamations soulevées contre ces dernières, par l'Allemagne. — L'avenir des relations internationales, telles que la guerre les a préparées : *Central Atlantique* contre *Mitteleuropa*. — Échec des plans d'expansion allemande, en raison de l'issue de la guerre et nouvelle situation économique. 156

CHAPITRE IX

L'AUTRICHE-HONGRIE, GARDE AVANCÉE DE L'EXPANSION ALLEMANDE EN ORIENT

Politique internationale relative à la Turquie, dans la suite des temps. — Immixtion de la Bulgarie dans la question d'Orient. — La Serbie se libère économiquement et se fortifie militairement. — Attitude des nations balkaniques et de la Roumanie en particulier, dans la campagne de 1912-1913. — Impression causée par la victoire des États balkaniques sur la Turquie. — Importance et situation de la race slave en Orient. — Le développement de la fraternité slave crée d'invincibles difficultés en Autriche-Hongrie. — Le parti militaire autrichien contribue à faire de la Serbie, politiquement et économiquement, une vassale de l'Empire. — Hostilités provoquées par cette politique. — Le parti militaire autrichien contribue également à faire déclarer la guerre

à l'Italie. — La Roumanie cherche à atténuer l'erreur commise dans la direction de sa politique, en suivant une autre. — L'indépendance de l'Albanie est appuyée par l'Autriche-Hongrie ; hostilités qui en résultent. — Graves dissensions entre les peuples balkaniques, à la fin de la guerre avec la Turquie. — La tragédie de *Serajevo* due aux passions suscitées au cours de la guerre des Balkans et rendues plus graves encore. — *Constantinople*, point de mire des ambitions des grandes puissances, ainsi que des peuples balkaniques. — Danger du démembrement de l'Autriche 180

CHAPITRE X

LES ASPIRATIONS ITALIENNES CONTRECARRÉES PAR LA POLITIQUE D'EXPANSION ALLEMANDE

Réveil des anciennes nationalités. — L'Irlande, victime des passions politiques de ses nationaux. — L'Italie aspire à son agrandissement. — Incitations de la part de BISMARCK et de MAZZINI. — Les hommes d'État italiens et la politique d'action. — Conquête de l'Abyssinie et découragement provoqué par la bataille d'*Adoua*. — Reprise de l'œuvre du *Risorgimento*. — Plan auquel fut subordonné ce mouvement. — Intervention en Tripolitaine, contrariée par les Jeunes Turcs. — Attitude des grandes puissances en présence de l'action de l'Italie dans cette région. — Situation financière et militaire de l'Italie. — Guerre italo-turque en Tripolitaine. — Ses conséquences pour les États balkaniques. — La question d'Orient. — Situation délicate de l'Italie dans la Triple Alliance. — Les tendances de l'Allemagne à se développer dans la Méditerranée et dans l'Adriatique s'opposent aux ambitions italiennes dans ces mêmes régions. — L'opinion populaire souhaite, pour cette raison, voir cesser la participation de l'Italie dans la Triple Alliance. — Mécontentement qui résulte du renouvellement de ce pacte en 1912. — L'intérêt que porte l'Italie au sort de l'Albanie est contrecarré par l'ambition autrichienne. — Interprétation restrictive donnée par l'Italie à la Triple Alliance, comme conséquence des obstacles opposés par ses alliés à sa politique d'expansion. — Le fait était prévu par les hommes d'État allemands. — Rapprochement de l'Italie avec l'Angleterre et la France. — Engagements pris par les alliés en 1914, en faveur de l'expansion italienne et leurs possibilités d'exécution. 201

CHAPITRE XI

CONQUÊTE ET PERTE DE L'EMPIRE COLONIAL ALLEMAND

Origine de la politique coloniale allemande. — Son développement, faisant suite au mouvement d'expansion prononcé par les puissances dans diverses régions d'outre

mer. — La *Luderitzlandia*, base de la formation de la colonie du sud-ouest africain. — Plan d'expansion aux dépens des possessions anglaises. — Les Boers sont incités à repousser la souveraineté de l'Angleterre ; réaction manifestée par cette dernière. — La formation de l'Union Sud Africaine complète la déception éprouvée par l'Allemagne et anéantit les plans qu'elle avait conçus pour son expansion au nord et à l'est du Damaraland. — Occupation des territoires africains du Cameroun et du Togo et réactions manifestées par les indigènes. — Élargissement de ces possessions dans la Sénégambie, aux dépens du Congo français. — Fondation et expansion de la colonie du nord-est africain ; résistances rencontrées et vaincues. — Occupation violente de la Baie portugaise de *Tungue*. — Fondation d'une autre colonie en Nouvelle Guinée. — Acquisition de l'archipel espagnol des Carolines, d'abord par l'occupation abusive et ensuite à titre onéreux. — Occupation de l'archipel de *Marshall*, des îles *Brown* et de celles de la *Providence*. Partage de l'archipel de *Samos* entre l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis. — La baie chinoise de *Kiao Tcheou* passe sous la domination allemande, ainsi que le territoire compris dans un rayon de 50 kilomètres autour de *Tsing Tao*. — Expansion projetée dans le Céleste Empire ; sa préparation par le tracé de deux voies ferrées. — Superficie et population du domaine colonial allemand ; sa comparaison avec celui de Portugal. — *Conséquences de la dernière Guerre :* Perte du territoire acquis par l'Allemagne en Chine. — Conquête de ses possessions dans l'Océan Pacifique. — Anéantissement de sa puissance dans les colonies africaines. — La perte de l'empire colonial allemand due au fait que les alliés possèdent la maîtrise des mers. — Avenir des colonies allemandes. — Le gouvernement allemand ne renonce pas à la récupération de son domaine colonial. 227

CHAPITRE XII

TENTATIVES D'EXPANSION ALLEMANDE EN AFRIQUE PORTUGAISE (Les Conventions anglo-allemande de 1898 et anglo-portugaise de 1899)

L'Allemagne projette de s'emparer de colonies étrangères. — Son mépris pour les États faibles. — La question de la réduction de la dette extérieure portugaise et les difficultés de la situation politique en Angleterre, agissent comme stimulant de la convoitise allemande. — Le rapprochement diplomatique franco-allemand utilisé pour la négociation relative à l'avenir des colonies portugaises. — L'Angleterre et ses anciennes aspirations sur *Lourenço-Marques*. — Aggravation de la question du Transvaal et négociations avec l'Allemagne en vue de rendre son attitude favorable aux dépens de l'avenir des colonies portugaises. — La convention anglo-allemande de 1898

relative au partage de l'influence dans les dites colonies. — Déclarations du gouvernement portugais démentant le projet d'aliénation des colonies. — Anciennes prétentions allemandes de pénétration pacifique en Angola. — Grave situation financière du Portugal, provenant de la résiliation du contrat relatif à la construction du chemin de fer de *Lourenco Marques* au Transvaal. — L'Allemagne propose de payer les indemnités que fixerait à cet égard le Tribunal arbitral, moyennant un emprunt cautionné par la Province d'*Angola*. — Refus du Gouvernement portugais et démonstration navale hostile dans le port de *Lisbonne*, contrariée par l'apparition immédiate de l'escadre anglaise de *Gibraltar*. — Résumé de la Campagne du Transvaal, dirigée par les généraux ROBERTS et KITCHNER et plan d'enveloppement des troupes boers, grâce à un mouvement à travers la province de *Mozambique*. — Notes réversales au traité anglo-portugais de 1891, qui prévoyaient et autorisaient cette opération militaire. — Consentement du Gouvernement portugais.— Le traité anglo-portugais de 1899 ne doit pas être attribué au consentement en question. Véritable raison d'être de ce traité. — Modification radicale de la politique internationale anglaise. — La politique allemande et la politique portugaise pendant la guerre du Transvaal. — Conséquences de l'attitude du Portugal vis-à-vis de l'Angleterre. — Période aiguë des difficultés résultant de la question de la dette extérieure portugaise ; il y est mis fin grâce à l'attitude adoptée par l'Angleterre, comme pour atténuer la portée de la convention anglo-allemande de 1898 263

CHAPITRE XIII

NOUVELLES TENTATIVES D'EXPANSION ALLEMANDE EN AFRIQUE PORTUGAISE

(La tentative de Convention anglo-allemande de 1913)

Situation internationale encore aggravée par le refus de l'Allemagne d'accepter la réduction des armements navals. — Le ministre anglais HALDANE part pour *Berlin*, afin de tenter un arrangement. — Atmosphère nettement défavorable qui lui est préparée. — Conférences du chancelier, du ministre de la marine, du chef d'État-Major général et de HALDANE, sous la présidence de l'Empereur Guillaume et impressions en résultant. — Concessions spéciales accordées par le ministre anglais au Chancelier, en vue de gagner du temps. — Résolutions prises par le cabinet britannique, après le retour de HALDANE. — Préparation militaire à la guerre, en évitant cependant toute ostentation. — Le Ministre des Affaires étrangères, GREY, négocie longuement avec l'ambassadeur allemand les termes des concessions que son collègue HALDANE s'était engagé à faire en Asie et en Afrique. — Termes du nouveau traité relatif au partage d'influence dans les

provinces de *Mozambique* et d'*Angola*. — Ces termes n'etaient inconnus, ni dans la presse américaine, française et allemande, ni dans les sphères officielles. — Mesures adoptées par l'Allemagne, en vue de préparer son expansion dans la Province d'*Angola*. — Propagande poursuivie dans cet Empire, en faveur de la colonisation le long de la voie ferrée de *Benguela*. — Visées de domination dans les États brésiliens du *Parana*, de *Santa Catarina* et du *Rio Grande*. — La pénétration pacifique allemande et la construction du chemin de fer de *Benguéla*. — Appui consenti à cette entreprise par des capitaux allemands. — Raisons qui motivèrent l'ajournement de la signature du traité négocié. — Résolution tardive du Chancelier à ce sujet. — Autres tentatives de pénétration pacifique au sud d'*Angola*, terminées par une action violente. — Le Chancelier et le Ministre des colonies, SOLF, avouent le projet qu'ils nourrissaient de réaliser un vaste plan d'expansion coloniale, aux dépens du Portugal, de la Belgique et même de la France. 290

CHAPITRE XIV

PROCÉDÉS ALLEMANDS DE PÉNÉTRATION PACIFIQUE (Dangers pour les possessions portugaises)

Écoles où l'Allemagne apprit à pratiquer les procédés de pénétration pacifique. — Quels sont les plus connus. — Intervention formelle des États-Unis et de l'Angleterre, fermant aux Allemands le golfe du Mexique. — Procédé spécial suivi au Maroc et son insuccès. — Projet de pénétration pacifique sur les côtes de la Méditerranée orientale, inauguré par une vaste organisation bancaire. — Politique de captation des moyens de communication et de transport dans cette région. — L'Allemagne développe considérablement ses lignes de navigation dans la dite région méditerranéenne. — Statistique démontrant la prédominance conquise. — Pénétration en Asie méditerranéenne en vue d'une expansion dans l'Asie centrale, au moyen de certaines concessions de travaux publics. — Dans la convention anglo-allemande de 1913, les parties s'engageaient à ne tenter aucune ingérence en dehors de la zone qui leur avait été attribuée. — Cet engagement était formellement opposé au système de la « porte ouverte », défendu par le Président du Conseil des Ministres portugais. — Nouveaux dangers pour la Province de *Mozambique*, provenant de la vaste confédération sud-africaine préconisée par le Général SMUTS. — Un ministre anglais soutient la nécessité du démembrement des possessions africaines du Portugal en faveur de cette confédération, mais cette opinion est repoussée par ses collègues. — La question fut aussi agitée au Parlement de l'Union sud-africaine. — La Société de Géographie de *Lisbonne* intervient dans la discussion,

pour défendre les intérêts nationaux. — La pénétration pacifique allemande dans l'île de *Madère*. — Récit de Lord DENBIGH. — Menace d'un conflit semblable à celui de 1899. — Intervention de l'Angleterre, qui parvient à contrecarrer l'action de l'Allemagne. . . 311

CHAPITRE XV

L'ALLIANCE ANGLO-PORTUGAISE EN FACE DES CONVENTIONS ANGLO-ALLEMANDES DE 1898 ET 1913

Les traités d'alliance qui lient le Portugal à l'Angleterre sont-ils conciliables avec les conventions qui assuraient à l'Allemagne la pénétration pacifique en *Angola*, dans une partie de *Mozambique* et dans les îles de *S. Tomé* et du *Principe* ? — Interpellation parlementaire du Député Ezequiel DE CAMPOS à la Séance du 15 mars 1912. — Réponse du Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères, Dr Augusto DE VASCONCELLOS. — Documents établissant une alliance anglo-portugaise, non énoncés au cours de la dite interpellation. — Le premier recueil de ces traités fut élaboré par le Marquis de PALMELA et communiqué par lui aux Chancelleries de *Lisbonne* et de *Londres*, qui ne les connaissaient pas. — Fierté et dignité avec lesquelles le Marquis exerçait les fonctions de représentant de Portugal à la Cour anglaise. — Comment il obtint de ce Gouvernement une déclaration complète et explicite concernant la validité des anciens traités d'alliance. — Message du Roi George au Parlement, faisant valoir les devoirs de l'antique alliance avec le Portugal. — Deux notifications, au lieu d'une, de l'Angleterre au Gouvernement espagnol, au sujet de la doctrine contenue dans la note bien connue du Comte DE GRANVILLE. — Les conventions d'arbitrage de 1904 et 1914 confirment expressément les anciens traités d'amitié et d'alliance anglo-portugaise. — Déclarations formelles et autorisées concernant la validité de la convention de 1899 et confirmant également les événements auxquels il est fait allusion. — Au temps des premiers traités d'alliance, la Grande-Bretagne n'existait pas encore, l'Écosse était un royaume séparé, et, en Irlande, les Anglais ne constituaient qu'une colonie. — Explications de l'Angleterre, au sujet de la non publication en temps opportun de la convention de 1899. — Sous le gouvernement de la République portugaise aucune modification n'a été communiquée au sujet des traités existant au moment de la proclamation du nouveau régime. — Déclaration affirmant qu'aucun traité n'existe entre l'Angleterre et l'Allemagne, susceptible de porter atteinte à l'indépendance ou à l'intégrité des possessions portugaises. — Les conventions anglo-allemandes de 1898 et de 1913 étaient-elles compatibles avec les traités en question et leur portée politique? — A l'époque où les premiers furent conclus, l'Angleterre ne possédait

ni colonies, ni forces navales importantes et permanentes ; ces documents diplomatiques ne visaient donc pas les possessions d'outre-mer. — Traité de 1661 et son article secret, par lequel l'Angleterre s'engagea, tant pour le présent, que pour l'avenir, à défendre et à protéger toutes conquêtes appartenant à la Couronne du Portugal. — Confirmation de cette clause dans les traités postérieurs de 1703 et de 1815. — Les Portugais furent attristés, quoique non surpris, en constatant que l'Angleterre s'était soustraite à l'exécution de cet engagement, dans la négociation des conventions anglo-allemandes de 1898 et de 1913. — Explication de ce fait dans l'attitude agressive de l'Allemagne et dans les difficultés politiques de même origine qui assaillaient l'Angleterre. — Principes de droit international prévoyant cette hypothèse que l'auteur du livre avait déjà rappelée en 1903. — Divergence d'appréciations à ce sujet.— Les Anglo-saxons doivent respecter les nations qui conforment leur attitude aux principes de la plus parfaite intégrité morale. . 328

CHAPITRE XVI

CONCLUSIONS

(Les garanties de la future stabilité internationale).

La thèse que présente ce livre est développée sans aucun esprit de partialité. — Gravité et obscurité de la situation mondiale, au double point de vue international et social. — Les circonstances qui en résultent ont conseillé de ne pas conclure la paix en violant les préceptes de la Justice. — Les guerres étant l'exteriorisation de conflits entre forces psychologiques, leurs éléments affectifs, mystiques et collectifs ont atteint un déchaînement maximum, du fait que la dernière lutte a été la plus terrible que l'histoire ait eu à enregistrer. — Démonstration de ce fait fournie par l'examen de la situation créée entre les peuples habitant l'Europe. — Les artifices, auxquels on a recouru jusqu'à présent, pour supprimer la guerre, ont échoué, parce qu'ils étaient contraires à la loi universelle, à laquelle sont sujets tous les êtres vivants et qui est celle de la lutte. — L'existence des armées permanentes alimentées par le recrutement n'a pas été la cause de la dernière guerre. — La Société des Nations, si parfaite que soit la forme de sa constitution, paraît impuissante à atteindre le but qui lui est proposé. — La propagande développée est cependant parvenue à maintenir jusqu'ici cet organisme. — Raisons sur lesquelles l'auteur fonde son doute au sujet de l'instabilité d'une paix insuffisamment garantie. — Procédés d'ordre plus positif et plus efficace, par lesquels les alliés cherchent à atteindre ce même but. — Réaction qui développera, le moment venu, la race allemande, afin de s'ouvrir une troisième période de jeu-

nesse, qui lui permettra d'asseoir sur de nouvelles bases le développement de son pouvoir politique. — Comment l'Allemagne prétendit obtenir l'aide de l'Espagne, au cours de la dernière guerre, aux dépens de l'indépendance du Portugal. — C'est en prévision de ce danger que fut écrit le présent livre ; il est une leçon devant contribuer à faire éviter dans l'avenir les erreurs commises dans le passé 368

31117

BIBLIOTEKA NAUKOWA AS G
Nr ewid.
im. gen. broni K. Świerczewskiego

Imprimé par Desclée De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique). — 1226.

CAUSES DÉTERMINANTES

DE LA

GUERRE MONDIALE

BIBLIOTEKA
ASG
NAUKOWA
11878

IMPRIMERIE
DESCLÉE DE BROUWER ET Cie
BRUGES (BELGIQUE) - 1930